COLLECTION

UNIVERSELLE

DES

MÉMOIRES PARTICULIERS

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

TOME XVI.



A LONDRES;

Et se trouve à PARIS,

Rue d'ANJOU-DAUPHINE, N°. 6.

1786.

COLLECTION
UNIVERSELLE
DES
MÉMOIRES PARTICULIERS,
RELATIFS
A L'HISTOIRE DE FRANCE.
TOME XVI.

CONTENANT les Mémoires DU MARÉCHAL DE FLEURANGES, *& de* LOUISE DE SAVOYE.

XVIe SIÈCLE.

IL paroît régulièrement chaque mois un Volume de cette Collection.

Le prix de la Souscription pour 12 Volumes, à Paris, est de 48 l. Les Souscripteurs de Province payeront de plus 7 l. 4 f., à cause des frais de poste.

C'est au Directeur de la Collection des Mémoires, &c. qu'il faut s'adresser, *rue d'Anjou-Dauphine* N°. 6, à Paris. Il faut avoir soin d'affranchir le port de l'argent & des lettres.

NOTICE
DES EDITEURS
SUR LA PERSONNE
ET LES MÉMOIRES
DU MARÉCHAL
DE FLEURANGES.

ROBERT de la Marck, IIIe. du nom, dit *le Jeune Adventureux*, plus connu ſous celui du Maréchal de Fleuranges, nâquit (a) en 1492, ou 1493. La Maiſon de la Marck, étant célèbre dans notre Hiſtoire, il ſuffira de ſe rappeller qu'elle tire ſon origine des Comtes d'Altene & d'Altemberg. Dès le 12e. ſiècle elle donna des Archevêques à l'Egliſe de Cologne. Cette Maiſon ſe partagea en pluſieurs branches, déſignées dans nos ouvrages héraldiques, ſous les dénominations de Cléves, de Nevers, d'Aremberg, de Sedan & Bouillon, de Maulevrier, & des Barons de

(a) Cette date de ſa naiſſance s'accorde avec l'âge de huit ou neuf ans qu'il pouvoit avoir, lorſque, raconte-t-il dans ſes Mémoires, on l'envoya à la Cour de France ; c'étoit vers l'an 1501.

ce fait mémorable est consigné dans nos Annales. Un mois, ou six semaines après il se rendit auprès du Roi à Amboise. Il arrivoit à peine, qu'un courrier lui annonça la mort de Robert de la Marck, son père. Il prend la poste pour retourner dans le sein de sa famille. Une fiévre violente le saisit à Longjumeau : il y meurt.

Les Mémoires que Fleuranges rédigea à l'Ecluse (a), pour charmer les ennuis de sa prison, ne s'étendent pas au-delà de l'année 1521. On regrette qu'il ne les ait pas continués ; ou s'il l'a fait, il est fâcheux que le public en soit privé. Les particularités que ces Mémoires contiennent, les anecdotes qui y sont recueillies, & qu'on ne trouve point ailleurs, les rendent vraiment précieux. C'est là qu'on apprend à connoître ce Sickingen, que François Ier. irrita par ses mépris. Sickingen, fils d'un Gentil-homme Allemand, se vengea, en contribuant à élever Charles-Quint à l'Empire. Il vint ensuite ravager la France ; & sans Bayard, qui, comme on l'a vu, l'arrêta devant Mézières, il auroit montré à François Ier., qu'avec du courage & des talents, le plus petit ennemi devient redoutable. On lira encore avec plaisir dans

(a) Lisez le commencement de ses Mémoires.

les Mémoires du Maréchal de Fleuranges ; tout ce qui se passa à l'avénement de François Ier. au trône, & les circonstances de son entrevue à Ardres, avec le Roi d'Angleterre.

Le Maréchal de Fleuranges, écrivant sans prétention, a peint comme il a vu. Ses récits ont une tournure agréable & piquante, quoique sa diction soit diffuse & embarassée. Il ne cherche pas à montrer de l'esprit. En le lisant, on croit entendre l'homme de la Cour de François Ier. qui raconte.

C'est à l'Abbé Lambert qu'on est redevable de la publicité de ces Mémoires. Il nous apprend que le manuscrit lui fut communiqué par M. le Comte de la Marck, & qu'il le conféra avec plusieurs copies déposées en différentes Bibliothèques. L'Abbé Lambert en a formé le 7e. Tome de son Edition de Martin & de Guillaume du Bellay. Dans l'ordre chronologique, les Mémoires de Fleuranges auroient dû naturellement précéder ceux-ci. D'ailleurs, si dans son édition l'Abbé Lambert avoit daigné s'assujettir à ce même ordre chronologique, il auroit encore remédié à la confusion qui y régne. En supposant que cette confusion existât dans le manuscrit, c'étoit à l'Éditeur d'y ré-

tablir l'ordre ; en effet, les évènemens de 1504, 1505, & 1506 se trouvent mêlés dans l'édition de l'Abbé Lambert, avec ceux de 1507, 1508 & 1509. Nous avons fait ce qu'il auroit dû faire. Sans toucher au texte, on a classé les évènemens conformément à leurs dates.

Nous terminons cette Notice, en prévenant le Lecteur qu'aux Observations de l'Abbé Lambert, nous avons ajouté les nôtres. Lorsque dans son travail on a apperçu des erreurs, on a eu soin de les réformer. On a resserré le style de ses Notes, souvent lâche & prolixe.

Fin de la Notice des Éditeurs.

MEMOIRES

MÉMOIRES

MIS EN ESCRIPT

PAR

ROBERT DE LA MARCK,

SEIGNEUR

DE FLEURANGES ET DE SEDAN,

ET MARÉCHAL DE FRANCE,

DIT

LE JEUNE ADVANTUREUX;

CONTENANT ce qui est advenu du reigne de Louis XII, & François I, commençant en 1499, & finissant en 1521.

XVIe. SIÈCLE.

Du temps que le (1) jeune Adventureux tenoit sa prison au chasteau de l'Esclufe, en Flandres, sous un Gentilhomme nommé Charles de Saint Paul, Capitaine dudit chasteau, affin de passer son temps plus legerement, & n'estre oiseux, voulust mettre par escript, en maniere d'abbregé, les adventures qu'il a euës & veuës, & ce qui est advenu en son temps depuis l'aage de huict à neuf ans,

jusques en l'aage de trente quatre ans, pour monstrer & donner à connoistre aux jeunes gens du temps advenir, pour en lisant y prouffiter sans entrer en parresse, & pour avoir la connoissance de luy & qui il feust. Son pere estoit Messire Robert de la Marche, Seigneur de Sedan, & frere au Cardinal de la Marche, qui tenoit le Duché de Bouillon entre ses mains; laquelle lignée de la Marche, qui est venuë d'un ancien Romain de pere & de fils jusques à present, lequel estoit Prince de la Marche d'Ancone, lequel feust banni de son pays, & de là s'en vint en Allemagne, où il fonda la Comté de la Marche, & la Comté d'Aremberg, & plusieurs autres, & vint aussi ledit Adventureux du costé sa mere de Dame Catherine de Croy, sœur à Messire Charles de Croy, Prince de Chimay.

Or, dit l'histoire, que quand le jeune adventureux feust à l'aage de huit à neuf ans, à la maison de Monsieur son pere à Sedan, qui pour lors estoit revenu d'une guerre qu'il avoit faite contre le Duc de Lorraine; ce jeune homme Adventureux se voyant en aage de pouvoir monter sur un petit cheval, & avec ce que desja en son temps avoit leu quelques livres de Chevaliers Adventureux

du temps passé, & aussi avoit oui raconter des adventures qu'ils avoient eues & achevées, délibera en soy d'aller veoir le monde, & aller à la Cour du Roy de France, Louis douzieme, qui pour lors estoit le Prince le plus renommé de la Chrestienté, & fist tant avec l'aide d'un Gentilhomme François, le Vicomte d'Etoges (2), gentil Chevalier & allié de sa maison, & d'un qui s'appelloit le Capitaine Jennot, ou le Bastart Gascon, Lieutenant de cent hommes d'armes de la Compagnie de Monsieur de Sedan, & principalement avec l'aide de Madame sa mere fist tant, que ledict sieur de Sedan feust content qu'il allast en France devers ledict Roi Louis douziéme, & print congé ledict Adventureux de ses pere & mere, lesquels lui baillerent un jeune Gentilhomme nommé Fontaine, fils du Prevost de Bouillon, pour estre son Gouverneur, & le conduire devers le Roi, un Gentilhomme Gascon nommé Tourneville, appellé en France le Chevalier des Ardennes, & un autre nommé François de la Jouste, Seigneur de Ferrant, & le porteur d'Enseigne de sa Compagnie nommé Vidost, & le menerent passer à Pougy vers Madame de Braine sa tante, & de-là s'en alla vers le Roi de France qui se tenoit à Blois.

Comment le Roy fit fort bon recueil au jeune Advantureux, & ayant regard à sa grande jeunesse, l'envoya à Monsieur d'Angoulesme qui tenoit lieu de Dauphin, & seconde personne de France pour le servir & nourrir avecques luy.

Le jeune Adventureux arrivé à Blois, se partist de luy Tourneville, lequel alla dire au Roy la venuë de ce jeune homme, qui en feust très-aise, & le fist reposer & rafreschir jusques au lendemain, & après le manda pour lui faire la reverence, laquelle il lui fist en disant : « Mon fils, vous soyés le très-bien » venu ; vous estes trop jeune pour me ser- » vir, & pour ce je vous envoyerai devers » Monsieur d'Angoulesme à Amboise, qui » est de vostre aage, & je croy que vous » y tiendrés un bon mesnage. » Sur quoy lui fist response ledict jeune Adventureux. « J'iray où il vous plaira me commander, » je suis assez vieil pour vous servir & pour » aller à la guerre, si vous voulez. » A quoy respondit ledict sieur : « mon amy, vous avez » bon courage, mais j'aurois peur que les » gembes ne vous faillissent en chemin, mais » je vous promets que vous irez, & quand » j'iray je vous manderai ; » & de-là l'en-

voya ledict sieur vers la Reine & les Dames, qui lui sifrent merveilleusement bonne chere, & le lendemain l'envoya le Roi vers Monsieur d'Angoulesme, Madame sa mere & Madame d'Alençon, lesquelles lui sifrent bon recueil, aussi fist Monsieur le Mareschal de Gié, qui estoit fort grand ami de la maison de la Marche, qui pour l'heure d'adoncques avoit tout le Gouvernement de France.

Comment le jeune Adventureux feust bien reçeu de Monsieur, qui estoit aagé de sept à huit ans, & de Madame sa mere; & ce Chapitre parle aussi de leurs folies, passetems & jeunesses au Chasteau d'Amboise.

Le lendemain se partist le jeune Adventureux de Blois pour venir vers Monsieur d'Angoulesme, & Madame à Amboise, où se logea ledict Adventureux entre les deux ponts à l'enseigne de Sainte Barbe audict Amboise, & le lendemain madicte Dame envoya force vins, & presens audict jeune Adventureux, & le disner passé s'en alla vers Monsieur d'Angoulesme, & Madame sa mere pour leur faire la reverence, lesquels lui sifrent merveilleusement bon recueil, & se trouverent ledict sieur d'Angoulesme, & le jeune Adventureux presque d'un aage, & d'une hauteur,

lesquels eurent bientôt bonne cognoissance & bonne accointance ensemble, & qui eust eu faulte de bon conseil, il l'eust bientôt trouvé entre ces deux personages ; & bientôt après vint le Roi Louis audict Amboise, ou alla ledict sieur d'Angoulesme à l'encontre dans une litiere, & le jeune Adventureux avecq., & là où ce vint à veoir le Roi qui estoit en basteau sur la riviere de Loire, qu'alloit en Bretaigne, y eust grand debat entre Monsieur & le jeune Adventureux, pour sortir hors de la litiere, à cause qu'il n'y avoit qu'un trou ; & le jeune Adventureux qui n'estoit arrivé que de deux jours cuidoit estre aussi grand Maistre que mondict sieur ; & après avoir le Roi faict grand chere à Monsieur d'Angoulesme, & au jeune Adventureux passa tout outre sans s'y arrester, pour faire son voyage en Bretaigne, & mondict sieur & l'Adventureux demeurerent à Amboise faisant grande chere.

Comment Monsieur d'Angoulesme & le jeune Adventureux, & tout plain d'autres jeunes Gentil-hommes jouoient à la boule.

Comment Monsieur d'Angoulesme, & le jeune Adventureux jouoient à l'escaigne, qui est un jeu venu d'Italie, dequoi on

n'ufe point ès pays de par deçà, & fe joue avec une balle plaine de vent qui eft affez groffe, & l'efcaigne qu'on tient dans la main eft faicte le devant en maniere d'une petite efcablelle, dont les deux petits pieds font pleins de plomb, afin qu'elle foit plus pefante, & qu'elle donne plus grand coup.

Comment Monfieur d'Angoulefme & le jeune Adventureux, & tout plain de jeunes Gentilshomme paffoient le temps à tirer de l'arc, vous affeurant que c'étoit l'un des plus gentils archers & des plus forts que l'on a point veu de fon temps.

Comment ledict fieur d'Angoulefme & le jeune Adventureux lafchoient des pants de rets, & toute maniere de harnois pour prendre les cerfs & les bêtes fauvages.

Comment mondict fieur d'Angoulefme, & le jeune Adventureux tiroient de la Serpentine, avec les petites flefches après un blanc en une porte, pour veoir qui tireroit le plus près.

Comment ledict fieur d'Angoulefme, & Montmorenci jouoient à la groffe boule contre le jeune Adventureux & Brion, qui eft un jeu d'Italie non accoutumé de par deça, qui eft auffi groffe qu'un tonneau pleine de vent, & fe joue avec un braffelet d'eftaing

bien feultreux, avec des corroyes de cuir, & s'étend depuis le coude jusques au bout du poing, avec une poignée d'estain qui se tient dedans la main, & est un jeu fort plaisant à ceux qui s'en sçavent aider, duquel ledict Seigneur jouoit merveilleusement bien plus qu'homme que j'ai veu de son temps, & il estoit grand & faict pour ce faire, car ce jeu demande grande addresse & grande puissance.

Comment mondict sieur d'Angoulesme & le jeune Adventureux faisoient de petits chasteaux ou bastillons, & assailloient l'un l'autre tellement qu'il y en avoit souvent de bien batus, frottés, & estoit en ce tems le jeune Adventureux l'homme de la plus grande jeunesse que jamais se visse.

Comment mondict sieur (a) d'Angoulesme, & le jeune Adventureux, & autres jeunes Gentilshommes faisoient des bastillons & les assailloient tous armés, pour les prendre & deffendre à coups d'espée, & entre autres y en eut un auprès du jeu de paulme à Amboise, là où Monsieur de Vendosme, qui estoit venu veoir Monsieur d'Angoulesme,

(a) Par rapport à ces jeux militaires, nous ne répéterons point ce que nous en avons dit dans nos Observations sur les Mémoires de la Trémoille.

cuida eſtre affolé, & tout plain d'autres.

Comment après que mondiſt ſieur d'Angoulefme & le jeune Adventureux, & autres jeunes Gentilshommes devinrent un peu plus grands, commencerent eulx armer, & faire jouſtes & tournois de toutes les ſortes qu'on ſe pouvoit adviſer, & ne feuſt qu'à jouſter au vent, à la ſelle deſſainglée ou à la nappe, & croy que jamais Prince n'euſt plus de paſſe-temps qu'avoit mondiſt ſieur, & eſtre mieux endoctriné, que Madame ſa mere l'a tousjours nourry.

Le beau tournois qui feuſt faiſt pour la venuè du Prince de Caſtille, & du mariage qui feuſt faiſt du Marquis de Montferrant, avec la puiſnée ſœur de Monſieur d'Alençon.

En ce tournoy que feuſt faiſt en la grande cour du chaſteau de Blois devant le donjon dudiſt chaſteau, eſtoit tenant Monſieur de Laval, Monſieur de Rochepot & Guy Pot, & audiſt tournoy feuſt jouſté les premiers jours au grand appareil, qui feuſt choſe fort belle à veoir, & les autres jours hors lice, à l'eſpée & à la barriere, là où feurent faiſtes pluſieurs belles appertiſſes d'armes, & avoit Monſieur de Laval tenant un grand Maure qui le menoit ſur les rangs, & feuſt le Mar-

quis de Montferrant le premier des Venans, qui estoit un Prince bien honneste, jeune fils, lequel courut à la lance tous ces jours, & fist tant bien son devoir & à pied & à cheval qu'est impossible plus, dont lui feust donné le prix de ceux de dehors, & des venans pour les Dames, & fist le Roy (3) le mariage de Monsieur la Marquis de Montferrant à la plus jeune sœur de Monsieur d'Alençon, & est sœur de la femme de Monsieur de Dunois, qui feust Duc de Longueville, laquelle a pour ce jourd'hui espousé le Duc de Vendosme, qui estoit l'aisnée, & depuis deux jours après feust traité entre le Roy & ledict Prince de Castille le mariage de Charles, fils aisné dudict Prince & jeune Archiduc d'Autriche, à Madame Claude, seule fille du Roy de France.

Comment Messire Robert de la Marche, sieur de Sedan, vint avec cinq cent hommes d'armes, & quelques gens de pieds, dont les noms des Capitaines s'en suivent cy après, & en feut ung Messire Gracien Gherre Espaignol, viel Chevalier & fort homme de bien, & Gouverneur de Mouson avec cinquante lances, & la compagnie de Monsieur de Bourbon de cent hommes d'armes, & la bande de Monsieur d'Orval (4), Gouver-

neur de Champagne, dont estoit Lieutenant Monsieur de Rochefort.

J'avois oublié à mettre comment le fils du Pape Alexandre (a) vint en France, en la plus grande pompe & richesse du monde, tant en mulets qu'en autres choses, car il avoit ses houffeaux tout couverts de perles, & ses mulets tous accoustrés de velour cramoisy, en la plus grande richesse que jamais vint homme, & lui fist le Roy bon recueil, & fort gros, de même que Monsieur le Legat d'Amboise pour venir à ses fins. Et quand il feust venu vers le Roy, il fist le mariage d'une des filles d'Albret (b), sœur de la Prin-

(a) Il y a ici un anachronisme, & le Maréchal de Fleuranges, qui n'étoit point encore à la Cour lors du mariage de César Borgia avec Charlotte d'Albret, a jetté beaucoup de confusion dans cet article; mais les remarques suivantes corrigeront la narration de l'Auteur. César de Borgia, Duc de Valentinois, l'un des fils naturels du Pape Alexandre VI, & de Rozza Vanozza, fut tué dans le Royaume de Navarre l'an 1504, en allant reconnoître la ville de Viana. Roderic de Lanzolio, son père, dit ensuite le Cardinal de Borgia, succéda à Innocent VIII en 1492, & mourut de poison le 18 Août 1503. (N. D. L.)

(b) Charlotte d'Albret, fille d'Allain d'Albret, surnommé le grand Comte de Garre & de Périgord; & de

ceſſe de Chimay (a) & le fiſt Duc de Valentinois ; & de là s'en alla à Rome, Monſieur le Légat avecques lui (b), là ou trouverent le Pape Alexandre mort, & y eſtoit allé Monſieur le Legat avecques cinq cent hommes d'armes ; & quand ils feurent arrivés, le Duc de Valentinois lui demanda s'il vouloit eſtre Pape, puiſqu'il eſtoit là pour ceſte cauſe, qu'il le feroit ; & que s'il y vouloit aller par éleđion & par la voix du Sainct Eſprit, qu'il ne le feroit jamais. A quoy Monſieur le Legat reſpondit qu'il aimeroit mieux ne le point eſtre, que l'eſtre par force (c), &

Françoiſe de Blois, dite de Bretagne, fut mariée à Céſar Borgia le 10 Mai 1499, morte le 11 Mai 1514.

(a) Louiſe d'Albret, mariée en 1495 à Charles de Croy, Prince de Chimay, mourut le 21 Septembre 1531.

(b) Le Duc de Valentinois partit ſeul pour retourner à Rome, immédiatement après ſon mariage, & il employa près de quatre années à ſubjuguer les petits Souverains de la Romagne. Il étoit à Rome lors de la mort de ſon père, & il penſa périr par le même accident. Le Cardinal d'Amboiſe ne partit pour s'y rendre, qu'après avoir appris la vacance de la Chaire de Saint Pierre. (N. D. L.)

(c) Le Cardinal d'Amboiſe fit tout ce qu'il put pour être élu, mais il fut trompé par le Cardinal de S. Pierre ès Liens. Cette intrigue a été parfaitement bien développée par le P. Daniel.

en feuſt eſleu un autre qui porta grand dommaige à la chreſtienté (a), car ledict Legat ne vouloit que la paix, & ainſi retourna en France ſans rien faire; & pour vous compter des nopces dudict Valentinois, il demanda des pilules à l'Apoticaire pour feſtoyer ſa Dame, là où euſt de gros abus, car au lieu de luy donner ce qu'il demandoit lui donna des pillules laxatives, tellement que toute la nuict ne ceſſa d'aller au retraict, comme en fiſrent les Dames le rapport au matin. De ſes vertus & vices je n'en dirai autre choſe, car on en a aſſez parlé, trop bien, veux-je dire (b), qu'à la guerre il eſtoit gentil compagnon & hardy homme.

Comment en ce tems ſe fiſt le voyage de Garrillan, & pour ce que le jeune Adventureux eſtoit encore jeune le mets en abregé.

En ce temps feut faict & entrepris un

(a) On voit bien que l'Auteur veut parler de Julien de la Rovere, Cardinal du titre de S. Pierre ès Liens, qui fut élu le 31 Octobre 1503, & qui prit le nom de Jules II; mais ce Pontife ne ſuccéda pas immédiatement à Alexandre VI : François Picolomini, qui fut élu ſous le nom de Pie III le 21 Septembre 1503, ne mourut que le 17 Octobre ſuivant. (N. D. L.)

(b) Il avoit pris pour deviſe -- ou Céſar, oú rien.

voyage à Garillan au Royaume de Naples, par le Roy Louis douziéme, & pource que pour lors n'estois en estre & que n'en sçay que par le records de plusieurs gens de bien, m'en passeray de brief; nonobstant qu'il y eust un gentil Chevalier d'Ecosse nommé Monsieur d'Aubigny, qui y fist de merveilleusement belles choses, & feust le premier Seigneur d'Aubigny, lequel feust un temps Lieutenant Général du Roy. Après y feust Monsieur d'Ars (5), qui tint Venouse contre toute la puissance du Roy d'Espagne, dont estoit Chef Général Gonsal Fernand, qui estoit gentil Capitaine & gentil Chevalier, & y feust faict par le Seigneur de la Palisse, qui estoit jeune homme & en sa fleur, beaucoup de belles choses, là où il feust blessé devant Venouse du temps que les Espaignols la ténoient, à un assault qu'il fist, tellement qu'on luy osta hors de la teste un os de quatre grands doigts de large, & feut d'un coup de hallebarde qu'un Espaignol luy donna, & feust depuis prisonnier luy & Monsieur de Humbercourt & Monsieur d'Orose, où ils feurent fort mal traictés, car ils estoient enfermés & mal pancés, tellement qu'ils s'en sont sentis toute leur vie, & ay bien souvenance que depuis ledict sieur la Palisse n'a jamais aimé Espaignol, & fisrent aussi plusieurs

belles choses à la Gayette, là où feust levé le camp des Espaignols, par un seul navire de France qui se nommoit la Charente, là où feust fait un camp d'un nombre de François, & d'un nombre d'Espagnols (6), lesquels par leurs finesses & sens les Espaignols gaignerent; le Roy feut adverty de la sorte dudict camp, lequel estoit fermé à l'entour de pierres jectées, l'une deça l'autre de là, & estoient vingt d'un costé, & autant de l'autre, & quand ce vint à l'aborder, les François se misrent ensemble pour leur donner le chocq, & quand les Espaignols visrent ce, s'ouvrirent & bouterent contre lesdictes pierres, & la plus grande partie des Francois passa outre, par quoy le demeurant feust contraint de combattre; car qui sortoit une fois dudict camp n'y pouvoit plus rentrer. Si ne veux-je oublier à vous ramentevoir la journée de la Cerignole (a) que les Espagnols gaignerent par la mauvaise conduite des François, qui estoient trop peu forts que les Espaignols, à leur volonté sans combattre. Ce gentil Chevalier, Monsieur d'Aubigny (b) qui avoit tant

(a) Cette bataille fut donnée le 28 Avril 1503. (Voyez le Président Hénault.)

(b) Monsieur d'Aubigny n'eut point de part à la bataille de Cerignole, ayant été défait avec le corps qu'il

bien servy le Roy, luy envoya un Lieutenant Général par dessus lui, qui se nommoit Monsieur de Nemours, là où la picque se mist, & quand ce vint à donner la bataille, l'un disoit qu'il n'en vouloit manger, & l'autre disoit que si, & les Suisses vouloient combattre, & allerent à un Soleil couchant donner la bataille aux Espaignols en leur fort, où mourut cinq mille Suisses pour un coup; & feurent les François ouverts, défaits, & y mourut Monsieur de Nemours, Monsieur de Chandé (a) & tout plain de gens de bien, & de là en avant revinrent les François l'un devant l'autre derriere en très-mauvais ordre, & y mourut aussi le sieur de Montpensier, dont est venu Monsieur de Bourbon qui est aujourd'hui, & de tous ces affaires me tais, pource que n'en sçais que par oui dire.

Venerie (b).

Le Roy a une Venerie, qui s'appelle la

commandoit huit jours auparavant (le 21 Avril), auprès de Seminara. Après cette disgrace, il se jetta dans Angisola, où il fut fait prisonnier de guerre, quelques jours après la mort du Duc de Nemours. Ce fut l'opiniâtreté d'Yves d'Allegre qui décida la bataille de Cerignole contre le sentiment du Duc.

(a) Plusieurs de nos Historiens l'appellent Chandenier.

(b) Guidés par le même motif qui a déterminé l'Abbé

Venerie

Venerie des Toiles, là où sont cent Archers sous le Capitaine des Toiles, à cent sols le mois, qui ne servent que de dresser les Toiles & portent grand vouges à pied, & sont tenus lesdicts Archers quand le Roy va à la guerre en personne, aller avecques luy pour tendre ses tentes, & sont compris du nombre des Gardes, quand le Roy est en camp ; & à cinquante chariots, six chevaulx à chacun chariot qui ne servent que de mener les toiles par tout où le Roy va, & les planches pour les tentes. Ce Capitaine a aussi six valets de limiers, & douze Veneurs à cheval & son Lieutenant. Est pour l'heure présente Capitaine desdictes toiles un Gentilhomme de Normandie, qui s'appelle Monsieur d'Annebaut, & à cinquante chiens courans, & six Valets de chiens pour les pancer ; & ont pareil traictement aux autres cydevant, excepté que ladicte chasse de toile ne monte chacun an qu'à dixhuit mille francs, & pourtant ay bien voulu donner à entendre que c'est de la Venerie de France, pource que peu de gens l'entendent.

Lambert, nous avons laissé subsister ces quatres articles, qui n'ont aucune liaison avec les Mémoires de Fleuranges. Ils renferment des détails qu'on ne trouve point ailleurs.

Cy devise de l'estat de la Faulconnerie du Roy de France.

Premierement la Faulconnerie du Roy est une chose ordinaire, & a le Grand Faulconnier qui est un fort bel office en France, & l'est pour l'heure présente un honneste Gentilhomme, & de bonne maison, qui s'appelle René de Cossé (7), premier Pannetier de France. Le dict Grand Faulconnier a d'estat, quatre mille florins, & a cinquante Gentilshommes sous luy qui ont bon estat, & cinquante Faulconniers aydes; & ont lesdicts Gentilshommes cinq ou six cent francs d'estat, & les aydes deux cent, & départ ledict Grand Faulconier tous ces Estats; & a bien trois cent oyseaux sous luy, & peut ledict Grand Faulconnier aller voler par tout le Royaume de France, où bon luy semble, sans que personne luy puisse donner empeschement, & tous les Marchands d'Oyseaux lui doivent tribut, & n'oseroient vendre un oyseau en ville du Royaume de France ny à la Cour, sans le consentement dudit Grand Faulconnier, sur peine de confiscation de toute leur marchandise; & a ledict Grand Faulconnier, plusieurs beaux droits, & fault que le Roy luy accepte tous les oyseaulx, & a un Contreroleur &

un Threforier, & gens ordonnés pour les payemens, auffi bien que pour la Venerie ou autre eftat du Royaume de France; & font tousjours ordinaires fuivant le Roy par tout où il va auffi bien que les Veneries, ofté que quand ce vient à l'efté, ils vont mettre leurs oyfeaux en muë; mais tousjours il en demeure quelques-uns pour voler les perdreaux avec les Vautours, les lenerets, & les tiercelets, & a une autre façon de faire merveilleufement belle la Venerie & la Faulconerie; car quand ce vient à la Saincte Croix de May, qu'il eft tems de mettre les oyfeaux en muë, les Veneurs viennent tous habillés de vert avec leurs trompes, & les Faulconiers hors de la Cour, pour ce qu'il fault qu'ils mettent leurs oyfeanlx en muë, & le temps des Veneurs approche pour courir les cerfs à force, & quand ce vient la Saincte Croix de Septembre, le Grand Faulconier vient à la Cour, pour ce qu'il eft temps de mettre les chiens aux chenits, & chaffe tous les Veneurs hors de la Cour, car les cerfs ne valent plus rien; mais le Roy qui eft à préfent faict tout autrement, car il chaffe hyver & efté, & prend beaucoup plus de plaifir à la Venerie, qu'il ne faict à la Faulconerie, & peut monter la defpenfe de la Faulconerie

à trente-six milles francs, sans l'estat dudit Grand Faulconnier.

Cy devise de l'estat des Gardes du Roy de France.

Pour ce que peu de gens sçavent l'estat de Gardes, & des quatre estats que je vous compte icy, qui sont la Venerie, la Faulconerie, les Gardes, & l'Artillerie du Roy de France. Premierement il a pour sa garde deux cens Gentils-hommes de sa Maison, gens expérimentés, & hommes qui ont bien servy és bandes Porteurs-d'enseignes, guidons & vaillans hommes, qui ont tenu place pour mettre autour de la personne du Roy, & ont lesdicts Gentilshommes cent pour cent un Chef & un Capitaine, dont est pour l'heure présente le Grand-Sénéchal (a) de Normandie, & l'autre le Vidame (8) de Chartres, qui sont deux grands Gentils-hommes bien fondés de rentes, & baille on tousjours lesdites charges à gens de grosse maison, & ont d'estat lesdits Capitaines chacun deux mille frans, & les Gentils-hommes sous eux vingt escus le mois, & portent haches autour de la per-

(a) Louis de Brezé, Capitaine de cent Gentils-hommes de la Maison du Roy.

ſonne du Roy, & font garde & guet la nuit quand le Roy eſt au camp; mais en tout temps ils le font de jour, & vous affeure quand leſdictes bandes ſont en armes, que c'eſt une merveilleuſement forte bande; car il y a ès deux bandes quatorze ou quinze cens chevaulx combattans, & la pluſpart tous gens expérimentés. Après cette garde, vous avez les plus prochains de la perſonne du Roy, vingt-cinq archers Eſcoſſois, qui s'appellent les Archers du Corps, & ont un ſayon blanc à une couronne au milieu de la piece devant l'eſtomac, & ſont leſdicts ſayons tous couverts d'orfeverie depuis le hault jusques en bas, & ſont leſdicts archers ſous la charge du Sieur d'Aubigny, & couchent les plus près de la chambre du Roy. Ledict Sieur d'Aubigny eſt Capitaine de tous les Eſcoſſois, qui ſont ſans ces vingt-cinq, & encores cent hommes d'armes qui ne ſont point compris ès Gardes, & leſdicts Eſcoſſois incontinent qu'il eſt nuict & que le Capitaine de la porte avec ſes Archers s'en eſt allé, va querir les clefs le Capitaine des cent Eſcoſſois, non pas des vingt-cinq, & ont en garde la porte. Après les Eſcoſſois vous avez quatre cens Archers François, qui portent les ſayons d'orfeverie, & de

mesmes gaiges que les Escossois, & les Hoquetons des couleurs du Roy tous couverts d'orfeverie, tous aux devises du Roy, & sont chefs desdicts quatre cens Archers, le Capitaine Gabriel (9) pour cent, Monsieur de Savigny cent autres, Monsieur de Crussol cent autres, & Monsieur *** l'autre cent. Après vous avez les cent Suisses, dont est Chef l'Adventureux; & ceulx-là vont devant, quand le Roy va par la ville, & ceulx du corps, & les Gentils-hommes autour de luy, & ont lesdicts Suisses douze francs le mois, deux habillemens l'année des couleurs du Roy, & plumes, & outre cela a encore le Roy des Gardes à la porte, dont le Capitaine a douze cens francs d'estat, & trente-six Archers pour garder la porte, & Hoquetons d'orfeverie comme les autres. Après vous avez trente-six Archers du Prevost de l'Hostel, qui est garde, & ne bougent tousjours de la Cour, qui est l'office du Prevost d'hostel, & portent javelines, & ont des Hoquetons des couleurs du Roy, à quelque peu d'orfeverie, & portent dedans leurs Hoquetons une espée en signe de justice. Après vous avez les soixante Archers des Toiles, qui ne servent qu'à tendre les toiles, & portent rouges, & ne font point de guet quand

le Roy eſt en paix, ſinon quand le Roy eſt en camp. Ils ſervent à tendre ſes tentes, & font le guet comme les autres autour deſdictes tentes, & vont à pied, & ont ſept francs & demi le mois. Pour dire l'ordonnance des gardes, & comment ils font le guet, de chaque bande de cent, tant d'Archers que Suiſſes, ils ſont quinze toutes les nuits, & vont aſſeoir le guet chacun à part, & ont en chacune bande leur Clerc de guet, & le vont aſſeurer au milieu de la place où eſt logé le Roy, ou devant la porte, & baille on une torche à chacun Clerc du guet, & pain & vin pour boire les compagnons, & cela faict s'en vont coucher devant la ſalle ou chambre du Roy ſur une paillaſſe, & à gens ordonnés à porter leſdictes paillaſſes de lieu à aultre, leſquelles ſont de toiles pleines de feures, & font le guet ainſy jour & nuict nombre par nombre, qui peut bien monter cent, & vaut l'eſtat des Capitaines deux mille francs; & ont autant l'un comme l'autre, & n'oſeroient mettre un Archer dedans les Gardes ſans le commandement du Roy, mais bien les caſſer quand ils font mal; mais les Suiſſes, dont l'Adventureux eſt le Chef, il les peut caſſer & remettre quand il veut,

aussi fait-on des Escossois pour ce que ce sont nations étrangeres.

L'Estat de l'artillerie du Roy.

Pour vous bien monstrer l'estat de l'artillerie du Roy, c'est un très-bel estat en France, tant pour le Maistre de l'artillerie, que pour ceulx qui y servent, car c'est un estat ordinaire à tousjours, & quand il est guerre, l'extraordinaire est une merveilleuse despense; comme cy-après vous sera plus à plain déclaré, & veulx bien donner cette louange au Roy, qu'il n'y a Prince au monde qui cela manie comme luy; car il n'y a Prince qui tienne la despense ordinaire comme luy. Premierement le Maistre d'Artillerie a six mille francs d'estat, en chasque partie du pays il a Commissaires comme Lieutenans qui sont bien au nombre de cinquante, & chascun desdicts Commissaires, sans ses pratiques, à huit cens francs d'estat, & quand l'armée marche, lesdicts Commissaires ont aultres Commis sous eulx, où ils ont regard.

Comment le Roy envoya ordre au Seigneur de Sedan, de secourir le Comte Palatin, & comment il le fit revenir.

Or le Roy avoit escrit Lettre à Messire

Robert de la Marche Seigneur de Sedan, & envoyé par un Gentilhomme de sa Maison, lui priant sur tout les services qu'il lui pourroit faire, qu'il allast en toute diligence secourir & ayder au Comte Palatin, lequel estoit allié & fort grand amy du Roy & de la maison de la Marche, contre l'Empereur Maximilian (10), qui luy faisoit la guerre; & après que ledict Sieur eust leu les Lettres que le Roy luy avoit envoyées, le Gentilhomme qui les avoit portées les cuida ravoir, mais ledict Sieur de Sedan, comme fin & rusé qu'il estoit, ne les lui voulust pas rendre; ains, ensuivant ce que le Roy lui mandoit, incontinent se partist pour aller à l'aide & secours du dessusdict Comte Palatin, auquel il fit grand confort; car sans lui, il perdoit tout son pays, où feust fait de belles choses, spécialement à une escarmouche qui feust faicte devant Heidelberg: là où, si ledict Sire Robert n'eust été veu & le Mareschal du Comte Palatin ne s'en feust point meslé, y eussent faict ce jour-là quelque bonne chose; dequoy l'Empereur, qui faisoit telle guerre au Comte, ne se contenta pas bien de la venuë dudict Sieur de Sedan, veu les parolles que le Roy luy donnoit à entendre par ses Ambassadeurs, & incontinent le

manda audict Roy & à Monsieur le Legat, lesquels envoyerent Lettres à Monsieur de Sedan, luy mandant qu'il avoit très mal faict d'aller contre l'Empereur, qui estoit son amy & son allié; & pour ceste cause le Roy le deffioit au feu & au sang, jusques au douzieme de sa lignée, & qu'il cassoit tous les Gendarmes qui estoient avecq. luy.

Quand ledict Sieur de Sedan ouit ce, bien esbahi de ces nouvelles, se retira, & laissa le Capitaine Jennot le Bastard avec cinquante hommes d'armes de sa Compagnie, avecq le susdict Comte Palatin, & se vint mettre dans sa maison de Sedan, de doute qu'on ne luy fist quelque finesse ou quelque mal à ses maisons & pays; & quand il feust de retour, escrivit une Lettre au Roy, laquelle il envoya par un Gentilhomme de sa maison, nommé Brisson, qui depuis a esté tousjours porteur d'Enseigne de sa Compagnie, fort homme de bien & gentil compagnon, lequel aymoit très mieux le vin que l'eauë, & l'envoya devers le Roy qui estoit à Blois, pour lui donner à entendre que ce qu'il avoit faict, estoit par son ordonnance & commandement; & qu'il trouvoit fort estranges les Lettres qu'il lui avoit escrites, veu qu'il lui avoit commandé expressement de ne point

faillir d'y aller. Et puisque son plaisir estoit de lui faire telles Lettres, qu'il estoit contraint & pressé de chercher autre party, ce qu'il ne vouloit faire sans l'en premier advertir, & sçavoir comment il l'entendoit, & s'il estoit ainsy qu'il luy avoit escrit, & aussi qu'il prenoit un bon & gracieux congé de luy, s'il estoit ainsy que le Roy luy avoit mandé, dont fort lui desplairoit.

Ce Gentilhomme Brisson trouva le Roy à table au disner, là où il luy fist sa harangue, & dit la charge qu'il avoit de son Maistre; & beaucoup plus qu'il ne lui avoit commandé; auquel le Roy demanda si son Maistre l'advouoit de ce qu'il luy avoit dit, & il respondit qu'ouy sur sa teste, & de ce qu'il luy diroit. A donc luy dit le Roy pour response: « Vous estes homme de bien, je vous connois bien; donnés luy à boire de mon bon vin clairet, & après disner, je vous feray response », laquelle feust telle, qu'il dit à son cousin le Sieur de Sedan, que ce qu'il avoit fait n'estoit pas pour le mal qu'il luy voulsist, mais afin de le faire retourner pour mieux contenter l'Empereur, & pour luy donner à cognoistre qu'il est ainsi. *Je luy double son estat*, dit le Roy, *tant de Gendarmerie, que de Pension.* Et fist despecher

ledict Gentilhomme, auquel il donna préſens, & ainſy s'en retourna vers ſon Maiſtre, luy faire ſon meſſage, lequel feuſt très bien content de ce que le Roy luy avoit mandé. Après ce, le Roy envoya Lettres à l'Empereur, comment il avoit fait retourner ledict Seigneur de Sedan, ariere du Comte Palatin, dequoy l'Empereur feuſt merveilleuſement joyeux; & alors entreprindrent ledict Empereur & le Roy, le voyage d'Italie, bons amis & alliés enſemble, confédérés contre (a) les Vénitiens.

Comment le Roy Louis douzième fiſt aſſembler ſes Eſtats à Tours pour faire le mariage de Monſieur d'Angouleſme, & de Madame Claude ſa fille aiſnée.

Le Roy Louis venu à Tours fiſt aſſembler tous ſes Eſtats (11) pour regarder à ſon Royaume, & comment il devoit faire, pour ce qu'il avoit promis au Roy de Caſtille, lui donner ſa fille pour en faire le mariage

(a) Cette Ligue fut conclue à Blois, le 22 Septembre 1504, entre le Pape Jules II, l'Empereur Maximilien, & Louis XII, mais elle n'eut point d'effet alors; & le Pape fut le ſeul qui y gagna; les Vénitiens, pour le détacher, lui ayant reſtitué pluſieurs domaines qui appartenoient à l'Egliſe. (N. D. L.)

d'elle & de Charles, fils aisné dudit Roy de Castille, dont pour sçavoir ce qu'il avoit à faire, & auquel des deux Princes il la devoit, ou audict jeune Charles, Archiduc d'Autriche, ou à Monsieur d'Angoulesme, Duc de Vallois; feust remontré par tous les Estats que c'estoit mieux le proffit de son Royaume & de sa fille de la donner audict Sieur d'Angoulesme: & en feust le mariage faict & accordé à Tours, & les fiança le Roy, estant en son siege triumphant, Monsieur le Legat d'Amboise, où feurent faictes les montres des deux cent Gentilhommes pour l'honneur du fiansage; & après ces grosses joustes & Tournois, tant à pied qu'à cheval, & tout cela faict s'en retournerent tous les Estats merveilleusement bien contents, de tout ce que le Roy avoit faict.

Comment Messire Robert de la Marche, vint en Gueldres, Lieutenant Général pour le Roy, de la prise de Tillemont & de ce qui y feust faict.

Le Roy Louis voulant donner ayde & secours au Duc de Gueldres contre la Maison de Bourgogne, envoya de rechef Monsieur de Sedan en Gueldres avecq cinq cent hommes d'armes, & quatre mille hommes de

pied, dont eſtoit chef René d'Anglure, Vicomte d'Eſtoges, & ſon Lieutenant Briſſon, dont ay cy-devant parlé, & eſtoit le Capitaine des gens de cheval Meſſire Robert de la Marche, avoit avecq. luy Meſſire Gratian des Guerres, Gouverneur de Mouſon, Capitaine de cinquante hommes d'armes; Monſieur de Chaſtillon, Prevoſt de Paris, cinquante hommes d'armes; Monſieur le Sénéchal d'Armaignac Galliot, qui eſt pour le préſent grand Maiſtre de l'artillerie de France, vingt cinq hommes d'armes; Lancelot du Lac, Gouverneur d'Orléans, à préſent Gouverneur de Mouſon, cinquante hommes d'armes; Monſieur de la Faiette, Lieutenant de Monſieur l'Admiral de Graville, cent hommes d'armes; la Compagnie de Monſieur d'Orval, cent hommes d'armes; la Compagnie de Monſieur de Sedan, cent hommes d'armes; la Compagnie de Monſieur de Gueldres, que menoit Monſieur de Teligny, Sénéchal de Rouergue, cent hommes d'armes; ſans tout plain d'adventuriers à cheval & à pied qui ſuivoient l'armée; & paſſa ledict ſieur de Sedan par Liege, & auprès de Louvain, laquelle il trouva toute dépourvue, & feut conclud de l'aſſaillir, mais tout feuſt rompu par le commandement de Monſieur

de Gueldres; & de là s'en allerent joindre ensemble Monsieur de Gueldres & le Sieur de Sedan : avoit ledict Sieur de Gueldres, sept mille lansquenets, & deux cent chevaux Allemans, & six grosses pieces d'Artillerie & trois ou quatre grosses moyennes, & vindrent mettre le siége devant Tillemont; & quand les Piétons François visrent qu'il falloit aller à l'assault, se commencerent à mutiner pour leur payement; & quand Monsieur de Sedan & le Sieur de Carby visrent ce, vindrent donner dedans eulx tellement que à grands coups d'espée les fisrent aller à l'assault, & promirent de bien faire après qu'ils en eurent tués deux ou trois : & à donc donnerent l'assault Monsieur de Gueldres d'un costé & Monsieur de Sedan de l'aultre, & prindrent ladicte ville : & y avoit une bande d'adventuriers Liégois qui furent des premiers sur la muraille, & fisrent grand meurdre dedans; & feust la ville toute pillée, & n'y falloit point de batterie, car il n'y a point grand muraille, force grosses douves & fossés : & quand les Lansquenets feurent dedans, & les advanturiers, se commencerent à battre l'un l'aultre, tellement qu'il en mourut beaucoup d'un coté & d'aultre : & après cela feut faict une

treve (a) entre le Roy Louis & le Roy de Castille, parquoi ledict Sieur de Sedan retourna, & ne vous mets point les belles escarmouches qui feurent faictes en allant & venant, pour ceque ce seroit chose trop longue à les nommer & raconter, & pour ceque n'en sçais que par le Rapport des gens de bien qui y estoient; mais bien sçay que sur le retour, Monsieur Teligny, Lieutenant de Monsieur de Gueldres, outre le Commandement de Monsieur de Sedan son Chef, s'en alla loger avec six ou sept vingt hommes d'armes dedans le village de Saint-Hubert, là où un meusnier d'auprès la Marche, avecq. trois ou quatre cent hommes fist une entreprinse, & vint ruer sur le logis qui estoit à Saint-Hubert, à une minuit; de laquelle chose feust adverti ledict Sieur de Teligny par un Gentilhomme, Jean de la Fontaine, homme d'armes de la bande de Monsieur de Sedan, & aultres ses parens; toutes fois les Gens d'armes dudit Sieur de Teligny qui estoient las, n'en tinrent compte, & se voulurent coucher à la françoise, &

(a) Il y eut une trève conclue entre le Duc de Gueldres & le Seigneur de Chièvres, Lieutenant-Général de l'Archiduc aux Pays-Bas. Mais la guerre recommença l'année suivante 1507. (N. D. L.)

eux

eux despouillerent, disant qu'ils n'avoient garde; & sur la minuit vinrent donner quatre cent Piétons avec ledit Meunier, tellement qu'ils en tuerent beaucoup & les desfirent tous, & y feust bien fort blessé & prins Monsieur de Teligny, & plusieurs autres, de laquelle chose feust fort desplaisant le Roy Louis quand il le sçeut, & aussi feust Monsieur de Sedan bien déliberé, si le Roy eust voulu, d'en faire une bien grosse vengeance. Nous laisserons à parler de ce propos, & retournerons au jeune Advantureux qui s'en va chercher advanture.

Comment le Roy de France, Louys douziéme de ce nom, fist son armée pour aller en Italie, & mena la Royne jusques à Lyon, où laissa Monsieur d'Angoulesme avecques elle.

Le Roy Louis se partist de Blois, accompagné de la Royne Anne, Duchesse de Bretagne, sa premiere femme, & de Monsieur d'Angoulesme, jusques à Lyon sur le Rhosne, & avoit entendu avant son partement de Blois, la revolte que ceux (12) de Gênes avoient faite contre luy; si délibera de renforcer son armée, & de passer par là en prenant son chemin vers sa Duché de Milan,

que pour l'heure tenoit bien paiſible & obeye, de laquelle Duché étoit ſon Lieutenant-Général, Monſieur de Chaumont d'Amboiſe, Grand-Maiſtre de France, auquel ledict Sieur Roy bailla la principale charge de ſon armée, dont ne penſe en ma vie avoir veu homme plus digne & propice à mener un gros affaire, tant à la guerre qu'en autre choſe, là où ſon Maiſtre le vouloit employer, ou ſes amis. Or l'armée du Roy preſte à marcher, qui eſtoit groſſe de cinquante mille hommes, & des plus belles que j'aye point veuë, le Roy dit adieu à la Royne, & à Monſieur d'Angouleſme, qu'il laiſſa à Lyon, & aultres jeunes Princes, leſquels ne vouloit point avoir avecq. luy, toutefois malgré qu'il en euſt, le conduiſirent la Royne & les jeunes Princes juſques à Grenoble, là où le Roy ſe partiſt pour ſoy mettre en ſon voyage, & eſtoient les Chefs de ſon armée avecq. luy, Monſieur le Grand-Maiſtre, Chaumont d'Amboiſe, Conducteur de ſon armée, Monſieur de Bourbon, Chef des Penſionnaires, Monſieur de la Marche, Seigneur de Montbaſon, couſin du jeune Adventureux, Capitaine des Suiſſes qui eſtoient en nombre dix mille, & ſon Lieutenant eſtoit Monſieur de Teligny, Sénéchal de Rouergue, que

ledict Seigneur Roy avoit nourry, fort homme de bien, & gentil Capitaine; après avoit Monsieur le Grand-Sénéchal de Normandie, Chef de cent Gentils-hommes de la Maison de Monsieur de Ravel, neveu de Monsieur le Légat d'Amboise, & frere de Monsieur le Grand-Maistre Chaumont, Chef des autres cent Gentils-hommes de la Maison dudit sieur Roy; après le Capitaine Robinet de (a) Frameselle, Monsieur de la Trimouille, Monsieur d'Orval, Monsieur de Dunois, Monseigneur d'Aubigny, Monsieur de la Palice, Monsieur de Humbercourt, Montoison, le Seigneur Jean-Jacques, le Comte de Gabre, le Seigneur Theode, Monsieur de Vendosme, Monsieur de Nemours, quant & quant la personne du Roy, & estoit Lieutenant dudict Seigneur de Nemours le Capitaine Baron de Biart (b), gentil compaignon, le Capitaine Fonterailles, Chastillon, & aultres dont ne sçais les noms, tous Capitaines de cent, quarante ou cinquante hommes d'armes, tant François qu'Italiens. Les Capitaines Pietons sont le Seigneur de la Marche, Capitaine de dix mille Suisses, *item* dix autres mille Gascons que menoit le Cadet de Duras,

(a) Chambellan de Louis XII.

(b) Nous présumons qu'il faut lire le Baron de Béarn.

tous gens de traict, & le Baron de Grammont, qui estoit leur Chef général, le Comte de Roussillon menoit deux mille Pietons François, Monsieur de Bayart deux mille, Monsieur de Vandenesse, frere de Monsieur de la Palice, deux mille, Monsieur de Milaut deux mille, Monsieur de la Crotte deux mille, Monsieur Imbaut (a) deux mille, Monsieur de Fonterailles deux mille, & deux ou trois mille Pietons Italiens, & le Seigneur Mercure, Capitaine Grec, avecques deux mille Albanois, & avoit ledict Seigneur Roy, sans tout ce que dessus est dit, huit cens chevaux de ses Gardes, sans son artillerie, dont cy-après sera fait mention.

Premierement, à son artillerie le premier Maistre avoit nom Monsieur d'Espic, gentil compaignon, & bien sçachant le mestier de la guerre, & avecque luy avoit sept vingt canoniers, tant ordinaires qu'extraordinaires, soixante grosses pieces d'artillerie, dont il y avoit vingt canons renforcés & douze doubles, & cinq cens arquebuttes à crochet, bien attelées de chevaulx, de poudres & boulets pour demi an, & pour accompagner tout cela, deux mille cinq cens Pioniers François, les meilleurs qui feussent en toute

(a) Imbault de Romanieu. (Voyez les Mém. de Bayard.)

la Bretaigne. Et puisque je vous ai nommé les gens de guerre, faut venir aux gens d'Eglise, dont estoit le Chef Monsieur le Cardinal d'Amboise, Legat de France, Monsieur de (a) Liege, qui est pour le présent Cardinal de la Marche, & bien trente qu'Archevesques, qu'Evesques & gros Prélats du Royaume de France, & veult bien dire que M. le Cardinal de la Marche, qui pour l'heure n'estoit qu'Evesque de Liege, quand ce vint à la bataille, ne fist pas comme les aultres, car il feust toujours armé auprès de la personne du Roy, là où il fist très-bon devoir: & puis donc qu'avons entrepris à parler des Prestres, je veux bien que sçachiez qu'ils feurent cause de l'entreprise dudict voyage, dont bien en print au Roy, comme vous diray cy-après, & debvez sçavoir que ledict Sr. Cardinal d'Amboise, & Legat de France, avoit fort grand desir & volonté d'estre Pape, & pour vous en dire le vray, je vous asseure qu'il estoit l'homme du monde plus propice & idoine de parvenir à telle dignité, que jamais je visse, tant en sens, bonne conscience qu'en sa bonne maniere de vivre; & voyant la grand faveur & credit qu'il avoit vers son Maistre, de tant plus s'efforçoit-il d'y parve-

(a) Erard de la Marck, frère du Seigneur de Sedan.

nir; car il gouvernoit du tout le Royaume de France pour lors, & l'a gouverné jusques à sa mort du temps passé. Ils estoient deux qui ainsi gouvernoient, dont le Mareschal de Gié, qui estoit de la Maison de Rohan en Bretagne, en estoit un. Mais ledict Legat fist tant, avec l'ayde de la Royne & de Madame d'Angoulesme, que ledict Mareschal de Gié feut chassé & banny de la Cour du Roy, & privé de son autorité, & d'icelle se partist & se retira en une maison, laquelle se nommoit le Verger, l'une des plus belles du Royaume de France, & y est demeuré jusques à sa mort; & pourtant que le premier nom dudict Legat feüst Monsieur de Rohan (a), ceux de la Basoche, à Paris, disrent en jouant, que le Mareschal avoit voulu ferrer Rohan, mais Rohan luy avoit donné si grand coup de pied, qu'il l'avoit jetté en son Verger, & mit-on dessus audict de Gié, qu'il vouloit espouser Madame d'Angoulesme, & tout plain d'autres choses; si elles n'estoient vrayes, si les fist-on accroire. Et pour retourner à nostre propos, pouvez entendre que ledict Legat, pour parvenir

(a) Pour entendre ce Calambour, il faut savoir que le Cardinal d'Amboise avoit été Archevêque de Rouen, qu'on écrivoit alors *Roan*.

à son affaire, vouluſt avoir l'amitié de l'Empereur, & son ayde & faveur, & les cuida tous deux, l'Empereur & le Roy, mener en Italie, afin de mieux parvenir à ses fins.

Or, retournons au Roy & à son armée, qui marche vers Gennes, là où il euſt nouvelle par son Herault Montjoye, lequel avoit envoyé sommer ladicte ville, affin d'eux rendre à luy, comme leur souverain Seigneur, auquel ils respondirent, qu'ils n'entendoient avoir Duc ny supérieur, autre qu'eux-mesmes. *A donc*, jura le Roy, *le Diable m'emporte si je ne leur fais entendre raison;* & alors fiſt marcher son armée, & mena l'avantgarde le Seigneur Chaumont d'Amboise, Monsieur de Montbason, les Suisses, Monsieur de la Palice, Humbercourt, le Gruier (13) & Montoïson, avecques autre nombre de gens de pied, entre lesquels Messieurs de Saint-Milaut & Molart, Capitaines des Pietons François, & Messieurs de Bayard & Vandenesse, Capitaines de chacun deux mille, & le Cadet de Duras avecques cinq mille Gascons, & menoit sa bataille avecques luy Monsieur de Bourbon, Monsieur de la Trimouille, Monsieur de Vendosme, Monsieur de Nemours, & autres Gentils-hommes, tant François que Italiens, avecques les

Penſionnaires & ſes Gardes, & menoit ſon arriere-garde Monſieur de Dunois. L'avant-garde tout marcha d'une tire & diligence, tant qu'elle vint juſques au pied de la montaigne, & les Genevois avoient faict un baſtillon en hault, là où avoit quarante mille hommes bien fournis d'artillerie, qui eſtoit un fort lieu, & grandement à leur advantage & bien pour deffendre le paſſage des François, & eſtoit ledict baſtillon un fort imprenable, & de paſſer par là, beaucoup de gens ne le trouvoient pas bon; toutesfois Monſieur de Milaut, qui eſtoit homme plus hardy que ſage, Monſieur de la Crotte, commencerent à eſcarmoucher avecques les adventuriers, ſe commencerent à monter la montaigne, & l'eſcarmouche feut rude & forte, tellement que tout (14) le demeurant de l'armée, tant François que Suiſſes, y vint, à cauſe que les François avoient du pire, & là feuſt groſſe & longue eſcarmouche, & ſe meſlerent de telle ſorte, que les François & Genevois, par enſemble, entrerent dedans ledict baſtillon, lequel les François gaignerent d'aſſault, & y euſt de ſeize à dix huit mille Genevois tues, & eſtoit à regarder & merveilleux la fortification & deffenſe dudict baſtillon; & après ce, l'avant-garde

des gens de pied François se logerent dessus la montaigne, & dedans ledict bastillon : & là fisrent bon guet toute la nuict avec l'artillerie & munitions qu'ils trouverent dedans. La ville de Gennes (15) se rendist au Roy, qui y fist une belle entrée, & de-là print son chemin vers sa Duché de Milan.

Comment en ce temps-là la sœur de Monsieur de Foix, Duc de Nemours, feust donnée en mariage au Roy d'Arragon, & vint à Savone vers le Roy de France, & de la paix que fisrent ensemble, qui ne dura gueres.

Auparavant ce tems, avoient esté envoyés Ambassadeurs par le Roy d'Arragon, vers le Roy de France, estant en sa ville de Blois, & avoit nom l'un des principaux Ambassadeurs, le sieur Dom Diegue, Espaignol, & feust faict le mariage, dont prindrent seureté lesdicts Ambassadeurs, de la sœur de Monsieur de Foix, Duc de Nemours, laquelle s'appelloit Mademoiselle de Foix, niepce du Roy, & fille de sa sœur, au Roy d'Arragon; laquelle estoit bonne, & fort belle Princesse, du moins elle n'avoit point perdu son embonpoint, & feust faict entre lesdicts deux Roys un gros traité, & bonne paix. Et après feust regardé qu'ils se verroient ensemble à

Savonne, là où le Roy Louis l'alla attendre, & y envoya ledict Sieur toutes ses galeres, qui estoient audict port dudict Savonne, & en la coste de Provence, à l'encontre du Roy d'Arragon, lequel vint à gros triomphe luy & la Royne sa femme, sœur de Monsieur de Nemours, ausquels Roy & Royne, ledict Roy Louis fist merveilleusement bon recueil, & alla au-devant d'eulx sur le bord de la mer (16). Et après le recueil & bonne amitié faict entre les deux Princes, ledict Roy Louis print la Royne d'Arragon, sa niepce, & la mist en croupe derriere luy, & la voulust porter jusques au logis; & là estoit Monsieur de Nemours son frere, duquel elle ne tint pas grand estime, dequoy ledict Sieur luy en sçeut bien dire quelque chose; & après que ledict Sieur de Nemours eut apperceu sa contenance, ne tint grand compte d'elle, & se partirent assez mal l'ung de l'aultre. Et après tout ce faict, les deux Roys fisrent grosse alliance, & receurent la Sainte Hostie ensemble, en confirmation de la paix; & se partirent l'ung de l'aultre en bonne paix & amitié ensemble, laquelle ne dura gueres; & la cause, je la diray cy-après, qui feust après la journée de Ravenne, & la mort de Monsieur de Nemours.

Comment la bataille se fist des François contre les Venitiens près de Rivolte par un Lundy matin, laquelle les François gaignerent à un lieu qui s'appelle Aignadel, là où feurent tués plus de trente huit mille Venitiens, & de ce qui y feut faict.

Le lendemain que je vous dis, le Roi voulluſt desloger (17), aussy fisrent les Venitiens & s'envinrent loger à un petit village de trois maisons, qui s'appelle Aignadel, & y estoit le Mareschal des logis des Venitiens avant, ou aussitost que le Mareschal du Roy, entre lesquels y euſt gros combat, & grande escarmouche. Le Chef des Venitiens estoit le Seigneur Berthelemy d'Alvienne, petit homme sec & alaigre, lequel estoit homme sage & avoit faict beaucoup de belles choses, & estoit avecques luy un des Ursins qui estoit, qui s'appelloit le Comte Petilien, un gros Seigneur de Venise avecques force Providateurs qui sont Officiers, qui servent d'avoir argent pour payer Gens-d'Armes, & faire venir les vivres, tellement que les Chefs n'en ont nulle charge, sinon de commander. C'est un bon office en la Seigneurie de Venise, que je trôuve fort bon. Monsieur le Grand-Maiſtre qui menoit l'avant-garde des Fran-

çois feuſt adverti par le Mareſchal de leur logis, lequel en advertit le Roy qu'il fiſt marcher ſon armée tout droit à eulx, & eſtoit Monſieur de la Palice que j'ay devant diƈt en l'avant-garde avec mondit ſieur le Grand-Maiſtre, Monſieur d'Humbercourt, & tout plain de gens de bien ; & à donc manda Monſieur le Grand-Maiſtre au Roy : *Sire, il vous fault aujourd'huy combattre*, & eſtoient les Suiſſes fort deliberés, auſſi eſtoient les Gaſcons que menoit le Cadet de Duras, à leurs ayſes tous gens de traiƈt, & feut tout ce jour le Roy fort joyeulx & de bon viſage, allant tousjours durant la bataille de bande en bande & de quartier en quartier, donnant bon courage à ſes gens, en leur diſant tout plain de belles parolles, & ainſy marcherent les uns après les autres ; & croyés que les Venitiens commencerent d'une bonne ſorte, mais incontinent que les Suiſſes & les gens de pied François les eurent apperçus, ſe vinrent affronter contre eulx, laquelle choſe ne dura guerre, & n'y euſt comme rien de combat ; & feurent tués des Venitiens en un monceau quinze mille hommes, & eſtoit lediƈt monceau de deux picques de hault, & y en euſt qui combattirent, mais ils feurent tous eſtouffés en un mont, & fiſt alors la Gendarmerie

Françoise fort bien son debvoir, & se maintint triomphant, tellement qu'après le gros meurdre & gros combat feurent les Venitiens tous deffaits, & y feust pris Berthelemi d'Alvienne Chef des Venitiens, & tout plain d'autres personnages, & le Comte Petillianne s'enfuit avecques la plus grande partie de leur Gendarmerie, & fisrent aussi les Pensionnaires que menoit Monsieur de Bourbon merveilleusement bien leur debvoir, & aussi fist la bataille où le Roy estoit, & ne l'abandonna jamais. Monsieur de Liege qui feust tousjours auprès de luy, aussi feust un Capitaine de la porte nommé (18) Estanchon; l'artillerie des Venitiens ne fit gueres de mal aux François, mais trop bien celle des François à eulx, & en avoient lesdicts Venitiens soixante grosses pieces, entre lesquelles y en avoit une maniere plus longue, que longues couleuvrines lesquelles se nomment basilics & tirent boulets de canon, & avoit dessus toutes un Lion, où avoit escrit à l'entour, dudict Lion, *Marco* : cela faict, Berthelemi d'Alvienne, qui estoit un peu blessé au visage feust amené devant le Roy (a), & quand il

(a) « Le Roi, dit Brantome, poursuivit les fuyards » jusques sur les bords de la mer à la Chafousine; & » de-là, contemplant à son aise la ville de Venise, &

feuſtarrivé le Roy luy dit « qu'il euſt bonne pacience, & qu'il auroit bonne priſon : ſur quoy il reſpondit qu'auſſi auroit-il ; & que s'il euſt gaigné la bataille, c'eſtoit le plus victorieux homme du monde ; & non obſtant qu'il l'euſt perdue, ſy avoit-il de l'honneur, quand il avoit eu en bataille un Roy de France en perſonne contre luy » ; toutesfois euſt il mieux aimé la victoire, & en euſt eſté aſſez plus joyeux : & ce faict, le Roy les envoya à Loches, & pluſieurs autres priſonniers, qui avoient eſté prins à la bataille, à laquelle mourut de compte faict, trente-huit mille hommes, ſans grande quantité de priſonniers.

Comment après la bataille, le Roy print ſon chemin vers Peſquiere, laquelle il vint aſſieger.

Le Roy après avoir gaigné la bataille fiſt enterrer les morts à Aignadel, là où il fiſt

» ne pouvant aller à elle à cauſe de ſon large foſſé de » mer, avant que de s'en retourner, fait bracquer en » ſigne de triomphe & de trophée, ſix longues coule- » vrines, dont trois étoient de leurs priſes, & trois » autres Françoiſes, ainſi que je le tiens & d'Italiens & » de François : il fait tirer à coup perdu cinq ou ſix cent » volées de canon dans la ville, afin qu'il fût dit pour » l'avenir, que le Roi de France, Louis XII, avoit » canoné la ville imprenable de Veniſe. »

ſonder une belle Chapelle de noſtre Dame de Grace, à tous les jours Meſſe à l'intention des Trépaſſés, & en memoire de ſa noble victoire. De-là le Roy & toute ſon armée tira vers Peſquiere (a), qui eſt une place & ville aſſez forte, aſſiſe ſur un Lac, & au meillieur pays du monde, & auſſy fructueuſe à l'entour que jamais je vis; place à ſept milles de Verone, qui ſont trois lieues & demies Françoiſes; & en cedict Lac, ſe prend une maniere de poiſſons qui s'appelle *Scarpion* (19), qui eſt ſi bon que rien plus, & tout plain d'autres bons poiſſons : & au ſortir de ladicte ville, ſubit après vous entrés en la plaine de Veronne. Or laiſſons tout cela & retournons au faict de la guerre. Quand les Venitiens viſrent qu'ils avoient tout perdu, & leur armée deſfaicte, & toute leur réputation miſe à neant, qu'ils eſtimoient autant que le demeurant, & appercevoient qu'ils avoient tort d'eux prendre au Roy, dont feuſt en partie cauſe de toute leur perte, un de leurs Ambaſſadeurs, qui eſtoit à Blois vers le Roy, un gros homme (b) tondu, a tout les plus grandes oreilles que je viſſe oncques, lequel dict au Roy que s'il ſe prenoit aux Venitiens, *qu'il verroit bien comment il luy en prendroit, qu'on verroit le-*

(a) Peſchiera. (b) Condolmier.

quel gaigneroit, le sens ou la force: qui donne à entenre qu'il appartenoit à eulx, *le sens*, & au Roy, *la force*; laquelle chose donna grand dépit au Roy. Toutesfois les Venitiens mirent ordre à leur chasteau de Pesquiere pour recevoir le Roi, qui y venoit avecques son armée, & y envoyerent bien huit cent Lansquenets, & quinze cent des leurs pour le deffendre; & à l'arrivée du Roi, y eust grosses escarmouches, & après ce, quant & quand vint l'artillerie, & d'un beau matin vint mettre son siège devant ladicte ville, eulx quant ils virent ce, incontinent abandonnerent ladicte ville & se retirerent au chasteau, & quant le Roi vit ce, fist amener son artillerie dedans la ville, pour mieux battre le chasteau: auquel au bout de six heures feust faict là bresche assez meschante, bien encore deux piques de hault, en laquelle les Adventuriers François entrerent & misrent en pieces tous ceulx qui estoient dedans, & n'en resta ame que le Capitaine, le Providateur, & le Protestat, lesquels se bouterent dedans une tour; lesquels se rendirent au bon plaisir du Roi. Et le Cardinal de la Marche, qui n'estoit pour lors que Monsieur de Liege, monta en hault & sauva le chasteu que les Adventuriers brusloient, & d'autres meurdres qu'eussent encore

encore sans lui, fist ce jour-là grand proffit au Roi : & après tout cela faict, les prisonniers feurent amenés devant le Roy, lesquels présenterent pour rençon, cent mille ducats, mais le Roi jura : *Si je bois ni mange jamais, qu'ils* (20) *ne soient pendus & estranglés*, ne jamais pour priere qu'ils feussent faire, Monsieur le Grand-Maistre Chaumont & autres, ne feurent mettre remede, que le Roi ne les fist pendre à la mesme heure.

Comment les autres villes de la Seigneurie de Venise, après sçavoir la prise de la ville & chasteau de Pesquiere & l'exécution qu'on y avoit faicte, se gouvernerent.

Après les nouvelless sçeues à Venise, & en leurs autres villes, & de la perte de la bataille, prise & exécution de la ville & chasteau de Pesquiere, quarante jours après tous les habitans desdictes villes, tant hommes que femmes, se vestirent de noir en signe de dueil: & pour vous donner le tout à entendre, il n'y eust ville en plaine terre appartenant à eulx deçà l'armée, qu'elle ne se vint rendre au Roy, tant celles qui appartenoient à l'Empereur qu'à luy, dont les noms s'ensuivent cy-après de la plus grande partie qui est pour le Roy ; Creme, Cremone, Bresse, Trevise,

Rivolte, & Pesquiere, à l'Empereur appartenoit Veronne, Vicence, Padoue & tout le pays de Frioul.

Comment, quand l'Empereur Maximilian sçeut les nouvelles, envoya vers le Roy pour eulx veoir ensemble, & lui prier qu'il lui voulsist rendre ce qui lui appartenoit.

L'Empereur Maximilian ayant entendu les nouvelles de la victoire que le Roy avoit euë contre ses ennemis, tant de la bataille que de la ville de Pesquiere, & que tout le pays des Venitiens s'estoit rendu à luy, envoya vers luy Monsieur l'Evesque de Gurce, son Ambassadeur Allemand, lequel avoit accoustumé de venir souvent en Ambassade vers le Roy, luy prier qu'il voulsist avoir pour excuse sa mauvaise diligence, en quoy il ne pouvoit point si bien eslever les Allemans, comme le Roy faisoit les François, & qu'il vouldroit bien le veoir, & aussi qu'il estoit joyeux de sa bonne prosperité, & très desplaisant qu'il n'avoit peu estre à la bataille avecques luy; en aprés il fut conclud & passé par le conseil des deux parties, & par le moyen de Monsieur le Legat, qui tenoit la main à ceste affaire, qu'ils se devoient veoir ensemble à Pesquiere : auquel lieu feurent les Mareschaux &

Fourriers des deux costés venus pour prendre le logis, & feust là le Roy quinze jours l'attendant. Toutesfois ledict Empereur renvoya ledict Evesque de Gurce vers le Roy, disant que ledict Empereur ne pouvoit venir (21), & que les Princes d'Allemaigne qu'il avoit avecques luy n'estoient point de ceste opinion, & ne s'y consentoient pas; & qu'il le voulsist tenir tant loing que prés pour son bon frere & amy; & que pour ce, ne laissa à entretenir le traicté & alliance qu'ils avoient ensemble, & qu'il lui voulsist rendre ce qui lui appartenoit. Sur quoy lui fist honeste response, disant que les Venitiens s'estoient venus rendre à lui, & non pas à l'Empereur; & qu'il lui vouloit faire un tour, que par adventure il ne luy feroit point, & qu'il lui vouloit rendre tout ce qui estoit à luy. Dequoy les Ambassadeurs & potestats des villes rendues oyant ce, feurent bien marris; car ils ne se vouloient partir de son service, & dirent au Roi qu'ils l'aideroient à faire la guerre audict Empereur si besoing estoit: de laquelle promesse le Roi ne tint compte, ains despescha ledict Evesque de Gurce, qui feust depuis Cardinal, & rendit audict Empereur toutes ses villes, lesquelles j'ay nommées au Chapitre précédent, & tout le pays de Frioul &

autres petites villes. A donc retourna ledict Evesque de Gurce vers l'Empereur, auquel il dit les responses dudict Sieur Roy, lesquelles ledict Empereur tint fort agreables, & se disoit fort tenu au Roy pour le bon tour qu'il lui avoit faict : Et a donc lui remit le Roi ses villes & places en ses mains, ausquelles ledict Empereur pourveust comme cy après sera déclaré.

Comment quand l'Empereur eust ses villes entre ses mains, au bout de cinq mois les laissa perdre, excepté Veronne, où estoit Monsieur de Rœux son Lieutenant Général.

Après que l'Empereur eust ses villes entre ses mains, & que le Roy les luy eust renduës, vous devés sçavoir que là où il devoit le moins garnir, à sçavoir, à Veronne, y pourveust le plus; & là où devoit mettre tout son effort, comme à Padouë, feust là où il pourveust le moins ; car c'estoit la plus prochaine des Venitiens, & celle dont on faisoit le plus grand doute. Aussi sans point de faulte, ils ne faillirent point, que bientost après ladicte ville de Padouë se revolta Venitienne; laquelle revolte ne pouvoit faillir, veu le mauvais ordre qui estoit dedans, & veu aussi que c'estoit leur plus prochaine, & bientost après

l'ensuivit Vicence ; & aussi eust faict Veronne, si ledict sieur de Rœux n'eust esté dedans ; & aussi se rendit à eux tout le pays de Frioul ; & a donc quand l'Empereur vit ce, & que tout son pays se perdoit, feust fort mal content, & subit escrivit au Roy comme à son frere & amy, que son bon plaisir feust de le secourir en ceste affaire. Or laissons à parler de l'Empereur Maximilian, lequel a despesché son Ambassadeur bien fort couroucé de sa perte ; & retournons au Roy, & disons ce qu'il fist depuis qu'il eust gaigné la bataille.

Comment, après que le Roy eust gaigné la bataille contre les Venitiens, preint son chemin à Milan pour retourner en France.

Il faut que vous entendiez que quand le Roy eust prins Pesquiere, & rendu toutes les villes à l'Empereur, il ne fist pas comme ledict Empereur ; car il mit si bon ordre à son affaire que toutes ses villes, comme Creme, Cremone, Trevise, Bresse, Pesquiere, Rivolte, & autres, luy demeurerent tant qu'il vescut. Et ce faict, s'en vint tout droict à Milan, là où l'on lui fist la plus grand chere & triomphe que jamais feust faicte à ce Prince, car ils lui fisrent toute

son entrée selon l'ancienne coustume des Romains, en remettant à memoire toutes les villes & chasteaux & batailles qu'il avoit gaignées, par peintures qu'ils portoient avant la ville. Fist ledict sieur Roi son entrée en armes comme victorieux; là où se trouverent le Marquis de Ferrare, le Marquis de Mantoue, & autres gros Princes qui n'estoient pas ses sujets, & les Ambassadeurs de toutes les Communautés, comme Florence, Pise, Lucques, & autres qui se trouverent à sadicte entrée, à laquelle y eut de gros festins & esbattemens; & entre autres y avoit un bastillon où feust un merveilleusement grand desordre; car il y eust plus de quarante Gentilshommes que tués, qu'affolés : car Monsieur de Chaumont d'Amboise avec trois cent hommes d'armes, & deux cent archers, tenoient ledict bastillon; & le Roy & les autres Princes le faisoient assaillir, auquel assault avoit bien deux mille hommes d'armes, qui feurent rebouttés, & ne feust pas ledict bastillon prins; dont bien en vint, car autrement y eust esté faict un grand meurtre avec les eschelles & fourches de bois; car à grand peine les sçavoit-on despartir, si le Roy n'y feust venu en personne, & y eust de grande folie, & aussi y feurent faites de

belles jouftes, là où Chandion fift merveilles tant à pied comme à cheval, & certes il eft l'un des plus grands hommes & des plus forts que jamais je viffe. Après toutes ces bonnes cheres faictes, le Roy s'en retourna à Blois, & laiffa Monfieur le Grand-Maiftre Chaumont d'Amboife fon Lieutenant General. Or laifferons à parler du Roy qui eft à fa ville de Blois, pour retourner à l'Empereur Maximilian.

Comment l'Ambaffadeur de l'Empereur Maximilian vint à Blois devers le Roy, & de la defpeche qu'il euft, & comment le Roy y envoya Monfieur de la Palice avec une groffe armée.

L'Ambaffadeur de l'Empereur vint à Blois vers le Roy, lui requérir que fon bon plaifir feuft de l'aider, comme fon bon frere & amy, de reconquefter fes villes, lefquelles eftoient revoltées, & tout fon pays : fur quoy le Roy luy fift refponfe honnefte avec Monfieur le Legat, qui vouloit bien toujours entretenir l'Empereur, cuidant à la fin parvenir à cefte Papalité, & efcrivit le Roy à Monfieur le Grand-Maiftre Chaumont d'y envoyer, & qu'il envoyeroit Monfieur de la Palice avec dix mille Grifons, le Capitaine Jacob avec

les Lansquenets, les Adventuriers François, & mille hommes d'armes : lesquels passerent par un trou où les vilains du pays de Frioul s'estoient retirés, lesquels sirent grand mal à la queuë de l'armée : & pourtant on y envoya une bande d'Adventuriers François, que menoit le Capitaine Lerisson, lesquels cuiderent prendre ledict trou d'assault ; mais ils n'y sçeurent advenir, & feurent contraints les enfermer dedans le trou (22) comme regnards, & y mourut par la fumée tant d'hommes que femmes mille personnes, lesquels vinrent tous mourir audict trou, dont feust pitié, & de-là l'armée partit pour aller à Padoue, là où à leur arrivée leur fist l'Empereur un merveilleusement bon recueil, & vint au devant de Monsieur de la Palice, & ne feust jamais plus content du Roy qu'il feust, & regarderent ensemble pour mettre le siege devant ladicte ville.

Comment le siege feust mis devant Padoue par l'Empereur Maximilian, & Monsieur de la Palice, Lieutenant pour le Roy de France.

Monsieur de la Palice arrivé, feust advisé par l'Empereur & les Capitaines François qu'il estoit de faire, lesquels adviserent de faire deux batteries de la plus grosse artillerie &

la plus belle que je penſe en ma vie avoir veu, que l'Empereur avoit amenée devant ladicte ville ; & qui me demanderoit la plus belle armée, qui a eſté depuis quarante ans, je dirois que c'eſtoit celle-là ; car il y avoit vingt-huit mille Lanſquenets que l'Empereur avoit amenés, & vingt mille chevaux Allemans, tous gens de faict ; car tous les gros Princes d'Allemaigne y eſtoient : & du coſté des François y avoit bien que Griſons, que Lanſquenets dix mille, que Monſieur de la Palice menoit, & quatre ou cinq mille Adventuriers François, & mille hommes d'armes à la mode de France, qui eſt un gros nombre de chevaulx : & outre ce, avoit l'Empereur avecques lui beaucoup de menus gens, & une bande de pionniers fort bien équipée ; & avec ce, du pays de Conſtance & de Frioul, dix ou douze mille hommes. Et feuſt faicte la batterie la plus extrême que je viſſe jamais faire, large pour entrer cent hommes de front à chacune des deux : & outre ce, avoient une maniere de Petteraux que nous appellons mortiers, leſquels fiſrent tant de mal à la ville, qu'il n'eſt point à dire, car ils effondroient tout. Quand les breſches feurent faictes, l'Empereur tint ſon Conſeil, & appella tous les Capitaines tant

François que Allemans, pour regarder à ce qu'il avoit à faire : là où feust conclud de donner l'assault auquel les Allemans voulurent estre les premiers, ce que les François refusans longtemps; mais en la fin l'Empeaeur fist tant qu'il les contenta, & fisrent les Allemans la premiere pointe pour vers le soir donner l'assault, & quand ce vint au soir les Allemands n'en voulurent rien faire, dont faschoit fort audict Empereur & aux autres, car il voyoit qu'il donnoit loisir à ceulx de dedans de se remparer & fortifier. Toutesfois le soir se rassemblerent & prindrent conclusion que le lendemain au matin, un François & un Allemand ensemble iroient à l'assault, & à ce soir tous hommes d'armes & autres se preparerent pour recevoir nostre Seigneur, & quand ce vint le lendemain au matin, & que chascun feust en armes pour aller audict assault, les Allemans n'en voulurent manger, dont l'Empereur (23) feust fort marri, & mal content, & dict à Monsieur de la Palice que les Allemans ne valoient rien pour donner l'assault; & feust rompue toute l'entreprise. Et dit l'Empereur à Monsieur de la Palice que les François se mutineroient, & qu'il le print de bonne part, & qu'il falloit qu'il se partit, & que les

Allemans se commencoient fort à mutiner & mescontenter, & que du siége de Padoue n'estoit pas rien, & dit aussi à Monsieur de la Palice qu'il ne le pouvoit reconduire, comme il lui avoit promis, de quoy feust ledict sieur de la Palice fort marry, & quand il vist ce, avec le demeurant de l'armée qu'il menoit s'en retourna, & dit à l'Empereur : *Sire, je suis venu sans vostre ayde, & je me mettray en peine de retourner de mesme.* Et pour ce que les Lansquenets vouloient laisser l'Empereur, trouva façon ledict sieur de la Palice d'avoir un gentil Capitaine qui lui amenast cinq mille Lansquenets, & ainsi s'en retourna à travers le pays de Frioul, là où il mourut deux mille cinq cent Grisons du flux de ventre, à cause que le pain & autres vivres luy estoient faillis, & ne mangeoient que du raisin, car c'estoit au mois de Septembre, & s'en revint ledict sieur en la Duché de Milan, & feurent mis en garnison les gens de guerre.

Comment le jeune Adventureux feust marié à la niepce de Monsieur le Legat d'Amboise.

Le Roy de retour de son voyage d'Italie en France, & tout son cas fut partout bien en ordre, tant en Italie qu'en son Royaume

de France, & paix univerſelle partout, & trève avecques les Venitiens, Monſieur le Legat d'Amboiſe, qui avoit Monſieur de Liege ordinairement avecques luy, & l'avoit nourry une partie du temps, & le tenoit touſjours avecques luy, euſt envie de faire une alliance auſſy par l'adveu du Roi, de ſa maiſon & la maiſon de la Marche, affin de tousjours demeurer enſemble bons amis : laquelle choſe feuſt miſe en train, & ſe fiſt le mariage du jeune Adventureux fils aiſné du Seigneur de Sedan avecques ſa niepce (a) : lequel Seigneur de Sedan feuſt mandé pour en parler, & feuſt la choſe faicte à Sagonne, puis rompuë, & après raccordée à Vigny; là où ſe fiſrent les nopces dudict Adventureux par un Lundi de Paſques, lequel Monſieur le Legat fianca & eſpouſa, comme il avoit faict Monſieur d'Angouleſme ſon Maiſtre : & luy voulluſt donner Monſieur le Legat ledict Vigny, qui eſt une des belles maiſons de France; & cela faict, Monſieur de Sedan & Monſieur de Liege s'en retournerent à Sedan : & en ce temps s'en alla Monſieur le Legat à Lyon pour les

(a) Elle s'appelloit Guillemette de Sarbruche, Comteſſe de Braine, Dame de Neufchatel, &c. Elle étoit fille de Robert de Sarbruche, Comte de Roucy, & de Marie d'Amboiſe.

affaires du Roy, Monfieur de Paris avecques lui, où trois mois après mourut, qui feuft une grande perte & dommage pour la maifon de Chaumont & la maifon d'Amboife; car il avoit mandé Monfieur le Grand-Maiftre Chaumont d'Amboife, pour revenir avecques lui au Confeil du Roy, pour demefler fes affaires, & vouloit bailler au jeune Adventureux la charge que ledict Grand-Maiftre Chaumont avoit de-là les monts, nonobftant qu'il feuft bien jeune, mais il luy euft donné fon confeil & ayde.

Comment le jeune Adventureux, trois mois après qu'il feuft marié, print congé du Roy Louis, de Monfieur d'Angoulefme fon Maiftre, pour aller voir les guerres d'Italie.

Le jeune Adventureux voulluft aller de rechef en Italie, & print congé de fes pere & mere qui s'en mal contenterent; & s'en vint vers le Roi & Monfieur d'Angoulefme fon Maiftre, leur demanda congé pour aller en Italie, lefquels luy accorderent & s'en alla & paffa les monts, & tout plain d'autres jeunes Gentilshommes qui avoient été nourris avecques lui; & en paffant par Lyon trouva autres Gentilshommes qui s'en vinrent avecques lui, auffi fift la bande du fieur de

Sedan ſon pere, laquelle eſtoit de cent hommes d'armes que menoit le Vicomte d'Eſtoges, les mieux équippés que jamais je viſſe, leſquels paſſerent avecques lui, & prindrent leur chemin au mont de Senis & par la Savoye, & pour vous dire quelles gens eſtoient les cent hommes d'armes dudiƈt ſieur de Sedan; je vous aſſeure qu'au paſſer à Lyon ils eſtoient douze cent chevaux de compte faiƈt, & y avoit tels cinquante hommes d'armes en ladiƈte bande, qui eſtoient ſuffiſans pour mener cinquante hommes d'armes aux champs, & prindrent leur chemin par la montaigne de Senis, & par la Savoye, pour ce que c'eſtoient les meilleurs logis; & de vous dire de la façon des monts, je m'en déporteray, pour ce que trop de gens les ont veus, & pour ce auſſy qu'il y a pluſieurs paſſages, tant par le mont Geneve, le mont S. Bernard, le pays des Suiſſes, le mont Saint Godart, & le pays de la Provence. Le jeune Advantureux paſſé les monts, vint à Turin, où trouva Monſieur de Savoye, qui luy fiſt bonne chere, & delà ſe departit, & vint à Milan; où trouva Monſieur le Grand-Maiſtre Chaumont d'Amboiſe ſon oncle, Monſieur de Nemours & autres qui luy fiſrent merveilleuſement bonne chere, & bon recueil; & après avoir

esté là un temps, ne s'y voullust amuser : ains se partit avecques les cent hommes d'armes de la bande de son pere, & s'en vint dedans Verone au service de l'Empereur Maximilian, là où trouva dedans ladicte ville de Verone l'Evesque de Constance, Lieutenant pour l'Empereur, lequel se tenoit dedans le chasteau de l'Empereur, faisoit toute sa munition d'artillerie, tant de la fondre comme de poudres, & estoit Monsieur d'Ars Lieutenant-Général pour les François, un bon & gentil Chevalier, lequel avoit faict de fort belles choses au Royaume de Naples, & avoit trois mille Espaignols logés à la citadelle de la ville ; & quand il y avoit faulte de payement aux trois nations, assaveoir, les François, les Espaignols & Lansquenets, y avoit de gros débats entre eulx, & ay veu pour une semaine la place de Veronne trois fois pillée par les Lansquenets, tellement que tous les Capitaines étoient bien empeschés à y mettre ordre : & n'y avoit pas longtemps qu'avoit esté Lieutenant-Général pour l'Empereur un gentil compagnon nommé le Prince de Anhalt, lequel avoit faict de merveilleusement belles choses, & entre autres une retraite, les François & les Lansquenets avecques luy, lesquels il menoit,

la plus belle que je vis jamais faire contre le Pape & les Venitiens, qui estoient plus forts que luy quatre fois, & ne l'oserent oncques assaillir dedans la plaine de Veronne ; & après luy vint Monsieur de Rœux Lieutenant-Général pour l'Empereur, lequel feust prins par les Venitiens, & avoit esté pris un peu devant le Marquis de Mantouë & Monsieur de Bonivet, qui depuis a esté Admiral de France, & est mort à la journée de Pavie, eulx estant en chemise de nuit à Isole de l'Escaille, gros bourg, & estoit Messire André Gritty à Vincence, qui estoit Lieutenant-Général des Venitiens, lequel à présent est Duc (a), & croy qu'il s'y faisoit de belles appertises d'armes.

Et aussy en ce tems feust prins un chasteau nommé Montcelle, qui est une place forte, assise en hault lieu ; laquelle feust prise miraculeusement, & à peu de batterie, & y estoient les artilleries de l'Empereur & du Roy ensemble, lesquels tiroient du bas en hault ; & à dire la verité celle de l'Empereur tiroit plus fort que celle du Roy, & feurent mis en pieces tous ceulx qui estoient dedans; & n'y avoit point de gens de guerre dedans, fors tous vilains, lesquels les Advanturiers

(a) Doge.

prindrent

prindrent. Et huit jours avant avoit esté prins Lignare, belle petite ville, par assault, & y feust laissé dedans, pource qu'elle estoit d'importance, en garnison Monsieur de la Grotte, Lieutenant de Monsieur de Dunois, avec sadicte bande, & un Capitaine de pietons Gentilhomme à Monsieur de la Palice, nommé Lerisson, & son Lieutenant, nommé la Romagiere, Gentilhomme d'Angoumois, avecques mille hommes de pied demeurerent en ladicte garnison.

Comment le jeune Adventureux se partist de Veronne, & vint à Parme à l'entrée du grand hyver, vers Monsieur le Grand-Maistre Chaumont, & comment ils menoient leurs armées & artillerie durant ledict hyver.

En ce temps ouit nouvelles Monsieur le Grand-Maistre, que le Pape Jules marchoit à gros efforts, & estoit au commencement de ce grand hyver, & marcha jusques à Parme ledict Grand-Maistre, & tous les princes, comme Monsieur de Nemours & aultres. Là fist assembler son armée tant de gens de pied que de cheval, & l'artillerie, & trouvoit-on grandement difficile de pouvoir mener ladicte artillerie; car les neiges estoient de la

hauteur d'un homme; & pour ce, le Maistre de l'artillerie, qui avoit nom Pierre Dongnots, Gascon; & le Capitaine Pontereux, & un Charpentier nommé Lubin, les plus experts autour de l'artillerie que je visse jamais, regarderent ensemble, & trouverent qu'elle pouvoit se mener sur traisneaux par dessus la neige, & la desaffutter & remonster, laquelle chose feust faicte. Or cependant que toutes ces choses se faisoient à peine, le jeune Advantureux qui estoit à Veronne, voyant qu'il ne faisoit rien, laissa la compagnée de son pere, & avec dix ou douze Gentilshommes s'en vint à Parme, là où son oncle, Monsieur le Grand-Maistre y estoit, & toute la compagnée, lesquels luy fisrent merveilleusement bonne chere, & quand il feust là, tous ensemble adviserent de dresser les affaires du Roy, comme vous oyrés cy-après. Et en ce temps feurent faicts deux camps pendant ces intervalles, lesquels estoient faicts de neige en la place dudict Parme, & feust l'ung des combattans (a) le sieur Peralte Espaignol, qui estoit du camp du Pape, & l'aultre le sieur Aldano, aussy Espaignol, tenant le parti des François, & feust ledict

(a) Ce combat est également raconté dans les Mémoires de Bayard, Chap. 47.

camp faict à cheval à la Genette, & y feust merveilleusement gros combat, & y vint ledict sieur Peralte merveilleusement bien en ordre sur camp, aussi commanda le Pape, qu'il y vint bien accompaigné comme il y fist; aussy y estoit le sieur Aldano du costé des François; & feurent tous deux fort blessés, tellement qu'il les fallut despartir, & s'en retournerent sans accord ensemble, & à leur grand honneur. Huict jours après, vindrent deux Albanois, l'ung du Pape, l'aultre des François, armés de toutes piéces à l'Albanoise, l'estradiotte à la manche & le chapeau au poing, & pour vous dire ce qu'ils fifrent, l'Albanois du Pape courut sur l'aultre, & luy faulça l'espaule. L'Albanois François quand il vict ce, print son estradiotte comme une javeline, & boutta en la gorge, & tousjours le poursuivist tellement, qu'en la fin à grands coups de masse le tua, & feust grand dommaige, car ils estoient estimés tous deux gentils compaignons entre les Albanois.

Comment le jeune Advantureux fist une bande de cent chevaux Adventuriers, & tout plain de Gentilshommes, qui vindrent avecq luy, & comment l'armée de Parme partit pour aller secourir la Mirandole, que le Pape Jules tenoit assiégée, & de la mort de Monsieur le Grand-Maistre Chaumont d'Amboise.

Après toutes bonne cheres faictes, Monsieur le Grand Maistre Chaumont d'Amboise, Monsienr de Nemours, Monsieur de la Palice, & le sieur Jean Jacques se partirent de Parme pour tirer à Correige. Le jour que les François partirent de Parme, & leur artillerie avecq eulx, par ces grandes neiges ne fisrent pas grand chemin, & se logerent de bonne heure. L'armée logée, Monsieur le Grand-Maistre, qui estoit homme joyeux & le meilleur compaignon du monde, commença contre Monsieur de Nemours & autres à faire un tournois à pellotte de neige, & s'échauffa le jeu si fort qu'à la fin y eust quatre cent hommes d'un costé & d'autre; & en la fin de peur de débats, leur convint de partir, & y eust Monsieur le Grand-Maistre un coup de pelotte sur le nés où avoit une pierre dedans, qui luy fist grand mal,

& luy dura jusques à la mort, comme vous sera cy-après déclaré. Le lendemain l'armée print le droict chemin de Correige, pour aller secourir la Mirandole, que le Pape Jules tenoit assiégée, & ce jour convint passer un pont, là où un Capitaine nommé Richebourg, & la bande de Monsieur de Molart, eurent gros desbat ensemble, & sans l'Advantureux qui se vint jetter au milieu, y en eust eu beaucoup de tués, car les Maistres luy vouloient bien faire plaisir. Et après au mesme pont où lesdicts Pietons avoient passé, le demeurant de l'armée y passa; & quand tout feust passé, ledit Advantureux retourna vers le pont, où trouva Monsieur le Grand-Maistre tombé en l'eaue, armé de toutes pieces, & sans luy & un autre Gentilhomme nommé Fontaine, il estoit noyé, & veulent les aucuns dire qu'il s'y eschauffa tellement qu'il y gaigna la maladie, dont il mourut peu aprés. Mais je tiens que non, & que sa mort luy feust advancée d'une autre (24) sorte; car le soir, luy arrivé au logis, la belle fievre le print, & l'armée tira vers Correige, & se faisoit mener ledict Seigneur en un traisneau, comme un cabinet, & alla jusques à Correige, & toute l'armée, là où le Comte & la Comtesse, qui avoit nom

Madame Genievre de Correige, fort honneste Dame, fisrent un bon recueil à toute la compagnie, qui feust merveilleusement honneste, & arresta l'armée en très bonne chere trois jours, attendant la guerison de Monsieur le Grand-Maistre qui estoit fort malade; nonobstant ce, feust advisé que pour ce que l'affaire du Roy requerroit grande diligence, qu'on fairoit marcher l'armée; & bailla ledict sieur toute la charge au sieur Jean Jacques Trivulce, sans la bailler à aultre, & demeura à Correige, & ne voullust le jeune Advantureux demeurer avecq. luy, pour ce que n'estoit ne bon Medecin, ne bon Chirurgien. Jacoit qu'il luy faisoit bien mal de laisser son bon oncle; & quand ledict sieur vist qu'il ne pouvoit le retenir, luy dit en pleurant : *Adieu, mon nepveu, on m'a advancé ma mort, je ne vous verray jamais.* Et le reconfortoit le jeune Advantureux le plus qu'il pouvoit. Et ainsy se partist de luy avecq sa bande de chevaulx Advanturiers, & quatre jours après mourut ledict sieur Grand-Maistre, & feust une grande perte, & veulx bien luy donner ceste gloire, que c'estoit le plus sage homme de bien en tout estat que je pense jamais avoir veu, & de la plus grande diligence & plus grand es-

prit. Ce faict l'armée se partist, & s'en vint à haste pour tirer à la Mirandole, & combattre le Pape & les Venitiens.

Comment le Pape Jules print la Mirandole avant que le secours des François y feust venu.

Le Pape Jules voyant le grand hyver, avecq. le conseil de quelques Espaignols qui estoient avecq. luy, pensant que le Roy n'eust point sitost son armée preste, & que la Mirandole, qui estoit à la Comtesse de Mirandole, fille du sieur Jean Jacques, n'estoit pas prenable en temps d'esté, sinon en temps d'hyver & de gelée, pour ce qu'elle se fioit au marescage, & qu'on ne la peut approcher, durant ce grand hyver, y vint mettre son siége (25), & fist la batterie, & se faisoit mener le Pape en un traisneau comme un cabinet, & estoit dans ladicte ville de Mirandole la Comtesse, & quelques Gens-d'Armes François, & en ce temps la ville ne valoit rien; car la muraille ne pouvoit rien résister contre l'artillerie. La batterie y feust faicte, & la ville voyant ceste grande bresche & que tous les fossés estoient gelés, & qu'il n'y avoit point de remede, se rendirent par composition, chascun un baston

blanc à la main, & la Comteſſe auſſy, & feuſt toute pillée la ville, & perdit ladicte Comteſſe tout ſon bien (26), & s'en vint au camp des François, dont le ſieur Jean (a) Jacques ſon pere, qui eſtoit Chef de toute l'armée, feuſt fort marry & courroucé, & partirent de-là pour aller prendre une petite ville & place aſſez forte, qui ſe nommoit la Concorde, appartenant à ladicte Comteſſe, que quinze cent Eſpaignols tenoient, & y mirent les François leur ſiége.

Comment la Concorde feuſt priſe que les Eſpaignols tenoient, & comment tous ceux dedans feurent tous mis en pieces ; & de la priſe de Jehan Pol Manfront.

Le camp du Roy & ſon armée eſtoient aſſez beaux, comme vous pouvés avoir oui compter par cy-devant ; & y avoit de bons Capitaines, & entre autres ſept mille Eſpaignols, qui leur eſtoient venus de renfort avecq. la bande de Monſieur de Molart & de Monſieur de Richebourg, qui eſtoient gentils compaignons pour l'aſſault, & pour Lanſquenets avoit le Capitaine Jaccob Feremus (b) avecq. ſa bande, leſquels eſtoient

(a) Trivulce.

(b) Jacques d'Empſer.

aussy fort gentils compaignons, pour aussy peu qu'ils estoient, & ne pense jamais avoir veu armée plus déliberée pour le nombre de gens qu'ils estoient, & plus nette, & vindrent à deux milles près de ladicte Concorde ; & avant que de l'assaillir feuct envoyé un Commissaire de l'artillerie, qui avoit nom Lubin, lequel avoit esté autrefois Charpentier, fort bien soy connoissant en l'artillerie, & le jeune Advantureux estoit avecq. luy ; & feust ledict Commissaire frappé d'un coup d'arquebuse à crochet en devisant de l'assiette de ladicte artillerie, & en mourut huit jours après à Hostilià. Ce faict, l'armée partist & vint mettre le siege devant, & feust l'artillerie assise par Pierrot Dognots (a), Lieutenant en l'artillerie de Monsieur l'Espy (b) en Italie ; & ladicte artillerie mise & assise près de la ville, sans gabions ne tranchées, commencerent la batterie à huict heures du matin, si très rude qu'ils voulurent parlementer, laquelle chose voyant les Advanturiers François & les Espaignols, donnerent l'assault sans bresche, là où avoit un fossé de deux picques de hault, & la

(a) Perot d'Olgnois étoit Commissaire de l'artillerie en 1507, lors de l'expédition de Genes.

(b) Le sieur de Busserailhe, Baron d'Espy.

muraille autant, & gaignerent la ville du premier assault, & après entrent entremeslés au Chasteau, là où de compte faict neuf cent hommes tués, sans ceux qui feurent prins. Et après la prise de ladicte Concorde, feust rendüe la Mirandole au sieur Jean Jacques qui la rendist à sa fille; car le Pape s'estoit retiré à Rome, & son armée vers Ferrare, laquelle les François poursuivoient. Or en ces poursuites se sifrent beaucoup de belles choses & escarmouches, & entre autres une que fist le jeune Advantureux & Monsieur d'Humbercourt, où feust prins Jehan Paul Manfron, homme ancien & maigre, & l'ung des plus estimés de tous les Venitiens, & feurent deffaicts avecq. luy cinq cent chevaulx, & feust amené au camp, & de là en France, lequel fist la plus triste mine que jamais je visse.

Comment après la prise desdictes villes, les deux armées se vindrent loger au Bondin, vis-à-vis l'une de l'autre, & se parcquerent les François à un traict de Faucon près des gens du Pape, & les Venitiens; & y feurent quatre mois sans autre fort que leur camp.

Comment le Duc de Ferrare amena son artillerie, & principalement une piece qui se nommoit le Grand-Diable, à un village qui s'appelloit l'Hospitalet, & qui battoit dedans le camp du Pape & des Venitiens, & de la situation de ladicte ville de Ferrare, & de l'Isle, & des bonnes cheres qui se fisrent durant ce temps avec le Duc & la Duchesse dudict Ferrare.

L'armée du Pape s'en alla loger devers les François au Bondin, selon le Lac, & aussi fist celle des François à un demy quart de lieue près d'eulx, assez près de Ferrare, & ne falloit que traverser le lac, tellement que pour les doutes & inconveniens qui en pouvoient advenir journellement, fortifierent les François leur camp, aussi fisrent les aultres le leur : & ainsi demeurerent les ungs devant les aultres, tousjours escarmouchans,

tant ſur l'ung l'aultre, que ſur les biens, & dura ceſte maniere de vivre durant ce grand hyver, ſix mois entiers, & entre autres choſes, fiſt une entrepriſe Monſieur de la Palice, lequel n'eſtoit pas encore Mareſchal, fors ſimple Capitaine, Monſieur d'Humbercourt, & le jeune Advantureux, avecq. ſes chevaux advanturiers par les bonnes eſpies qu'il avoit, leſquels feurent advertis comment un Commandeur de Rhodes, Eſpagnol, nommé frere Liennard (27), lequel avoit faict aux François toutes les cruautés qu'on ſçauroit faire auprès du Garillan, & feurent leſdicts Capitaines advertis comment il eſtoit en une caſſine avecq. huit cens chevaulx, pour venir faire une entrepriſe ſur le camp des François. Or ladicte caſſine où il eſtoit, eſtoit toute environnée d'une muraille & d'un grand foſſé plein d'eauë, là où à un point de jour les François ſe vindrent mettre devant la porte, où leſdicts Venitiens montoient. Quand toute la Gendarmerie Françoiſe feuſt ainſi rangée devant ceſte porte, feurent contraints leſdicts Venitiens paſſer à travers eulx, là où feurent tous tués & prins; & après avoir eſté battus, ledict frere Liennard feuſt tué par un Page, qui feuſt un grand malheur pour leur camp, principalement à Meſſire

André Gritty, Chef des Venitiens, & au Duc d'Urbin pour le Pape, qui estoient les deux Chefs Généraux, car ils n'avoient plus grand homme de guerre que luy, & aussi fist une belle entreprise le Duc de Ferrare, à un lieu qui s'appelle la Bastide, là où feurent tous mis en pieces ceulx qui estoient dedans. Cela faict, le Duc de Ferrare vint voir un jour ledict camp des François, & y venoit souvent, & y pouvoit seurement venir, car il estoit à trois mille près, & estoit le Pô entre deux. Un jour entre les autres vint au camp des François, & feust regardé qu'ils pouvoient faire beaucoup de mal au camp du Pape & des Venitiens, & mist une bande à un lieu qui s'appelle l'Hospitalet, & sur le bord de l'eauë de son costé, & outre une piece qui s'appelloit le Grand-Diable, la plus belle que je vis jamais, & qui tiroit le mieux, & qui faisoit merveilleusement gros ennuy à leurdict camp, & leur tua beaucoup de gens, toutesfois ils n'en deslogerent point, & feurent là encore un temps, & feurent-ils tous les ungs devant les autres l'espace de six mois, & alloient les François de trois en trois jours eulx rafreschir, & reposer dedans la ville de Ferrare, qui estoit la plus belle ville de guerre

qui feuſt en la Chreſtienté, & avoit gaigné ledict Duc de Ferrare, une galere ſur le Pô, laquelle eſtoit venuë pour le prendre, fort belle galere appartenant aux Venitiens, bien garnie de tout ce qu'il leur falloit. La Ducheſſe de Ferrare eſtoit fille au Pape Alexandre, & ſœur du Duc de Valentinois, duquel vous ay cy-devant parlé, & eſtoit une Princeſſe de fort bonne chere, & fort bonne Françoiſe, & la grande chere qu'elle faiſoit aux François en bagues & feſtins, n'eſt pas à eſtimer. Le Duc de Ferrare eſtoit un gentil Prince, homme de guerre & de bon entendement & hardi, & prenoit tout ſon paſſetemps & exercice à fondre de l'artillerie, remparer & édifier, & n'y avoit fondeur des ſiens qui le fiſt mieux que luy, & en ay veu appartenant audict Duc dedans deux granges bien trois cens groſſes pieces, & croy que tous les Princes d'Italie enſemble, n'en avoient point tant, & de ſi belle artillerie, que luy ſeul. Il avoit trois granges; l'une eſtoit là où on faiſoit la fonderie, l'aultre là où on faiſoit les moules, & l'aultre où on faiſoit les affuts & les roues.

Comment l'armée du Pape & des Venitiens se partirent pour tirer vers Boulongne, & comment l'armée des François les poursuivoit.

Quand l'hyver feust passé, & que vint vers le mois de Mars, l'armée du Pape & des Venitiens se commença à arroyer & desloger, pour tirer vers Boulongne la Grasse; laquelle l'armée des François poursuivit tousjours pas-à-pas, pour veoir si elles se pourroient trouver en lieu, hors de fort, pour eulx donner le combat, laquelle chose feust impossible, & allerent tousjours escarmouchant, & de fort en fort, dissimulant ledict combat, qui faschoit tout plain de gens de bien qui y estoient, que la chose ne s'abbregeoit plus fort; & feurent un jour près un lieu qui se nomme Villefranche, qui est un lieu fort, où autrefois les Venitiens avoient fortifié leur camp, & là sirent semblant les gens du Pape & les Venitiens de venir sur les François, lesquels sans point de faulte cuidoient avoir la bataille, & falloit passer une petite riviere, & pensoient les Espaignols, que les François n'oseroient passer sans faire pont; toutesfois avecques la bonne volonté que les François avoient de bien

faire, passerent la riviere tous en ordre, en l'eaue jusques au col, là où le Capitaine Molart, & le Capitaine Jacob prierent le jeune Advantureux se vouloir mettre à pied avecques eulx; ce qu'il fist, & bailla son cheval oultre, & fist couper son saye jusques à la ceinture, & se mist à pied avecques eulx, & marcherent tout droict aux Venitiens & Espaignols, lesquels ne les oserent attendre, & se retirerent dedans leur fort, pensant qu'après boire, les François & les lansquenets les devoient suivre. Monsieur de Nemours, & le Sieur Jean Jacques, qui estoient Chefs, arriverent en ces intervalles, & fisrent retirer leurs gens, & vous asseure qu'il faisoit merveilleusement bon veoir d'un costé & d'aultre, & là eust le Capitaine Peralte (a), qui avoit combattu à Parme, la teste emportée d'un coup de canon, & avoit alors une chesne d'or au col; & après ce, un advanturier François alla querir la chesne & la teste.

(a) Il fut tué à la fin d'Avril 1511. Lettres de Louis XII, Tome II, p. 230. (N. D. L.)

Comment

Comment les François gaignerent la bataille devant Boulongne, contre le Pape & les Venitiens, & comment la ville se rendist à eulx.

Les François, & le Sieur Jean Jacques, qui estoit leur Chef général, voyant qu'en plain champ l'armée du Pape & des Venitiens ne les osoit attendre, s'il n'y avoit fort entre deulx, se logerent à un petit pont près la ville de Boulongne, du costé de deça, & l'armée du Pape & des Venitiens estoit oultre ledict pont; là où vinrent deux mille cinq cens lansquenets de Veronne, de ceulx de l'Empereur au secours des François, qu'ammena Messire Georges de Fronsperg, gentil Capitaine; lesquels arriverent sur le soir, dont le lendemain au matin les François de bonne heure commencerent à passer le pont; & incontinent que leurs ennemis les visrent, se misrent en fuite à peu de combat, & vouloient sauver leur artillerie dedans les montaignes, laquelle feust gaignée, & suivit le jeune Advantureux avecques ses gens, ung Capitaine (a), qui avoit tué assez

(a) C'est sans doute le Capitaine Rammason, dont il est question en cet endroit. Guichardin l'appelle Ramazzotto, Tome II, p. 170.

meſchamment en ung debat Monſieur de Milaut, & deffiſt le jeune Advantureux tout plain de leurs gens ès montaignes. Le demeurant de la chaſſe feuſt du long le grand chemin Romain, laquelle dura quatorze milles, juſques à ung lieu qui s'appelle Caſtel Sainct Petro; & qui euſt eu affaire le long de ce grand chemin, de hardes, malles & aultres bagages, il en eut trouvé aſſés; car tout leur bagage y demeura, tant ès foſſés de la ville, que ſur le chemin, & fiſt-on ung gros gaing; & pour ce qu'il y euſt tant de mulets prins dedans les foſſés, ſur le grand chemin, & aultre part, feuſt nommé par les François *la journée des aſniers* (28). Et après tout cela fait, la ville ſe rendiſt à la volonté du Roy, & commencerent à crier, *France* & *Seghe*, qui ſont trois ſeies en un eſcu que portent les Bentivolles pour leurs armes, leſquels veulent dire que la ville leur appartient, & la rendiſt le Roy entre leurs mains, de laquelle choſe ſe contenterent merveilleuſement bien du Roy; & après ce, l'armée paſſa tout oultre ſans s'arreſter, juſques au ſuſdict Chaſtel Sainct Petro; & là feurent ordonnés gens pour ſuivre ceulx qui s'enfuyoient juſques aux Alpes de Boulongne, qui ſont montaignes, & ung chemin

fort mauvais & rude : & de-là, l'armée ſe retira de Boulongne ; & quand ils feurent arrivés, & qu'ils eurent mis les Bentivolles en poſſeſſion, commencerent à battre le chaſteau, lequel au bout de douze jours ſe rendiſt. Or il y avoit en la ville de Boulongne, deſſus le portail de la grande Egliſe, en hault, ung Pape de cuivre tout maſſif, que le Pape Jules avoit faict faire, lequel eſtoit grand comme ung geant, & ſe voyoit de la place de la ville. Les Bentivolles ayant dépit de cela, luy attacherent des cordes au col, & à force de gens, tirerent en bas, & luy rompirent le col, & commença à jurer le Sieur de Bentivolle à Monſieur de Nemours, & au Sieur Jacques, qu'il feroit faire un pet au Pape devant ſon chaſteau qu'il avoit faict à Boulongne; car incontinent il le fiſt fondre, & en fiſt faire un double canon, lequel en dedans ſix jours tira contre le chaſteau. Cela tout faict, Boulongne & le chaſteau, & toutes leurs appartenances & appendances rendues à la volonté du Roy, il les remit aux Bentivolles. Après l'armée ſe partiſt, & s'en retourna chacun en ſa garniſon, pour ce que le Roy avoit commandé qu'on ne paſſaſt pas oultre, & feuſt baillée à Meſſire Georges Fronſperg,

une double paye, & le renvoya-on à Veronne, de là où il venoit; & pour ce qu'il ne se faisoit plus rien en ce camp, le jeune Advantureux voulust retourner à Veronne avec eulx, & trouva Monsieur d'Ars, Monsieur de Rœux, & la compagnie de Monsieur de Sedan; & se sifrent encore durant ce temps qu'ils estoient à Veronne, plusieurs belles escarmouches.

Comment le Vice-Roy de Naples, & le Comte Pedro Navarre vinrent mettre le siege devant Boulongne, & comment les François le deffendirent.

Peu de temps après que l'armée des François se feust retirée, se ramasserent les Espaignols, & les gens du Pape en la Romagne, dont estoit Chef le Vice-Roy de Naples, Dom Remo de Cardonne, & avoit avecque luy le Comte Pedro Navarre, petit homme maigre du Val de Rancal, lequel avoit faict beaucoup de belles choses sur les Turcs, & au Royaume de Naples, & homme ingénieux pour prendre places & les deffendre, & s'entendoit aussi pour faire mines & contre-mines, & estoit Capitaine-Général des gens de pied Espagnols dans l'armée du Pape. Et du costé des Venitiens,

eſtoit Chef Meſſire André Gritty. Or, ce temps pendant, le Roy Louis envoya à Monſieur de Nemours la puiſſance générale ſur toute l'armée, & pour eſtre Gouverneur de Milan, lequel aſſemblement deſdiſtes deux armées par luy entendu, fiſt diligence d'aſſembler la ſienne; & en temps qu'il l'aſſembloit, envoya dedans la ville de Boulongne Monſieur (29) de Lautrec, avecques quatre cent hommes d'armes, & le Capitaine Jacob, avecques ſes lanſquenets, qui eſtoient mille, deſquels quatre cens hommes d'armes, eſtoit la bande du Sieur de Sedan que menoit le Vicomte d'Eſtoges, & fiſrent la plus grande diligence qu'ils peurent; & en eſtoit bon beſoing, car ils n'y feurent pas de deux jours arrivés, quand l'armée du Pape & des Venitiens y arriva devant ladiſte ville; là où commencerent d'abord à faire une merveilleuſement grande batterie & mines, tellement qu'en deux jours fiſrent une breſche pour entrer cinquante hommes de front; & donnerent l'aſſault au coſté où eſtoit une Chapelle, où avoit desja quatre enſeignes deſſus; quand Briſſon (dont vous ay cy-devant parlé) porteur-d'enſeigne de Monſieur de Sedan, avecques ſon enſeigne, & quelques genſd'armes qui le ſuivirent, reboutta

tous ceux qui estoient ja là-dessus, & croy, que sans luy la ville estoit en grand danger d'estre prise, & sifrent tellement les lansquenets, & autres qui estoient là, que ledict assault feust rebouté; laquelle chose faicte à l'arrivée de Monsieur de Nemours qui s'approchoit, se leverent lesdicts Espaignols, pour ce qu'ils n'estoient point assez forts, & se retirerent bien avant en la Romaigne.

Comment Monsieur de Nemours assiégea Bresse, laquelle il print, & de la grande occision qui y feust faicte.

Après que l'armée du Pape & des Venitiens se feust partie de devant Boulongne, Monsieur de Nemours entendit comment la ville de Bresse s'estoit revoltée pour les Venitiens, & estoient bien dedans quarante mille hommes, dont estoit Chef Jean-Paul Ballou (30), & le Seigneur Mercure, aveceques ses Chevaux-Legers, & vouloient faire batterie contre le chasteau, lequel tenoit encore pour le Roy de France, & estoit dedans Henry Gonnet (31), Gentil-homme Gascon, Capitaine dudict chasteau. Tout cela bien entendu, ledict Sieur de Nemours partist en diligence aveceques son armée, & les gensd'armes qui estoient dedans Boulongne;

& en son chemin, près Isolle de l'Escaille, rencontra une bande de Venitiens, laquelle il desist & mist tout en pieces, tousjours sans perdre de temps, marchant vers Bresse, où arriva à un soir; & en lieu de faire batterie contre la ville, fist monter toute son artillerie dessus les tours du chasteau, pour battre en ladicte ville. Or les Venitiens qui estoient dedans la ville craignoient ce que les François sisrent; c'est qu'ils n'entrassent du chasteau en la ville, & pour ce, feisrent ung petit rempart entre le chasteau & la ville; toutesfois le lendemain matin Monsieur de Nemours, lequel estoit bien adverty de tout cela, se mist à pied; & toute la gendarmerie Françoise, & lansquenets meslés ensemble en bon ordre, enseigne desployée, & entrerent par ce chasteau, & trouverent auprès du rempart devant le chasteau, une Abbaye où estoient quinze cens arquebusiers, qui les battoient aux flancs, laquelle feust emportée d'assault, nonobstant qu'il y eut beaucoup de François tués & blessés, & entre autres un Gentil-homme Gascon, cousin de Monsieur de Nemours, qui y feust fort blessé, tellement qu'il en mourut, & n'en eschappa pas un de tous ceulx qui estoient en ladicte Abbaye, qu'ils ne feurent

haschés & mis en pieces; & de-là tousjours poursuivant leur fortune, passerent rempart en depit des ennemis, lesquels fisrent quelque peu de dessense, & les rompirent, & commencerent à fuir; & eux entremeslés avec les François, entrerent pesle mesle dans la citadelle, tellement qu'il y eut quarante mille hommes tués, & toute la ville pillée & mise à sac (32), & fault que je vous die que j'estimois Bresse une des plus puissantes villes, des plus fortes, & des plus riches qui feust en toute l'Italie, & y eust tel Gend'arme qui y fist tel gaing, que luy & ses enfans s'en sentirent toute leur vie. Monsieur de Nemours n'avoit point oublié à mettre quatre cent hommes d'armes à la porte de Venise, pour ce que quand les Venitiens visrent la journée estre contre eulx, feirent ouvrir la porte pour fuir, lesquels feurent tous prins & tués, par la gendarmerie qui les attendoit à la porte.

Comment après la prise de Bresse, Monsieur de Nemours entendit que les Espaignols s'assembloient en la Romaigne, & comment ils se vinrent parcquer les ungs les autres à Ravennes.

Monsieur de Nemours, après la prise de

Bresse, feust adverty que l'armée des Venitiens, qui s'estoit levée devant Boulongne la Grasse, s'estoit renforcée des deux parts, & qu'ils marchoient droict pour tirer le chemin de Ravenne, laquelle chose entendue par ledict Sieur de Nemours, incontinent à diligence fist marcher son armée, & luy fist faire si grande diligence pour venir devant ses ennemis à Ravenne, qu'il n'y eust vivres, ni aultres choses qui le peussent servir; & quand une bande de Venitiens qui estoit sur les champs vist ce, se jetta en la queue des vivres & les detroussa, parquoy le camp des François en eust très-grande faute, & en ce même ordre les François arriverent devant Ravenne, là où ils misrent le siege, & fisrent une batterie, qui ne feust pas grande, car ils ne battirent que deux heures, où feust blessé Monsieur de l'Espy, Maistre de l'artillerie du Roy de France, & en mourut tôt après, dont feust grand dommage; car il estoit homme de bien, & fort congnoissant en ce mestier; & incontinent après ladicte batterie faite, donnerent l'assault, & feurent repoussés, & soutinrent bien les Espaignols, & les gens du Pape, & feust tué audict assault le guidon de Monsieur de Sedan, qui se nommoit Gratien d'Amandalis,

Gentil-homme des frontieres de Navarre, gentil compagnon, & feust aussi blessé Monsieur de Chastillon, d'un coup de harquebutte, en l'espaule, dont tost après il en mourut. Ledict assault feust donné bien tard, droict à l'arrivée du camp, & cependant que ledict assault se donnoit, vindrent nouvelles à Monsieur de Nemours, que le Vice-Roy de Naples, & l'armée du Pape estoient à trois milles de luy : cela entendu, ledict Sieur de Nemours & les Chefs firent retirer l'artillerie & les gens dudict assault, & me semble aussi faisoit-il à beaucoup de Capitaines, que si la ville eust esté prinse, que c'eust esté la destruction des François; & n'eussent peu gaigner la bataille, comme ils firent, car ils y eussent perdu de leurs gens, & les aultres se feussent amusés au pillage, car la ville estoit fort riche; & eussent aussi perdu beaucoup de leurs gens de bien audict assault. La nuit venue, chacun se reposa un peu, & deux heures avant le jour, chacun commença à s'armer, & fist assembler Monsieur de Nemours, tous les Capitaines, tant de pied que de cheval, & commencerent à regarder ce qu'ils avoient à faire, & feust advisé de ne point donner la bataille, & de la dissimuler, tant que les François feussent

un peu renforcés; car en dire le vray, ils estoient bien foibles & bien foulés; car il y avoit deux ou trois mois qu'ils ne cessoient de combattre ou donner assault, & d'aller de lieu à aultre; & quand tout feust bien debattu, Monsieur de Nemours, qui estoit gentil Prince, comme chacun sçait, dit aux Capitaines qu'il vouloit combattre, & qu'il falloit qu'ils combatissent avecques luy; & la raison il leur dit, qui estoit telle, que quand ores ils ne voudroient point combattre, si estoient ils contraints de ce faire, puisqu'il n'y avoit point de vivres au camp, & ne sçavoit moyen pour en avoir; & davantage l'armée des Venitiens qui se renforçoit & venoit vers eulx; & si les deux armées du Pape & des Venitiens feussent venu vers eulx, l'un d'un costé, l'autre de l'autre, ils estoient derriere eulx, ils ne pouvoient avoir nuls vivres. Cela dit & conclud, tous les Capitaines luy sifrent serment de vivre & mourir ce jour avecques luy: & vous asseure qu'il y avoit en sa compagnie de gens de bien & de gentils Capitaines, tant de gens de cheval que de pied, & aussi bons que j'en aye point veu depuis, & estoient avecques luy premierement Monsieur de Lautrec, Monsieur de la Palice, le Duc de Ferrare,

le Sire d'Allegre, Monſieur de Humbercourt, Fonterailles, le Baron de Biart, le Vicomte d'Eſtoges, le Grand-Eſcuyer de France, Galeas de Saint-Severin, Monſieur de Bayart, Monſieur de Cruſſol qui menoit les deux cens archers de la garde du Roy, Monſieur de Montoiſon, Monſieur d'Aubigny, & pluſieurs autres, tant François qu'Italiens, qui ſeroient longs à vous nommer.

Les Capitaines des gens de pied François eſtoient Monſieur de Molart, Capitaine-Général des advanturiers, Monſieur de Bonnet, Maugiron, le Capitaine Georges de Richebourg, Maulevrier, Grand-Jean le Picard, & Monſieur de Moncaure qui menoit les Picards, les Capitaines des lanſquenets, le Capitaine Jacob Feremus, trois mille lanſquenets, le Capitaine Philippe trois mille, le Grand Fabian deux mille, & eſtoit ledict Fabian le plus grand & le plus puiſſant homme que je vis jamais; & quelques bandes d'Eſpaignols & d'Italiens qui eſtoient avecques eulx; & comme ils eurent ce faict, Monſieur de Nemours qui n'avoit plus qu'un flaſcon de vin & ung pain, vouluſt desjeuner, & le deſpartit aux autres Capitaines, leſquels en beurent & mangerent, & eſtoient tous armés. Cela faict, les advantu-

reux vindrent faire rapport que l'armée du Pape & les Espaignols marchoient & venoient tout droict à eulx, & que la journée ne se pouvoit passer sans bataille, & feust ung jour de Pasques, & lors commencerent les François à marcher, & eulx mettre aux champs, & ne fisrent pas grand chemin que les deux armées ne suivirent l'une l'aultre, & avoit ung canal qui s'appelle le Ronco, & se passoit à guet en tous endroicts, & avoient là laissé les Espaignols ung nombre de gens à cheval de-là l'eauë, & toute l'armée deçà, & estoit le Comte Navarre, Capitaine-Général de leurs gens de pied, & le Vice Roy de Naples, Chef général de toute l'armée, & y estoient le Marquis de Pesquiere, Antoine de Leve, & tout plain d'autres Gentils-hommes Espaignols, qui seroit chose trop longue à vous les tous nommer; & du costé du Pape, le Duc d'Urbin, qui estoit le Chef. Ledict Pedro de Navarre avoit faict faire un parc à langue de bœuf de fer sur chevrettes, & puis force chaisnes & charettes entre deux, & avoit là dedans force arquebuttes à crochet, & quelques pieces d'artillerie du costé de l'eauë, où estoit ceste bande de chevaucheurs que j'ay devant nommés, estoit l'artillerie des Espaignols qui battoit dedans les

gens de pied François, tout à découvert; & vous asseure qu'il y faisoit un grand meurtre; car ils estoient à deux jets de pierre près, sans point de faulte feurent tués ceste journée tous les Capitaines de pied François, & plus de deux mille hommes, tant François que lansquenets, tellement que de quarante Capitaines Pietons qu'ils estoient, n'en échappa que deux, & endurerent ceste baterie bien trois heures de long; & si l'artillerie des Espaignols faisoit grand mal aux François, aussi celle des François à eulx & à la gendarmerie de-là l'eauë. Cependant Monsieur de Nemours marchoit tousjours, & vint donner trois grands coups d'artillerie dedans leur gend'armerie, qui leur fist du mal assez, & avoit ledict Sieur de Nemours de coustume pour l'amour de sa (33) Mye, de ne point porter de harnois, fors la chemise depuis le coulde en bas jusques au gantelet, & prioit à toute la compagnie de la gendarmerie, en leur remontrant & donnant beaucoup de belles paroles, « qu'à ce jour voulsissent garder l'honneur de France, le sien, & le leur, & qu'ils le voulsissent suivre; & cela faict, dit qu'il verroit ce qu'ils feroient pour l'amour de sa Mye ce jour-là », & incontinent partit, & feust le premier

homme d'armes qui rompist sa lance contre les ennemis, & les Espaignols marchoient d'autre costé en bon ordre, & chargerent de telle sorte, qu'il ne feust jamais veu un plus rude combat, & dura plus de trois heures qu'on ne sçavoit qui avoit le meilleur. Or ce temps pendant que la gendarmerie estoit en ce combat, nous retournerons aux gens de pied, & dirons ce qu'ils fisrent.

Monsieur de Molart & le Capitaine Jacob s'estonnoient fort de l'artillerie, car ils avoient esté trois heures en ceste peine, & n'avoient où se coucher, se commencerent à seoir, luy & le Capitaine Jacob, & demanderent à boire, & en buvant, un coup de canon les emporta tous deux, qui feust un grand dommaige, & avoit esté tué un peu devant le Capitaine le grand Fabian. Ce voyant, les gens de pied, tant François que lansquenets, voulurent aller assiéger le fort où estoit Pedre Navarre & ses gens de pied, qui ne se bougeoient, & partirent tant François que lansquenets, & leur vindrent donner un merveilleux assault, & trouverent ledict fort aussi merveilleux, & tant fort de harquebuttes à crochet, que de charettes, & y fust Monsieur de Maugiron tué sur une charette, & tout plain de gens de bien, & tous les Pié-

tons, tant François que lansquenets, tous tués ou mis en fuite, & sortirent les Espaignols à la queuë de ses gens de pied fuyans. Ils firent un grand meurdre, & y feust tué bien douze cens hommes. Cela vêu, le gros nombre que les Espaignols estoient & gens frais, si du commencement ils pensoient bien avoir gaigné la bataille, encore pensoient-ils mieux avoir gaigné à ceste heure la; mais comme Dieu ordonne les choses, il y avoit quelques lansquenets François & Picards qui n'y estoient point allé, qui vindrent & rechasserent tous lesdicts Espaignols dedans leur fort; & les gens de pied François ne les suivirent plus, mais se retirerent au lieu accoustumé, & enduroient comme auparavant devant la batterie de l'artillerie, & aussi faisoit tant de mal aux Espaignols la batterie des François qu'ils leur feust fort, qu'ils se deparquassent, & vinssent combattre avecques les aultres; eulx venus, l'armée des François s'affoiblissoit fort, adonc vint Monsieur d'Alegre prier à Monsieur de la Palice, en disant; *Monsieur, la bataille est perdue, si vous ne nous envoyés la bande de Monsieur de Sedan;* & incontinent le Vicomte d'Estoges qui la menoit, partit, & toute la bande avecques luy, criant *la Marche;* & si les suivirent

rent les deux cens archers de la garde, qui portoient tous des haches, que menoit Monsieur de Cruſſol, & vindrent donner dedans de telle ſorte, que le Vice-Roy de Naples s'enfuit, & toute la gendarmerie, & feuſt là pris le Marquis de Peſquiere, & aultres Capitaines Eſpaignols, & de ceulx du Pape. Or après ce faict, leurs gens de pied n'eſtoient pas encore deſſaicts, & ſe tenoient tousjours dedans leur fort, & leur artillerie qui battoit d'un coſté & d'aultre, là où Monſieur de Pontremy, qui eſtoit au lieu de Monſieur d'Eſpy, fiſt merveilleuſement bon debvoir, & auſſi fiſrent Pierrot Dognots; & quand les François feurent paſſé l'eauë, appercevant que le fort où eſtoit Pedro de Navarre, n'eſtoit point fortifié du coſté de l'eauë, incontinent cent hommes d'armes bien en ordre vindrent donner dedans, & leur rompirent leurs gens; & quand les autres François viſrent ce, vindrent ſur ledict fort, & l'emporterent d'aſſault, & feurent tous tués & mis en piéces ceulx dedans, & Pedro Navarre prins, & aultres Capitaines & gens de pied, & paravant ce, ſe partirent dudict fort deux mille Eſpaignols bien en ordre, qui ſe ſauvoient.

Or le Baron de Chimay qui eſtoit honneſte

Gentilhomme se cognoissant les choses à venir, & en avoit déja dit beaucoup de véritables avant la bataille, vint à luy Monsieur de Nemours, & luy demanda en ceste maniere : « Or ça, Bastard, comment ira-t'il » de ceste bataille, & qui la gaignera. Je » vous promets ma foy, Monsieur, dit le » Bastard, que vous la gaignerés, mais vous » estes en danger d'y demeurer, si Dieu ne » vous fait grace. Sur quoy respondit le sieur » de Nemours, que pour cela ne lairoit-il » point à y aller ; & quand la bataille feust gaignée, & que les Espaignols à pied & à cheval feurent mis en fuite, ledict sieur de Nemours vint au Bastard & luy dit : Et puis, » Maistre Coquart, y suis-je demeuré comme » vous disiés ; me voicy encores : a donc, » luy dit le Bastard, Monsieur, ce n'est point » encore faict. » Et comme il achevoit ce propos, un Archer luy vint dire : « Monsieur, voilà deux mille Espaignols qui s'en » vont tous en ordre du long de la chaussée ; » & incontinent ledict sieur demanda son habillement de teste pour les suivre ; & Monsieur de Lautrec luy disoit : *Si, Monsieur, attendés vos gens*. A quoy il n'entendit point, & avecques vingt ou trente hommes d'armes vint ruer sur lesdits Espaignols, là où feust

enlevé de piques hors de la selle, & feust tué, & tout plain d'autres Gentilshommes avecques luy, & Monsieur de Lautrec si fort blessé qu'il feust là laissé pour mort, & y feust tué Monsieur de Viverols son fils (34). Cela faict, feurent amenés les gros personnages morts & blessés au camp, & pourtant que les vivres des Espaignols estoient là demeurés, & que les François en avoient grande nécessité leur vindrent à grand reconfort du deuil qui feust mené au camp à cause de la mort de Monsieur de Nemours; il n'en faut point parler, car jamais de Prince (35) mort n'en feust mené tel; je vous ai nommé tous les gros Maistres, qui y ont esté tués; des blessés peu en sont eschappés, & ne fault point que nul s'excuse du combat, car tous combattirent jusques aux Valets.

Comment Monsieur de la Palice, en attendant la responsе du Roy, feust eslu par tous les Capitaines Chef Genéral des François; & comment la ville de Ravenne feust prinse, & de l'entrée du corps de Monsieur de Nemours à Milan.

La bataille près Ravenne gaignée par les François, & ce gentil Prince Monsieur de Nemours mort, comme je vous ay desja dit;

de sa plainte il n'en faut point parler, car il feust plaint d'amis, & d'ennemis; & le lendemain on renvoya son corps dans une litiere à Milan, & aultres gros personnages, comme Monsieur de Lautrec, & aultres qui estoient fort blessés, le camp du Roy demeura devant la ville de Ravenne, où il estoit le jour de devant, & advertirent le Roy de la bataille, & de sa Duché de Milan, & quel Gouverneur il y vouloit mettre; & ce temps pendant les Capitaines regarderent qui seroit Lieutenant-Général; en attendant la response du Roy, & quand ils eurent tout bien consideré, ils choisirent Monsieur de la Palice, qui étoit gentil Capitaine, & gentil Chevalier, & qui avoit beaucoup veu; cela fait incontinent, il fist sommer la ville de Ravenne de se rendre, laquelle chose elle fist, il feust composé de quelque argent qu'elle debvoit bailler à tous les Capitaines; & après ladicte composition faicte ung adventurier, qui s'appelloit Jacquin, de la bande de Monsieur de Molart, lequel estoit Sergent de bande, vint à regarder à la breche, laquelle avoit esté faicte le jour de devant; il vist qu'il n'y avoit ame de deffense dedans la ville, & ainsy vint de main en main, à ses aultres compaignons, & donne-

rent l'assault avant que jamais homme dedans y sçeust venir; & après les Lansquenets & toute la Gendarmerie y entrerent, & prindrent la ville & la pillerent toute, & misrent à sac, avant que Monsieur de la Palice, ni tous les autres Capitaines y feussent mettre ordre, & feust grande pitié, car elle estoit belle ville & riche; si ledict sieur de la Palice en estoit marry, il ne s'en faut esbahir, car il en pensoit bien avoir quelque bonne chose.

Cela faict & ladicte ville ains pillée & destruicte, on fist tenir information pour sçavoir qui en avoit esté cause, & feust print le Capitaine Jacquin, au milieu de tous les Adventuriers, & de tous les Allemans qui se vouleurent mutiner; mais ils ne peurent jamais mettre ordre qu'il ne feust pendu & estranglé. Et feust trouvé audict Ravenne un enfant monstre, le plus horrible qu'on vit jamais; & après ce faict, & toute la ville ainsi pillée, le Roi confirma Monsieur de la Palice son Lieutenant-Général, & Gouverneur de Milan, & debvez sçavoir que ledict Seigneur Roy demena ung merveilleux deüil de la mort de Monsieur de Nemours son nepveu, tel qu'on ne le pouvoit appaiser, & manda ledict Seigneur Roy audict sieur de

la Palice casser toute son armée, & mettre les gens d'armes en garnison par les villes; ce que Monsieur de la Palice fist à bien grand regret, & n'estoient point les autres Capitaines de ceste opinion, & en fist le Roy très-grand mal, car il ne devoit jamais rompre son armée, & la renforcer, car il en avoit bien le pouvoir; & ne feust point advenu ce que depuis a esté, car je veulx dire que ceste faulte a esté cause de toutes les guerres qui ont depuis esté faictes en Italie & en la plus grande partie de la Chrestienté; & s'il eust alors renforcé son armée, & bouté avant, il eust esté Prince de toutes les Italies, & Roy de Naples aussi; car il avoit l'Empereur Maximilian pour lui; & faisoient la plus grande part de leurs guerres ensemble.

Comment les Espaignols reprindrent la ville de Ravenne. Le partement de Monsieur de la Palice de Pavie.

Comment, après que les Suisses & Venitiens veirent le pays desgarny, chasserent Monsieur de la Palice hors d'Italie.

Les Suisses qui n'estoient point d'accord, ni en paix, avec le Roy de France, mais

vouloient bien avoir part en Italie, entendirent la rompture de ceste armée, aussi firent les Venitiens, qui ne pensoient pas que le Roy en deust faire ainsy, dont feurent merveilleusement aises, les Suisses se commencerent à mouvoir, & pensoit Monsieur de la Palice que ce ne seroit rien, car ils estoient descendus à Milan deux ou trois fois; & pour ce que à chacun coup le grand nombre des chevaux François leur coupoient les vivres, s'en retournoient avec cinquante mille escus qu'on leur donnoit, & leur faisoit-on la bataille d'escus au soleil, & en apprit la façon Monsieur le Grand-Maistre Chaumont. Cela faict, les Suisses marcherent avec l'ayde du Cardinal de Sion, & les Venitiens de leur côté, quoy voyant Monsieur de la Palice garnit le chasteau de Milan, & le chasteau de Cremone, de gens, de vivres, & d'aultres munitions, & envoya Monsieur d'Aubigny, avecques trois cent hommes d'armes, dedans Bresse, & lui avecques toute la Gendarmerie & les Lansquenets du Capitaine Jacob, qui estoient demeurés se retira dedans Pavie, car la chose feust merveilleusement subite; & tant que ledict sieur de la Palice n'eust loisir d'assembler ses gens, ni de mettre ordre en son affaire, les Veni-

tiens & les Suisses marchoient tousjours, & se misrent ensemble leurs deux armées, & vindrent devant Pavie; laquelle chose veue par le sieur de la Palice & les autres Capitaines qui estoient avecques lui, telle fois conclurent de la tenir, mais après trouverent que mieux valoit l'abandonner; laquelle chose feust faite, & y eust de belles escarmouches à l'arrivée & au sortir; & ainsy que mondict sieur de la Palice sortoit par une porte les Suisses & les Venitiens entroient par l'autre par dessus le pont, là où le reste des Lansquenets du Capitaine Jacob donnoit à la journée de Ravenne, desquels estoit chef Monsieur Destoges, Gentilhomme François, lequel portoit le Guidon de Monsieur de la Palice, lui & lesdicts Lansquenets laissés derriere à l'arriere-garde fisrent fort bien leur debvoir, & se retira ledict sieur de la Palice avecques toute son armée en France, & ne demeura en Italie pour les François que le chasteau de Milan, le chasteau de Cremone, & la ville de Bresse, où estoit Monsieur d'Aubigny, Capitaine Général avecques quelques gens de pied, & trois cent hommes d'armes François, lequel après le retour de Monsieur de la Palice en France, ne demeura gueres sans avoir le siege par

les Venitiens, car les Suisses estoient desja retournés en leur pays, après avoir eu gros butin par le pays d'Italie & force argent desdicts Venitiens; durant lequel siége feurent faites beaucoup de belles saillies, & le tindrent long-temps à grosse batterie, & vous veut, à bien dire, que c'est la plus belle ville de guerre que je vis jamais, & n'estoit point prenable, veu les gens de bien qui estoient dedans, & le chef qui estoit, & est encore, tant homme de bien & bon Capitaine; toutesfois, par longueur de temps, la peste & famine se frappa tellement entre eulx, qu'ils feurent contraints de rendre la ville, mais si honnestement, que les gens de chevaulx sortirent la lance sur la cuisse, & les piétons la picque sur le col, & en estoient beaucoup morts de la peste, & ainsy s'en revinrent en France; & après ce tinrent encore assez le chasteau de Milan & le chasteau de Cremone, le parti des François.

Comment le jeune Adventureux vint sur les frontieres de Gueldres amasser cinq mille Lansquenets, & comment ceulx de Lembourg & Luxembourg ruerent sur eulx.

Le jeune Adventureux après le retour de toute l'armée d'Italie en France, revint deçà

les monts, & print le chemin par le Mont Geneve en Daulphiné, & trouva le Roy & la Reine à Grenoble, qui lui fifrent merveilleufement bonne chere, & eftoient fort marris du retour de Monfieur de la Palice, & de-là s'en allerent à Blois, & de Blois à Paris, là où fe faifoit une menée & pratique avecques les Venitiens pour avoir paix avecques eulx, & drefferent une aultre armée pour envoyer de-là les monts. Or laiffons le Roy faire fon entreprife, & difons du jeune Adventureux, que quand il feuft de deçà les monts, voulluft faire la guerre à Monfieur de Treves pour la querelle d'une place, laquelle fe nomme Caftelbourg, & s'en alla ledict Advantureux en Liege, & là ouit parler d'une bande de Lanfquenets qui revenoit de Gueldres, & s'appelloit la Bande Noire, laquelle a reigné long-tems depuis, & incontinent ces nouvelles ouies, vint devers Monfieur de Liege fon oncle, qui pour lors eftoit bon François, lequel lui prefta quelque argent, & feurent douze cent piftoles pour donner aux Lanfquenets; laquelle chofe faicte, ledict Adventureux defpefcha un Gentilhomme Liegeois, nommé Okelet de Feumaille, lequel il envoya devers lefdits Lanfquenets pour les retenir pour lui

& à ſon ſervice, lequel arrivé devers leſdits Lanſquenets lui oƈtroyerent la requeſte dudiƈt Adventureux, & eſtoient les Capitaines gentils compagnons, dont les deux principaux eſtoient Thimis de Medelbourg, honneſte homme & de bon aage, & ung aultre qui s'appelloit Hans.

Cela faiƈt, le jeune Advantureux, avecques cent chevaulx arriva à eulx ung Samedy de Paſques, à dix heures du ſoir, à un village entre Treƈt & Viſe, & penſerent leſdits Lanſquenets avoir une merveilleuſement groſſe allarme, cuidans que ceulx de Lembourg & de Luxembourg, & ceulx du pays qui eſtoient aſſemblés vinſſent ruer ſur eulx; or le propre jour que lediƈt jeune Adventureux partit de Liege euſt lettres du Roy, lequel lui mandoit ſurtout les ſervices qu'il lui pouvoit faire, qu'il lui retint leſdiƈts Lanſquenets à ſon ſervice, & qu'ils auroient bon traitement, & qu'ils ſeroient bien payés; pour leſquelles nouvelles lediƈt Advantureux ſe haſta de les avoir, & eſtoit l'aſſemblée que le Roy vouloit faire pour envoyer en Guienne, où eſtoit queſtion que les Eſpaignols voulloient deſcendre, ou en Italie pour faire ſon voyage; & quand l'Advantureux feuſt arrivé vers eulx, & qu'ils le conneurent, ils feurent merveil-

leusement aises ; car à ce jour leur avoit promis se trouver à eulx ; & après qu'il feust adverty de l'assemblée de ceulx de Lembourg & de Luxembourg & du pays environ, il fist amener du long de l'eauë quelques picques qu'il avoit fait venir d'Ardenne, & poudre pour les Harquebutiers, qui resjouit merveilleusement lesdicts Lansquenets, car ils en avoient grande faute, & demeurerent toute la nuict en merveilleusement bon guet & gros allarme que ceulx de Lembourg & de Luxembourg leur fisrent ; & le lendemain matin, qui feust le jour de pasques (36), l'Advantureux, après avoir mis ordre à son affaire, s'en alla à Vise pour faire ses pasques, en attendant ce que ces gens assemblés vouloient faire, car il avoit mis bonnes espies pour entendre de leur volonté ; laquelle chose faicte se mit en basteau pour aller audit Vise, & y eut quelques Gentilshommes & valets des siens, qui voullurent aller par terre, lesquels feurent prins & menés en une place, qui s'appelloit Dolhein ; ledict Adventureux après avoir ouï Messe & reçeu Dieu, ouit l'allarme dedans le camp que faisoit le Drossard (37) de Franquemont, lequel avoit assemblé tout le commung & Gentilshommes du pays environ pour courir sus audict Advan-

tureux & à ses gens, lesquels ne vouloient faire nul mal au pays, fors seulement vivre, toutesfois l'allarme feust grosse, & s'arma ledict Adventureux dedans son basteau, & vint à ses gens, lesquels se mettoient en ordre, & à vous, en dire le vray, c'estoit une merveilleusement belle bande, & vinrent les uns contre les aultres, tellement qu'à l'abord y eust merveilleusement belle escarmouche, tant de gens de pied que de cheval, en laquelle y eust tout plein de gens tués & affolés; & à donc lesdicts Lansquenets & le jeune Adventureux avecques eulx baiserent la terre, comme ils font de coustume, & marcherent tout droict contre leurs ennemis: mais ne voulleurent attendre, & avoient quelques pieces d'artillerie avecques eulx, lesquelles ils avoient tout le jour tirées contre lesdits Lansquenets, lesquelles feurent gaignées. Cela faict les Lansquenets qui cuidoient aller se loger en ung village lequel s'appelle Hesvie au pays de Luxembourg, se commencerent à mutiner entre eulx, disans qu'ils vouloient avoir argent, ou qu'ils ne passeroient pas la riviere, & repasserent l'eauë pour se retirer vers Gueldres, dont ledict Advantureux feust fort marry & le devoient tuer dans leur domaine, comme ils disoient; toutesfois il alla

à eulx, & se commença à courroucer le premier, & leur donna quatorze Enseignes, & les pria de venir avec luy au service du Roy, laquelle chose accorderent la plus grande part; & quand ce feust faict, & que les basteaux estoient tous prests, l'Adventureux print deux Enseignes en chacune main, & passa oultre, & ainsy après tous lesdits Lansquenets le suivirent, & ne retourna que trois cent hommes, que tous ne passerent la riviere de Meuse, & s'en vinrent à Ardenne, là où le Roy Louis envoya audict Adventureux un Gentilhomme nommé la Romagere, & qu'il luy prioit qu'il donnast congé auxdicts Lansquenets, & que pour l'heure il n'avoit que faire de gens de pied, & ne lui envoya pas un grand blanc (a) pour les contenter, de laquelle chose ledict Adventureux feust très-mal content, comme raison le vouloit; car il luy desplaisoit fort de perdre son crédit avecques lesdicts Lansquenets qui estoient venus pour l'amour de luy : toutesfois il leur donna congé pour ce que le sieur de Sedan luy manda que pour l'heure l'entreprise de Treves estoit rompue, & aussi pour ce que le Roy n'en vouloit point, & pour ce se deffit desdits Lansquenets à grande mutine-

(a) C'étoit une pièce de monnoie du tems.

rie, toutesfois il eschappa du mieulx qu'il peut, & estoit avecques luy Denis Soynart, Seigneur d'Alemberg.

Cela faict, ledict Adventureux s'en vint à Sedan, & de-là en France, bien marry, prest à dire au Roy, qu'il ne luy avoit point faict de bon tour avecques les Allemans, & qu'il avoit perdu une belle bande; & que si une aultre fois il en avoit affaire, il ne les recouvreroit point aisément. Huict jours après qu'il eust laissé lesdicts Lansquenets, luy estant à Severange de retour chez Monsieur de Montmort, sur son chemin pour aller vers ledict sieur Roy, il eust nouvelle du Roy, que sur tous les services qu'il luy vouloit jamais faire, qu'il luy fist recouvrer un nombre de Lansquenets; laquelle chose veue, ledict Adventureux feust merveilleusement marry, toutesfois pour faire service au Roy, il partit en toute diligence, & renvoya après lesdicts Lansquenets, & en recouvrit bien deux mille, dont les Capitaines estoient Thimis & Hans, & d'en recouvrer plus ne feust possible, & feust force audict sieur Roy pour en avoir plus largement qu'on leur envoya à chascun un escu en Allemaigne dedans leurs maisons, avant que voulsissent jamais partir, qui feust une merveilleuse constance au Roy, pour ce

que quand ce vint à la monſtre, ils ne voullurent le rabbattre, toutesfois avecques l'ayde de force argent, ledict ſieur en euſt aſſez, & en fiſt deux armées, avecques aultres gens qu'il avoit, dont l'une eſtoit pour envoyer en Guyenne, & l'aultre en Italie, & en amena ledict Adventureux au Roy bien dix mille, ſans une aultre bande que le Duc de Suffolk luy amena de Lorraine.

Comment les Eſpaignols deſcendirent en Guyenne, où feuſt envoyé Monſieur d'Angouleſme, Lieutenant-Général pour le Roy, & comment le Roy de Navarre perdit ſon Royaume.

Le Roy Louis feuſt adverti de la deſcente des Eſpaignols en Guyenne en ung lieu qui s'appelle Saint Jean de pied de porc, & le prindrent leſdicts Eſpaignols à l'amblée, & eſt ledict Saint Jean lieu bien fort; lequel garde l'entrée des montaignes de Navarre; ledict Roy fiſt marcher ſon armée & les Lanſquenets, qui eſtoient bien ſept mille, avecques quelque autre bande que menoit le Duc de Suffolk, qu'on appelloit la Blanche Roſe; Brandecque, Gentilhomme Allemand, & Monſieur de Montmort Général deſdits Lanſquenets, & le jeune Adventureux avec le demeurant des autres Lanſquenets pour aller en

en Italie, vindrent en un lieu de Bourgogne qui s'appelle Coulange-la-Vineuſe, & ſon frere le ſieur de Jamets à Vezelay, où eſt une partie du corps de la Magdeleine, avecques deux mille Lanſquenets ; & ont une couſtume en France de mettre ces Lanſquenets en garniſon ès lieux où il y a quelques vins, car ils l'aiment mieux que l'eauë bouillie. Le Roy deſpecha Monſieur d'Angouleſme à Monſieur de Longueville, & l'envoya en Guyenne Chef Général, & avoit aſſez belle armée, & y euſt belle eſcarmouche au pied des montaignes, où fiſrent ſemblant les Eſpaignols de vouloir donner bataille, tellement que les Advancoureurs feurent entremeſlés avecques l'ung l'aultre, & y en euſt beaucoup de tués d'ung coſté & d'aultre; toutesfois quand les Eſpaignols viſrent la groſſe puiſſance des François, qui eſtoit beaucoup plus grande que la leur, ſe retirerent, & abandonnerent tout, & feuſt repris ledict Saint Jean Pied de Porc par les François. Cela faict, Monſieur d'Angouleſme euſt advis, & Monſieur de Longueville avecques, & aſſemblerent les Capitaines pour veoir ce qu'il eſtoit de faire, & feurent d'advis de rompre ceſte groſſe armée, & en renvoyer une partie en France, & l'aultre moitié avecq. Monſieur de

la Paliſſe en Navarre, laquelle choſe conclue, feuſt faicte; mais avant ce partement y euſt gros debat entre les Lanſquenets & les Gaſcons, tellement qu'il y en euſt bien cinq cent de tués; & ſi la Gendarmerie qui les départit ne s'en feuſt meſlé, il y en euſt eu davantage.

Cela faict, Monſieur d'Angouleſme revint en France; Monſieur de Longueville & la plus grande partie de ceſte armée, & Monſieur de la Palice avecques ſept cent hommes d'armes, & trois mille Lanſquenets que menoit le Duc de Suffolk, & ſix ou ſept mille Gaſcons, & une bande d'artillerie, print ſon chemin vers Navarre, & vint trouver le Roy dudict Navarre, en ung chaſteau près de Pampelune, & avoit ledict Roy aſſez mal mis ordre à ſon affaire; jacoit qu'il feuſt bon Prince, & fort devotieux, car il oyoit tousjours deux ou trois Meſſes chacun jour; mais il n'eſtoit point homme de guerre, & feuſt fort marry Monſieur de la Palice de trouver le petit ordre qu'il y avoit mis; car il n'avoit pas fourny une ſeule place, & ſy avoit eu loiſir & argent aſſez, & n'avoit point ung homme avecques luy qui le ſceuſt faire, ny qui luy conſeillaſt de ce faire: Monſieur de la Palice, qui eſtoit homme de guerre, adviſa

avecques ledict Roy de Navarre & les Capitaines qui estoient avecques luy, que l'hyver estoit venu, & que d'assiéger ville il n'estoit point possible, principalement en ce pays-là ; car il n'y avoit point de bois pour chauffer en tout Pampelune, & que pour ung jour & deux les gens d'armes l'endureroient bien ; ce qui feust faict, & fist-on amener des vivres, & allerent assiéger Pampelune, & en peu fisrent une batterie qui feust bien grande ; mais dedans la ville y avoit gros nombre de gens de guerre.

Quand ladicte batterie feust faicte, il feust question de donner l'assault bien ferme, là où Monsieur de Suffolk fist bien honnestement & les Lansquenets ; mais ceux de la ville qui estoient plus fort les repousserent tellement, qu'il y demeura beaucoup de François, Gascons & Lansquenets dans les fossés. L'assault failly & reboutté, feust d'opinion Monsieur de la Palice que le Roy de Navarre devoit fortifier ses places, & attendre l'advanture que Dieu luy voulloit envoyer ; car Monsieur de la Palice ne voulloit point là demeurer tout le long de l'hyver sans rien faire ; car c'eust esté trop grande constance au Roy de France ; & ce qui feust conseillé feust faict. Et s'en retourna Monsieur de la Palice en

France, & euſt beaucoup de peine à ramener ſon artillerie, à cauſe que les chevaulx eſtoient tous morts, & fallut que les Lanſquenets la tiraſſent à bras dedans les montaignes avecques quelque argent qu'on leur donna; & demeura le Roy de Navarre en ſon Royaulme, lequel il laiſſa (38) perdre petit à petit, & s'en vint en France en ſon pays de Bearn, qui eſt très-beau pays & riche, & aymoit beaucoup mieux ce qu'il avoit en France que ſon Royaume de Navarre.

Comment le Roy Louis douzieme envoya Monſieur de la Trimouille ſon Lieutenant-Général en Italie avec toute ſon armée.

Monſieur de la Palice retourné en France, & toute l'armée, le Roy s'en alla à Paris, là où ſe trouva le Sieur Jean-Jacques qui eſtoit ſon Compere, & luy avoit faict le Roy tenir un de ſes enfans (a), lequel Sieur miſt en teſte au Roy de faire une petite armée, & l'envoyer en Italie, & avecques les parts & intelligences qu'il avoit en la Duché de Milan, qu'elle feroiſt bientoſt revoltée, & qu'il eſperoit aller juſques dans Milan avecques un eſperon de bois; laquelle choſe le Roy vouluſt

(a) C'étoit Renée de France, qui fut enſuite mariée au Duc de Ferrare.

bien entendre, car ledict Sieur Jean-Jacques estoit d'un bon entendement & esprit, & conduisoit bien une armée, & ne vit jamais homme qui pourveust mieux au camp, & qui feust plus diligent d'avoir bonnes espies, & qui cherchoit mieux son advantage, specialement en Italie, car il congnoissoit tout le pays. Le Roy, veu le bon sens qu'il avoit, & loyauté qu'il avoit à bien servir son Maistre, l'eust plusieurs fois faict son Lieutenant-Général & son Gouverneur de Milan, n'eust esté les (a) parts qui estoient en Italie, dequoy il en tenoit, qui estoit la part Guelfe. Or vous avez en Italie deux parts, assçavoir Guelfe & Gibeline, & les Colonnois, & l'aultre partie adverse, & toutes les parts d'Italie sont sous ces deux-là, comme vous avez dedans Genes, Adornes & Frégousses, où l'ung tient une partie, & l'aultre l'aultre.

Or le Roy vouloit bien contenter les deux parts, & les tenir en son amitié; & en faisant le Sieur Jean-Jacques son Lieutenant-Général, qui tenoit la part Guelse, il eust mal contenté les Gibelins; & pour achever ce mal, il estoit tousjours contrainct y envoyer ung François, comme il fist, &

(a) Partis.

feust regardé une fois que Monsieur de Bourbon iroit; mais Monsieur de la Trimouille (39) pourchassa tant qu'il eust la charge, & allerent avecques luy le Sieur Jean Jacques & le Sieur de Sedan, & incontinent feust l'armée dressée, & vist-on marcher la Gendarmerie, qui estoit de douze cent hommes d'armes, assçavoir la bande de Monsieur de la Trimouille, cent hommes d'armes; la bande du Duc d'Albanie qui estoit Capitaine Général des gens de pied François; la bande du Sieur Jean Jacques & du Grand Escuyer de France, deux cent hommes d'armes & archers Italiens, comme les Sieurs Barnabot (a) & aultres; la bande de Monsieur d'Aubigny, cent hommes d'armes, que menoit Monsieur de Crussol; le Baron de Biart, cent hommes d'armes; la bande de Monsieur l'Admiral Graville, la bande de Monsieur la Fayette, & plusieurs autres Compaignies nouvelles que nous ne sçaurions nommer.

Les gens de pied estoient onze mille Lansquenets, que menoit le jeune Advantureux & Monsieur de Jamets son frere, & en estoit Chef Monsieur de Sedan, & ledict Advantureux son Lieutenant, lequel estoit à pied avecques les Lansquenets, & son frere le

(a) Bernabo Viscomti.

Sieur de Jamets, & n'en avoient avecques eulx que six ou sept mille, & le reste venoit de Guyenne, que menoit le Sieur de Brandecque, Tavennes (a) & autres Capitaines Lansquenets, lesquels ne sçeurent jamais venir à tems à la bataille; & vint en ce temps en France ung Comte d'Allemaigne nommé le Comte de Wolf (b), lequel se mist à pied avecques ledict Advantureux, & feust tousjours avecques luy à une double paye, & se fist si homme de bien avecques ledict Advantureux, que depuis a eu de grosses charges. Qui menoit l'artillerie de France estoit Monsieur de la Fayette, parent de Monsieur l'Admiral Graville, lequel estoit homme sage & de bon entendement, comme cy-après sera declaré; & avecques ladicte artillerie le Sieur de Sedan faisoit mener un parc faict en façon d'eschelles, lequel estoit merveilleusement bon, & cinq cent arquebuttes à crochet dedans ledict parc; & si eust peu estre tendu à temps, par advanture que la chose ne feust point ainsy allé qu'elle, alla comme après sera déclaré; & ainsy équippée passa l'armée les monts, laquelle conduisoit le Sieur de la Trimouille, Lieutenant-Général pour le Roy.

(a) Tavannes.

(b) Martin du Bellay l'appelle le Comte de Wolfes.

Comment le jeune Advantureux feuſt envoyé par le Sieur de la Trimouille à Alexandrie, laquelle il print en un matin.

L'armée du Roy que menoit Monſieur de la Trimouille, paſſée les monts, ledict Sieur fiſt haſter les Lanſquenets que le jeune Advantureux menoit, & ledict Sieur de la Trimouille le ſuivoit avec le demeurant de la Gendarmerie, & prenoient leur chemin non en Milan, mais en l'Aſteſan, & en la Comté d'Aſt, qui appartient de long-temps à la Maiſon d'Orleans, où eſt une ville qui ſe nomme Novarre, où feuſt long-temps aſſiégé Monſieur d'Orleans, du temps du Roy Charles; & alla le jeune Adventureux juſques à la ville d'Aſt avecques leſdits Lanſquenets, & attendit Monſieur de la Trimouille, lequel arriva le lendemain; & ledict Sieur arrivé, il ouit nouvelles que les Suiſſes eſtoient à Alexandrie, qui eſt une ville grande, & paſſe le Pô droict au milieu, & eſt une des plus riches villes des Italies; & après avoir au matin oui les nouvelles deſdicts Suiſſes, ledict Sieur de la Trimouille pria au jeune Advantureux qu'avecques ſes Lanſquenets & quelques gens de pied François, allaſt prendre Alexandrie, & avoit ledict jeune Advantu-

reux avecques luy, outre ce que dessus est dict, de chascune compagnie trente hommes d'armes, & partist de nuict après souper de ladicte ville d'Ast, & alla passer entre Roc & Novi, qui sont deux places fortes sur deux montaignes, & qui du temps des guerres tousjours ont esté l'une contre l'aultre, & s'en alla ledict Advantureux arriver à ung point de jour à Alexandrie: là où il trouva ung Seigneur d'Italie qui s'appelloit Sacremore Viscomti avecques cent hommes d'armes, qui luy venoit à secours, & surprinrent tellement les Suisses, qui estoient aux portes, qu'ils entrerent dedans, & gaignerent la ville; & ainsy que les Lansquenets entroient par une porte, les Suisses sortoient par l'aultre, & prenoient le droict chemin de Tortone pour eux rallier. Ledict Advantureux ayant pris ladicte ville, & voyant la fuite que faisoient les Suisses, demeura en la ville, & fist incontinent marcher après eulx quelques gens de pied & de cheval, & là y eust belle escarmouche & quelques Suisses tués, & fist mettre ledict Advantuteux son artillerie sur les plattes formes, du costé où les Suisses estoient sortis, & la fist tirer pour donner à cognoistre aux peuples d'Italie, & à ceulx qui tenoient la partie Françoise, que la ville

eſtoit priſe, & auſſy pour donner bon courage aux amis & peur aux ennemis.

Ladicte ville d'Alexandrie eſtoit fort riche, & pour l'entretenir en amitié, deffendit le pillage qu'on commençoit desja à faire; car on pilloit auſſi bien amis que ennemis, en laquelle choſe il feuſt obéi, dont feuſt bien grande merveille, entre tant de nations, & ville priſe de force & d'emblée. Après ce, ledict Adventureux alla loger en une Abbaye des Cordeliers vis-à-vis la muraille de la porte, par laquelle les Suiſſes eſtoient faillis, & dedans ceſte Abbaye, les Eſpaignols qui y avoient eſté long-temps, & les Suiſſes & autres ennemis de France, y avoient laiſſé dedans tout le pillage qu'ils avoient faict ès villes & pays là en tour; lequel feuſt tout pris & pillé par leſdicts Lanſquenets & gens de guerre, & y fiſrent un merveilleuſement gros gaing. Après que ladicte ville feuſt ainſy priſe, ledict Advantureux le fiſt ſçavoir à Monſieur de la Trimouille, lequel en feuſt joyeux; car c'eſtoit un grand point pour eulx d'avoir gaigné ladicte ville & le paſſage de la riviere, tant pour les vivres qui leur venoient, que pour le demeurant de l'armée qui venoit après eulx, & huict jours après Monſieur de la Trimouille, Monſieur de Se-

dan, le Duc d'Albanie, le Sieur Jean Jacques, l'Admiral de France, & aultres arriverent tous avecq. le demeurant de la Gendarmerie. Or, comme je vous ay dict par cy-devant, les Lansquenets qui estoient en nombre cinq mille, qui venoient de Guyenne, lesquels menoient deux Capitaines Allemans qui se nommoient Tavennes & Brandec, n'estoient pas encore venus, & ne pouvoient suivre les aultres, & avecques eulx quelques Advanturiers François, & estoient encore quatre ou cinq journées loin du camp des François, & Monsieur de la Trimouille & aultres Capitaines les (40) vouloient toujours attendre; mais le Sieur Jean Jacques, lequel avoit charge de les mener jusques à Milan avecques ung esperon de bois, estoit encore en ceste fantaisie, & les faisoit tousjours haster, dont mal en prist, comme vous verrés cy-après.

Comment les François allerent assiéger la ville de Novarre, & de la grosse batterie qu'ils y feirent, & du secours des Suisses à ladicte place.

Les Francois, estant à Alexandrie, entendirent par leurs espies, que les Suisses n'estoient plus à Tortone, & s'estoient retirés

à Novare ; où avoit encore quelque petit nombre de leurs gens, & aussy pour ce que ladicte ville de Novare estoit plus près de leur pays, pour avoir secours si besoing estoit, ils s'estoient allé là mettre, & leur avoit envoyé le More (a) Maximilian trois cens chevaulx que legers qu'aultres de la Duché de Milan, & là attendirent leur bonne fortune, & estoit ledict More tousjours en son chasteau de Milan, & se boutta avecques luy le Sieur Galeas Viscomti, Chevalier de l'Ordre de France, lequel laissa le Roy & l'abandonna en son affaire ; lequel More avoit merveilleusement grand peur de perdre son Estat, car il n'avoit secours des Venitiens, ni aultres, hors desdicts Suisses, lesquels pour ce coup, servirent merveilleusement bien ; & après que ledict Sieur de la Trimouille, & les autres Capitaines eurent entendu l'arrest des Suisses à Novare, incontinent se partirent d'Alexandrie, & vindrent assieger ladicte ville de Novare, au bout de quatre jours après leur département d'Alexandrie; & feust ladicte ville assiegée d'une merveilleuse forte, veu les gens & l'artillerie qui estoit dedans ; car ils avoient gaigné quand les Venitiens chas-

(a) Ce surnom de *More* étoit passé du père au fils. Nous en avons dit ailleurs l'origine.

ferent Monſieur de la Palice d'Italie, la plus grande part de l'artillerie qu'il avoit avec luy, & avoient mis dans le chaſteau & ville dudict Novarre, lequel chaſteau eſtoit aſſez fort; mais la ville ne vaut gueres, ſi eſt en pleine terre d'un coſté, & l'autre en lieu mareſcageux, & y a une petite riviere qui paſſe d'un coſté vers le pays des Suiſſes, tout contre la ville, & feuſt cauſe ladicte riviere de garder les François de mettre ordre ni rencontre au ſecours qui vint à ceulx de la ville. Quand les Suiſſes de la ville ſçeurent les François à une journée près, voullurent, ſi petit nombre qu'ils eſtoient, les aller combattre; mais ils adviſerent entre eulx qu'ils eſtoient trop foibles : toutesfois les Suiſſes ont faict de plus belles choſes à petit lot qu'à grand nombre; & miſrent les François leur ſiege à plein midy, & aſſierent leur artillerie, de laquelle Monſieur de la Fayette, dont vous ay cy-devant parlé, lequel eſtoit homme de grande diligence, comme le meſtier de mener l'artillerie le requiert; & fault que ce ſoit un homme qui ne ſoit pas endormy, & ſpecialement le conducteur principal d'icelle artillerie. Après ladicte artillerie eſtre aſſiſe, ſubit commença à tirer ſi rudement, qu'en moins de quatre heures elle fiſt

une brefche pour entrer cinquante hommes de front.

Or, en faifant les approches, l'artillerie du chafteau & de la ville fift grand meurtre fur les Lanfquenets, & gens de pied François, & en tua beaucoup, & là y euft un Lanfquenet tout auprès du jeune Adventureux, qui euft les deux jambes emportées, & plufieurs aultres fort bleffés. Toutesfois quand ils eurent affis leur artillerie, fe mifrent derriere une dodenne de foffé, tellement que l'artillerie de la ville paffoit outre eulx; & ne leur faifoit plus de mal, fors que quand ils avoient leurs picques dreffées, elles les coupoit, & feurent ainfi le jeune Advantureux & le fieur de Jamets fon frere, avecques les Lanfquenets, trois jours & trois nuicts ainfy couchés en bataille, fans avoir ni tente, ni pavillon pardeffus eux. Quand ladicte brefche feuft faicte, tous les Capitaines s'affemblerent enfemble pour donner l'affault; là où feuft advifé entre eulx que la brefche avoit encore quinze pieds de hault pour defcendre dans la ville, & falloit tomber de cette hauteur; mais du cofté des champs les foffés ne valoient rien, & eftoient les maifons de la ville affez près des murailles, où les Suiffes avoient mis toute leur Harquebutterie, & quelques

pieces d'artillerie pour deffendre ledict assault. L'assault feust présenté aux Lansquenets, lequel ils prindrent bien volontiers, jacoit qu'il feust bien mal aisé; mais ils voulurent avoir aultres gens d'armes avecques eulx, comme un homme d'armes, archer avecques chascun Lansquenet, pour qu'ils estoient mieux armés pour soustenir un gros faict, qu'un piéton qui est tout nud; laquelle chose feust présenté par ledict Adventureux; mais il feust regardé que c'estoit une chose mal aisée à faire, veu la descente de la bresche qui estoit fort dangereuse, & le gros nombre de gens qui estoit dedans.

Tout ce considéré, les François allerent mettre deux canons, devant l'une des portes de ladicte ville, assez près de ladicte bresche, & rompirent la porte; & quand ladicte porte feust rompue, les Suisses feirent une sortie, & feurent rebouttés, & à donc feust d'opinion le Sieur de Sedan, le jeune Adventureux, & aultres Capitaines Lansquenets de couper chacun une manche de chemise, & la remplir de poudre pour boutter le feu dans la ville, qui eust esté une chose merveilleusement bien faicte, & de quoi on se repentit beaucoup depuis, toutesfois ne se fist point, & dèmeura on là toute la nuict, là où on

euſt nouvelle par les Albanois & Advanturiers François, que ſecours eſtoit venu à ceux de la ville, en eſtoit dedans entré à dix heures de nuiƈt ; & comme vous ay cy-devant dit, il falloit faire bon guet, car par la porte, & par la breſche qu'on y avoit faiƈte, il pouvoit ſaillir & entrer beaucoup de gens. Sans point de faulte les Suiſſes euſſent dès le ſoir preſenté la bataille aux François; mais ils eſtoient ſi très las de la grande diligence qu'ils avoient faiƈte, que plus ne pouvoient; car ils eſtoient venus en trois jours de leur pays, & auſſi tous leurs gens n'eſtoient point encore arrivés, & venoient ſile à ſile toute la nuiƈt; &, comme je vous ay dit, les Lanſquenets & François feirent bon guet, & quand ce vint au matin, y euſt une merveilleuſement groſſe eſcarmouche, & feurent d'advis les Capitaines François de lever le ſiege, & diſſimuler la bataille, & ſe retirerent auprès de Trecas, petite ville à trois mille d'Illec, ſur une montaigne où avoit une Abbaye, & ſe logerent là, en attendant le réſidu de leur armée, laquelle choſe feuſt faiƈte, & marcherent la Gendarmerie devant, les Advanturiers après, le jeune Advantureux & les Lanſquenets, avec l'artillerie, demeurerent derriere, & eſtoit toute l'artillerie

l'artillerie du chasteau affutée sur eulx, car ceux de la ville s'apperçurent bien qu'ils ne vouloient point donner d'assault, ni combatre là; & ne fault pas douter que l'artillerie de ladicte ville de Novare, & du chasteau pleuvoit & battoit si très-fort dedans lesdicts Lansquenets que merveille, & en tua beaucoup, mais point de gens de nom.

Or les Adventuriers François, quand ils feurent hors de la batterie, vouleurent tenir ordre, pour ce qu'il falloit passer ung passage pour monter la montaigne où estoit ceste Abbaye, & l'artillerie de la ville battoit tousjours dedans lesdicts Lansquenets, laquelle chose leur ennuya merveilleusement; mais quand le jeune Adventureux vist ce, il commanda aux Lansquenets qui estoient devant, pour ce qu'il estoit derriere, & que les Suisses estoient tousjours sur leurs bras, escarmouchans, dit auxdicts Lansquenets qu'ils donnassent des coups de picque aux fesses des Adventuriers, ce qu'ils firent, & à donc lesdicts Adventuriers se hasterent de monter la montaigne, & se logea tout le monde, ainsi qu'il estoit conclud; & se logerent le sieur de la Trimouille, le Seigneur de Sedan, le Duc d'Albanie, le sieur Jean Jacques & aultres dedans ladicte Abbaye; & le jeune Ad-

ventureux demeura hors avec lesdicts Lansquenets au camp, là où il faillit deux fois d'estre tué de l'artillerie du chasteau, qui battoit merveilleusement fort, & emporta le cheval d'un Capitaine nommé Sourechet, qui devisoit avecques luy. Quand ledict Adventureux vist ce, s'en alla dans l'Abbaye vers Monsieur de la Trimouille veoir qu'il avoit de faire, car l'artillerie du chasteau battoit fort, & lui faisoit ung grand meurtre de ses gens; & droict ainsy qu'il debatoit, ung coup de canon vint du chasteau, passa au travers des fenestres de la chambre, où ils estoient en conseil, sans faire mal à personne; & incontinent feust conclud de desloger & aller à Trecas, qui est une petite ville à deux milles de-là, & à trois de la ville de Novare: & incontinent ce conclud, tout le camp deslogea, & s'en alla loger audict Trecas, & estoit dict de loger en la ville non pas aux champs; mais le sieur Jean Jacques (41), & ung Secretaire qu'il avoit, lequel s'appelloit Parmesan, & gouvernoit ledict sieur, eurent quelques présens de ceulx de la ville, & se logea toute l'armée autour de ladicte ville dudict Trecas sans entrer dedans, & si les François y eussent logés, comme ils avoient premierement conclud, le mauvais ne feust pas

tourné sur eulx, comme il fist, pour ce qu'il y avoit un petit bois qui alloit de-là jusques à ladicte ville de Novare, lequel leur fist ung tres-grand dommaige, comme cy-après vous sera plus à plain desclaré.

Comment les François perdirent la bataille contre les Suiss s à Trecas, là où le jeune Adventureux feust laissé avec quarante-six playes avec les morts.

L'armée des François se logea assez tard, & estoit assez travaillée, & spécialement les Lansquenets que menoit l'Adventureux & le sieur de Jamets; & incontinent qu'ils feurent logés eurent un gros allarme, non pas à de faulces enseignes, mais ce ne feust rien, car les Suisses se retirerent en attendant leurs gens qui venoient tousjours; la nuict se passa sans autre allarme, & avoit dit Monsieur de la Trimouille le soir à tous les Capitaines, qu'ils pouvoient dormir seurement, & faire bonne chere, & que les Suisses n'estoient encore prets de combattre, car ils n'avoient point tous leurs gens ensemble : toutesfois le matin à l'ombre de ce petit bois que je vous ay cy-devant dit, lequel tenoit au logis des Lansquenets, vindrent lesdicts Suisses rebouter le guet jusqu'au logis de Monsieur de la

Trimouille, lequel eust à grande peine loisir de se lever, & monta à cheval à demy armé, pour que le guet des François & des Suisses estoient desja pesle messe contre son logis. L'allarme feust bien grande au camp, & la Gendarmerie y alla chascun à cheval, & les Suisses se renforçoient tousjours & vindrent donner la bataille aux François bien à leur advantaige; car s'ils eussent failly ils se pouvoient retirer le long de ce petit bois jusques à Novare, sans que les gens de cheval leur eussent peu rien faire, & n'avoient avecques eulx que cinq cent chevaux, tant des leurs, que de ceulx que le More Maximilian leur avoit envoyé, & sans point de faulte toute la fleur des gens de guerre du pays y estoit. Lesdicts Suisses vindrent pour gaigner l'artillerie là où estoient les Lansquenets, & pensoient quand ils auroient deffaict cela, avoir grand avantaige au combat; & s'ils failloient, ils se pouvoient sauver en faveur de ce bois que je vous ay dit, & vindrent pour combattre main à main, lesdicts Lansquenets, à l'ombre d'une petite maison; mais le sieur de Sedan, partit avec trois cent hommes d'armes, lesquels, quand ils la virent, commencerent à fuir; car ce n'estoit que leurs enfans perdus, dont la plusspart feust mis en

pieces par ledict sieur de Sedan, & la Gendarmerie d'avecques luy; & crois que s'il feust demeuré en son estat, comme il estoit ordonné, que la bataille n'eust point esté perdue par les François, comme elle feust.

Ce faict, les Suisses reprindrent cœur, & vinsrent combattre les Lansquenets main à main, lesquels je vous asseure les Suisses trouvererent merveilleusement bonne bande, & feust long-temps que je pensois que les Suisses perdroient ladicte bataille. Toutesfois lesdicts Lansquenets n'estoient pas gros nombre, & croy qu'il n'y en avoit point cinq mille sains, & en point de combattre, & feurent les Suisses de premiere arrivée, repoussés, vous asseurant que depuis n'ay veu telle bande de Lansquenets, & la harquebutterie y fist merveilleusement bien son debvoir; & feurent contraincts lesdicts Suisses abandonner quatre cent hallebardiers qu'ils avoient, & allerent donner sur les harquebuttiers Lansquenets qui estoient huit cent, tellement qu'ils les rompirent; & à donc lesdicts hallebardiers vinsrent donner sur les flancs auxdicts Lansquenets. Quand tout est dit, la bataille feust perdue, & feurent si mal secourus les Lansquenets, que jamais nul homme de pied François ne voulust combattre, quand ils

vifrent l'autre bande des Suiffes qui approchoit, tellement que les Lanfquenets feurent rompus & mis en fuite, & l'artillerie des François gaignée par lefdicts Suiffes, & eftoit là Monfieur de Sedan cherchant après fes enfans, lequel les trouva en très-mauvais ordre (42); & après qu'il les euft trouvés, le premier feuft le fieur de Jamets lequel monta fur un cheval pour aller rallier les Lanfquenets qui fuyoient, & après feuft trouvé le jeune Adventureux, entre les morts, lequel on ne recongnoiffoit plus, car il avoit quarante-fix playes bien grandes, dont la moindre, mift fix femaines à guefrir; & quand fon pere l'euft trouvé, il le mift fur le cheval d'une garce des Lanfquenets, qui feuft là trouvée, & fi le fift mener avec la Gendarmerie qui s'en alloit, & fe cuiderent rallier les Lanfquenets deux ou trois fois; mais l'artillerie des François, que les Suiffes avoient gaignée, commença à battre fi fort dedans eulx, que cela les decourageoit tous, & y feuft perdu merveilleufement de gens de bien Lanfquenets; car de trois ou quatre cent hommes qui eftoient au premier rang, ne s'en fauva jamais que l'Adventureux & fon frere, & ung Gentilhomme nommé Fontaine, & Guillaume de Limpel, & deux hallebardiers,

qui estoient auxdicts Adventureux, & de sa garde, & tous les Capitaines y demeurerent, excepté deux, & bien vous veulx je vous dire, que la fleur des Suisses y demeura, & plus de Suisses que de Lansquenets.

La bataille ainsi perdue, le Général de Normandie (a) qui estoit de la maison de Bohier, fort honneste & homme de bien, vint à Monsieur de Sedan, & luy dict : « Monsieur, » tout est en fuite, comme vous voyez, mais » l'argent du Roy, deux cent cinquante mille » livres, demeureront derriere, si vous ne » nous attendez, & sont les Suisses tantost aux » chariots qui les menent ». Sur quoy ledict sieur respondit : « Pourquoy ne les attendrois» je, quand je ne vois ame qui me chasse » ? & sans point de faulte, si les Suisses eussent esté forts de gens de cheval, ils eussent faict un gros meurtre, & un gros gain, ce qu'ils ne firent, & vous asseure que ledict Général de Normandie estoit un fort honneste homme, & vous dis hardiment qu'il y avoit des Capitaines en l'armée, qui n'y entendoient point tant que luy. La bataille ainsi perdue, on se retira à Verseil, une ville en la Duché de Piémont, appartenant à Mon-

(a) Thomas Bohier, Baron de Saint-Ciergue, natif d'Issoire, en Auvergne.

ſieur le Duc de Savoye, où les Suiſſes les ſuivirent toute la nuiɑ̃, & vindrent audiɑ̃ Verſeil, là où l'Adventureux faiſoit habiller ſes playes, où falluſt coudre ſoixante & douze, ou ſoixante & quatorze points d'eſguille, & comme les Suiſſes entroient par une porte, ceulx qui le conduiſoient le fiſrent ſortir par l'aultre, & eſtoit en tel point, qu'il n'avoit ne bras, mains, jambes, ni œil, dont il peuſt aider, & perdiſt bien deux mille Lanſquenets. Cela faiɑ̃, toute l'armée retourna en France, & vous aſſeure qu'il en eſtoit bon beſoing; de la Gendarmerie n'y avoit gueres de perdu, ni de pietons François, qui tourna merveilleuſement gros proffit au Roy, & au Royaume, car ils le trouverent fort embrouillé d'Anglois, & d'autres Nations, & feuſt le Roy bien fort marry, quand il entendit la perte de la journée, & manda au ſieur de la Trimouille qu'il allaſt à diligence vers Dijon à ſon Gouvernement de Bourgogne, ce qu'il fiſt; & le jeune Adventureux, lequel ſe faiſoit porter en litiere, euſt mandement dedans les montaignes de faire tirer le demeurant des Lanſquenets en Picardie.

Comment les Suiſſes, ſçachant la deſcente des Anglois en Picardie, vindrent aſſiéger Dijon, & de l'appoinctement qu'ils firent.

L'armée des François retournée d'Italie en France, le Roy manda ſubit à Monſieur de la Trimouille s'en aller à Dijon à ſon Gouvernement de Bourgogne, à cauſe qu'il entendoit que les Suiſſes venoient pour l'aſſieger, ainſi qu'ils firent; & manda auſſi ledict Seigneur Roy, au ſieur de Sedan, qu'il vint vers luy en diligence, & après eſcrivit une lettre au jeune Adventureux, lequel eſtoit bien malade, à cauſe de ſes playes & bleſſures, en luy mandant que, s'il eſtoit poſſible, il vint vers lui en Picardie, & amenaſt avecques luy le demeurant des Lanſquenets; car il entendoit que les Anglois vouloient deſcendre; laquelle lettre veue, ledict Adventureux, ſi mal qu'il eſtoit, refiſt ſes bandes de Lanſquenets, dont tous les Capitaines étoient morts, & tous les Généraux, comme Thimis de Medelbourg, le Capitaine Philippe Okelet, de Fumaille, & aultres, & fiſt Capitaine ledict Adventureux, le Comte de Wolf, lequel avoit eſté bleſſé à la Bataille, & demeura le ſuſdict Adventureux un tems à Lyon, & Monſieur de la Trimouille tira

vers Dijon, là où il ne feust de gueres arrivé, quand les Suiſſes à gros nombre bien de trente mille hommes vindrent aſſieger ladicte ville, & le Duc de Wirtemberg avecques, & y eſtoit auſſi le Comte Guillaume de Furſtemberg, & Monſieur de Vergy, & pouvoient bien eſtre en tout quarante mille hommes; & avoient avec eulx groſſe artillerie, qui eſtoit à l'Empereur Maximilian (43), aſſez pour faire deux ou trois batteries. Monſieur de la Trimouille eſtant à Dijon, bien adverty de leur venuë, ſe prepara pour tenir ladicte ville, laquelle, pour l'heure ne valloit pas beaucoup & eſtoient avecques luy Monſieur de Lude, & Chandiou, Général des gens de pied, leſquels eſtoient trois ou quatre mille, & avoit auſſi Monſieur de la Trimouille, Monſieur de Meſieres ſon nepveu, & ſa Compagnie, Monſieur de Buſſy d'Amboiſe, & ſa Compaignie de cent hommes d'armes, & Monſieur de Rochefort, fils du Chancelier de France, Bailly de Dijon; & avoit mis ordre ledict ſieur de la Trimouille à Tallant, petite ville au-deſſus dudict Dijon, laquelle faiſoit beaucoup de mal aux Suiſſes, & à leur camp, à cauſe de l'artillerie qui eſtoit dedans, laquelle les battoit fort dedans leur camp, & ſi avoit

aussi ledict sieur pourveu à la ville & chasteau d'Auxonne, & à la ville & chasteau de Beaune, lesquelles coupoient les vivres aux Suisses, & au Duc de Wirtemberg. Les Suisses estans là commencerent la batterie, & tenoient leur siege devant ladicte ville du costé de Tallant, & le Duc de Wirtemberg & le sieur de Vergy tenoient le leur du costé d'Auxonne ; & après que lesdicts Suisses eurent mis ainsi leur siege, & assis leur artillerie, ils allerent prendre tout plain de petit chasteaux entour dudict Dijon, comme Saint Seine, & aultres forts ; &, par faulte de provisions, les prenoient d'assault & sans artillerie, fors aucunes pieces legeres qu'ils menoient avecq. eulx ; la batterie feust grande, & n'avoit point lesdict sieur de la Trimouille la moitié de ce qu'il luy failloit ; & avecq. ce, on soupçonnoit aucuns de la ville, qui est une chose fort fascheuse à un siege, quand il faut qu'on se garde de dehors & de dedans.

Quand Monsieur de la Trimouille vist ce, & les inconveniens qui en pouvoient advenir, voullust travailler de quelque paix & appoinctement avecq. eulx, ce qu'il fist ; car s'ils eussent passé oultre, ils eussent faict ung merveilleusement grand dommaige au

Royaume de France, & feust l'appointement tel qu'ils retourneroient en Suisse, & que les anciennes alliances que le Roy avoit avecq. eulx seroient entretenues, & leurs pensions payées, & quatre cent mille escus (a) qu'ils auroient d'argent; laquelle chose les Suisses, après avoir bien debattu, le tout accorderent, & voullurent avoir les quatre cent mille escus sur le champ, lesquels ne se peurent recouvrer si-tost, & leur feurent baillés ostages, Monsieur de Mesieres, & Monsieur de Rochefort, Bailly de Dijon, lesquels ils emmenerent en Suisse avecq. eulx & leverent leur siege, & de quoy feurent mal content le Duc de Wirtemberg & le sieur de Vergy, lesquels y estoient pour l'Empereur; & ainsi feust le siege levé, & s'en retournerent chez soy. Et le Roy Louis merveillement aise de l'événement dudict siege de Dijon, & s'il en estoit bien aise, l'Empereur Maximilian, & le Roy d'Angleterre en estoient bien marris; & Dieu sçait comment ils parlerent des Suisses, & les appelloient traistres, & vilains, disans qu'il n'y avoit nul fiance en leur foy. Quand tout cela feust

(a) Guichardin dit que l'on promit aux Suisses six cent mille ducats : cette somme est exagérée; il est le seul Ecrivain qui la fasse monter si haut. (N. D. L.)

faict, & que les Suisses feurent retirés, Monsieur de la Trimouille envoya par escrit au Roy l'appointement qu'il avoit faict avecq. lesdicts Suisses, & les Ostagers qui estoient allés avecq. eulx; duquel appointement ledict Seigneur Roy ne voullust rien tenir, dont mal en prist; car s'il eust voullu tenir ledict appointement, il ne feust pas mort tant de gens de bien depuis qu'il est mort; & y feurent lesdits Ostagers long-tems après; toutesfois avecq. quelque argent raisonnable ils en sortirent, après y avoir esté une bonne année.

Comment les Anglois descendirent en France, de ce qui feust faict à leur descente, comment ils vindrent assiéger Therouenne, comment estoit l'armée des François à Blangy, où arriva le jour de la journée des Esperons le jeune Adventureux avec les Lansquenets, qui fist grand reconfort à toute l'armée; & comment l'Empereur Maximilian par un jour de Saint Laurent arriva au camp du Roy d'Angleterre, deux ou trois jours avant la journée des Esperons.

Ce temps pendant que les Suisses estoient devant Dijon, les Anglois commencerent à descendre, & feust le premier qui descendit

Tallebot, près de Boulongne, lequel vint avecq. un nombre de gens; laquelle defcente entendue par Monfieur de Piennes, Gouverneur de Picardie, & Lieutenant-Général pour le Roy audict Picardie, il envoya le fieur Dupleffis qui menoit la Compagnie du Capitaine Robinet de Framefelle, & trois cent hommes, qui feirent tant qu'ils s'apperceurent defdicts Anglois, lefquels eftoient environ deux milles efcartés du gros Hoft; & quand les Coureurs les apperceurent, mondict fieur Dupleffis commença à charger, & y vint luy-mefme en perfonne, & là euft gros combat, lequel dura longtemps; & euffent efté les Anglois tous hachés en pieces, n'euft efté le Charroy, là où ils fe retirerent & tirerent fort de leurs arcs contre les François, & en blefferent beaucoup & de leurs chevaulx; & là euft Monfieur Dupleffis un coup de flefche au gouffet, dont il en mourut; & après ce, euft une groffe efcarmouche à Tournehen, là où feirent Meffieurs les François grande faulte, qu'ils ne combattirent les Anglois, car ils en euffent eu meilleur marché qu'ils n'eurent depuis, & y eftoit le Roy en perfonne, nonobftant qu'il y avoit de bons Capitaines François; & pour vous dire, il y a une couftumeen

France que chacun Capitaine n'a que cent hommes d'armes, fors le Connetable, lequel en a quatre cent, là où fist le Roy un grand honneur au sieur de Sedan; car il luy en bailla deux cent, dont l'une des bandes revenoit de-là les monts, dont estoit Lieutenant le Capitaine Jeannot le Bastard, Gascon, gentil Compaignon, lequel a faict de merveilleusement belles choses en ses guerres de Liége, & fort bien servy la maison de la Marche; l'aultre bande estoit en Picardie en ceste affaire de Tournehen, laquelle menoit le Vicomte d'Estoges; l'escarmouche feust belle & triomphante, & là si les François eussent eu chevaulx pour mener artillerie, ils eussent beaucoup gaigné de l'artillerie desdicts Anglois.

Toutesfois le Vicomte d'Estoges gaigna un de leurs Apostres (a), qui s'appelloit Saint Jean, laquelle piece feust envoyée à Therouenne. L'armée du Roy d'Angleterre se renforçoit tousjours, & y vint l'Empereur Maximilian, & tous deux d'un accord allerent assiéger Therouenne; & avoit ledict Roy d'Angleterre une merveilleusement belle ar-

(a) Le Roi d'Angleterre avoit douze pièces de même calibre, qui portoient chacune le nom d'un Apôtre.

mée, tant de gens de pied que de cheval; car ils avoient gros nombre d'Anglois, qui font bonnes gens, & combattent bien en lieu fort & parquez, & autrement je n'en fais point grand estime; car l'arc est un baston hors de fort, pas trop advantageux, & est le baston dequoy ils usent de plus, de rouges & de maillets de plomb, & avoit aussi ledict Roy d'Angleterre six ou sept mille Lansquenets, qui s'appelloient la Bande Noire, belle, grande & bien armée, & aultres Pictons du pays, & avoit douze ou quinze mille chevaulx que Anglois (44), Flamans, Hennuyers & Allemans; car le Roy de Castille y laissoit aller de ses gens qui vouloit, non obstant qu'il y eust amitié entre luy & les François, & n'y avoit point de guerre déclarée, & estoient merveilleusement fournis d'artillerie, plus que camp que l'on eut de longtemps veu, & en cet equipage vindrent assiéger ladicte ville de Therouenne, laquelle feust fort battue, & y fisrent l'effort le plus grand qu'on pourroit faire pour prendre place.

Monsieur de Piennes, qui estoit Lieutenant du Roy en Picardie, quand il entendit qu'ils y vouloient mettre le siége, y pourveut le mieux qu'il put assez bien de gens

gens (a), mais mal de vivres, & estoient dans ladicte ville Chef Généraux pour le Roy deux gentils Capitaines, l'ung estoit Monsieur de Pont-Remy, & l'aultre Monsieur de Teligny, Sénéchal de Rouergue, & avoient trois cent Hommes-d'Armes avecq. eulx, & deux mille hommes de pied, & sept cents Lansquenets, dont le Chef estoit le Capitaine Brandhec, & feirent merveilleusement bien leur debvoir; toutesfois ils avoient faulte de vivres, & feust advisé de leur mener des lards, qui est chose merveilleusement bonne en une ville, & fist-on charger force chariots, chevaulx & mulets pour leur porter lesdicts lards, & feust advisé qu'on ne meneroit nulles gens de pied, fors chevaucheurs pour leur jetter les lards dedans les portes, & feurent advertis ceulx de la ville des vivres qui leur debvoient venir, laquelle chose entreprise par les Capitaines François, partirent deux heures devant le jour pour venir audict Therouenne, là où feurent découvert plustost qu'ils ne croyoient, & là eust une terrible escarmouche, & ne peurent les François parvenir à leur entreprise pour mettre lesdicts vivres dans Therouenne

(a) Martin du Bellay ne fait monter la garnison de Therouenne qu'à 200 lances, & 2000 hommes de pied.

(45); car la Gendarmerie de l'Empereur, & du Roy d'Angleterre, monterent à cheval, & un nombre de gens de pied, lesquelles s'advancerent avecq. quelques pieces d'artillerie volante, lesquelles ils tirerent sur les François, & en tuerent aucuns, & y eust quelques lances rompues au choquer, l'ung dedans l'aultre : toutesfois la Gendarmerie Françoise se mist en fuite, & abandonna les lards, & feust chassé bien asprement, & y feust pris Monsieur de Longueville, Monsieur de Bayard, Monsieur de Bussy d'Amboise, & plusieurs Enseignes & Guidons, & aultres Gentilshommes, & y feust prise une des Enseignes de Monsieur de Sedan; mais ses gens en avoient gaigné une des Anglois, & estoit l'Enseigne de sa maison, & n'y eust pas fort grand meurtre.

Le camp des François estoit à Blangy, petit village assis en un fond sur un petit ruisseau, où estoient les gens de pied François, & le demeurant de leur Gendarmerie. Or comme la Gendarmerie Françoise fuyoit, le jeune Adventureux, qui venoit de devers le Roy & la Royne Anne Duchesse de Bretaigne, arriva en la prime heure avecq. quatorze mille Lansquenets de renfort audict Blangy, & incontinent lui arrivé, les pre-

miers fuyans lui vindrent dire que Monſieur de Piennes prioit qu'il vouluſt mettre leſdicts Lanſquenets en bataille, & qu'il eſtoit chaſſé de près; laquelle choſe ledict Adventureux ne vouluſt point faire de peur d'effrayer le camp, & monte à cheval avecq. vingt ou trente Capitaines ou Gentilshommes, & va après eulx, & fiſt ſonner que tout le monde feuſt preſt; & il n'euſt gueres allé avant, quand il rencontra Monſieur de Piennes & Monſieur de la Palice, qui ne courroient plus; car quand la Gendarmerie de l'Empereur & du Roy d'Angleterre eurent un peu chaſſés, ils s'arreſterent pour attendre leurs gens de pied, & le demeurant de leur Gendarmerie, & comme ay peu entendre par les priſonniers, comme Monſieur de Bayard & aultres, qui euſt voulu croire l'Empereur, ils euſſent marché ce jour meſme ou le lendemain matin, & ſuivi leur bonne fortune, & ſelon mon opinion il euſt merveilleuſement bien faict. Toutesfois il ne ſe fiſt point, & demeurerent en leur ſiége, & le jeune Adventureux fiſt arreſter les Lanſquenets & retourner au logis pour ſouper, avecq. ce qu'ils eſtoient bien las; & eulx arrivés audict Blangy, le ſoir feuſt mandé l'Adventureux pour venir au Conſeil, pour régarder ce

qu'on auroit à faire, par Monsieur de Piennes & Monsieur de la Palice; lesquels venus, regarderent qu'il seroit bon se retirer toute la nuict & passer l'eauë, de laquelle chose faire ledict Advantureux ne feust d'opinion, & dit à Monsieur de la Palisse & à Monsieur de Piennes, « qu'il n'estoit point là venu pour fuir, & qu'il venoit d'ung lieu où il avoit assez fui, & qu'il ne bougeroit de-là, & que si peu d'artillerie, qui n'estoit que quatre Faucons, qu'il les vouloit avoir entre ses mains, car l'équipage du Roy ny de son camp n'estoit venu, mais se commençoit à dresser. »

L'opinion dudict Adventureux feust trouvée bonne, & feust tenuë, pour ce qu'il disoit que ce seroit grande folie & hazard de changer un tel camp de nuict, & qu'il en pouvoit advenir grand inconvenient. Cela faict, ledict Adventureux se retira en son logis pour souper, & incontinent qu'il feust à table, l'escarmouche vint, là où les lansquenets qui estoient en sa charge, monstrerent merveilleusement bon visage, & aussi fist la gendarmerie Françoise; mais ce ne feust rien, & fist-on retirer chascun en sa chacune. Et incontinent que ledict Adventureux feust arrivé, vint ung Gentil-homme, en poste, du

Roy à son logis, lequel luy bailloit encore cent hommes d'armes, dequoy ledict Adventureux feust bien aise, & ladicte compagnie qu'il luy bailla, avoit gaigné le jour mesme l'Enseigne de la maison du Roy d'Angleterre ; & le matin, ledict Adventureux print possession desdicts cent hommes d'armes, & alla veoir le lieu où avoit esté faict l'escarmouche, & fust donnée l'allarme au camp des Anglois, & en retournant, fist compter combien ils estoient de morts ; mais il trouva qu'ils n'estoient point quarante, & y trouva aussi quelques pauvres compaignons François blessés, lesquels il fist ramener au camp à chariots : & ainsi demeura le camp à Blangy, en attendant des nouvelles du Roy, lequel feust fort marry de ladicte escarmouche, & qu'on n'avoit pas peu boutter vivres dedans Therouenne, & demeurerent les Anglois à leur siége, & cependant vint le Sieur d'Angoulesme au camp.

Comment les Anglois prindrent Therouenne & Tournay, & de l'appoinctement du Roy de France au Roy d'Angleterre, & de la mort du Roy d'Ecosse.

Il ennuyoit bien au Roy d'Angleterre & à l'Empereur Maximilian d'estre si long-temps

devant Therouenne, & sans point de faulte; ils y feussent encore, si ceulx dedans eussent eu des vivres, car il y avoit des gens de bien, & qui s'entendoient fort au mestier; mais les vivres leur failloient, & voyoient la ville perdue, car on avoit failli à leur bailler vivres, & aussi que le Roy pourroit bien avoir affaire des gens qui estoient dedans; avant que les vivres du tout leur faillissent, commencerent à parlementer, & traiter en bon appointement, qui feust honnorable, & feust tel que la gendarmerie sortiroit la lance sur la cuisse, & les Piétons, la picque sur l'espaule, avecques leurs harnois, & ce qu'ils pourroient porter, & ne faisoient ceulx de la ville, rien sans l'adveu du Roy, lequel estoit à Amiens, & Monsieur d'Angoulesme (a), Lieutenant-Général pour luy au camp; cela faict, faillirent tous en l'ordre que vous ay compté, après l'avoir tenue neuf semaines, & la rendirent au Roy d'Angleterre (b), lequel y feust encore plus

(a) Après la journée des Eperons, Louis XII, averti de la jalousie & de la mésintelligence qui régnoit entre les Chefs de l'armée Françoise, y envoya Monsieur d'Angoulesme.

(b) La ville de Terouanne fut rendue le 22 Août, &

de trois semaines avecques l'Empereur pour la faire desmolir, & la brusserent, si n'y demeura gueres de maisons que l'Eglise.

Or ce temps pendant que le Roy d'Angleterre faisoit cela, Monsieur d'Angoulesme estoit bien adverty qu'il vouloit aller à Tournay, & pour ce envoya demander à ceulx de la ville qu'ils vouloient avoir pour garder leur ville, & qu'il leur envoyeroit ce qu'il leur falloit, lesquels respondirent audict Sieur, *que Tournay estoit tourné, & que jamais n'avoit tourné, & encore ne tournera, & que si les Anglois venoient, ils trouveroient à qui parler*. Toutesfois il n'y eust Capitaine, ne aussi ledict Seigneur qui n'entendit bien que c'estoit d'un peuple assiégé, comme il advint; car au bout de trois jours qu'ils feurent assiégés, traiterent d'appointement avecques ledict Roy d'Angleterre, & luy rendirent la ville (a), & en ce temps vint Monsieur de Gueldres à Maisieres, avecques mille chevaulx & mille hommes de pied, pour venir au secours du Roy de France; mais sa personne passa par ladicte ville de Maisieres,

Henri VIII, accompagné de l'Empereur Maximilien, y fit son entrée le 28. (Rapin Thoyras, Hist. d'Angl.)

(a) Tournay fut investi le 15 Septembre, & Henri VIII y entra le 24. (N. D. L.)

pour quelques affaires qu'il avoit en son pays, & retint le Roy les gens de pied, & renvoya les chevaulx, car il en avoit assez. Quand la ville de Tournay feust ainsi rendue, le Roy de Castille, Madame de Savoye, & tout plain de Dames & Damoiselles s'y trouverent, & y feirent une merveilleusement bonne chere. Or ce temps pendant que ces bonnes cheres se faisoient, le camp des François marchoit tousjours les cotoyant, là où vindrent nouvelles au Roy d'Angleterre & aux François, que la bataille avoit esté une fois perdue par les Anglois, contre les Ecossois, & depuis regaignée par les Anglois, & y estoit mort le gentil Roy d'Ecosse, dont feust grand dommage (46); car c'estoit un gentil Prince, & après cela faict, avoit apresté son armée pour aller en Hierusalem, & s'il ne feust là demeuré, il s'y en alloit, qui feust une grande perte pour la Chrestienté; & après tout cela faict, les deux villes prinses, Tournay & Therouenne, le Roy d'Angleterre cassa toute sa gendarmerie, & avecques ses gens de pied retourna en son pays.

Comment la Royne de France, Anne, Duchesse de Bretaigne, femme du Roy Louis douzieme, mourut au chasteau de Blois, & comment après ledict Seigneur Roy espousa la sœur du Roy d'Angleterre.

L'Empereur & le Roy d'Angleterre estant à Tournay, & faisans grand chere, le temps tousjours se passa, & estoit ja le mois d'Octobre; quoy voyant ledict Roy, & que les François ne vouloient point combattre, fors laisser animer (a) ses gens & son argent devant les villes & places. Il eust conseil & advis de luy retirer avecques toute son armée en Angleterre, & fist faire un chasteau à Tournay, de bonne grandeur, & le fournist bien de bonne artillerie, & de tout ce qu'il luy falloit; & l'Empereur se retira dans son pays, bien marry que les choses n'estoient allé autrement, & s'il eust peu tant faire que ledict Roy d'Angleterre, eust donné la ville de Tournay au Roy de Castille, son petit-fils, il en eust esté merveilleusement bien joyeux, mais il ne le sceut jamais mener jusques-là, & certes elle luy estoit bien séante, & au milieu de ses pays : & ainsi se retirerent l'Empereur & le Roy d'Angleterre, l'ung d'ung costé, l'autre de l'autre,

(a) Dépenser.

& Madame (a), & le Roy de Caſtille, ſon nepveu, tirerent vers Bruxelles.

Ce temps pendant que le département de ces Princes ſe faiſoit, le Roy de France rompiſt ſon armée, & ſe retira à Blois, & chacun à ſa maiſon, & trouva audiſt Blois la Royne ſa femme, & ſes filles, & eſtoit ladicte Royne ſouvent malade d'une maladie nommée Gravellepierre, & aultres, où elle manda le jeune Adventureux pour quelque menée qu'elle voulloiſt faire avec le Roy de Caſtille, & de toute ſa Maiſon d'Autriche, & avoit le cœur merveilleuſement affectionné à faire plaiſir à cette Maiſon de Bourgogne; & en deviſant de ſes beſongnes, elle tomba malade, & envoya un jour quérir ledict Adventureux, elle eſtant au lict, & luy pria qu'il attendit illec encore deux ou trois jours, nonobſtant qu'il eſtoit preſſé d'aller ailleurs pour ſes affaires, & empira ladicte Royne ſi fort de ſa maladie, que cinq jours après elle mourut de pierre, qui feuſt une grande perte à pluſieurs gens de bien, & qui en feuſt bien aiſe, ce feuſt Monſieur d'Angouleſme, pour ce qu'elle luy eſtoit bien contraire en ſes affaires, & ne feuſt jamais heure que ces deux maiſons ne feuſſent tousjours

(a) Marguerite d'Autriche.

en pique. Quand la Royne feust morte, le Roy, son mary, en mena ung merveilleusement grand deüil, & fist porter son corps dedans l'Eglise de Saint-Sauveur de Blois, & de là avecques tous les Princes & Dames de France, fist convoyer le corps à Saint-Denys, là où tous les Roys & Roynes de France sont enterrés, & là luy feust faict le plus grand service & honneur que l'on fist jamais à Royne de France, ni à Prince ou Princesse, & y fist faire le Roy une tombe de marbre blanc, la plus belle que je vis oncques, sur laquelle a un épitaphe, gravé tel qui s'ensuit.

La Terre, Monde & Ciel ont divisé Madame
Anne, qui feust des Rois Charles & Louys la femme,
La Terre a pris le corps, qui gist sous cette lame,
Le Monde aussi retient sa renommée & fame;
Perdurable à jamais sans estre blasmée d'ame,
Et le Ciel pour sa part a voulu prendre l'ame.

Ces nouvelles feurent mandées en Angleterre à Monsieur de Longueville, lequel y estoit prisonnier, & estoit homme sage, & de bon esprit, & en qui le Roy Louis se fioit fort, & encore plus en son frere, Monsieur de Dunois, premier Duc de Longueville. Ledict Sieur estant prisonnier en An-

gleterre, mena tellement l'affaire de poste en poste, que le mariage feust conclud de Madame Marie, sœur du Roy d'Angleterre, & du Roy de France, Louis douzieme de ce nom; laquelle chose accordée, vint descendre ladicte Dame Marie à Calais, & avecques elle ledict Sieur de Longueville, lequel feust mis à rançon de cinquante mille escus, dont il en gaigna la plus grande part à la paulme, contre le Roy d'Angleterre, & y vint ladicte Dame bien accompaignée, & avoit avec elle le Duc de Suffolck (a), homme de petite maison; mais il avoit tousjours esté si bien aimé de son Maistre, qu'il l'avoit faict Duc de Suffolck, & y estoit aussi le Milord Cambrelan, le Milord Marquis, & le Duc de Nortfolk, & leurs femmes, lesquelles tenoient compagnie à ladicte Dame, laquelle estoit merveilleusement bien accompaignée d'hommes & de femmes, & avoient bien deux mille chevaux, & y avoit aussi envoyé le Roy d'Angleterre deux cens archers de sa garde, tous à cheval, l'arc & la trousse à costé; cela entendu par le Roy de France, il envoya le Sieur d'Orval, & Monsieur de la Trimouille à Calais, au-devant d'elle, &

(a) Charles Brandon, fils de la Nourrice d'Henry VIII.

Monſieur de Vandoſme pour la recevoir à l'entrée de ſon pays.

Comment le Roy Louis douzieme acheva le mariage de Monſieur d'Angouleſme, & de Madame Claude, ſa fille.

Ce temps pendant que ces menées ſe faiſoient, Monſieur d'Angouleſme en menoit un aultre, car il vouloit que le mariage de luy & de Madame Claude, fille aiſnée du Roy Louis, feuſt achevé, laquelle choſe feuſt accordée par bons moyens par ledict Seigneur Roy Louis, & en ce mariage faiſant, il luy bailloit la Duché de Bretagne, pour en jouir préſentement; mais cela ne ſe fiſt pas ſans beaucoup d'affaires, car le Roy, qui eſtoit un peu chatouilleux, ſçavoit bien comment il avoit faict au feu Roy; & craignoit que ledict Sieur d'Angouleſme ne luy en vouluſt faire autant. Toutesfois la choſe ſe fiſt, & y feuſt ledict Sieur d'Angouleſme merveilleuſement bien ſervi, & ſpécialement par Monſieur de Boiſſi (a), Grand-Maiſtre de France, & par le Treſorier Robertet, qui pour lors gouvenoit tout le Royaume, car depuis que Monſieur le Legat d'Amboiſe mourut, c'eſtoit l'homme le plus approché

(a) Gouffier Boiſy, d'une ancienne Maiſon du Poitou.

de son Maistre, & qui sçavoit & avoit beaucoup veu, tant du temps du Roy Charles, que du Roy Louis, & sans point de faulte, c'estoit l'homme le mieux entendu que je pense gueres avoir veu, & du meilleur esprit, & tant qu'il s'est meslé des affaires de France, & qu'il en a eu la totale charge, il a eu cet heur qu'il s'est tousjours merveilleusement bien porté. Le Roy avoit auparavant baillé audict Sieur d'Angoulesme, le Duché de Vallois, afin qu'il eust nom Duc, & avecques ce, & la Duché de Bretaigne, ce qu'il avoit de par ses pere & mere : c'estoit ung gros Prince, & pouvoit faire beaucoup de bien à ses serviteurs. Ledict Sieur d'Angoulesme, quand vint au jour de ses avant dictes nopces, envoya querir le jeune Adventureux, qui estoit de sa nourriture, luy mandant qu'il s'alloit marier. Laquelle chose entendu par ledict Adventureux, subit se trouva au chasteau d'Amboise, où ledict Sieur estoit, & Madame sa mere, & incontinent partit dudict chasteau d'Amboise, bien accompagné, & vinst à Saint-Germain en Laye, qui est un fort beau chasteau, à cinq lieuës de Paris, beau parc en belle chasse ; & luy arrivé, au bout de quatre jours après feurent faictes les nopces les plus riches que vis ja-

mais, car il y avoit dix mille hommes habillés aussi richement que le Roy, ou que Mr. d'Angoulesme, qui estoit le marié, & pour l'amour de la feuë Royne, tout le monde estoit en deüil, & ne feust pas changé d'homme, ni de femme pour ledict mariage.

Comment Madame Marie, sœur du Roy d'Angleterre, arriva à Abbeville, bien accompaignée de gros Seigneurs & Dames d'Angleterre, & comment le Roy Louis douzieme l'espousa, & des triomphantes nopces qui feurent faictes en la ville d'Abbeville.

Le Roy Louis douziéme estant à Saint-Germain, après les nopces du Sieur d'Angoulesme faictes, feust adverti par les postes, & par le Sieur de Longueville, comment le mariage de Madame Marie, sœur du Roy Henry d'Angleterre, & de luy, estoit accordé, & que ledict Roy estoit prest pour la faire partir; laquelle chose entendue par le Roy & son Conseil, se prépara pour aller à Abbeville, ce qui feust faict : & manda ledict Seigneur Roy à tous les Princes de son Royaume, Pensionnaires, Gentils-hommes de sa Maison, & ses gardes, eulx trouver audict Abbeville, ce qu'ils fisrent; & en-

voya le Roy Mr. de Vandosme au-devant de ladicte Dame Marie, & quand ce vint qu'elle approcha à une journée d'Abbeville, envoya encore de rechef Monsieur d'Alençon, & aultres Princes, devant elle, & vint coucher à trois lieuës dudict Abbeville; & le propre jour qu'elle devoit arriver, le Roy envoya Monsieur d'Angoulesme sur le chemin d'Abbeville, là où elle avoit couché, bien accompaignée; & vous asseure qu'elle ne venoit point en Dame de petite étoffe; car elle estoit bien accompaignée de gros Princes & Dames, & gros personnages, & entre aultres y estoient, pour les principaux, le Milord Cambrelan, le Duc de Suffolck, le Milord Marquis (a), & le Duc de Nortfolk, bon vieil personnage des plus estimés qui soient en Angleterre, & avoit sa femme avecques luy, laquelle conduisoit ladicte Dame Marie, & grand nombre de Dames, Damoiselles, & estoient avecques ladicte Dame, comme vous ay desja dit, deux mille chevaulx Anglois, & alloient merveilleusement en bon ordre; tout le bagage, Pages, & valets devant, & deux cens archers à cheval, l'arc & la trousse à la ceinture, &

(a) Le Mylord Marquis est Thomas Gray, Marquis de Dorsey. (N. D. L.)

le gand

le gand, & le braſſelet tous accouſtrés de la livrée du Roy d'Angleterre, & après marchoient tous les Gentils-hommes en bien grand nombre, & après ſuivoient les Princes d'Angleterre, & les Princes de France, deviſant enſemble, & puis venoit la Royne Marie, & Monſieur d'Angoulesme, qui parloit à elle, & aultres Princes & Princeſſes, & toutes les Dames après; & eſtoit ladicte Royne ſur une hacquenée, & la pluſpart des Dames & le reſidu en chariots; & outre ce, ſuivoient cent archers Anglois à la queuë desdictes femmes; & quand ils feurent à demie lieuë d'Abbeville, le Roy monta ſur ung grand cheval Bayart qui ſautoit, & avecques tous les Gentils-hommes & Penſionnaires de ſa Maiſon, & ſa garde, & en moult noble eſtat, vint recevoir ſa femme, & la baiſa tout à cheval; & après ce, embraſſa tous les Princes d'Angleterre, & leur fiſt très-bonne chere, & à l'aborder, pour mieux reſjouir toute la compagnie, avoit plus de cent trompettes & clairons; & ainſi entrerent en la ville, où toute l'artillerie eſtoit affûtée, laquelle tiroit merveilleuſement : & feuſt ainſi menée ladicte Royne, juſques au logis du Roy, qui eſtoit très-beau, là où fiſt ſa harangue le Duc de Nortfolk pour le Roy d'An-

gleterre, son Maistre, & Conducteur de sa sœur.

Cela faict, feurent bien festoyés tous les Princes, Dames & Damoiselles, & soupa ladicte Royne ce jour-là avec le Roy, & logea en son logis; & M^r. d'Angoulesme mena tous les Princes d'Angleterre souper au sien, où feurent merveilleusement bien festoyés, & en soupant, appelloient lesdits Princes Monsieur d'Angoulesme, Monsieur le Duc, de quoy ne se sceut tenir ledict Sieur qu'il ne leur demandast, en disant: « Pour- » quoy, Messieurs, m'appellez-vous Mon- » sieur le Duc, veu qu'il y a tant par le » monde, & vous aultres l'estes comme moy? » A quoy luy feirent responce, & luy dirent que c'estoit pour ce qu'il estoit Duc de Bretaigne, & que c'estoit la principale Duché de toute la Chrestienté, & qu'il se devroit nommer Duc *sans queuë*. Le souper faict, retournerent tous au logis du Roy, là où il ne feust plus question de deüil, car tout le monde l'avoit laissé, & estoit desja la Royne en la salle, & se commencerent les danses de toutes parts, & durerent bien tard. Le lendemain au matin feurent les espousailles, & ne feurent pas faictes à l'Eglise, mais en une belle grande salle, tendue de drap d'or,

là où tout le monde les pouvoit veoir, & estoit le Roy & la Royne assis, & la Royne toute deschevellée, avoit un chappeau sur son chef, le plus riche de la Chrestienté, & ne porta point de couronne, pour ce que la coustume est de n'en point porter, si elles ne sont couronnées & sacrées à Sainct-Denis; & là servit Monsieur d'Angoulesme d'offrande au Roy, d'une fort honneste sorte, comme plus prochain du Sang, & Madame Claude sa femme servit la Royne d'offrande, & à la Messe fort honnestement; & sçay bien que ladicte Dame Claude avoit un merveilleusement grand regret, car il n'y avoit gueres que la Royne, sa mere, estoit morte, & fallut à ceste heure qu'elle servit ce qu'on avoit accoustumé de faire à la Royne sa mere. Le Roy & la Royne espousés, toute l'après-disner, & sur le soir feust faicte la plus grande chere du monde. La nuict venue, se coucherent le Roy & la Royne, & le lendemain, le Roy disoit qu'il avoit faict merveilles; toutesfois je crois ce qu'il en est, car il estoit bien mal-aise de sa personne. Toutesfois c'estoit un gentil Prince, tant à la guerre, qu'aultre part, & en toutes choses où on vouloit le mettre, & feust dommaige quand

cette maladie de goutte l'assaillit, car il n'estoit pas vieil homme.

Les nopces faictes & toutes ses bonnes cheres, le Roy, & sa femme, & tous les Anglois s'en allerent à Sainct-Denis, là où feust couronnée & sacrée ladicte Royne, en la présence de tous les Anglois, & tous aultres étrangers, & ce temps pendant, les François apprestoient les choses pour faire les jouxtes à Paris.

Comment la Royne de France, sœur du Roy d'Angleterre, fist son entrée à Paris; des belles jouſtes & tournois qui y feurent faicts, dont estoient tenans Monsieur d'Angoulesme, & le jeune Adventureux, & six Capitaines de France, que ledict Sieur d'Angoulesme avoit choisis.

Quand la Royne feust couronnée à Saint-Denis, elle vint faire son entrée à Paris, qui feust fort belle, & la faisoit merveilleusement belle à veoir, car elle estoit belle Dame, & aussi avoit long-temps que les Anglois n'avoient veu de triomphes de France, parquoy ils les trouverent merveilleusement beaux; & ainsi s'en alla descendre ladicte Dame Royne au Palais, & fist tout ainsi que

les aultres Roynes ont accouſtumés de faire, en leurs cérémonies, qui ſont merveilleuſement grandes; Monſieur d'Angouleſme, qui eſtoit jeune homme, vouluſt bien montrer qu'il n'eſtoit pas mal-content de ce mariage, nonobſtant que ſi ladicte Royne euſt eu un fils, il luy euſt merveilleuſement venu mal à propos, & feuſt ung temps qu'il en ſceut bien mauvais gré au Sieur de Longueville, pour ce qu'il avoit traicté & pratiqué cedict mariage, luy étant en Angleterre priſonnier. Toutesfois ledict Sieur d'Angouleſme, deux jours après les nopces à Abbeville, prit l'Advantureux en venant du logis du Roy, & allant au ſien; & luy dit: « Adventureux, » je ſuis plus joyeux & plus aiſe, que je fus » paſſé vingt ans; car je ſuis ſeur, ou on m'a » bien fort menti, qu'il eſt impoſſible que le » Roy & la Royne puiſſent avoir enfans, qui » eſt faict à mon advantage ». Et avoit tant faict ledict Sieur, que Madame Claude, ſa femme, ne bougeoit de la chambre de la Royne, & luy avoit-on baillé Madame d'Aumont pour ſa Dame d'honneur, laquelle couchoit dans ſa chambre.

Or, comme je vous ai desja dict, ledict Sieur d'Angouleſme voulant bien donner à congnoiſtre, pour complaire au Roy & aux

Anglois, qu'il estoit bien aise dudict mariage, entreprit les jouxtes, & tint le pas; & pour mieulx faire, & plus honnestement, il choisit sept Capitaines de France, & luy pour le huictiéme, & estoit le premier, Monsieur de Vendosme, Monsieur de la Palice, Monsieur de Bonnivet, depuis Admiral de France, le Grand Sénéchal de Normandie, le jeune Adventureux, le Grand Escuyer de France, & le Duc de Suffolck, Anglois, & avecques leurs aydes, tinrent le pas à tous venans, tant Anglois que François, feust à cheval ou à pied; & vous asseure qu'ils eurent merveilleusement à souffrir, car ils eurent dessus les bras plus de trois cens hommes d'armes, & y feurent faictes de fort belles choses, de frapper & bien jouxter, & encore feust plus beaux à veoir les bansquets & festins qui s'y feirent, & seroit chose trop longue à les vous compter, car il n'y eust Seigneur de France qui ne festoyast lesdicts Anglois; tellement qu'ils n'eurent jamais loisir, si longuement qu'ils y feurent, de disner ou souper une fois chez eulx, ni à leur logis. Quand toutes les choses eurent durées six semaines, les Seigneurs & Dames d'Angleterre voulurent retourner à leur pays, & après avoir eu bonne despesche, & force

présens du Roy, prindrent congé du Roy, de la Royne, & de Monseigneur d'Angoulesme, & les fist le Roy conduire & deffrayer jusques hors son Royaume, & demeura pour Ambassadeur ordinaire, le Duc de Suffolck; car à ce que j'en pus congnoistre, il ne vouloit point (47) de mal à la sœur de son Maistre.

Comment le Roy Louis douzieme, après avoir faict bonne chere avecques sa nouvelle femme, mourut à Paris par un jour de l'an.

Le Roy partit du Palais, & s'en vint loger aux Tournelles à Paris, parce que le lieu est en meilleur air, & aussi ne se sentoit pas fort bien, car il avoit voulust faire du gentil compaignon avecques sa femme; mais il s'abusoit, car il n'estoit pas homme pour ce faire; car de long-temps il estoit fort malade, & spécialement des gouttes, & avoit desja cinq ou six ans qu'il en avoit cuidé mourir, car il feust abandonné des Medecins, & vivoit d'ung merveilleusement grand regime, lequel il rompist quand il feust avecques sa femme, & luy disoient bien les Medecins, que s'il continuoit, il en mouroit. Pour se joüer, ceulx de la Basoche à Paris, disoient que *le Roy d'Angleterre avoit en-*

voyé une hacquenée au Roy de France, pour le porter bien-tost & plus doucement en Enfer ou en Paradis. Toutesfois luy estant bien malade, envoya querir Monsieur d'Angoulesme, & luy dit qu'il se trouvoit fort mal, & que jamais n'en eschaperoit, de laquelle chose ledict Sieur le reconfortoit à son pouvoir, & qu'il faisoit ce qu'il pouvoit, & fist ledict Seigneur Roy à sa mort, tout plein de mines, non-obstant quand il se feust bien deffendu contre la mort, il mourut par un premier jour de l'an, sur lequel jour fist le plus horrible temps que jamais on veit; & vous jure ma foy, que ce feust dommaige de sa mort, & qu'il n'estoit sain, car c'estoit un gentil Prince, lequel avoit faict beaucoup de belles choses en son temps, & la plusspart y estoit en personne, dont en seront les chroniques merveilleusement belles.

Luy mort, Monsieur d'Angoulesme se vestit de deuil, comme le plus prochain de la Couronne, & s'en vint au Palais, & incontinent fist advertir en diligence tous les Princes & Dames du Royaume, & spécialement Madame sa mere, & sans point de faulte, celuy feust une belle estregne pour ung premier jour de l'an, veu que ce n'estoit point son fils; & à vous bien dire, ledict Sieur d'Angoulesme

nacquit par ung premier jour de l'an, son pere mourut par ung autre premier jour de l'an, & après eut le Royaume de France par ung premier jour de l'an. Ledict feu Roy estant aux Tournelles, feust commencé à luy faire son enterrement, comme on a de cousttume faire aux aultres Roys, qui sont belles cérémonies & antiques; & en portant son corps desdictes Tournelles à Nostre-Dame, avoit gens devant avecques des campanes, lesquelles sonnoient & crioient : *Le bon Roy Louis* (48), *pere du Peuple, est mort;* & quand tout feust faict, ce qu'il appartenoit de faire à Nostre-Dame, feust convoyé par les Princes & Seigneurs de son Royaume à Sainct-Denis, là où feust faict son enterrement, lequel feust merveilleusement beau & triomphant, & vous asseure que Monsieur d'Angoulesme, Daulphin, & Madame Claude sa femme, & fille dudict Seigneur feu Roy, en feirent merveilleusement bien leur debvoir; car il n'y feust rien oublié ni espargné, comme l'on doit faire à l'honneur d'ung tel Prince.

Cy devise que fist la Royne Marie de France après la mort du Roy son mary.

Le Roy Louis mort & enterré, Monsieur

d'Angoulesme, comme Roy, faisoit fort son debvoir de reconforter la Royne Marie, aussi faisoit Madame sa femme; & est la coustume telle des Roynes de France, que quand le Roy est mort, elles sont six sepmaines au lict, sans veoir, fors de la chandelle: & estoient journellement avecques ladicte Royne Madame de Nevers, & Madame d'Aumont, & avoit tout son estat aussi grand, que quand le Roy son mary vivoit, & ce temps pendant environ trois sepmaines ou ung mois. Après la mort du feu Roy Louis, Monsieur d'Angoulesme, Daulphin, demanda à ladicte Royne, « s'il se pouvoit nommer Roy, à cause qu'il ne sçavoit si elle estoit enceinte ou non; sur quoy ladicte Dame luy fist responsе qu'ouy, & qu'elle ne sçavoit aultre Roy que luy, car elle ne pensoit avoir fruict au ventre qui l'en peust empescher. »

Or avoit entendu le Roy, luy estant Monsieur d'Angoulesme, l'amitié que le Duc de Suffolck portoit à ladicte Royne Marie, & aussi qu'elle ne le hayoit pas, & luy dit: « Monsieur de Suffolck, je sçay bien de vos » affaires, & l'amitié qu'avez avecques la » Royne Marie, & vostre Gouvernement, » & beaucoup d'aultres choses plus que vous » ne pensez; je ne vouldrois point que quel-

» que chose se fist là où je peusse avoir » honte, ny le Roy d'Angleterre mon frere, » avecques lequel je veulx garder toute l'al- » liance & amitié qu'il avoit avecques le » feu Roy, mon beau-pere; & pour ce, je » vous prie que ne fassiez chose que ne soit » à mon honneur, & s'il y avoit quelques » promesses entre vous & la Royne, faites » tant que vostre Maistre, duquel vous estes » bien aimé, m'en escrive, & en serai fort » bien content; mais autrement gardés-vous » sur vostre vie que ne fassiés chose qui ne » soit à faire; car si j'en suis advertis, je » vous ferai le plus mary homme du monde; » & là luy promist ledict Suffolck, & luy dit : « Sire, je vous jure sur ma foy & sur mon » honneur, & suis content que me fassiés » couper la teste, si je fais chose qui soit » contre votre honneur, ni la volonté de » mon Maistre; » laquelle chose il ne tint pas, car trois ou quatre jours après qu'il eust faict ladicte promesse, espousa secretement ladicte Royne, & ne seust mener son affaire si secretement, que le Roy n'en feust ad-verty; laquelle chose par luy entendue, manda ledict Duc de Suffolck à parler à luy, & luy dit : « Monsieur de Suffolck, je suis » adverty de telle chose; je ne pensois point

» que feussiez si lâche, & si je voulois bien » faire mon debvoir, tout à cette heure je » vous feray trancher la teste sur les espaules; » car vous m'avez faussée vostre foy, & me » fiant en vostre foy, je n'ay point faict faire » le guet sur vous, & secretement vous avez » espousé la Royne Marie, sans mon sceu; » à quoy respondit ledict Duc de Suffolck, ayant belle peur & grande crainte, & dit: « Sire, je vous supplie que vostre plaisir soit » de me le pardonner; je confesse que j'ay » mal faict; mais, Sire, je vous supplie d'a» voir esgard à amours qui me l'ont faict » faire, & me soubmets du tout à vostre mi» sericorde, vous suppliant avoir mercy de » moy; » sur quoy le Roy luy dit que ja il n'auroit mercy de luy, & qu'il le mettroit en bonne main, tant qu'il en auroit adverty le Roy d'Angleterre son frere, & s'il le trouvoit bon, aussi feroit-il. Toutesfois aucuns soupçonnoient que le Roy le faisoit par finesse, de peur que le Roy d'Angleterre n'en fist une grosse alliance autre part.

Comment Monsieur d'Angoulesme, François premier de ce nom, feust sacré Roy de France à Rheims; de son entrée à Paris, & des belles joustes & tournois qui y feurent faictes, là où estoit Monsieur de Nassau, Monsieur de Sempy Ambassadeurs pour le Roy Catholique, & de ce qui s'y fist.

Afin que vous entendiés quand le Roy Louis douzieme feust mort, tous les Princes de France se retirerent vers Monsieur d'Angoulesme, & avoit une merveilleusement grosse Cour à Paris, & quant tous les Princes Chrestiens envoyerent Ambassadeurs devers lui vinrent nouveaulx Ambassadeurs de par l'Empereur, le Comte de Nassau & le sieur de Sempy, & pour le Roy d'Angleterre feust nouvel Ambassadeur Maistre (a) Boulant, lequel apporta nouvelles que le Roy d'Angleterre estoit content du mariage de la Royne Marie sa sœur, & de l'avantdict Duc de Suffolk; de laquelle chose le Roy feust bien aise, par ce moyen il estoit asseuré que le Roy d'Angleterre n'en pouvoit faire grosse alliance autre part; & fist faire le Roy bonne despeche à ladicte Royne Marie (49) de tout le douaire qu'elle avoit en France, & s'en retourna en Angleterre avecq. ledict Duc de

(a) Le père d'Anne de Boulen.

Suffolk ; & demeura le fusdict Maistre Boulant Ambassadeur en France pour le Roy d'Angleterre ; & après cela faict, vint Madame de Bourbon & toutes les Dames & Princesses de France, pour accompaigner Madame d'Angoulesme, Royne, au facre du Roy à Rheims, & vint passer ledict Seigneur à Chasteau-Thieri, lequel il donna au jeune Adventureux, qui est belle ville & belle place, & de-là il alla à Rheims, où se trouverent tous les Pairs de France, au moins ceulx qui y servoient, & crois que toute la Chrestienté y avoit Ambassadeurs ; & y vint Monsieur de Lorraine, Monsieur de Geneve (a), & Monsieur de Sedan, & feust le facre (b) dudict Roy merveilleusement beau & triomphant ; & séjourna quelques jours à Rheims, faisant bonne chere, & tous les Ambassadeurs avecq. lui ; & de-là s'en alla à Saint-Thieri, à trois lieues dudict Rheims, où fault que tous les Rois de France, après leur facre voisent faire un offrande, & de-la à Saint Marcou, où le Roy fist la neufvaine, & est ung Saint de grand merite, & qui donne grande vertu aux Rois de France ; car par

(a) Frère du Duc de Savoye.

(b) La cérémonie du Sacre se fit le 25 Janvier, par l'Archevêque Robert de Lenoncourt.

ce moyen ils guerriſſent les eſcruelles, & ne ſe paſſe an que le Roy n'en guerriſſe mille perſonnes, qui eſt une merveilleuſement belle choſe; cela faict, vint à Saint-Denys, où il feuſt couronné, & feuſt ſon couronnement merveilleuſement triomphant; & après vint à Paris faire ſon entrée, qui feuſt merveilleuſement belle, où feurent tous les Princes & Dames du Royaume de France, & beaucoup d'aultres eſtrangers, tant Italiens que aultres.

Les jouxtes feurent belles, & y feurent tenans Monſieur de Saint Paul, Monſieur de Vendoſme, le jeune Advantureux & aultres Seigneurs, & les venans eſtoient Monſieur d'Alençon, Monſieur de Bourbon, Monſieur de Guiſe, & aultres Princes & gros Seigneurs, & feuſt le Tournoi des plus beaux du monde, tant à pied que à cheval; & après le Tournoi, des banquets & feſtins qui ſe feirent avecq. les Dames n'en fault point parler, car ce feurent les plus beaux du monde. Ce temps pendant que ces choſes ſe faiſoient, le Roy & ſon Conſeil ne perdoient point temps avecq. les Ambaſſadeurs des Princes qui eſtoient là, car il recontinua la paix avecq. le Roy de Caſtille, & y feuſt faict le mariage (50) de Madame Louiſe,

fille aiſnée du Roy, au ſuſdict Roy de Caſtille, & auſſi feuſt renforcée l'alliance d'Angleterre & celle d'Ecoſſe, & les intelligences qu'il avoit en Italie; & cela faict le Roy tira vers Blois, & ſe deſpartirent tous les Princes pour retourner chacun en ſon pays.

Comment le Roy François premier de ce nom, après avoir mis ordre à ſes affaires en France, commença à dreſſer ſon armée pour aller en Italie.

Le Roy ſe voyoit paiſible de tous coſtés, jeune, riche, & puiſſant homme, & de gentil cœur, & gens autour de lui, qui ne lui deſconſeilloient pas la guerre, qui eſt le plus noble exercice que peult avoir ung Prince ou ung Gentilhomme, quand c'eſt bonne querelle; & ainſi commença à dreſſer ſon armée pour faire ſon voyage d'Italie, car il en eſtoit preſſé par les parts qui tenoient pour lui audict Italie. Le Roy fiſt incontinent deſpeſcher par tout pour avoir Lanſquenets, & envoya le Duc de Suffolk d'un coſté, & manda au ſieur de Sedan, & au jeune Adventureux, lui en faire recouvrer, ainſi fiſt-il à Monſieur de Gueldres, auſquel il promiſt eſtre chef général de tous les Lanſquenets, qui feurent en nombre vingt-ſix mille

mille, & à vous en dire le vray, quand son armée feust assemblée & dressée, c'estoit une des plus belles que je vis oncques, car quand ledict sieur Roy feust à Lyon, Monsieur de Gueldres, & Mr. de Lorraine se trouverent vers lui, ausquels ils fist merveilleusement bon recueil, & aussi y vindrent tous les Princes, de son Royaume, & là fist le compte & le get de son armée, & trouva, comme je vous ai dit, le nombre de vingt-six mille Lansquenets, desquels estoit chef le sieur de Gueldres, & les principaux dessous lui estoient le Duc de Suffolck, le Comte Wolf, Brandecque, & ung Capitaine qui avoit nom Michel Opembergh, Gentilhomme de Monsieur de Gueldres (a), & qu'il avoit bien servi en ses guerres de Gueldres, & le Capitaine Tavennes, qui avoit amené six mille Lansquenets, qui se nommoient la Bande Noire (b), la plus belle Bande que l'on ait gueres vuë, & leur avoit faict faire Monsieur

(a) Charles d'Egmont, Duc de Gueldres, fils d'Adolphe, surnommé le Dénaturé. Par rappport à ce surnom, voyez l'Observation n°. 13 sur les Mém. d'Olivier de la Marche, Tome IX de la Collection, p. 332.

(b) La Bande noire étoit un corps de six mille Lansquenets que le Duc de Gueldres avoit mis sur pied, & qui étoient à sa solde. Tavanes les commandoit, comme Lieutenant du Duc de Gueldres.

de Sedan leurs monſtres à Meſieres ſur Meuſe, & delà les envoya à diligence vers Lyon, après le Roy qui paſſoit desja les Monts; & avoit ledict Seigneur Roy avecq. lui deux mille cinq cent hommes d'armes d'ordonnance, quinze cent Chevaulx-Legers, ſans les Penſionnaires Gentilshommes de ſa maiſon, & ſes gardes, & dix mille Advanturiers François, dont eſtoient Capitaines Georget Bonnet, & Maulevrier, & avoit auſſi dix mille Gaſcons, Biſcains & Navarrois, que menoit le Comte Pedro Navarre, Chef de tous les gens de pied François; & avoit avecq. lui le Baron de Grammont, Henry Gonnet, & pluſieurs autres gentils Capitaines; & avoit ledict Pedro Navarre faict faire une maniere de Parc, auquel avoit une façon d'artillerie, que le jeune Adventureux avoit appris, & n'eſtoit pas plus longue de deux pieds, & tiroit cinquante boulets à ung coup, & ſervit fort bien, & en fiſt faire ledit Adventureux trois cent pieces à Lyon, qui ſe portoient ſur mulets, quinze jours avant que le Roy partit par l'ordonnance dudict Seigneur Roy; & eſt une façon d'artillerie de quoy on n'a pas encore uſé. Les noms des Capitaines que le Roy avoit avecq. lui vous ſeroient trop longs à

nommer; mais les Princes eſtoient Monſieur d'Alençon, Monſieur de Bourbon, Monſieur de Vendoſme, Monſieur de Gueldres, Monſieur de Lorraine, Monſieur de Lautrec pour l'heure Mareſchal de France, Mr. de Bonnivet, lequel a eſté depuis la mort de Monſieur de Graville, Admiral de France, car il en avoit le don & la réſerve dès long-temps, Monſieur de la Palice, Mareſchal de France, le ſieur Jean Jacques Trivulce, auſſi Mareſchal de France, Monſieur Humbercourt, Monſieur de Bayard, le Comte de Sancerre, le jeune Adventureux avecq. deux cent hommes d'armes, cent de la bande de Monſieur de Sedan, ſon pere, dont eſtoit Lieutenant Monſieur de Jamets, frere dudict Adventureux, Monſieur d'Aubigny, le Baron de Bearn, Monſieur de Buſſy d'Amboiſe, la Clayette, le grand Eſcuyer Galeas, & cinq ou ſix compagnies Italiennes, & beaucoup d'autres Capitaines que ne vous ſçaurois nommer; tous les Princes & Capitaines ci-deſſus nommés, eſloient Chefs de cent hommes d'armes, de cinquante & de quarante, & avoit ledict Seigneur Roy ſon artillerie merveilleuſement bien eſquipée, & eſtoit de ſoixante & douze groſſes piéces, & deux mille cinq cent Pioniers, dont eſtoit Chef le

Sénéchal d'Armagnac, Galliot Maiſtre de l'artillerie de France, & eſtoit tout ledit eſquipage à la monde Françoiſe, qui eſt telle que chaſcun ſçait bien. Et print congé ledict Seigneur Roy de Madame ſa mere, & de ſa ſœur, la Ducheſſe d'Alençon leſquelles l'avoient convoyé juſqu'à Lyon, ainſi partiſt & ſe miſt ès montaignes avecq ſon armée, & laiſſa Régente en France Madame ſa mere, & aultres bons Capitaines & bon conſeil, & entre aultres y demeurerent Monſieur d'Orval & Monſieur d'Aſparaut (a) frere de Monſieur de Lautrec en Guyenne, & par tout les pays gens de bien & gros perſonnages.

Comment le Roy partit de Lyon pour achever ſon entrepriſe, & comment Proſper Colonne feuſt prins par le Mareſchal de Chabannes, Seigneur de la Palice, & comment Monſieur de Lautrec & l'Adventureux ſuivirent les Suiſſes, qui ſe retirerent vers Saluces

Quand le Roy feuſt dedans les montaignes, & paſſé oultres Grenoble le Mareſchal de Chabannes, qui avoit quelques eſpies & intelligences en Italie, feuſt adverti comment Proſper Colonne eſtoit en une petite ville en la fin du Piedmont, nommée

(a) L'Eſparre.

Villefranche avecq. toute la Gendarmerie sans les Suisses. Ledict sieur de la Palice qui estoit un grand homme de guerre print son chemin vers le pays de Saluces, & estoient avecq. lui Monsieur d'Aubigny, Monsieur de Humbercourt, Monsieur de Bayard, & trois cent hommes d'armes, d'aultres Capitaines, & pouvoient estre en tout cinq cent lances. La grosse artillerie du Roy, & quelques gens de pied, prindrent leur chemin par le mont Geneve pour descendre à Suse, car il n'y a Mont par où elle peut passer que par là; & le Roy & l'artillerie legere print son chemin à Guilestre, qui sont trois montaignes diverses, & vint descendre à un chasteau sur montaigne, la petite ville en bas nommée Rosques Parviere, joignant au Marquisat de Saluces; or les Suisses avoient assiégé une ville, laquelle s'appelle Dragony, & sont là trois villes assez près l'une de l'aultre, & s'appelle la premiere Cony; la seconde Tracony, & la troisieme Dragony; dont la plus grande part appartient au Marquis de Saluces; & l'aultre à Monsieur de Savoye; lesdicts Suisses ne sçavoient pas où les François vouloient passer, & pour leur couper chemin vindrent assiéger la plus proche ville du Mont; c'estoit Dragony, & n'y avoit de-

dans que des vilains ; & avoient lesdicts Suisses avecq. eulx grosse artillerie, & y feirent grosse batterie, & la bresche pour y entrer trente hommes de front, & donnerent l'assault ; ceulx de la ville feurent advertis que le Roy marchoit, & esperoient de bref avoir secours, comme ils eurent, & en cet espoir receurent l'assault deux ou trois fois, & se deffendirent si vaillamment, qu'ils repousserent les Suisses & y en eust bien sept ou huit cent tués.

Quand les Suisses eurent entendu que le Roy à puissance marchoit, & les approchoit de près, laisserent ladicte ville pour retirer leur artillerie à leur camp; car ils n'estoient là que dix ou douze mille hommes, & n'estoient pas pour attendre la puissance du Roy, qui estoit telle que je vous ay dit; mais elle n'estoit pas ensemble, & si j'eusse esté Suisse, j'eusse plutost combattu le Roy à la descente des montaignes, qui avoit attendu que toute son armée feust ensemble, & feust une grosse faulte à eulx. Or laissons les Suisses tirer vers Saluces, & retournons à Monsieur de la Palice, lequel tandis que lesdicts Suisses, par faulte de chevaulx, tiroient leur artillerie à force de col, avoit passé les Monts avecq. toute la Gendarmerie, fist telle diligence,

tousjours bonnes espies sur espies, qu'il passa le Tessin à un gué, là où les guides le menoient. Quand il feust oultre l'eauë à dix mille de Villefranche, où estoit Prosper Colonne, deux heures avant le jour, envoya Monsieur de Humbercourt avecq deux cent hommes d'armes pour aller gaigner la partie de la ville, en laquelle estoit ledict Prosper avec douze cent hommes d'armes, & pensoit qu'il ne feust encores nouvelles de François, qu'à l'endroit de Guillestre par où le Roy descendoit; & aussi la grosse artillerie qui venoit par Suse; mais il ne se doutoit de la grande diligence que Monsieur de la Palisse avoit faicte, lequel estoit descendu avant les deux à sçavoir le Roy & son artillerie, & feurent tous esbahys ceulx de la porte dudict Villefranche, quand Monsieur de Humbercourt qui menoit l'avant-garde, vint à la porte à belle course de cheval, & ne feurent jamais mettre ordre, ni venir à temps, qu'ils ne trouverent gens qui la vouloient fermer, ce qu'ils eussent faict, si un archer (a) ne se feust approché, lequel boutta sa lance entre les deux battans de la porte, tellement qu'ils ne la seurent jamais fermer, & à force de cheval entrerent

(a) Il se nommoit Hallancourt, & étoit de Picardie. On en parlera dans les Mémoires de Martin du Bellay.

dedans, & repoufferent tous les gens de cheval & de pied qu'ils trouverent, & y euft là gros combat; mais la groffe flotte vint qui les fuivit, ils eftoient rebouttés, & y feuft ledict fieur de Humbercourt bien fort bleffé au vifage, & fans point de faulte, il y avoit dedans ladicte ville, deux fois autant de Gendarmes, qu'eftoient ceulx de dehors qui les affailloient; mais ils feurent prins en fi grand defordre, qu'ils n'eurent loifir d'eulx mettre en deffenfe que bien peu, & feurent prins ledict Profper Colonne, & tous les autres Capitaines, tout ainfi qu'ils alloient difner, & feurent auffi prins ceux de dedans, & y en euft beaucoup de tués. Après cela faict, le Marefchal de Chabannes en advertit le Roy, lequel en feuft merveilleufement bien aife, car c'eftoit un grand advantaige pour fa conquefte d'Italie; & fe retira ledict Marefchal vers le Roy avecq. tous fes prifonniers, auquel le Roy fift bon recueil, & à tous les aultres Capitaines, car ils l'avoient bien gaigné; & delà ordonna Monfieur de Lautrec, & le jeune Adventureux avecq. fix cent hommes, pour aller chevaucher les Suiffes, qui menoient l'artillerie à leur col, comme vous ai dit, l'amenerent ainfi de Saluces à Montcallier; & eulx eftant là, le jeune Advantureux fceuft

qu'il y avoit des Suiſſes en la ville de Thurin, & des principaux, qui eſtoient venus vers Monſieur de Savoye, & le principal d'eulx eſtoit ung nommé Jean Gaudion, des plus fins de toutes les Ligues, & vouloit pratiquer quelque Traité avec Monſieur de Savoye.

Or les villes de Monſieur de Savoye eſtoient neultres, & y pouvoient entrer Suiſſes & François, & le jeune Adventureux pour achever ſon entreprinſe, advertit le Comte de Sancerre qui eſtoit jeune homme, & homme de bon vouloir, lequel avoit cinquante lances, & ſe miſt en chemin pour aller à Thurin, & avecq. eulx vintMonſieur de Leſcun, frere de Monſieur de Lautrec, qui depuis a eſté Mareſchal de France, & n'y avoit pas trois mois qu'il avoit quitté le rond Bonnet, & eſtoit Eveſque de Tarbes, & pour veoir la guerre l'avoit laiſſé, car il n'avoit point voulu eſtre d'Egliſe, & eſtoit des premiers qui alloient aux champs, & vous aſſeure qu'il ſe fiſt gentil Capitaine, & homme de bien, & eſt mort tel. Ledict jeune Adventureux & ſes gens marcherent & vindrent à Thurin, & laiſſerent trente hommes à la porte : le reſidu de la Gendarmerie, entra tout droict au logis où eſtoient leſdicts Suiſſes, qui ſe voullurent deffendre à coups

de harquebutte; mais on leur commença à crier, que le premier homme qui tireroit feroit haché en pieces, & qu'on bouteroit le feu à la maison, & cesserent de plus tirer, & se rendirent; & cela entendu par Monsieur de Savoye, envoya un Gentilhomme devers ledit Adventureux, lui prier qu'il ne voullust point toucher auxdicts Suisses, ni les prendre ou emmener; car ce qu'ils faisoient estoit pour affaire du Roi, & à bonne intention; laquelle chose ledict Adventureux ne voullust croire, tant qu'un Gentil-homme nommé Morette vint, lequel apporta lettres faisant mention que ce que lesdits Suisses faisoient, estoit pour le service du Roy, & cela fait ledict Adventureux les laissa aller; nonobstant il print leur foy, & aprés s'en retourna, & tous ses gens à Moncallier avecq. Monsieur de Lautrec, & de-là où il estoit parti; & lui arrivé, manda au Roy ce qu'il avoit faict, dequoi ledict Seigneur Roy feust bien marri, car si lesdicts Suisses eussent esté prins, il n'y eust jamais eu journée ni bataille, car c'estoient tous les principaux de toute l'armée, & comme je vous ay cy-devant dit, les Suisses tiroient leur artillerie au col, à faulte de chevaulx, & les François les chevauchoient tousjours, jusques à une petite ville qui est à Monsieur de

Savoye en la fin du Piedmont, laquelle se nomme Chivas; & là feust ordonné le jeune Adventureux pour aller tenir ladicte ville, à cause qu'elle estoit bonne Françoise, & le vindrent accompagner jusques au bord de l'eauë cinq cent hommes d'armes, & estoient les Suisses de l'aultré costé de l'eauë, où estoit ladicte ville de Chivas, & leur artillerie; & commencerent à battre ladicte ville, & le jeune Adventureux avecq. la Gendarmerie voulant entrer dedans, vist qu'elle estoit ja prise; car les vilains la laisserent perdre, & y feust tué plus de trois mille personnes, jusques aux petits enfans, & les Prestres dedans les Eglises, & par tout. Quand les Suisses visrent l'Adventureux avecq. la Gendarmerie, commencerent à desloger pour gaigner pays, car ils avoient peur que l'armée du Roy ne les attrappast, avant qu'ils eussent gaigné Milan, & les aultres Suisses qui leur venoient au secours, & se partirent hors de la ville en une belle place, avecq. leur artillerie; & quand l'Adventureux vist ce, poussa dedans la ville, & en tua quelques uns qui estoient demeurés derriere, & sauva aucuns pauvres gens qui s'estoient sauvés en une tour, & de là leur alla donner l'escarmouche en cette belle plaine de Chivas, où coups de Harque-

butte ne coustoient rien; car il y en avoit qui voloient. Cela faict, se retira ledict jeune Adventureux vers Monsieur de Lautrec, & manderent au Roy les nouvelles de Chivas, & la cruauté qui y avoit esté faicte, dequoy il feust fort marri, & les Suisses tirerent tousjours leur chemin vers Novare, avecq. leur artillerie, qui leur faisoit une merveilleuse peine, car il falloit qu'ils tirassent la plusspart au col, & la boulterent dedans le Chasteau & ville de Novare, qui tenoit encore pour eulx; & ce faict, s'en allerent à Milan, où estoit le More Maximilian Duc de Milan.

Cy devise de la journée faicte à Saincte Brigide, près de Marignan, laquelle les François gaignerent contre les Suisses, par un jour de Saincte Croix en Septembre; de la prise du Chasteau de Novare, & du secours que les Venitiens feirent au Roy.

Les Suisses estant retirés à Milan, Monsieur de Lautrec & le jeune Adventureux revindrent où le Roi estoit avecq la Gendarmerie. Le Roi marcha tousjours tellement qu'il vint à Novare, où le Chasteau tenoit pour les Suisses, & envoya devant le Sénéchal d'Armaignac, & Monsieur de la Palice avecq. une bande d'artillerie, six mille hommes de pied,

& cinq cent hommes d'armes. Quand ils feurent arrivés audict Novare, la ville se rendit, & le Chasteau non; mais après avoir esté battu deux jours, il se rendit, où le Roi recouvra tout plain de belle artillerie que ses prédécesseurs avoient perdue: cela faict, le Roy marchoit tousjours, tirant droict à Milan, & fist tant qu'il vint à Marignan, petite ville à dix mille de Milan, sur la riviere, le droict chemin de Milan à Rome; là où ledict Roy s'arresta, & toute son armée, pour se rafreschir, car ils n'avoient point reposé depuis qu'ils estoient partis; & ce temps pendant se menoit une pratique avecq. lesdicts Suisses, pour faire une paix entre le Roy & eulx; & cela faisant, le Roy regaignoit toute sa Duché de Milan, & le More demeuroit tout seul & feust regardé entre le Roi & lesdicts Suisses de se trouver à Galeras, pour confirmer ce qui avoit esté pour parle & accordé entre eulx (a); & envoya ledict Seigneur Roy pour sa part pour Ambassadeur Monsieur le Bastard de Savoye, depuis Grand Maistre de France, & Monsieur de Lautrec, & avecq. eulx cinq cent hommes d'armes, & leur bailla cinquante mille escus d'or pour porter auxdicts Suisses,

(a) C'étoit le Duc de Savoye qui négocioit cette paix.

& pensoit sans point de faulte ledict Seigneur Roi avoir du tout appointement avecq. eulx, & ne faillirent lesdicts Suisses de leur costé à eulx y trouver, & parlerent ensemble avecq. lesdicts Ambassadeurs de leurs affaires.

Or le Cardinal de Sion qui estoit le plus mauvais François (a) qui feust oncques, & qui avoit ammené les Suisses au secours du More, entendit, & aussi fist ledict More, que l'appointement se vouloit faire entre le Roy & les Suisses, & qu'ils ne viendroient point au dessus de leur entreprinse; ledict Cardinal fist sonner le tambourin, & fist assembler tous les Suisses en la place du Chasteau de Milan, & là fist faire ung rang, & lui au milieu en une chaise, comme ung regnard qui presche les poules, leur fist entendre comme le Roi n'avoit point de gens avecq. lui, car il avoit envoyé une partie de son armée à Galeras, & qu'ils combattoient pour la Saincte Eglise, & que jamais gens n'auroient tant d'honneur en leur affaire qu'ils auroient; & ce faict, leur fist prendre à chacun une clef, & donna quelque argent aux Capitaines particuliers. Or estoient les Suisses dedans Milan trente-six ou trente-huit mille hommes, & avoit en ces bandes quelques Capitaines particuliers,

(a) C'est-à-dire, le plus grand ennemi des François.

lesquels avoient pension du Roi, & estoient assez bons François, & entendoient bien la finesse du Cardinal de Sion, & aussi ils ne l'aimoient point, lesquels prindrent conseil avecq. leurs gens, & estoient des haults Cantons, comme Zurich, Uri, Berne, & Onderwalde; & des principaulx estoit un Gentilhomme de Berne, nommé Albert de la Pierre, qui communiqua la finesse du Cardinal de Sion, & remonstra à tous ses compaignons, les Capitaines des haults Cantons, la honte que ce leur seroit, & à toute la nation, de tromper ung tel Prince que le Roi de France, veu qu'ils s'estoient accordé avecq. lui, & que leurs Ambassadeurs estoient avecq. ceulx de France audict Galeras; & comme il debattoit ces querelles, le Cardinal de Sion avoit desja gaigné les aultres Capitaines, & fist sonner l'allarme pource que le jeune Adventureux & & le Comte de Sancerre estoient venus faire l'escarmouche, & fist saillir lesdicts Suisses, & tirer du Chasteau quatre pieces d'artillerie couleuvrines, & fist sonner le cornet de bœuf & celui d'Onderwalde, qui s'appelle le cornet de vache, & fist marcher les Suisses, lui estant en personne, droict au camp du Roi.

Quand ils feurent hors de la ville, Albert de la Pierre, & les aultres Capitaines des

haults Cantons fifrent arrefter tous leurs gens ; qui eftoient bien en nombre de quatorze mille, & remonstrerent aux Communes & à leurs Compaignons, comment ils ne vouloient point faulfer leur foy & ferment, ni aller contre l'honneur d'eulx & de leur nation à l'appetit du Cardinal & du More, & pour vous le faire court, s'en retournerent des haults Cantons quatorze mille hommes, dont Albert de la Pierre eftoit ung des principaulx Capitaines, & fe retirerent en leur pays de Suiffe ; & le demeurant avecq. le Cardinal de Sion, qui eftoit vingt-quatre mille, avecq. quelques Milanois de la partie du More, & quelques gens de cheval, environ cinq cent, commencerent à marcher environ trois heures après difner. L'Adventureux les voyant marcher, laiffa quelques gens derriere pour les chevaucher & veoir ce qu'ils feroient, & vint devers le Roy à Marignan ; & le trouva en fa chambre, où il effayoit un harnois d'Allemaigne pour combattre à pied, lequel lui avoit faict apporter fon Grand-Efcuyer Galeas (a), & eftoit ledict harnois merveilleufement bien faict, & fort aifé, tellement qu'on ne l'euft fceu bleffer d'une efguille ou efpingle ; & incontinent qu'il vift

(a) Galéas de Saint-Séverin.

ledict

ledict Adventureux, lui saillit au col, & lui demanda des nouvelles de Milan ; car le Roi l'y avoit envoyé, & lui dit : « comment » vous êtes armé, & nous attendons aujour- » d'hui la paix ? » Sur quoi l'Adventureux lui fist response : « Sire, il n'est plus ques- » tion de se mocquer, ni attendre paix, » & vous fault armer aussi bien comme moi, » & faictes sonner l'allarme, aujourd'hui vous » avés la bataille, ou je ne cognois point » à la nation à qui vous avés affaire. »

Ce faict, affin qu'on ne pensast point que ce feust mocquerie, ledict Adventureux avoit avecq. lui un trompette, auquel il fit sonner l'allarme ; & quand le Roi vist que c'estoit à bon escient, commença à s'armer, & print Barthelemi d'Alvienne par la main, & lui dit : « Seigneur Barthelemi, je vous prie » d'aller en diligence faire marcher vostre » armée ; & venés le plus tost que vous pour- » rés, soit jour ou nuict, où je serai, car » vous voyés quelle affaire j'en ai « ; & alors se partist ledict sieur Barthelemi d'Alvienne en bien grande diligence & en poste, pour faire ce que le Roi lui avoit commandé, & aussi il en avoit le commandement de la Seigneurie de Venise, avecq. ce qu'il estoit bon François ; & le faisoit de bon cœur : cela faict,

qui feust subit, le Roi & tout son Conseil envoya l'Adventureux, & lui bailla la charge que debvoit avoir ung des plus vieux Mareschaulx de France, car il estoit encore bien jeune, & lui commanda qu'il regardast les ennemis ce qu'ils faisoient, & quel ordre ils tenoient, & le lui fist sçavoir, affin que là selon il ordonnast la bataille; & quand il vist qu'il auroit bataille, pria Monsieur de Bayard, qui estoit gentil Chevalier, qu'il le fist Chevalier de sa main, qui feust un grand honneur audict Sieur de Bayard, de faire ung Roi Chevalier devant tant de Chevaliers de l'Ordre & de gens de bien qui estoient là; laquelle chose faicte, l'Adventureux partist, & rencontra Monsieur de Bourbon & Monsieur de la Palice, qui avoient desja l'allarme, lesquels lui baillerent la mesme charge que le Roi lui avoit baillée, & print avecq. lui vingt hommes d'armes, & s'en alla au devant des Suisses lesquels il rencontra à deux milles près du camp, & estoit desja assez tard, & feirent semblant les Suisses d'eulx vouloir loger, ce que manda ledict Adventureux au Roi, mais pour ce qu'il ne laissast pas à mettre tousjours les gens en ordre, ce que fist ledict Seigneur Roy, aussi fist Monsieur de Bourbon, qui menoit l'avantgarde.

Cela fait, les Suisses marcherent tousjours le grand pas, & ne se logerent point; & quand l'Adventureux vist ce, manda au Roy & à Monsieur de Bourbon, que ce jour il auroit la bataille, & que tout le monde se délibe-rast de bien frapper; & ne vous fault oublier à dire que Monsieur de Gueldres (a), trois jours devant la bataille, pensant que l'appointement se feroit, & aussi pour quelque affaire qu'il disoit avoir en son pays, demanda congé au Roy, & se retira, de quoy il fist merveilleusement mal, car plusieurs disoient que c'estoit peur des coups, & en feurent fort marris tous ses amis, & aussi feut Madame la mere du Roy; car elle luy eust bien voulu de grands biens, pour ce qu'il estoit son parent bien proche, & s'en alla ledict Sieur de Gueldres en diligence, & bailla charge générale à Monsieur de Guise son nepveu, qui en feit merveilleusement bien son debvoir, & feust bien fort blessé à ceste affaire, & certes c'est un honneste Prince, & gentil compaignon.

• Or pour retourner à nostre propos, ledict Adventureux avoit laissé soixante hommes

(a) Il avoit appris que les Brabançons, c'est-à-dire les sujets du Prince de Castille, étoient entrés dans son pays, & il partit en poste pour aller le défendre.

d'armes de sa bande, avecques les cent hommes d'armes de la bande de Monsieur de Sedan, que menoit Monsieur de Jamets, frere dudict Adventureux, & leur avoit dit qu'ils ne bougeassent d'ung lieu où il les avoit mis, qui estoit avecques Monsieur de Bourbon, & y estoit, le Sieur de Braine, beau-frere dudict Adventureux, lequel y estoit venu pour son plaisir; aussi y estoit Monsieur de Rochefort, Bailly de Dijon, Monsieur de Saussy, frere dudict Adventureux, Monsieur de Vandenesse, frere de Monsieur de la Palice, lesquels y estoient pareillement venus pour leur plaisir, & ledict Adventureux au retournant, ayant les Suisses sur les bras, & escarmouchant contre eulx, trouva lesdictes bandes Françoises arrieres d'où il leur avoit ordonné, & en lieu fort mal advantaig~ux pour eulx, & en feust bien fort marry; mais puisqu'ils estoient venus jusques-là il en falloit faire son mieulx; car lesdits gens d'armes estoient mis de façon qu'ils ne pouvoient dissimuler le combat, & estoient les premiers combattans, & si ne pouvoient aider à l'armée, ni l'armée à eulx, & quand l'Adventureux vist qu'il n'y avoit autre remede, fist prendre à chacun son habillement de teste, & donner dedans, & la feust blessé son che-

val d'un coup de harquebutte, dont il mourut incontinent après ; & à ceste charge fist merveilleusement bien son debvoir, le Comte de Brayne, aussi fist le Bailly de Dijon, & y feurent leurs deux chevaulx blessés ; & aussi y feirent merveilles, le Sieur de Jamets, Monsieur de Saussy, & Monsieur de Vandenesse, qui estoit gentil compaignon, & y feust aussi blessé le Vicomte d'Estoges d'un coup de harquebutte en la cuisse, & y demeura des gens d'armes, mais pas beaucoup ; & sans point de faulte le jeu estoit mal parti, car les François n'estoient que deux cent hommes d'armes contre bien quatorze mille Suisses, car comme je vous ai dit, le demeurant de leur armée ne les pouvoit aider ; & quand les Lansquenets visrent l'Adventureux charger, il en passa le canal où ils estoient en bataille bien mille ou douze cent, pour prendre les Suisses en flanc, & combattoient main à main ; quand les Suisses visrent qu'ils avoient repoussé l'Adventureux, lequel s'estoit retiré luy & ses gens en l'armée, vindrent donner sur lesdits Lansquenets, & renverserent toute cette bande, & sans point de faulte peu en eschappa.

Or avoient les Suisses quatre pieces d'artillerie sur le grand chemin qui feust ar-

restée à une maison, car quand l'Adventureux vist ce, il fist bouter le feu dans ladicte maison, & par ainsi ladicte artillerie ne peust approcher plus près, parquoy elle ne fist pas grand mal aux François, mais vous pouvez croire que l'artillerie du Roy, qui estoit de soixante & quatorze grosses pieces, leur faisoient un merveilleux déplaisir ; cela faict, lesdits Suisses bouterent oultre, & suivirent leur fortune, & vindrent combattre l'une des bandes de Lansquenets main à main, lesquels durerent bien peu ; car les Suisses les renverserent incontinent, & feust là bien combattu, & y feirent la Gendarmerie merveille, aussi feirent les Adventuriers & Lorges avecques eulx, & tout plein d'autres gentils Capitaines ; & feust tué à ceste charge François Monsieur de Bourbon, frere de Monsieur de Bourbon, pour lors Connestable de France, & Monsieur de Humbercourt (51) qui estoit gentil Capitaine, & le Comte de Sancerre & tout plein de gens de bien.

La nuict vint & les Suisses commencerent à chasser les gens d'armes d'ung costé & d'aultre, car ils ne sçavoient où ils alloient, & on les tuoit par tout où on les trouvoit ; aussi estoient les Lansquenets & les gens de pied François tous escartés com-

me les aultres, & demeura le Roy auprès de l'artillerie, qui n'avoit point un homme de pied auprès de luy, & fist une charge avec environ vingt-cinq hommes d'armes qui le servirent merveilleusement, & y cuida le Roy estre affolé, & vous jure ma foy que feust ung des plus gentils Capitaines de toute son armée, & ne voulust jamais abandonner son artillerie, & faisoit rallier le plus de gens qu'il pouvoit autour de luy, & feurent les Suisses bien près de l'artillerie; mais ils ne la voyoient point; & feist esteindre ledict Roy ung feu qui estoit auprès de ladicte artillerie, pour ce que les Suisses estoient si près d'eulx,] & afin qu'ils la vissent point si mal accompagnée, & demanda ledict Seigneur à boire, car il estoit fort alteré, & y eut un piéton qui luy alla querir de l'eauë qui estoit toute pleine de sang, qui fist tant de mal audict Seigneur, avecques le grand chaud, qu'il ne luy demeura rien dans le corps; & se mist sur une charette d'artillerie, pour soy ung peu reposer, & pour soulager son cheval, qui estoit fort blessé: & avoit avecques luy ung trompette Italien nommé Christophe, qui le servit merveilleusement bien, car il demeura tousjours auprès du Roy, & entendoit-on ladicte trom-

pette par-dessus toutes celles du camp, & pour cela on sçavoit où estoit le Roy, & se retiroit-on vers luy; & Monsieur de Vendosme avecques le jeune Adventureux, qui sçavoit le langage Allemand, rallia les Lansquenets, tellement que le Roy en eust bientost autour de luy bien quatre mille, que luy amena le Capitaine Brandecque, & les autres Capitaines suivoient file à file.

Or puisque je vous ai dit que faisoient les François, fault que je vous dise aussi ce que faisoient les Suisses depuis que la nuict feust venue, ils feurent deliberés de faire une charge au Roy, & la cause feust pour ce qu'ils avoient faict un feu au milieu d'eulx, là où une volée d'artillerie alla donner à travers d'eulx, qui leur porta ung merveilleux grand dommaige; toutesfois quand ils eurent bien advisé entre eulx, ils visrent qu'ils n'estoient point le nombre de gens qu'il leur falloit pour ce faire, & se retirerent, & commencerent à faire sonner les deux gros cornets d'Uri & d'Ondervalde, & par ce moyen leurs gens qui estoient escartés se rallierent auprès d'eulx, & n'avoient point un tabourin qui sonnast des leurs, & y eust tout le long du jour & de la nuict combat, à quel-

que endroict que ce feust; & les gens d'armes François au lieu de cornets avoient trompettes, par où ils se rallierent.

Quand le jour feust venu, il se trouva là où estoit le Roy bien vingt mille Lansquenets & toute la Gendarmerie, & tout assez bien en ordre auprès de leur artillerie, & si les Suisses avoient assaillis le jour bien asprement; encore firent-ils plus le matin; mais sans point de faulte ils trouverent le Roy avecq. les Lansquenets qui les receurent, & leur fist l'artillerie & la harquebutterie des François ung grand mal, & ne peurent supporter le fais, & commençoient à aller autour du camp d'un costé & d'aultre pour veoir s'ils pouvoient assaillir, mais ils ne venoient pas au point, fors une bande qui vinrent ruer sur ces Lansquenets; mais quand ce vint baisser des picques, ils glisserent oultre sans les oser enfoncer, & y avoit devant un gros Capitaine, lequel vouloit mutiner les Lansquenets, & parler à eulx, & feust là tué; les Suisses avoient mis dans la maison que l'Adventureux avoit faict brûler le jour de devant deux piéces d'artillerie qui battoient où estoit le Roy, & faillirent à tuer ledict Seigneur Roy, & quelques gens de bien: mais toutesfois si en demeura-t'il quelqu'ung.

Il y avoit même une autre bande de Suisses qui se vouloit rallier avec l'autre pour venir donner sur l'artillerie des François, mais ledict Adventureux, Monsieur de Bayard, & M. de Bussy d'Amboise, avecques quelques hommes d'armes qu'ils avoient, entreprindrent à ruer sur eulx & donner aux flancs, ce qu'ils feirent, & feust jetté par terre l'Adventureux, & quelques gens d'armes des siens qu'il avoit nourris, & eurent leurs chevaulx blessés & affolés, & sans Monsieur de Bayard qui tint bonne mine & ne l'abandonna point, ni le Sieur de Saussy qui luy rebailla ung cheval, sans point de faulte l'Adventureux estoit demeuré.

Or luy remonté à cheval, il vist que les Suisses s'en alloient rompus & se bouttoient dans une grande cassine, & fist l'Adventureux boutter le feu dedans, & y demeura bien huit cent hommes, & le demeurant se sauva, ou voulust aller donner dedans Monsieur de Bussy d'Amboise, & le guidon dudict Adventureux, nommé Turteville, qui s'estoit advancé oultre son commandement; car il vouloit voir plus de luy, & feurent tués dans un fossé de coups de harquebuttes & de coups de main, avant que jamais homme y seut mettre ordre, dont feust grand dom-

maige; & demeura à ladicte bataille beaucoup de gens de bien, & entre aultres y demeura le frere de l'Adventureux, nommé M. de Roye, lequel avoit fait le long de la journée merveilleusement bien son debvoir, & estoit homme de bien, & gentil compaignon, & feust dommaige de sa mort.

Cela faict les Suisses ayant la bataille perdue se retirerent le grand chemin de Milan, le mieux en ordre qu'ils purent, & ne voullust jamais le Roy, ni les Capitaines, qu'on leur donnast la chasse asprement, & feust ordonné Monsieur l'Admiral avecq. trois cent hommes d'armes pour les conduire jusques aux portes de Milan. Cela faict le Roy vint à l'Adventureux qui venoit de l'exécution de cette maison, & luy dit : « Comment, mon ami, on m'avoit » dit que tu étois mort ». Sur quoi l'Adventureux lui respondit : « Sire, je ne suis » pas mort ; & ne mourrai point, tant que » je vous aurai faict un bon service » ; & lui dit le Seigneur Roy : « Je sens bien que » en quelque bataille que vous ayez esté » ne voullustes estre Chevalier, je l'ai aujourd'hui esté; je vous prie que le veuilliez » estre de ma main », laquelle chose l'Adventureux lui accorda de bon cœur, & le remercia de l'honneur qu'il lui faisoit, comme

la raiſon le vouloit, & de-là ſe retira ledict Seigneur Roy en ſon logis, & laiſſa Monſieur le Grand-Maiſtre Boiſſy, l'Adventureux avecques lui, en attendant que le demeurant de l'armée feuſt logé (52).

Cy deviſe des Ambaſſadeurs François & Suiſſes qui eſtoient à Galeras, & comment le Roy fiſt aſſiéger le chaſteau de Milan, où eſtoit le More dedans, lequel ſe rendiſt par compoſition.

Le Roy ayant gaigné la bataille, & tout ſon camp remis en ordre, après avoir perdu quelque peu de bagages que les Adventuriers François pillerent, je veulx retourner au Sieur Berthelemy d'Alvienne, qui eſtoit allé querir les Venitiens, & vint toute la nuict. Comme il arriva à trois mille du camp, rencontra une bande de Suiſſes qui fuyoit, laquelle il deffit, & en feuſt de tués bien cinq cent, & vindrent leſdits Venitiens le matin, après que la bataille feuſt gaignée, vers le Roy merveilleuſement en bon ordre, & arriverent au camp, là où le Roy alla au-devant d'eulx. Ils eſtoient mille hommes d'armes, douze cent chevaulx-legers, & douze mille hommes de pied tous accouſtrés à leur mode, & dix-huict groſſes piéces d'artillerie, bien

esquipées, & se misrent tous en ordre devant le Roy, fisrent tirer leur artillerie, & vous asseure que le Roy leur fist ung merveilleusement bon recueil, car ils estoient venus à son service d'une fort bonne volonté, & de bon cœur, & se logerent au camp du Roy, qui leur fist donner quartier. Or retournons aux Ambassadeurs François qui sont à Galeras avecques cinq cent hommes d'armes (53). Quand ils ouirent tirer l'artillerie, entendirent que la bataille donnoit, & estoient plus forts que les Ambassadeurs Suisses, lesquels leur dirent que c'estoit malgré eulx, & sans leur sçeu que le Cardinal de Syon faisoit cette menée, & estoit presque le tout accordé, quand ils sçurent les nouvelles de la bataille, par postes que le Roy leur envoya, de quoy feust merveilleusement marri Monsieur de Lautrec, aussi feust Monsieur le Bastard de Savoye; car ils avoient une grosse puissance avecques eulx de cinq cent hommes, & partirent incontinent leur semblant bien, que cela faisoit faulte au Roy à la bataille, qui estoit chose vraye. Et ainsi retournerent sans bailler argent auxdits Suisses, & arriverent au camp le soir, dont le jour avoit esté la bataille.

Cela faict, le Roy regarda de mettre ordre

à ses affaires, & envoya, assiéger la ville & chasteau de Milan, & envoyerent ceulx de la ville dudict Milan Ambassadeurs devers le Roy, & composerent avecques lui d'eulx rendre à sa volonté, ce qu'ils firent ; & alors feurent envoyés dedans la ville Monsieur de Bourbon & Monsieur de Lautrec, avecques une partie de l'armée, & le Comte Pedro Navarre, & le Sénéchal d'Armaignac, Maistre de l'artillerie, allerent assiéger le chasteau où s'estoit retiré le More Maximilian avecques cinq cent chevaulx, dont estoit (54) Chuire l'ung des Chefs, Jean de Mantoue, & quelques autres, & douze cent Suisses, & assiégerent le chasteau de bien près, & Pedro Navare commença à miner. Or laissons le siége devant le chasteau de Milan, & retournons au Roy, qui envoya M. le Grand-Maistre Boissi, le Bastard de Savoye & l'Adventureux à Cremone, & à toutes les villes qui tenoient contre le Roy, & se retira ledict Seigneur à Pavie; car il ne vouloit point entrer dedans la ville de Milan sans que tout ne feust à lui.

Ce faict, marcha Monsieur le Grand-Maistre vers Cremone, & vindrent ceulx de la ville se rendre à lui ; & après, avecques l'armée qu'il avoit, entra dedans la ville &

fift fommer le chafteau, lequel ne fe voulufl pas rendre fitoft, mais print un terme, en cas qu'il ne feuft fecouru, de lui rendre; & feuft ordonné l'Adventureux pour faire les tranchées autour de la ville & du chafteau; ce qu'il fift, afin qu'ils ne peuffent faillir de nuict; & eftant en cefdites tranchées, y avoit ung Maiftre-d'Hoftel chez le Roy, nommé Sainct Severin, où vint donner ung coup de canon du chafteau dedans le rampart où eftoit ledict Adventureux, & eut fi grand peur ledict Maiftre-d'Hoftel, qu'il empoigna deux Capitaines par le col fi rudement, qu'il les tira dans le foffé avecques lui, qui avoit bien vingt pieds de profondeur, tellement qu'il fe rompift prefque le col, & eulx auffi, de quoy feuft bien ri après. Quand le jour feuft venu, & le terme que ceulx du chafteau avoient prins, & promis d'eulx rendre, ils fe rendifrent à la volonté du Roy, leurs bagues fauves. Or pour vous dire vrai, quand le Roy vint pour conquefter la Duché de Milan, il promift aux Venitiens de leur rendre ce qui leur appartenoit de delà la rivierre d'Adde, & de leur aider à le reconquefter à fes dépens.

Cremone ainfi rendue à la volonté du Roy, & plufieurs aultres petites villes &

chasteaux, Monsieur le Grand-Maistre alla mettre le siége devant Bresse, laquelle se rendist à lui; après y avoir esté ung espace de temps, il la rendist aux Venitiens, & en suivant la promesse que leur avoit faicte le Roy, dequoi les Venitiens feurent merveilleusement bien contents, ne restoit plus que de rendre aux Venitiens la ville de Veronne, que tenoit l'Empereur Maximilian. Cela fait les Venitiens retournerent à Venise, & misrent garnisons dans les villes qu'ils avoient conquestées, & Monsieur le Grand-Maistre, avec son armée, retourna vers le Roy à Pavie. Or pendant ce temps-là on faisoit merveilleusement grosse batterie au chasteau de Milan, & quant se faisoient les mines dont Pedro Navarre estoit conducteur, & son Lieutenant estoit Henri Gonnet, qui autrefois avoit esté Capitaine du chasteau de Bresse, & minerent la casemate dudict chasteau de Milan, & la fisrent tomber par terre, mais elle retomba presque aussi forte qu'elle estoit auparavant.

La casemate ainsi minée, & les deffenses rompues, tant du hault que des fossés, Pedro Navarre se print à miner le plat de la muraille, & ceux dedans voulurent contreminer; toutesfois ceulx dedans avoient une mine qui estoit

estoit leur Chef, asſçavoir le More, qui tenoit si mauvaise mine, que cela les estonna plus que la mine de Pedro Navarre, & dient qu'il ne sçavoit où estre de peur; toutesfois le chasteau de Milan est une très-bonne place, & l'avoit faict le Roy de France Louis douziéme, bien amender du temps que en estoit Chef le Chevalier de Louvain, gentil Capitaine & bon Chevalier. Après toutes ces batteries & mines, le More, Duc de Milan, vint à composition, se voyant pressé & sans esperance de secours, & fist appointement avecques le Roy, par tel qu'il lui donneroit cent escus (a) tous les jours à despendre (b), qui sont trente-six mille livres par an, laquelle chose le Roy lui accorda, & le demeurant s'en alla, bagues sauves; par ainsi feust ladicte ville rendue entre les mains du Roy, & vint le More à Pavie vers ledict Seigneur Roy, & le Sieur Jean de Mantoue avecques lui.

Les Suisses se retirerent en leur pays, à qui le Roy fist bailler bonne conduite; & le Capitaine Chuire, & les gens qui estoient venus de par l'Empereur au secours du More, se retirerent à Veronne, lesquels le Roy fist

(a) Du Bellay dit qu'il lui fut promis une pension de 60,000 ducats. (b) A dépenser.

pareillement conduire, & le More Maximilian vint à Pavie vers le Roy se rendre à lui, ainsi qu'il lui avoit promis; & le conduisoit Gabriel de la Chastre avecques cinquante archers de la garde, & dit ledict More au Roy : « Sire, je me viens rendre à vous, » comme votre serviteur, vous suppliant » qu'il vous plaise me retenir à vostre ser- » vice, & à me tenir ce que m'avés promis, » & vous vouloir servir de moy; & vous pro- » mets par ma foi que je me sens le plus » heureux homme de mon lignage d'estre » tombé ès mains d'un tel Prince que vous » estes; & aussi, veu le bon traitement que » me faites : car quand j'estois Duc de Mi- » lan, je n'en estois pas Duc, mais Valet; » car les Suisses en estoient Maistres, & ne » faisoient que ce qu'ils vouloient ». Sur quoi le Roy lui fist response, & lui dit, « qu'il feust le très-bien venu, & qu'il esperoit de lui faire de plus en plus bon traictement, & que ce n'estoit point le dernier bon tour qu'il lui feroit, & qu'il l'envoyeroit devers Madame sa mere, laquelle estoit Régente en France, & elle lui feroit merveilleusement bon recueil. »

Cela faict, le Roy s'en alla souper, & le More s'en alla en une chambre qu'on lui

avoit appreſtée au chaſteau de Pavie, & le lendemain matin partit ledict More Maximilian, & s'en vint en France, & le fiſt conduire le Roy par les Archers de ſa garde, & le Capitaine Gabriel, qui en eſtoit Chef, juſques à Lyon vers Madame ſa mere, qui attendoit tousjours de ſes nouvelles (a); or ainſi comme ces choſes ſe faiſoient, tant le ſiége de Maximilian que l'allée de Monſieur le Baſtard de Savoye pour reconqueſter les villes, celles qui appartenoient au Roy & aux Venitiens, le Roy ne dormoit pas; il fiſt fort ſagement; car incontinent après la bataille, & que les Suiſſes feurent retournés en leur pays, il trouva moyen d'envoyer des Ambaſſadeurs devers eulx; laquelle choſe il fiſt, & leur envoya demander paix; laquelle, après avoir débatu beaucoup de choſes, ils accorderent, moyennant quelque argent que l'on leur bailla, & y feurent compris tous les treize Cantons. Ces choſes faictes, le Roy ſe prépara pour faire ſon entrée à Milan, laquelle choſe feuſt merveilleuſement belle, comme vous oyrés cy-après.

(a) Il fut accompagné par le Seigneur de Mauléon, frère du Seigneur de la Trémoïlle, par l'Ecuyer Franciſque, Comte de Pontreme, & pluſieurs autres Gentilshommes. Ce détail ſera confirmé dans du Bellay.

Commment, après que le chasteau de Milan feust rendu, & que le More feust en France, le Roy fist son entrée à Milan tout en armes, la plus belle que feust jamais, & des belles joustes & Tournois qui y feurent faictes.

Le Roy ayant mis ordre à ses affaires, & la ville de Milan préparée pour le recevoir, ledict Seigneur Roy se mist en chemin, & se partist de Pavie pour aller faire son entrée dans la ville de Milan, laquelle feust merveilleusement belle & triomphante ; & avoit sans ses gardes & sa maison, douze cent hommes d'armes, & six mille Lansquenets tous armés, & vint en cet équipage jusques à Cassan, qui est sur le chemin à quatre mille de Milan, & ainsi les Lansquenets tous devant lui & en ordre marchoient, & estoit le Roy armé de toutes piéces l'espée au poing, comme il est coustume en tel affaire, & autour de lui & après lui, & ses gardes, le suivoient lesdicts Seigneurs Italiens, & après tout cela douze cent hommes d'armes à la queue, la lance sur la cuisse, & en tel estat & ordonnance entra le Roy en la ville de Milan, où lui feust faict le meilleur & le plus grand recueil que jamais feust faict

à Prince, car il y entroit comme victorieux, & alla descendre au Dome, qui vaut autant dire dans ce quartier comme ici la maîtresse Eglise de toute la ville, & illec rendist grace à Dieu de sa noble victoire, & de-là avecques tous les haulzbois, trompettes & clairons, & en cette belle compaignie, vint jusques à son logis, lequel n'estoit gueres loin de là.

Ce faict, tout le monde se retira en son logis, & festoya le Roy le Sieur Jean Jacques, le Sieur Galeas Viscomti, & tout plain d'aultres Seigneurs, chacun en faisant son mieux, & n'y eust jamais Prince en Italie qui feust mieux festoyé des Seigneurs & Dames qu'il feust, & vous asseure que bonne chere & masques n'y feurent pas oubliés, & huict jours après son entrée feurent faictes les joustes, où feust Monsieur de Saint Paul ung des principaulx tenans, & feurent faictes en la place devant le chasteau de Milan, où estoient les lisses & les échaffauts pour les Dames, & le Roy lui-mesme y voulut jouster; car il n'y faillit oncques, & feust en ceste jouste blessé Monsieur de Sainct Paul en ung œil, d'ung coup de lance que Monsieur de Brion lui donna, tellement que pour aujourd'hui n'en est pas encores bien gueri. Les

jouftes finies, & ayant faict grande chere, ce temps pendant le Roy ne dormoit point, ni les Ambaffadeurs d'Italie, & entre autres chofes fe menoit une menée du Pape & du Roy, pour fe veoir l'ung l'autre à Boulogne; laquelle chofe feuft accordée; & vint devers le Roy le Cardinal de Ferrare, de par le Pape, lequel eftoit fort honnefte perfonne, & ne bougeoit d'avecques le Roi en tous les banquets, feftins & mafcarades qui fe faifoient, & eftoit fort bien en fa grace, & feuft accordée ladicte veue du Pape & du Roy à Boulogne; le Pape eftant à Rome, fift les deux parts de chemin, & le Roy fift le tiers, & commença chacun à s'accouftrer pour fon partement, & partift le Pape de Rome premier.

Comment le Pape de Rome & le Roy de France s'entrefvirent à Boulogne la Graffe.

le Roy feuft adverty de la venue du Pape de Boulogne, & qu'il approchoit, alors fe partift de Milan avecques tous les Princes d'Italie, & Monfieur de Lorraine avecques, & eftoit ledict Seigneur Roy bien accompaigné, car il avoit douze cent hommes d'armes, & fix mille Lanfquenets pour fa garde, & vint auffi jufques à Modene & à Regge, là-où

vindrent plus de trente Cardinaux au-devant de lui, & sans point de faulte le Pape lui fist faire tout l'honneur qui lui estoit possible; car il vouloit bien avoir son amitié, & aussi faisoit le Roy la sienne, & feust cause de cette amitié Monsieur le Grand-Maistre Boissy, qui pour lors gouvernoit le Royaume de France, & en feust faict son frere Cardinal, & depuis Legat en France (a). Le Roy vint jusques à Boulogne en ce triomphe, & feust son entrée merveilleusement belle, tousjours en armes, & le Pape l'attendist en son Siege, & le reçeut comme Fils aisné de l'Eglise, sans souffrir que le Roy luy baisa les pieds, comme il estoit accoustumé, mais le veint embrasser; & avoit ledict Pape bien la mine d'estre ung bien fort honneste homme de bien, & estoit homme fort craintif, & si ne voyoit pas fort clair, & aimoit fort la Musique; & estoit ledict Pape nommé Leon dixieme, de la maison de Medicis à Florence, & fist merveilleusement grand chere au Roy, & logerent ensemble en ung logis.

Le lendemain matin, le Pape chanta la Messe en la plus grande pompe & triom-

(a) Adrien Gouffier; il fut Légat en France en 1619. Il étoit Evêque d'Albi & Grand Aumônier de France. Il mourut en 1523. (N. D. L.)

phe que jamais Pape la chanta; car Monsieur de Lorraine, & tous les Princes du Royaume de France le servoient à la Messe, y estoient les Chantres du Pape & du Roy, lesquels il faisoit bon ouir, car c'estoient deux merveilleusement bonnes Chapelles ensemble, & chantoient à l'envi; & quand ce vint à la fin de la Messe, le Pape donna à recevoir Dieu au Roy, & à tous les Princes de France; & la Messe faicte, le Pape & le Roy disnerent ensemble, & mangerent la pluspart du tems tousjours ensemble, & s'engendra entre eulx deux une telle amitié, & si grande, qu'ils estoient souvent enclos eulx deux en une chambre devisant de leurs affaires, & donna le Pape au Roy une vraye Croix longue d'un pied, des plus belles que je vis, & lui donna quant & quant le Jubilé, toutesfois qu'on porteroit ladicte Croix à la Procession le jour de Sainte Croix en Septembre, pour ce que le mesme jour il avoit gaigné la bataille; & après avoir esté là neuf jours, le Roy print congé de lui avecq. bonne asseurance de paix & d'amitié avecq. l'ung & l'aultre (55), & revint le Roy en sa ville de Milan faire la plus grande chere que jamais, & cassa la pluspart des gens de pied de son armée.

Comment l'Adventureux retourna en France.

Le Roy estant à Milan, ouyst dire que quelques Flamans s'assembloient sur les frontieres de Luxembourg, & aussi que le Pere dudict Adventureux estoit fort malade, de laquelle chose ledict Adventureux feust adverti par Monsieur le Grand-Maistre Boissi, (56) qui estoit parent & allié dudict Adventureux; & aussi y avoit entendu le Roy que les Lansquenets ausquels il avoit donné congé passer le Royaume de France, faisoient tout plein de mal, & par espécial la noire bande, & pour tous ces affaires renvoya le Roy ledict Adventureux en France, lequel vint en bonne diligence où estoit son pere, Monsieur de Sedan, jusques à Jamets, qui est une belle place forte & bonne que ledict sieur avoit faict faire de nouveau.

Or avant que l'Adventureux partist de France pour aller en Italie, s'estoit venu plaindre à luy une sienne parente de ceulx de Mollin, honneste Dame & bonne; & les raisons de sa plainte estoient qu'on l'avoit mariée à ung Gentilhomme de Lorraine, lequel n'estoit point homme, & avoit esté sept ans avecq. lui, qu'elle n'en vouloit rien dire; & par contraincte de son marry elle s'en com-

plainct à ses parens; & vouloit bien sondict mary deffaire le mariage, mais il voulloit avoir les biens d'elle, laquelle chose n'estoit pas raisonnable; & se vint de rechef plaindre audict Adventureux, lequel avoit promesse de Messieurs de Metz de luy faire delivrer ses biens; car elle avoit dispense de Rome pour demarier de luy, & se remarier à ung aultre, & luy avoient promis Messieurs de Mets de lui faire justice & raison; laquelle chose ledict Adventureux ne trouva faicte à son desir, pour ce que l'adverse partie de sa cousine avoit trop grande faveur en la ville de Metz: & pour se complaindre, la Dame encore une fois vint audict Adventureux; laquelle complainte par luy ouye, envoya une deffense à mesdicts Seigneurs de Metz, en leur mandant qu'ils avoient faulcé leur foi, & qu'ils n'avoient point faict ce qu'ils avoient promis; & cela faict, s'en alla l'Adventureux vers les Lansquenets de la Bande Noire, qui estoient assez près de-là, & amassa sept à huit cent chevaulx, & y eut six mille Lansquenets qui le voullurent servir pour ung teston le mois, & ne voulloient point prendre d'argent, fors seulement dire qu'ils estoient à Maistre qui leur donnoit argent; & cela ainsi faict, avecq.

douze groſſes pieces d'artillerie, marcha droiſt à Metz, laquelle choſe entendue par Meſſieurs de Metz, envoyerent Ambaſſadeurs ſur Ambaſſadeurs, diſans, pour l'amour de Dieu, qu'il ne leur fiſt point de mal, & qu'ils feroient raiſon de tout le deuxieme jour aprés, & fiſrent admettre deſſus les lettres qu'ils eſcrivoient ung terme nouveau; car ils mettoient à Très-Noble, & très-mieux que ſage; & lediſt Adventureux leur fiſt reſponſe qu'il marcheroit juſques dedans les portes de leur ville, tant qu'il verroit la choſe faiſte; laquelle feuſt faiſte ſans nul délai, & euſt ladiſte Dame tout ſon bien, & feuſt démariée, & eſpouſa depuis ung Gentilhomme de Lorraine, fort homme de bien, lequel ſe nommoit Monſieur de Port-ſur-Solle, de bonne groſſe maiſon & riche, & en euſt depuis de beaux enfans; & cela faiſt lediſt Adventureux donna congé aux Lanſquenets, & ſe retira avecq. la Gendarmerie & ſon artillerie, & luy fiſrent ceulx de Metz des préſens de chevaulx, & s'en retourna vers ſon pere à Jamets.

Comment le Roy, après avoir mis ordre en son pays d'Italie, revint en son Royaume de France, & laissa Monsieur de Bourbon, son Lieutenant-Général, à Milan; & comment l'Empereur Maximilian vint en la Duché de Milan.

Le Roy ayant mis ordre en son pays d'Italie, pour estre paisible de toutes parts, revint en son Royaume de France, & laissa Monsieur de Bourbon, son Lieutenant-Général en Italie, & y laissa aussi encore assez de gens de pied & toute la Gendarmerie, & le faisoit pour ce qu'il avoit, entendu que l'Empereur Maximilian faisoit gros amas de gens, & ne sçavoit on qu'il en vouloit faire. Ledict Seigneur Roy retournant de Milan, trouva Madame sa mere à Grenoble, laquelle estoit venue au devant de luy; & de là tirerent à Lyon, & ne voullurent partir de là tant qu'ils sceussent ce que l'Empereur Maximilian voulloit. Ils n'y demeurerent pas long-temps en cette attente, car incontinent nouvelles luy veindrent que l'Empereur marchoit en grande diligence avecq. ung gros nombre de gens, & avoit envoyé Ambassadeurs en Suisse pour avoir gens, & estoit son armée de quarante à cin-

quante mille hommes. Cela entendu par le Roy, envoya dire à Monsieur de Bourbon ces nouvelles, & qu'il se pourveust de gens, de vivres & remparts, & de ce qu'il lui falloit; & quant & quant ledict Seigneur Roy envoya en Suisse, pour ce que la paix estoit entre luy & eulx, pour avoir un nombre de gens, & escrivit à Messieurs des Ligues, & à ses amis particuliers, & Pensionnaires, pour avoir de leurs gens; laquelle chose il eust, & vinrent en son service, comme vous oyrés cy-aprés, mais il en alla vingt mille avecq l'Empereur.

Monsieur de Bourbon ayant entendu que l'Empereur marchoit, va au devant de luy, & passe la riviere d'Adde, faisant semblant de vouloir combattre, & l'Empereur marchoit tousjours avecq. son armée vers où les François estoient; toutesfois les François trouverent nécessaire en leur Conseil de repasser ladicte riviere d'Adde, pour ce qu'ils n'estoient point gens suffisans pour combattre l'Empereur à la moitié près, & se vint ledict sieur Empereur loger sur ladicte riviere, & estoient si près l'ung de l'aultre, qu'ils ne faisoient qu'escarmoucher du long du jour; car l'Empereur ne demandoit que la bataille, & fist faire trois ponts pour passer

ſon armée tout d'ung coup pour combattre; & feurent une fois les François tous déliberés de donner la bataille, en paſſant ladicte riviere; & croy qu'ils l'euſſent faict, s'ils euſſent eu les gens qu'ils attendoient d'heure en heure venir à leur ſecours, leſquels n'eſtoient pas encore venus, mais ils eſtoient bien preſt; & pour ce, adviſerent les François d'eulx retirer tous enſemble en la ville de Milan; car ils penſoient bien que l'Empereur n'eſtoit point fort d'argent pour payer longtemps une telle armée, & auſſi que les François eſpéroient avoir quelque intelligence avecq. les Suiſſes qui eſtoient avecq. luy; laquelle choſe ils fiſrent, & euſt belle eſcarmouche à entrer en ladicte ville de Milan; car en temps que ce Conſeil tenoit, l'Empereur avoit faict paſſer beaucoup de ſa Gendarmerie & de ſes gens de pied, & euſt ung peu de déſordre à entrer en la ville. Incontinent que Monſieur de Bourbon feuſt entré en ladicte ville, il deſpartit tous les quartiers, & ne fiſrent toute la nuict que remparer, & y avoit plus de cinq mille perſonnes ouvrans, & y avoit dedans quatrecent hommesd'armes, & quatre mille hommes de pied Venitiens, dont il en bailla à Monſieur de Lautrec une par-

tie, & au sieur Jean Jacques l'aultre, & luy en print deux parts.

Le lendemain, tandis que l'Empereur faisoit passer le demeurant de son armée, arriverent quatorze mille Suisses, que Albert de la Pierre menoit, & quand ils feurent là-dedans, sirent tellement leur cas, qu'ils eurent chacun, l'ung portant l'aultre, plus de trente florins d'or, sans tous les gros présens que fist Monsieur de Bourbon à tous les Capitaines, & demeurerent là ce jour & l'aultre. Le jour après, l'Empereur oyant que les Suisses estoient entrés à Milan, feust merveilleusement esbahy, & cela sans point de faulte, l'estonna fort; & deux jours après que les Suisses feurent dedans Milan, ils eurent intelligence à ceulx de dehors, & lettres des Seigneurs de leurs Ligues, tellement qu'il s'en partist hors de la ville six mille pour un coup, après avoir servy le Roy huict jours, & demeura Albert de la Pierre, gentil Capitaine, avecques six mille dedans la ville, en dépit de toutes les Ligues, & de tout le monde, dont il feust bien après recompensé (57). Tout cela faict, l'Empereur marcha tout droit à Milan, & toute son armée & artillerie, pensant que ceulx dedans se deussent estonner; & quand il feust près des

portes, donna deux coups de canon, & puis s'en retourna, sans aultre chose faire, en assez mauvais ordre, & les Suisses en leur pays, & croy que lesdicts Suisses vouloient retourner, & que cela feust en partie cause de sa retraite, & sans point de faulte, il ne se feust pas encore retiré, & partist si-tost. Quand l'Empereur feust retourné dans les Allemaignes, Monsieur de Bourbon deffist toute son armée, pour ce qu'il n'en avoit besoing, & donna congé aux Venitiens & aux Suisses qui estoient avecques luy, & après feust mandé par le Roy pour revenir en France, & feust laissé Lieutenant-Général en Italie, Monsieur de Lautrec, & revint ledict Seigneur de Bourbon assez mal content; non-obstant que quand il vint à Lyon, le Roy luy fist merveilleusement bonne chere, & y eust en ce temps beaucoup de picques contre les Capitaines, spécialement contre Monsieur de Chastillon.

Comment

Comment le Marquis de Mantoue, pour quelques affaires qu'il disoit avoir, s'en retourna & abandonna le Roy, & luy renvoya son ordre, & comment l'Adventureux fist une maison nommée Messencourt, & le combat qu'il y donna.

Après que Monsieur de Bourbon feust retourné d'Italie en France, le Pape fist alliance au Marquis de Mantoue, de sa niepce, & le fist Capitaine de l'Eglise, & ce faict, le Marquis (58) renvoya son ordre au Roy, de quoy il fist merveillement mal, & luy estoit reprochable; car le Roy l'avoit nourri, & ne luy avoit requis chose qu'il ne luy eust accordé : toutesfois le Roy en feust bien marry, & n'en fist pas grand estime; car il se fioit bien en l'amitié qu'ils avoient, le Pape & luy ensemble; & en ce temps l'Adventureux fist faire une maison nommée Messencourt, que son pere luy avoit donnée, merveilleusement belle & jolie pour la chasse & pour la guerre, & pour toutes autres choses; & la fist bastir en fourche, & estoit ung merveilleusement beau commencement de place, & y fist faire force artillerie, tellement qu'il y en avoit assez pour faire une bonne batterie, & la place bien gardée; &

y donna ledict Adventureux ung camp à ung Gentil-homme, nommé le Baron d'Antin, & y feurent les cérémonies gardées, & y courut le camp, comme en telle chose appartient de faire; mais son ennemy, autre Gentil-homme Gascon, ne s'y trouva point, par quoy il traisna ses armes à la queuë d'ung (59) cheval, car la raison le veult à celuy qui fault; car il l'avoit adverty du jour qu'il y debvoit estre, & que s'il luy failloit, il luy feroit ce qu'il fist; toutesfois ledict d'Antin se trouva merveilleusement mal, luy retourné en France, & feurent tous ses biens confisqués; car l'ordonnance de France est telle, que qui va chercher combat hors le Royaume, sans le congé du Roy, il y va de la vie & de tous ses biens, & n'y a que deux sortes de combats que le Roy veuille permettre, qui est le crime de Leze-Majesté, & pour l'honneur des Dames.

Comment le Roy donna charge à l'Adventureux de mener pratiques en Allemaigne, pour gaigner les Princes & Electeurs de l'Empire.

Le Roy de France, prévoyant l'Empereur vieil & caduc, desirant estre Empereur, fist mener plusieurs pratiques en Allemaigne,

pour attirer les Electeurs à luy & à sa cordette, de quoy estoit ung des principaux meneurs de cette pratique, Monsieur de Sedan, & l'Adventureux son fils, & feurent gaignés trois ou quatre Electeurs, dont ne veulx dire les noms, de telle sorte que le Roy pensoit avoir bonne part à l'Empire, si l'Empereur feust venu à la mort : & entre aultres allans & venans aux Allemaignes, y avoit un Gentil-homme audict Adventureux, lequel s'appelloit Pierre Buisson, Mareschal des Logis de sa bande, & estoit Provençal, Gentil-homme sage, & parloit aussi bien Allemand que François, & en allant & venant par le pays, François de Sikengen (60) voulust parler à luy, quand il sceut qu'il estoit à l'Adventureux, & luy pria qu'il vouloist dire au Sieur de Sedan, & audict Adventureux, qu'il avoit oüi dire tout plain de bien d'eulx; & que s'il estoit plaisir ou service qu'il leur peust faire, qu'il estoit à leur commandement, qu'il desiroit autant l'alliance de la Maison de la Marche, que de nulle Maison d'Allemaigne; & que pour leur faire service, il avoit tousjours deux mille chevaulx, & dix mille hommes de pied à leur commandement, & artillerie à l'advenant, & qu'il avoit deux ou trois places, dont la princi-

pale se nommoit Scawerbourg, & part à plus de vingt autres qui seroient ouvertes à toute heure pour le Seigneur de Sedan, & l'Adventureux, & afin qu'ils eussent plus grande fiance en luy, il n'avoit que deux fils, lesquels il leur donna, & eust Monsieur de Sedan, l'aisné, qui se nommoit Quiriker, & l'Adventureux eust le puisné, nommé Hans, & ont esté tous deux très-gaillards hommes, & fist le rapport ledict Pierre Buisson, lequel feust très-volontiers oüi, & depuis cette heure ledict Sieur de Sedan, & l'Adventureux; ne cesserent jamais tant que le susdist François Sikengen feust au service du Roy, & addressoient beaucoup de leurs affaires d'Allemaigne à luy, & a duré cette alliance jusques à sa mort.

Comment François de Sikingen fist alliance avecques Messire Robert de la Marche, & l'Adventureux, son fils, & comment il entreprint faire la guerre à Monsieur de Lorraine.

François de Sikingen estoit Gentil-homme Allemand de bien petite race; mais bien gentil compaignon; & du temps que je vous parle, avoit environ quarante ans, point homme de guerre, mais homme de grande

honnesteté, & aimoit fort la guerre, & jamais n'y avoit esté, & estoit le plus beau langageur que je pense en ma vie avoir veu, & de telle sorte qu'il n'y avoit Gentil-homme en Allemaigne, Prince, ni homme de guerre, qui ne luy voulust faire plaisir, comme luy donnerent bien à congnoistre depuis. Ledict Francisque (a) entendit qu'il y avoit ung Comte d'Allemaigne, lequel estoit en partie sujet de Monsieur de Lorraine, lequel s'appelloit le Rhingrave (b), & quelques Comtes encore qui vouloient faire la guerre à mondict Sieur de Lorraine, & à donc manda ledict Sieur Francisque à Monsieur de Sedan, qu'il estoit temps pour les querelles qu'il avoit à Monsieur de Lorraine, qu'il y besongnât, & que les choses se dressoient en Allemaigne pour luy faire une bonne venue, & du moins s'il ne s'en vouloist meller pour l'amour du Roy de France, qu'il souffrist que sur sa querelle il pûst deffier Monsieur de Lorraine, & qu'il luy vou-

(a) François de Sikingen.

(b) Le P. Calmet dit dans son Histoire de Lorraine, que ce Comte étoit celui de Guerasque, peut-être Grosbeck, & que les mines de Lorraine furent le prétexte & l'occasion de cette guerre, qui commença en 1516. (N. D. L.)

loist montrer qu'il avoit puissance de faire plaisir à ses amis, & déplaisir à ses ennemis; sur quoy luy fist response Monsieur de Sedan, qu'il n'estoit point déliberé pour l'heure de faire la guerre à Monsieur de Lorraine, & que de sa part, il s'en rapportoit à luy; & qu'il feroit bien aise s'il en pouvoit faire son proffit,

Quand ledict Francisque eust oüi la response du Sieur de Sedan, & entendu que les autres Comtes Allemans marchoient, il fist une petite armée à part de sept ou huict cens chevaulx, de cinq ou six mille piétons, & les autres Comtes en leur armée avoient mille ou douze cens chevaulx, & dix mille hommes de pied, & leur artillerie assez mal esquipée, & surprindrent M. de Lorraine de telle sorte, qu'il n'eust point grand loisir de mettre ordre à son affaire, & envoya au secours vers le Roy de France, & en cet esquipage que vous ay dit, allerent les Allemans assiéger une ville, laquelle se nomme Saint-Hypolite, qui ne valoit gueres, & la prindrent & pillerent; mais tout incontinent que le secours de France feust venu, qui estoit de quatre ou cinq mille chevaulx, ils mirent de l'eauë en leur vin. Toutesfois Monsieur de Lorraine fist avec lesdicts Com-

tes ung appoinctement, & bailla à Francisque quelque argent comptant, & cinq cens florins de pension sa vie durant : & par ainsi chascun se retira (a).

Ce temps pendant que Francisque faisoit belle chose, le Roy feust adverty par Monsieur de Sedan & l'Adventureux, que Francisque estoit bien personnage pour luy faire du bon service en Allemaigne, par quoy eust volonté ledict Seigneur de le tirer à son service, & de le bien traicter; de quoy feust adverty ledict Francisque, & vint à Sedan, où il trouva Monsieur de Sedan, & l'Adventureux son fils, qui le prit en sa charge, & le mena devers le Roy par Chasteau-Thiery, & par toutes les bonnes villes de France, luy faisant la meilleure chere qu'il estoit possible luy faire, & vous asseure que ledict Francisque trouvoit le Royaume de France merveileusement beau, & la maniere de vivre à son appetit; & ainsi le mena ledict Adventureux à Amboise, vers le Roy, qui luy fist merveillement bon recueil, & bonne chere,

(a) Dom Calmet, qui nous a donné l'Histoire de Lorraine en trois gros volumes in-fol. ne dit point de quelle manière le Duc de Lorraine traita avec les Comtes qui lui avoient déclaré la guerre. On peut reprocher à cet Ecrivain un grand nombre d'omission. (N. D. L.)

& estoit ledict Francisque assez bien accompaigné, car il avoit douze Gentils-hommes Allemans avecques luy; ledict Seigneur Roy le trouva fort honneste homme, & bien parlant; & si le Roy luy fist bonne chere, aussi firent toutes les Dames, tellement qu'il ne pouvoit parler, & luy donna le Roy trois mille francs de pension; & sans point de faulte, il les auroit bien desservy, si ledict Seigneur Roy l'eust tousjours tenu à son service, mais il ne feust pas fait ainsi, comme cy-après vous sera déclaré; ledict Francisque se partist du Roy, avecques gros présens, & une chesne de trois mille escus, & tous les autres Gentils-hommes, chesnes de cinq cens ou mille escus; & se partist fort bien content du Roy, sinon d'une chose, laquelle il conta à l'Adventureux, ainsi qu'il l'alloit conduire, & luy dit : « Le Roy ne » m'a point déclaré de son affaire de l'Em» pire, toutesfois je sçay bien ce qu'en est, » & pourtant vous prie de dire au Roy, que » me recommande très - humblement à sa » bonne grace, & que le serviray, & luy » tiendray le serment que je luy ay faict, » qui est de le servir contre tous & envers » tous, osté la Maison de la Marche, & que » la raison pourquoy je luy demandois des

» gens d'armes, n'estoit point pour moy; » mais pour gaigner des Gentils-hommes » d'Allemaigne, & que moy & les Gentils- » hommes, qui entreront en son service, le » serviront loyaument, & luy feront du bon » service; mais dites luy que les grands » Princes le tromperont, & n'y aura point » de faulte, & luy donneray à congnoistre » dedans peu de temps, que je suis pour » luy faire service; car j'entreprendray quel- » que bonne chose avecques vostre ayde ». Et incontinent dict adieu; & l'Adventureux luy bailla ung Gentil-homme, qui avoit nom Guillaucourt, pour le conduire à Sedan, & de-là se retira Francisque en Allemaigne, où il fist assembler une armée pour venir contre ceulx de Metz, pour la querelle d'ung Gentil-homme que ledict Francisque soutenoit.

Il les avoit requis plusieurs fois de venir à appoinctement, & en estoient arbitre Monsieur de Sedan & l'Adventureux; mais jamais n'avoient trouvé façon de venir audict appoinctement, pour laquelle raison ledict Francisque les envoya deffier, & vint accompagné de quatre mille hommes de cheval, & seize ou dix-sept mille hommes de pied, & dix ou douze pieces d'artillerie, & envoya prier

ledict Francisque, l'Adventureux de s'y vouloir trouver, & de le venir veoir; & pour ce qu'il estoit fort malade à Messencourt, luy envoya cinq cens chevaulx, que menoit le Sieur de Jamets, frere dudict Adventureux, auquel il en avoit baillé la charge, & arriva devers ledict Francisque, & feurent faictes tout plein de belles escarmouches devant ladicte ville de Metz, & se faisoient tout plein de pratiques & menées entre ledict Francisque & Messieurs de Metz pour venir à paix; & afin que vous entendiez, le plus grand revenu que ceulx de Metz ayent, est en vignes, & ledict Francisque, pour leur donner plus grande peur & crainte, avoit fait amener trois chariots pleins de serpes pour couper lesdictes vignes; lequel incontinent qu'il vist que ceux de Metz dissimuloient, commencerent à les faire couper, & incontinent que ceux de Metz visrent ce, vindrent appointer avecques luy, & luy donnerent vingt mille florins de Metz, à trente sols le florin, & encore quelques présens qu'ils donnerent aux Capitaines, & se leverent, & ne feust pas sans faire grand dommaige, & revint le Sieur de Jamets avecques les gens d'armes dudict Adventureux, & cela faict, ledict Francisque avoit quelque

querelle contre le Landgrave de Hesse (a), gros Prince d'Allemaigne ; mais il estoit jeune homme, & fort beau fils ; ledict Francisque mena son armée au partir de Metz tout droict dedans ses pays, & commença à bruster.

Quand ceulx du pays visrent ce, & la mere (b) dudict Landgrave, ils luy donnerent trente mille florins d'or, pour avoir appointement avecques luy ; cela faict, ledict Francisque rompit son armée, & s'en retourna chascun chez soy, & contenta Francisque merveilleusement les Allemans, tellement que quand il en avoit affaire, je n'ay point veu d'hommes qui en finist plustost que luy.

Comment en ce temps le Cardinal de la Marche, & le Sieur de Sedan son frere, pour quelque tort que le Roy leur fist, le laisserent, & allerent au service de l'Empereur.

Comme ces choses se faisoient, le Roy qui avoit eu autrefois quelque soupçon sur Mon-

(a) Philippe de Hesse, qui étoit alors très-jeune. C'est le fameux Landgrave de Hesse qui embrassa des premiers la Religion Lutherienne, & se fit un des Chefs de la Ligue de Smalcalde : on sçait par quelle supercherie l'Empereur Charles V le retint prisonnier après la bataille de Mulberg. Ce Prince mourut en 1567.

(b) Anne, fille de Magnus, Duc de Meeklembourg,

ſieur de Sedan, pour l'amour de la Royne Anne de Bretaigne, penſant qu'il ne feuſt pas bien ſon ſerviteur, & qu'il feuſt du tout pour ladicte Royne Anne, laquelle eſtoit grande ennemie dudict Roy ; ce qui n'eſtoit pas vray, car jamais ledict Sieur de Sedan ne vouluſt faire choſe préjudiciable audict Roy, du temps qu'il eſtoit Monſieur d'Angouleſme ny depuis, néanmoins luy eſtant ſon ſerviteur; & pour le faire court & plus abregé, il luy caſſa ſa compagnie, diſant « qu'elle eſtoit mal vivante », & ſans point de faulte, il eſtoit ainſi, & luy en debvoit le Roy rebailler une aultre; ce qu'il ne fiſt point, & feuſt auſſi ledict Sieur de Sedan mal payé de ſes penſions & eſtats, & Monſieur de Liege, qui n'eſtoit à cette heure là point Cardinal, lequel eſtoit ſon frere, vint à la traverſe, mal-content auſſi, parce qu'il n'avoit point l'audience, ni l'entrée, ni la bonne chere qu'il avoit du feu Roy Louis, & avec tous ces mécontentemens, & l'intelligence qu'ils avoient avecques Madame de Savoye (a), abandonnerent tous deux le ſervice du

mariée à Guillaume III, ſurnommé le jeune Landgrave de Heſſe. *Bertius Comment. rer. Germ. Liv II.* (N. D. L.)

(a) Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Savoye, Gouvernante des Pays-Bas.

Roy, & luy renvoya le Sieur de Sedan, son ordre, lequel reçeut Monsieur de Paris (a), Chancelier dudict ordre : & ainsi se retirerent au service de l'Empereur (b), lequel les traicta très-honnestement, & avoient autant d'estat que du Roy, de quoy les bonnes villes de Brabant & de Flandres estoient respondantes; mais le Seigneur de Sedan n'avoit point de Gensdarmes ; car il avoit en France cent hommes d'armes, & là il n'en avoit que cinquante, & en la fin que vingt-cinq ; car il bailla les aultres vingt-cinq à Francisque, comme vous oyrés cy-après; or Monsieur de Liege avoit en France ung bon Evesché, qui s'appelle Chartre, qui est ung des meilleurs de France, & pour ce, pensoient le Roy & son Conseil, qu'il ne le debvoit point abandonner pour l'amour de cet Evesché, de quoy ils se trouverent abusés ; car l'Empereur luy fist merveilleusement grand bien, & le fist Cardinal, & luy donna plus de soixante mille florins en bé-

(a) Etienne Poncher, Evêque de Paris, & ensuite Archevêque de Sens, mort âgé de 78 ans en 1524. (N. D. L.)

(b) Je crois qu'en cet endroit ce n'est pas de Maximilien qu'il s'agit, mais de Charles V son petit-fils, qui est nommé Empereur par anticipation. (N. D. L.)

néfices; & la chose qui feust cause du partement dudict Sieur de Liege, feust que le Roy luy avoit promis de le faire Cardinal, & le Pape en avoit accordé ung au Roy à sa volonté, & avoit esleu Monsieur de Liege pour l'estre, & avoit baillé à l'Adventureux, qui estoit son nepveu, la depesche de sa propre main, & de Madame sa mere, tant au Pape, qu'à luy; & alla veoir ledict Adventureux, son oncle, & luy porta sa despesche à luy, & ce temps pendant, le Roy & Madame fisrent faire aultre despesche en faveur de Monsieur de Bourges (a), frere du Général de Normandie, de la Maison de Boyer; or avoit Monsieur de Liege, son Chancelier dudict Liege, qui avoit nom Alexandre (61), très-sçavant homme, & honneste, poursuivant l'affaire de son Maistre, lequel fit tant, qu'il eust le double des lettres (b) que le Roy escrivoit au Pape pour l'aultre, & les envoya à son Maistre, de quoy il feust très-mal content, & à dire vray, ce feust très-mal faict au Roy, non obstant que quand il luy

(a) Nommé Cardinal le 1 Avril 1517. Il étoit frère de Thomas Bohier, Lieutenant-Général de Normandie.

(b) Ce n'étoit point le Roi, mais la Duchesse d'Angoulême, sa mère, qui avoit écrit ces Lettres. François I nia en avoir eu connoissance.

feust remonstré, ledict Seigneur Roy jura sa foy qu'il n'en sçavoit rien, & voilà la principale cause qui fist départir Monsieur de Liege.

Or retournons à Francisque qui avoit acheplé une querelle de quelque Marchand, à qui ceulx de Milan, qui estoient au Roy, avoient faict quelque tort, & ledict Francisque avoit pris bien pour vingt-cinq mille francs aux Marchands de Milan, qui passoient leurs marchandises par les Allemaignes; la complainte desdicts Milanois vint au Roy, comment par ses serviteurs & pensionnaires ils avoient receu dommaige, dequoy ledict Seigneur Roy en advertit ledict Francisque lequel luy fist response d'un vray Allemand; car il pensoit qu'il n'y eust justice non plus qu'en Allemaigne, mais il s'abusoit, & feust la response dudict Francisque telle au Roy que ce qu'il en avoit faict, il l'avoit faict pour ung mieux, & affin que lesdits Milanois entendissent raison; dequoi le Roy se contenta fort mal, & fist arrester ses pensions & Estats, dequoi ledict Francisque, qui pensoit avoir bien faict, ne feust pas bien content de son costé, & le sieur de Sedan sçachant cela, n'en feust point marry; car il avoit envie pour ce que Francisque estoit son ami,

le retirer avecq. lui; & fist tant par ses menées, qu'il recouvra ledict Francisque au service de l'Empereur, & eust autant d'estat de l'Empereur, qu'il avoit du Roy de France, & feust content ledict sieur de Sedan qu'il n'eust que vingt-cinq hommes & que Francisque eust les aultres vingt-cinq, laquelle chose feust faicte, & se contenta ledict Francisque, lequel porta depuis au Roy grand dommaige (a), & spécialement pour le faict de l'Empire, comme cy-après sera déclaré.

Comment le Duc d'Urbin, nepveu du Pape, vint en France reconforter la paix entre le Pape & le Roy, & comment il espousa une des filles de Boullongne, & après tint le Daulphin.

Le Roy estant à Amboise avecq. la Royne & Madame sa mere, la Royne accoucha d'un beau fils, dequoi feust merveilleusement joyeux; car il n'en avoit point encore, & incontinent despescha Monsieur de Sainçte, Mesme, Gentilhomme de sa Chambre, pour aller devers le Pape le prier d'estre son Compere, & aussi pour lui donner à congnoistre

(a) Sickingen avoit le plus grand crédit en Allemagne; François I eut tort de ne pas se l'attacher.

&

& confirmer la paix & l'amitié qu'ils avoient ensemble, & ledict Saincte Mesme arrivé à Rome, jamais on ne fist plus grande chere à homme qu'on lui fist, & feust très aise le Pape des nouvelles que le Roy luy envoya, & du bon tour qu'il luy faisoit de le convoyer pour son compere, & envoya en son lieu tenir ledict Daulphin, le Duc d'Urbin son nepveu, accompaigné des Ambassadeurs de Florence, & avoit ledict Duc d'Urbin bien fort la grosse verolle, & de fresche mémoire, & falloit qu'il vint en poste, ce qu'il faisoit à grande peine, & vint à Amboise, où tous les Princes de France allerent au devant, & lui fist le Roy merveilleusement bon recueil & bonne chere, & avoit le Roy envoyé quérir Monsieur de Lorraine pour son aultre Compere, & Madame de Bourbon pour sa Commere.

Le Baptesme feust faict au plus grand triomphe qui feust possible, & comme en tel cas appartient; car sans les Princes de France, il y avoit beaucoup de Princes estrangers & Ambassadeurs, & estoit toute la Cour d'Amboise tendue, tout le dessus, qu'il n'y pouvoit pleuvoir, & estoient les deux costés & le dessus tout tendus, & feust là-dessus faict le banquet, qui feust merveilleusement triom-

phant, & feust dansé & ballé le possible ; & trois jours après feurent faictes les nopces dudict Duc d'Urbin, à la plus jeune fille de Boulongne (a); qui estoit très-belle Dame & jeune, car Monsieur d'Albanie avoit espousé l'aisnée ; & quand ladicte Dame espousa ledict Duc d'Urbin, elle ne l'espousa pas seul, car elle espousa la grosse verolle quant & quant ; & à ce propre jour le Roy le fist Chevalier de son ordre. Et entre aultres Dames, il y avoit soixante & douze Damoiselles déguisées, toutes par douzaine, accoustrées de toutes sortes, l'une à l'Italienne, l'autre à l'Allemande, & toutes en suivant d'autres sortes pour mieux danser, & avoient les Tambourins & les Musiciens de mesme, & estoient au banquet la mariée, & tous les Princes assis à la table du Roy, tant de France que les estrangers, & tous les Ambassadeurs chascun selon leur ordre, & la Royne & Madame sa mere estoient de l'aultre bout assis, & faisoit merveilleusement beau veoir tout cela, car on portoit tous les mets avec les trompettes ; & quand le souper feust faict, feurent les danses & carolles jusques à une heure après minuit,

(a) De la Maison de La Tour. (Lisez Guichardin, Tome II, p. 497.)

& y faisoit aussi clair qu'en plain jour, les flambeaux & torches qui y estoient, & dura le festin jusqu'à deux heures après minuit; & alors on mena coucher la mariée, qui estoit trop plus belle que le marié; & le lendemain se fisrent les joustes les plus belles qui feurent oncques faictes en France, ni en la Chrestienté; & feust huict jours de long le combat dedans les lices & hors des lices, & à pied à la bariere; là où à tous ces combats estoit le Duc d'Urbin, nouveau marié, qui faisoit le mieux qu'il pouvoit devant sa mie; & y feust faict entre aultres choses une façon de Tournois après ceulx-là, que je ne vis en ma vie qu'en ce lieu; car le Roy fist faire une ville contrefaicte de bois, environnée de fossés tout en plain champ, assez grande, & y avoit faict mener quatre grosses piéces d'artillerie, canons & double canons, & tiroient à volée par dessus ladicte ville, comme si on y eust voulu faire batterie, & estoit Monsieur d'Alençon avec cent hommes d'armes à cheval, sa lance sur la cuisse, dedans ladicte ville, & l'Adventureux avecq, quatre cent hommes d'armes à pied, bien armés, dont estoient les cent Suisses de la Garde; or alloit ledict Adventureux au secours, feignant de secourir la ville où estoit Mon-

sieur d'Alençon, & la tenoit assiégée Monsieur de Bourbon avecq. cent hommes d'armes à cheval, & Monsieur de Vendosme avecq. cent hommes d'armes à pied, comme si l'Adventureux l'alloit secourir ; & comme cela se faisoit, le Roi, armé de toutes pieces, se vint jetter avecq. l'Adventureux dans la ville. A la poincte de l'artillerie qu'ils avoient dedans la ville, estoient de gros canons faicts de bois, & cerclés de fer, qui tiroient avecq. de la poudre, & les boullets, qui estoient grosses balles pleines de vent, & aussi grosses que le cul d'ung tonneau, qui frappoient au travers de ceulx qui tenoient le siége, & les ruoient par terre sans leur faire aucun mal, & estoit chose fort plaisante à veoir des bonds qu'elles faisoient.

Or tous ces passe-temps là faicts, Monsieur d'Alençon avecq. tous les Gensdarmes à cheval, saillit hors de la ville, & le Roy & l'Adventureux avecq. tous ses gens de pied avecq. lui, & trois grosses pieces d'artillerie, commencerent à tirer comme en champ de bataille ; d'aultre costé contre Monsieur d'Alençon vint Monsieur de Bourbon avecq. cent hommes d'armes, fort bien en ordre, & Monsieur de Vendosme avecq. les gens de pied contre le Roi & l'Adventureux, & donnerent dedans

tant de gens de cheval que de pied, tout à un coup, & feust le plus beau combat qu'on ait oncques veu, & le plus approchant du naturel de la guerre; mais le passe-temps ne plut pas à tous, car il y en eust beaucoup de tués & affolés, cela faict, on se départist, qui feust chose mal-aisée à faire, & eust esté bien pire, si chevaulx & gens n'eussent esté hors d'haleine; car tant que haleine leur dura, ils combattirent; après les tournois faicts, qui durerent un mois ou six sepmaines, le Roi despescha le Duc d'Urbin pour retourner en Italie, & sa femme avecq. lui; & les conduisit, le Duc d'Albanie, que le Roi envoya Ambassadeur devers le pape, lequel y servit merveilleusement bien pour les affaires du Roy, & y print amitié si grande, que depuis elle a duré entre le Roi & la maison de Medicis; & après ce, Monsieur de Lorraine se retira en Lorraine, & la plusspart des Princes de France en leurs maisons.

Comment l'Empereur Maximilian mourut, & comme le Roy de France despescha son Admiral, le sieur d'Orval & l'Adventureux, pour aller en Allemaigne pour l'Election de l'Empire.

En ce temps que toutes ses choses se fai-

soient, l'Empereur Maximilian ayant volonté de faire encore quelque chose en Italie, & ayant le Roi Ambassadeurs vers lui pour traicter paix & amitié, la maladie le print en la ville d'Ilsbang (a), dont il mourut. Ce feust dommaige de sa mort; car il estoit bon Prince, & reveilloit toute la Chrestienté; car quand il ne pouvoit faire quelque chose, si monstroit le chemin aux aultres, & doibvent toutes gens de guerre estre marris de sa mort, & feust trouvé à la mort dudict Empereur une chose fort estrange, car il avoit toute sa vie faict mener un coffre après lui, & pensoit-on qu'il feust plein d'argent ou de lettres, ou de quelque autre chose de grande importance, & n'estoit que sa sépulture, ou il vouloit estre ensépulturé; & par tout où il alloit, feust ce en guerre ou autre part, le faisoit mener, & à la fin y feust mis, & y est encore. Le Roi estant à Paris en sceust les nouvelles, & les premieres qu'il en eust feust par le pays des Suisses, lesquels il ne voulluſt point croire du commencement, car on avoit eu nouvelles qu'il se portoit bien, & alors feurent despesché Monsieur l'Admiral, Monsieur d'Orval, & l'Adventureux pour aller en Allemaigne faire les pratiques de l'Empire, pour

(a) Il mourut à Lintz.

le Roi eftre Empereur, & feuft conclud qu'ils iroient vers Monfieur de Lorraine à Nancy, là où ils feroient & ne bougeroient d'ung temps de là, pour regarder de là en avant, ce qu'ils auroient à faire en ufant auffi du confeil de Monfieur de Lorraine, lequel n'eftoit pas à Nancy, car il eftoit allé à Luneville, qui eft encore plus près des Allemaignes, & y a ville & chafteau, & beau lieu pour la chaffe, & pour la vollerie; & là trouva Monfieur de Lorraine l'Admiral qui eftoit allé devant, à qui Monfieur de Lorraine fift merveilleufement bonne chere, & Monfieur d'Orval & l'Adventureux demeurerent derriere, pour apprefter ung peu de leurs affaires, & auffi pour ce que Monfieur l'Admiral & le Préfident Guillard eftoient allés devant pour tousjours commencer l'affaire.

Comment les Ambaſſadeurs François allerent en Allemaigne, & paſſerent par Treves, & allerent à Coblentz vers Monſieur de Treves, Electeur de l'Empire, de-là alla Monſieur l'Admiral en un Chaſteau près de Francfort, pour une partie deſdictes affaires, & Monſieur d'Orval & l'Adventureux à Coblentz, & allerent en Ambaſſade vers Monſieur de Colongne.

Et après que les Ambaſſadeurs de France, qui eſtoient députés pour aller en Allemaigne, eurent demeurés trois ou quatre mois à Nancy avecq. Monſieur de Lorraine, & que le tems de l'élection de l'Empereur s'approchoit, & eſtoit environ le mois de Mai, ſe partirent de Nancy, & prindrent congé de Monſieur de Lorraine, & s'en allerent paſſer le Bailliage d'Allemaigne, & par le pays de Leiſſe, & de là à Treves, & avoient tousjours leſdicts Ambaſſadeurs avecq. eulx quatre cent mille eſcus, que Archers portoient en brigandines, & en bougettes, & avoient leſdicts Ambaſſadeurs avecq. eulx quatre cent chevaulx Allemans aux gages du Roy, qui les conduiſoient, & l'Adventureux avoit avecq. lui quarante chevaulx, la pluſpart auſſi Allemans, tous habillés de vert, à une manche de ſes

couleurs, & fifrent ces gens là beaucoup de service; de Treves s'en allerent lesdicts Ambassadeurs à Coblentz, où trouverent Monsieur de Treves, qui leur fist merveilleusement bon recueil, & pouvoient bien estre en tout huict cent chevaulx, & feurent logés de là le Rhin, en une Abbaye de Moynes blancs, tout vis-à-vis de Coblentz, & fault passer par dedans la ville pour y aller, & y est ladicte Abbaye auprès d'une place où se tient Monsieur de Treves, qui a nom Hermenstin, sur une montaigne, & y a auprès une autre petite place toute ruinée, que Charlemaigne fist faire, laquelle s'appelle Helvesstin; eulx estant là, Monsieur l'Admiral partist, & quatre chevaulx avecq. & s'en alla auprès de Francfort, en ung chasteau, là où il menoit pratique avecq. le Duc de Saxen (a) & le Marquis de Brangdebourg, & feust là long-temps caché en ce chasteau, qu'on n'en sçavoit nouvelles; car s'il eust esté découvert, il eust esté en danger de sa personne, & ne s'en feussent pas si bien portées les affaires du Roy, nonobstant qu'elles se porterent si mal, qu'il n'est pas possible plus; & falloit que quand mondict Seigneur l'Admiral vouloit aller à Francfort qu'il y allast en Valet, portant

(a) Le Duc de Saxe.

la male d'un Gentilhomme Allemand. Cependant que Monsieur l'Amiral estoit en son voyage, Monsieur d'Orval & l'Adventureux allerent veoir Monsieur de Treves, lequel les receut comme Ambassadeurs, en une grosse salle, en la vue de tout le monde, & lui feust faicte la harangue en latin, par ung Maistre des Requestes du Roi, qui s'appelloit Monsieur de la Vernade.

Tous les jours lesdicts Ambassadeurs François alloient veoir Monsieur de Tresves, & leur fist faire bonne chere durant le temps qu'ils y feurent, & spécialement l'Adventureux, & lui fist-on cette bonne chere par toutes les Allemaignes; car ils disoient qu'il estoit Allemand, non pas François. Peu de temps après, ledict Seigneur d'Orval & l'Adventureux se partirent dudict Seigneur de Treves, & se misrent sur le Rhin dedans les plus beaux basteaux qu'on ne sçauroit veoir, qui estoient à M. de Treves, & avoient lesdicts bateaux dedans salles, chambres, galleries & tous offices, & se misrent lesdicts Ambassadeurs dessus l'eau du Rhin, & tous leurs gens, & allerent à Andernak, ville sur le Rhin assez jolie, & de là allerent à Bonne, qui est une grosse ville à Monsieur de Collongne, & là estoit ledict sieur de Colongne,

au chasteau de la ville bien accompaigné de Comtes d'Allemaigne & Gentilshommes, tant ses gens que autres, & fist merveilleusement bon recueil aux Ambassadeurs de France, & les receut en la mesme façon que Monsieur de Treves les avoit receus, & luy feust faicte la Harangue à luy & à tous les Electeurs, telle que le Roy de France envoyoit lesdicts Ambassadeurs devers eulx, pour ce qu'il avoit entendu que l'Empereur Maximilian estoit mort, & qu'il falloit qu'en bref, ils en éleussent ung autre, & leur prioit qu'il reregardassent, pour le bien de la chrestienté, d'en élire un qui leur feust suffisant, & de luy s'ils voyoient qu'il feust homme pour l'estre, pour le bon desir qu'il avoit que les affaires de l'Empire allassent bien, il l'accepteroit de bon cœur, nonobstant qu'il n'y eust homme en son Royaume qui feust de cette opinion pour plusieurs causes.

Ladicte Harangue faicte, Monsieur de Colongne rendist aux Ambassadeurs merveilleusement bonne response, & feust remis le tout à l'après-disnée pour deviser des affaires; & après mondict Seigneur de Colongne mena les Ambassadeurs dans une grande salle disner, où il y avoit plus de soixante ou quatrevingt tables carrées, & celle de Monsieur de mesme

y eſtoit, & n'y avoit à ſa table aſſis que luy & Monſieur d'Orval, l'Adventureux, & Monſieur de la Vernade, qui avoit faict la Harangue, & Monſieur du Pleſſis, Gentilhomme de Lorraine, & qui ſervoit de truchement, & dura le diſné quatre groſſes heures, & tellement que le bon ſieur d'Orval s'endormiſt à table. La table levée retourna Monſieur de Cologne & les Ambaſſadeurs au Conſeil, & feuſt la reſponſe telle, qu'ils remettroient le tout à Francfort où ils ſeroient tous enſemble, & que s'il pouvoit faire quelque ſervice au Roy, il le feroit de bon cœur; cela faict, les Ambaſſadeurs prindrent congé de luy, & pour ce qu'on ſe mourroit fort de la peſte audict Bonne, & par toutes les Allemaignes en ce temps-là, ne voullurent leſdicts Ambaſſadeurs, faire plus long ſéjour audict Bonne, ni Monſieur de Colongne auſſi, & conclurent de partir le lendemain pour retourner à Coblentz; mais à l'Adventureux qui eſtoit parent de Monſieur de Colongne & de tous ces Comtes, ils luy ſiſrent un banquet le ſoir en la ville de Bonne, qui feut merveilleuſement beau, & ne feut jamais tant beu que là, car il y avoit bien vingt-cinq ou trente Comtes tous parents dudict Adventureux, & alliés, & tout plain d'aultres Gentilshommes

François avecq. luy, & n'y euſt François, ni Allemans, qui ne s'en retourna bien panſé. Le ſoupé faiƈt, tout le monde print congé, & retournerent leſdiƈts Ambaſſadeurs à Coblentz, & Monſieur de Colongne, à Colongne pour accouſtrer ſon cas pour ſe trouver à Francfort pour le faiƈt de l'Empire.

Comment Monſieur de Colongne & le Cardinal de la Marche allerent à l'Eleƈtion de l'Empereur, & paſſerent à Coblentz, où eſtoient les Ambaſſadeurs François, & comment le Duc de Wirtemberg feuſt chaſſé de ſon pays par les groſſes Bonnes.

Après le retour des Ambaſſadeurs François à Coblentz, les Eleƈteurs s'appreſtoient tous pour eulx trouver à Francfort; & comme ces appreſts ſe faiſoient, avoit une groſſe guerre entre les Bonnes de Souabe, qui eſt à dire les riches villes, & le Duc de Wirtemberg qui avoit ſecours des Suiſſes,, & ne le ſervirent point juſques à la fin; car il leur feuſt fort de retourner quand ils viſrent que ledict Duc ne voulloit point combattre, & auſſi qu'ils en avoient ce mandement de leurs ſupérieurs, & retournerent en leurs pays, & eſt une choſe que les Suiſſes aiment, quand ils font la guerre, de faire

viſtement le combat. Leſdiɛts Suiſſes de retour, lediɛt Duc de Wirtemberg perdit tout ſon pays, & le gaignerent leſdiɛtes villes dont eſtoit chef le Marquis de Brangdebourg, & Franciſque Sikingen.

Or pour vous dire la faulte qui y feuſt faiɛte, vous debvez cependant ſçavoir que l'Adventureux qui congnoiſſoit les Allemans mieux que nul autre qui feuſt avecq. lui, conſeilloit au Roy de retenir l'armée qui eſtoit au ſervice de ladiɛte Bonne, leſquels ſe préſentoient de jour en jour, audiɛt Adventureux, & venoient journellement les Capitaines vers lui à Coblentz offrir leurs gens; & voyoit lediɛt Adventureux qu'on ne feroit rien, de quoy lui deſplaiſoit plus pour l'honneur de ſon Maiſtre, que pour le proffit qu'il en euſt peu avoir, & pour ce qu'il avoit mené le commencement de ces menées, Monſieur de Sedan, qui eſtoit au ſervice de l'Empereur, & qui entendiɛt une partie deſdiɛtes menées; car il eſtoit encore au ſervice du Roy du temps que le commencement deſdiɛtes menées ſe faiſoit, & conſeilla à l'Empereur tout ce que l'Adventureux ſon fils conſeilloit au Roy: mais Dieu vouluſt que le pere feuſt creu de ſon coſté, & que le fils ne le feuſt pas du ſien, car

l'Empereur euſt ladicte Bande à ſon ſervice, qui feuſt cauſe de faire faire l'élection en faveur dudict Empereur, avecq. quelques autres bons ſerviteurs qu'il avoit du feu Empereur Maximilian.

Comme ces choſes ſe faiſoient, la journée de l'élection s'approchoit, & commençoient à entendre l'Admiral de France, & Monſieur d'Orval qu'ils perdoient leur temps, & que s'ils euſſent cru ledict Adventureux, ils feuſſent bien venus à leur attente; & lui prierent, qu'il regardaſt comment on pouvoit faire pour avoir cette force, comme il avoit toujours conſeillé, ſurquoy il reſpondit que ſi on l'euſt voullu croire, les affaires du Maiſtre ſe feuſſent bien portées; mais que le temps eſtoit court, & qu'il n'y avoit plus d'ordre; car quinze jours devant, il avoit voullu aller en perſonne où eſtoient leſdictes Bonnes, & amener la plus grande partie de leur armée, comme il en avoit promeſſe d'eulx. Monſieur de Treves qui avoit ſon eſquipage tout preſt ſe partiſt dudict Coblentz, & ſe miſt ſur le Rhin pour aller à Francfort; car le Rhin les mena juſques audict Francfort, par ce que quand ils ſont à l'endroit de Mayence, il y a une riviere nommée le Mein, qui vient dudict Francfort tom-

ber dedans le Rhin; après, ce vint passer audict Coblentz où estoient les Ambassadeurs François, Monsieur de Colongne & le Cardinal de la Marche, qui pour lors estoit Monsieur de Liege, & avoient chascun leur train, & basteau à part, tant pour cuisine que pour Gentilshommes, & estoient lesdicts basteaux couverts de noir, & eulx habillés de noir, aussi estoient tous les Electeurs pour la mort du feu Empereur, comme il est de coustume, & vous asseure que ledict Cardinal de la Marche servit ce voyage merveilleusement bien son Maistre en cette affaire, & en passant par ledict Coblentz, le Comte de Manderscheit, cousin dudict Adventureux, pour ce qu'il estoit son parent luy fist dire qu'ils n'entreroient point dedans la Ville, & qu'ils passeroient oultre, & que Monsieur de Colongne & luy se recommandoient fort à luy, ladvertissant qu'ils s'en alloient à Francfort pour faire ung Empereur, & en vérité que ce seroit ung François ou ung Allemand; à quoy luy feust respondu, qu'ils estoient pour attendre la fortune & veoir qui le seroit, & si ledict Comte de Manderscheit estoit bien yvre quand il vint, encore l'estoit-il plus au partir; car l'Adventureux l'avoit festoyé, & ainsi passerent oultre lesdicts

Seigneurs

Seigneurs ſans arreſter, & allerent coucher à trois lieuës de-là.

Comment Monſieur de Boiſſi, Grand-Maiſtre de France, & Monſieur de Chievres, Ambaſſadeur pour le Roy Catholique, ſe trouverent enſemble à Montpellier; de ce qu'ils y fiſrent, & comment mondiƈt ſieur le Grand-Maiſtre mourut.

En faiſant toutes ces menées d'Empire, Monſieur le Grand-Maiſtre de Boiſſy ne dormoit point, auſſi ne faiſoit Monſieur de Chievres, & batiſſoient les choſes, tant pour l'Empire que autres matieres, pour mettre en paix & union ces deux Princes: toutesfois Dieu qui veult que les choſes aillent à ſa volonté, non pas à celle des hommes, voulluſt qu'au milieu de leurs affaires, & au plus grand beſoing, qu'une maladie print Monſieur le Grand-Maiſtre de Boiſſy à Montpellier, où eſtoit aſſemblé tout le Conſeil des deux Princes, & y avoit beaucoup de choſes débattues, car ils ſeurent plus de deux mois à débattre les matieres tant d'ung coſté que d'autre, & eſtoient venus accompaigner Monſieur de Chievres beaucoup de gros perſonnages, comme Monſieur de Poitiers, & force gens de Robes longuès, &

aultres ; & du costé de Monsieur de Boissy, y estoient allé merveilleusement de gens, & avoit mené mondict sieur le Grand-Maistre deux cent Archers de la garde du Roy pour luy tenir compaignie.

La maladie de mondict sieur le Grand-Maistre estoit la pierre & la gravelle, de quoy il avoit failly deux ou trois fois à mourir ; & en la fleur des Medecins qui est à Montpellier, il mourut, & n'y sceut-on jamois mettre remede, dont feust grand dommaige de sa mort (a), car elle a cousté la mort de deux cent mille homme depuis ; & s'il eust vescu, je suis bien asseuré que ce n'eust point esté : & luy mort, M. de Chievres luy fist un merveilleux gros deuil, & s'en retourna sans rien conclure, & feust toute la chose rompue ; car lesdicts Seigneurs avoient toutes les affaires de leurs Maistres entre leurs mains, & fort à cœur, & s'entre-aimoient comme deux freres, Monsieur de Chievres partist, & tout son train, pour retourner en Espaigne. Le corps de Monsieur le Grand-Maistre feust ramené en France, lequel je vous asseure feust fort plaint tant

(a) La mort de Gouffier fut une vraie perte pour la France. Il avoit la confiance du jeune Roi, & il balançoit le crédit de la Duchesse d'Angoulême.

du Roy que de toute la nobleſſe, qui eſt une grande choſe à ung Gouverneur de pays, car on n'en veoit gueres aimé de tout le monde.

Comment les Ambaſſadeurs d'Angleterre vindrent à Paris, & du bon recueil que le Roy leur fiſt.

En ce tems, le Roy d'Angleterre voulant bien avoir l'amitié de France, envoya de par luy pour reconfirmer la paix, & pour faire le mariage de ſa fille à Monſieur le Dauphin, & feuſt aſſeuré ledict mariage & paix, & accord des deux coſtés (62), & feurent les Ambaſſadeurs qui vindrent en France de par le Roy d'Angleterre, le Mylort Cambreland, le Milort Marquis, Maiſtre Boullent, & le Gouverneur de Ghines, & avec eulx tout plain de Gentilshommes de la Chambre du Roy d'Angleterre; & y eſtoient entre autres le Mylort Ferry, le Mylort de Vindrefelt, & pluſieurs autres Gentilshommes, qui eſtoient venus en partie pour leur plaiſir, & pour veoir le Royaume, & avoient les Ambaſſadeurs près de huict cent chevaulx avecq. eulx, & envoya le Roy au-devant juſqu'à Ardres Monſieur de la Trimouille & aultres Gentilhommes pour les accompai-

gner, & les fist deffrayer le Roy par tout son Royaume, tant à l'aller qu'au venir, & vindrent lesdits Ambassadeurs à Paris, vers le Roy qui leur fist merveilleusement bon recueil; & quand ils feurent arrivés, le Roy qui estoit en son Palais feust deux jours sans les ouir, jusques à temps qu'ils feussent un peu rafraichis, & qu'ils eussent mis ordre à leurs affaires; après ce, le Roy les envoya querir par les Princes & Gentilshommes, tant que chascun Anglois en avoit ung pour parler à lui, & les Princes pour parler aux principaux Ambassadeurs, & en cet ordre vindrent au Palais vers le Roy qui les attendoit en une grande salle, ainsi qu'on a de coustume recevoir Ambassadeurs, & estoient toutes ses gardes en ordre auprès de luy, qui feust chose fort belle à veoir; & en cet ordre vindrent faire la révérence au Roy, & commencerent leur harangue, qui feust merveilleusement belle, & qui pleust fort au Roy, aussi feust aux Ambassadeurs l'honneste responsе que le Roy leur rendist sans Chancelier, & est sa coustume de faire à quelque Ambassadeur qu'il vienne, & le fist si très-bien que jamais ne s'en repartist. Ces Ambassadeurs ayant faict leurs affaires s'en retournerent en leur logis, où le Roy les fist

envoyer, & se peuvent bien vanter lesdicts Ambassadeurs qu'en quelque lieu qu'ils feurent oncques ne feurent si bien festoyés, car en six semaines qu'ils y feurent, n'eurent jamais le loisir de disner ou souper une fois en leur logis, & ne vis en ma vie tant de banquets & festins l'un sur l'autre; le Roy fist tendre toute la cour de la Bastille de Paris dessus, dessous, de tous costés, & feust là faict le plus beau festin que je vis jamais, & dura jusques au point du jour, & y avoit plus de deux mille flambeaux.

Ce festin faict, trois ou quatre jours après les Ambassadeurs prindrent congé du Roy, lequel les fist conduire & deffrayer jusques hors son Royaume, & s'en allerent lesdicts Ambassadeurs si contents dudict sieur Roy, qu'il n'estoit possible de plus, car il leur avoit donné à chascun des principaux un buffet de vaisselle dorée, & présens de chevaulx, & d'argent; & feust conclud avec lesdicts Ambassadeurs le voyage d'Ardres & Ghines, pour se veoir les Rois ensemble. Quand tout cela feust fait & conclud, lesdicts Ambassadeurs s'en retournerent, & firent leur rapport au Roy, lequel feust merveilleusement joyeux d'avoir entendu le bon recueil & le bon propos que le Roy de France luy

mandoit. Un peu après le département desdićts Ambassadeurs d'Angleterre, Madame la Regente mere du Roy, pria le Roy & la Royne de faire ung voyage jusques en Guyenne, & les vouloist mener par le Duché d'Angoumois, & les festoya en une ville qu'elle a qui se nomme Congnac (a), où le Roy estoit né; & vous asseure que si le festin des Anglois, jouxtes & tournois avoient esté beaux, encore feust cestui-là le plus beau, & vous jure ma foi qu'il cousta plus de cent mille escus. Toutes ces bonnes cheres faictes, le Roy s'en retourna à Amboise & à Blois, où estoient ses enfans, se préparer pour faire le voyage d'Ardres, qui tousjours continuoit & renforçoit.

(a) François I fit le voyage de Cognac en Janvier & Février 1519 : cela se prouve par deux pouvoirs que ce Prince donna au Cardinal de Wolsey pour régler le tems, le lieu, & la forme de l'entrevue qu'il devoit avoir avec le Roi d'Angleterre. Le premier de ces pouvoirs fut expédié à Lusignan le 10 Janvier 1519, & le second à Cognac le 23 Février de la même année ; cette entrevue n'eut cependant lieu qu'en 1520. [Extrait des Actes de Rimer.] (N. D. L.)

Comment le Roy Catholique feust esleu Empereur à Francfort, & comment les Ambassadeurs François s'en retournerent en France sans rien faire.

Tous les Electeurs assemblés à Francfort, & les Princes principaux de l'Empire, se misrent en conclave pour élire cet Empereur qu'ils devoient faire, & se trouverent beaucoup de serviteurs de l'Empereur Maximilian, qui aiderent beaucoup à favoriser le Roy Catholique, & quant & quant par le Conseil de Monsieur de Sedan, Francisque de Sikingen, & le Marquis de Brandebourg, dict Casimir, qui estoit Chef général de la Bonne (a), amenerent toute la puissance de ladicte Bonne, qui estoit vingt mille hommes de pied, & quatre mille chevaulx, & l'artillerie qu'ils fisrent loger à l'entour dudict Francfort, à trois ou quatre lieues près, dont feurent merveilleusement estonnés ceulx qui vouloient bien au Roy de France, & très-fort joyeux ceulx qui vouloient bien au Roy Catholique, & aussi ils sçavoient bien toute la pratique; j'avois oublié à mettre que le Roy d'Angleterre y fai-

(a) C'est-à-dire, de l'armée levée aux dépens des villes de la Suabe.

ſoit pourchas, auſſi bien que le Roy de France, & le Roy Catholique, mais les Angelots (63) n'y fiſrent non plus de miracles, que les eſcus au Soleil. Les Electeurs eſtans en conclave, feurent de diverſes opinions, car on en trouvoit autant du coſté du Roy de France, que du coſté du Roy Catholique; mais du coſté du Roy d'Angleterre, pas un: & ne voulurent point juger la choſe ſi ſoudainement, veu les partialités qui y eſtoient, & n'euſt eſté qu'ils ſont obligés, & tenus dedans les quarante jours de prononcer celuy qui le doit eſtre, ce n'euſt pas eſté de ſix mois après, & pour deux raiſons, l'une qu'ils ne pouvoient s'accorder, l'autre pour tirer argent de tous les Princes Chreſtiens, ſoubs ombre de cette élection.

Le Comte Palatin, à qui le Roy avoit faict plus de bien qu'à piece des aultres Electeurs, & ſon parent, avoit une fois donné ſa voix au Roy; mais c'eſt un Prince mal nourry, & luy fiſt-on peur de cette groſſe bande, tellement qu'il redonna ſa voix au Roy Catholique; & après cela faict, eſt venu le jour que ſe devoit prononcer ceſte élection, où feuſt crié dedans la grande Egliſe de Francfort: *Charles, Roy Catholique, eſleu Empereur*; & quand ce feuſt faict, menerent grande

joye ceulx qui vouloient le bien du Roy Catholique, & grand deuil ceulx qui vouloient bien au Roy de France, & estoient marris, pour ce qu'ils n'avoient plus les deniers qu'ils ont accoustumé d'avoir le temps passé. Cela entendu par Monsieur l'Admiral, qui estoit en ce chasteau auprès de Francfort, luy troisiéme, tant pour autre chose, que pour sa personne, fist diligence de soy retirer, & se mist sur la riviere du Mein, qui va de Francfort tomber dans le Rhin, & s'en vint à Coblentz, où estoient Monsieur d'Orval, & l'Adventureux, qui attendoient des nouvelles, & les sçavoient l'Adventureux trois heures avant la venue dudict Admiral, par ung Gentil-homme de Metz, appellé Vallery, lequel n'avoit abandonné l'Adventureux tout le voyage.

Ces nouvelles sçues & entendues par lesdicts Ambassadeurs François, ils se misrent en conseil pour leur retraicte, pour sauver eulx & le demeurant de l'argent du Roy qu'ils avoient avecq. eulx, & aussi pour ce qu'ils estoient advertis qu'il y avoit une entreprise sur eulx, & sur leurdict (a) argent; mais elle ne s'estoit osé découvrir jusques à

(a) C'étoit Sickingen qui vouloit s'emparer de cet argent.

tant que l'élection feust faicte, & conclurent entre eulx lesdicts Ambassadeurs, d'attendre la revenue de Monsieur de Treves de Francfort, qui debvoit estre de-là en deux jours, & luy venu, & parlé avecq. eux de toutes les affaires, leur fist bailler conduite jusques en Lorraine, où Monsieur de Lorraine leur fist merveilleusement bon recueil & bonne chere, & de-là envoyerent sçavoir ces nouvelles au Roy, lesquelles ne luy pleurent pas fort, non pas pour la valeur de l'Empire, mais pour la honte. Monsieur d'Orval & l'Adventureux se retirerent devers le Roy, & l'Admiral demeura en Lorraine pour ung mal de teste qu'il avoit, qui s'appelle la grosse verolle, & alla au bain de Plommiere (a), & y feust neuf sepmaines ou trois mois, sans venir vers le Roy.

L'Election de l'Empire achevée, feust ordonné par tous les Electeurs & Princes de l'Empire d'envoyer une ambassade vers le Roy de Castille, & luy faire sçavoir comment il estoit esleu Empereur, & aussi luy dire d'autres choses pour le faict de l'Empire; & feust ordonné qu'on y envoyeroit ung gros personnage, qui feust Fréderic, frere du Comte Palatin, & aultres gros Sei-

(a) Plombières.

gneurs d'Allemaigne avecq. luy, & trouverent ledict Roy de Castille en Espaigne, en la ville de Barcelonne : & luy dict ledict Comte, la charge qu'il avoit de par les Electeurs & Princes d'Allemaigne, de quoy ledict Seigneur Roy feust très-joyeux, & certes il en avoit bien cause; car je ne pense en ma vie avoir veu Prince plus heureux qu'il est; & de-là en avant, on commença à l'appeller Empereur, & en la plus grande diligence qu'il peust, mist ordre à ses affaires d'Espaigne pour venir prendre possession de l'Empire, & fist accoustrer son esquipage de mer, & s'en vint descendre en Angleterre, & de-là en Flandre & Brabant, & vindrent la plus grande partie des Princes d'Espaigne avecq. luy.

Comment le Roy de France & le Roy d'Angleterre se visrent ensemble entre Ardres & Ghines.

Les Ambassadeurs d'Angleterre estant retournés devers leur Maistre, fisrent tant avecq. le bon rapport qu'ils fisrent du Roy de France, que le Roy d'Angleterre & le Roy de France prindrent jour d'eulx veoir ensemble, entre Ghines & Ardres, & delibererent d'y faire la plus grande chere qu'il leur seroit

possible, & fist le Roy de France faire à Ardres trois maisons, l'une dedans ladicte ville, qu'il fist tout bastir de neuf, & estoit assez belle pour une maison de ville, & avoit assez grand logis, & en cette maison feust festoyé le Roy d'Angleterre, & en fist faire ledict Seigneur Roy une aultre hors de la ville, couverte de toille, comme le festin de la Bastille avoit été faict, & estoit de la façon comme du temps passé les Romains faisoient leur théâtre, tout en rond à ouvrage de bois, chambres, salles, galleries, trois estages l'ung sur l'aultre, & tous les fondemens de pierres; toutesfois elle ne servit de rien.

Or pensoit le Roy de France, que le Roy d'Angleterre & luy se deussent veoir aux champs en tentes & pavillons, comme il avoit esté une fois conclud; & avoit faict ledict Sieur les plus belles tentes que feurent jamais veues, & le plus grand nombre, & les principales estoient de drap d'or, frisé dedans & dehors, tant chambres, salles, que galleries, & tout plein d'aultres de drap d'or ras, & toiles d'or & d'argent, & avoit dessus lesdictes tentes, force devises & pommes d'or, & quand elles estoient tendues au soleil, il les faisoit beau veoir, & y avoit sur celle du Roy un Saint Michel tout d'or,

afin qu'elle feuſt congneue entre les aultres; mais il eſtoit tout creux. Or quand je vous ai deviſé de l'eſquipage du Roy de France, il faut que je vous deviſe de celuy du Roy d'Angleterre, lequel ne fiſt qu'une maiſon, mais elle eſtoit trop plus belle que celle des François, & de peu de couſtance, & eſtoit aſſiſe ladiƈte maiſon aux portes de Ghines, aſſez proche du chaſteau, & eſtoit de merveilleuſe grandeur en carrure; & eſtoit ladiƈte maiſon toute de bois, de toille, & de verre, & eſtoit la plus belle verrine que jamais l'on viſt, car la moitié de la maiſon eſtoit toute de verrine, & vous aſſeure qu'il y faiſoit bien clair, & y avoit quatre corps de maiſon, dont au moindre vous euſſiez logé un Prince, & eſtoit la cour de bonne grandeur, & au milieu de ladiƈte cour, & devant la porte y avoit deux belles fontaines qui jeƈtoient par trois tuyaux, l'un ypocras, l'aultre vin, & l'aultre eauë, & faiſoit dedans ladiƈte maiſon le plus clair logis qu'on ſçauroit veoir; & la Chapelle de merveilleuſe grandeur, & bien eſtoffée, tant de reliques, que de toutes aultres paremens, & vous aſſeure que ſi tout cela eſtoit bien fourni, auſſi eſtoient les caves; car les maiſons des deux Princes, durant le voyage, ne feurent

fermées à perſonne. Eulx venus, à ſçavoir le Roy de France à Ardres, & le Roy d'Angleterre à Ghines, feurent là huiƈt jours (a), pour regarder de leurs affaires, & durant ledict temps, alloient & venoient ſouvent les Princes de France, & le Conſeil du Roy vers le Roy d'Angleterre, pour accorder leſdictes choſes, & du coſté des Anglois auſſi, & entre aultres le Légat qui avoit tout le gouvernement du Royaume d'Angleterre.

La veue deſdicts Princes feuſt entrepriſe à groſſe difficulté, & eſtoit le Roy de France fort marry, de quoy on ajouſtoit point plus de foy les ung aux aultres, & feurent trois ou quatre jours ſur tous ces débats; & encore y avoit-il à redire deux heures avant qu'ils ſe viſrent. La choſe entrepriſe & conclue, feuſt arreſtée la veue des deux Princes, à ung jour nommé, qui feuſt ung Dimanche, & pour ce que la Comté d'Ardres n'a pas grande eſtendue du coſté de Ghines (b), & qu'il falloit que les deux Princes fiſſent autant de chemin l'ung que l'aultre, pour ſe veoir enſemble, & pour ce que c'eſtoit

(a) L'entrevue des deux Rois dura plus long-tems, puiſqu'elle commença le 7 Juin, & qu'ils ne ſe ſéparèrent que le 24 du même mois, ſelon Rapin Thoyras. (N. D. L.).

(b) Guines.

ſur le pays du Roy d'Angleterre, feuſt ordonné de tendre une belle grande tente au lieu où ladiɑe vue ſe feroit (a). Ce faiɑ, regarderent leſdiɑs Princes quels gens ils meneroient avecq. eulx, & s'accorderent de mener chaſcun deux hommes, & eſtoit le Légat d'Angleterre, attendant à la tente où ſe debvoient veoir, & Robertet (b) du coſté du Roy de France, qui avoient les papiers de leurs Maiſtres; & mena le Roy de France avecq. luy, Monſieur de Bourbon, & Monſieur l'Admiral, & le Roy d'Angleterre avoit le Duc de Suffolck, qui avoit eſpouſé ſa ſœur, & le Duc de Nortfolk, & eſtoit lediɑ camp tout environné de barrieres bien ung jet de boulle, eſloigné de la tente, & avoit chacun quatre cens hommes de leur garde, & les Princes des deux coſtés; & chaſcun

(a) Cette première entrevue des deux Rois ſe fit le jour de la Fête Dieu, ſelon du Bellay. Cette Fête tomba en 1520 au 7 Juin; & c'eſt à cette date que le P. Daniel s'eſt tenu. Si la date du Maréchal de la Marck étoit juſte, il faudroit reculer l'entrevue juſqu'au 10 du même mois; mais il y a apparence que ce Seigneur a confondu les fêtes de précepte avec les Dimanches. (N. D. L.)

(b) Au lieu du Tréſorier Robertet, du Bellay dit que c'étoit le Chancelier du Prat.

Prince, ung Gentil-homme avecq. luy, & y estoient trois cens Archers du Roy de France, & les cent Suisses que l'Adventureux menoit, & le Roy d'Angleterre avoit quatre cens Archers, & allerent en cette bonne ordonnance jusques aux barrieres; & quant ce vint à l'approche, lesdictes gardes demeurerent aux barrieres, & les deux Princes passerent outre avecq. les deux personnages, ainsi que dict est devant, & se vindrent embrasser tout à cheval, & se fisrent merveilleusement bon visage, & broncha le cheval du Roy d'Angleterre, en embrassant le Roy de France, & chascun avoit son laquais qui prindrent les chevaulx, & entrerent dedans le pavillon tout à pied, & se recommencerent de rechef à embrasser, & faire plus grande chere que jamais; & quand le Roy d'Angleterre feust assis, print luy-même les articles, & commença à les lire: & quand il eust leu ceulx du Roy de France, qui doit aller le premier, il commença à parler de luy; & y avoit : *Je Henry, Roy*, il vouloit dire *de France & d'Angleterre*, mais il laissa le titre de France, & dict au Roy, *je ne le mettray point, puisque vous êtes ici, car je mentirois;* & dict, *je Henry Roy d'Angleterre*, & estoient lesdicts articles fort

fort bien faicts, & bien escripts, s'ils eussent esté bien tenus.

Ce faict, lesdicts Princes se partirent merveilleusement bien contens l'ung de l'aultre, & en bon ordre, comme ils estoient venus, s'en retournerent le Roy de France à Ardres, & le Roy d'Angleterre à Ghines, là où il couchoit de nuict, & de jour se tenoit en la belle maison qu'il avoit fait faire. Le soir vindrent devers le Roy, de par le Roy d'Angleterre, le Légat & quelqu'un du Conseil pour regarder la façon, & comment ils se pourroient veoir souvent, & pour avoir sûreté l'ung de l'aultre, & feust dict que les Roynes festoyeroient les Roys, & les Roys, les Roynes, & quand le Roy d'Angleterre viendroit à Ardres veoir la Royne de France, que le Roy de France partiroit quant & quant pour aller à Ghines veoir la Royne d'Angleterre, & par ainsi ils estoient chascun en ostages l'ung pour l'aultre.

Le Roy de France, qui n'estoit pas homme soupçonneux, estoit fort marry de quoy on se fioit si peu en la foy l'ung de l'aultre. Il se leva un jour bien matin, qui n'est pas sa coustume, & print deux Gentils-hommes & un Page, les premiers qu'il trouva, & monta à cheval sans estre houzé, avecq. une cappe

à l'Espaignolle, & vint devers le Roy d'Angleterre au chasteau de Ghines; & quand le Roy feust sur le pont du chasteau, tous les Anglois s'émerveillerent fort, & ne sçavoient qu'il leur estoit advenu, & y avoit bien deux cens archers sur ledict pont; & estoit le Gouverneur de Ghines avecq. lesdicts archers, lequel feust bien estonné, & en passant parmy eulx, le Roy leur demanda la foy, & qu'ils se rendissent à luy, & leur demanda la chambre du Roy, son frere, laquelle luy feust enseignée par ledict Gouverneur de Ghines, qui luy dict : *Sire, il n'est pas éveillé.* Il passa tout oultre, & va jusques à ladicte chambre, heurte à la porte, l'éveille, & entre dedans, & ne feust jamais homme plus esbahy que le Roy d'Angleterre, & luy dict : *Mon frere, vous m'avez faict meilleur tour que jamais homme fist à aultre, & me monstré la grande fiance que je dois avoir en vous, & de moy; je me rends vostre prisonnier dès cette heure, & vous baille ma foy*, & deffist de son col ung collier qui valloit quinze mille angelots, & pria au Roy de France qu'il le voulust prendre & porter ce jour-là pour l'amour de son prisonnier; & soudain le Roy qui luy vouloit faire mesme tour, avoit apporté avec luy un brace-

let qui valloit plus de trente mille angelots, & le pria qu'il le portast pour l'amour de luy, laquelle chose il fist, & le luy mist au bras, & le Roy de France print le sien à son col, & a donc le Roy d'Angleterre voulust se lever, & le Roy de France luy dict qu'il n'auroit point d'aultre valet de chambre que luy, & luy chauffa sa chemise, & luy bailla quand il feust levé.

Le Roy de France s'en voulust retourner, nonobstant que le Roy d'Angleterre le voulust retenir à disner avecq. luy; mais pour ce qu'il falloit jouxter après disner, s'en voulust aller, & monta à cheval, & s'en revint à Ardres; il rencontra beaucoup de gens de bien qui venoient au-devant de luy, & entr'autres l'Adventureux, qui luy dict : *Mon Maistre, vous estes un fol d'avoir faict ce que vous avez faict, & suis bien ayse de vous reveoir ici, & donne au diable celuy qui vous l'a conseillé.* Surquoy le Roy luy fist responce, & luy dict « que jamais homme ne luy avoit conseillé, & qu'il sçavoit bien qu'il n'y avoit personne en son Royaume qui luy eust voulu conseiller, » & lors commença à compter ce qu'il avoit faict audict Ghines, & s'en retourna ainsi en parlant jusqu'à Ardres, car il n'y avoit pas loing. Si le Roy d'Angle-

terre estoit bien aise du bon tour que le Roy de France luy fist, encore en estoient plus aises tous les Anglois, car ils n'eussent jamais pensé qu'il se feust voullu mettre entre leurs mains le plus foible; & pour ce qu'il y avoit eu grosse difficulté pour leur vûe, afin qu'ils ne feussent point plus forts l'ung que l'aultre.

Le Roy d'Angleterre voyant le bon tour que le Roy de France luy avoit fait, le lendemain au matin en vint faire autant au Roy de France, que le Roy luy en avoit faict le jour de devant, & se reffrent présens & bonne chere autant ou plus qu'auparavant; & cela faict de l'ung à l'aultre, les jouxtes se commencerent à faire, qui durerent huict jours, & feurent merveilleusement belles, tant à pied comme à cheval, & estoient six François & six Anglois tenans, & les Roys estoient venans, & menoient les Princes & Capitaines, chascun dix ou douze hommes d'armes avecq. eulx habillés de leurs couleurs, & l'Adventureux en avoit quinze, & pouvoient estre en tout, tant François qu'Anglois, trois cens hommes d'armes, & vous asseure que c'estoit belle chose à veoir. Le lieu où se faisoient les jouxtes, estoit bien fortifié, & y avoit une barriere du costé du

Roy de France, & une aultre du costé du Roy d'Angleterre, & quand les Roys estoient dedans, & toute leur Seigneurie, il estoit dict par nombre combien il y en devoit entrer de chascun costé, & les Archers du Roy d'Angleterre, & les Capitaines de ses gardes gardoient du costé du Roy de France, & les Capitaines de la garde du Roy de France, Archers & Suisses, gardoient le costé du Roy d'Angleterre, & n'y entroit à chascun coup que ceulx qui debvoient jouxter; & quand cette troupe estoit lasse, il y en entroit une autre, & y eust merveillement bon ordre de tous costés, & sans débat, qui est une grande chose en telle assemblée.

Après les jouxtes, les Luiteurs de France & d'Angleterre venoient avant, & luitoient devant les Roys, & devant les Dames, qui feust beau passe-temps, & y avoit de puissans Luiteurs; & parce que le Roy de France n'avoit faict venir de Luiteurs de Bretaigne, en gaignerent les Anglois le prix; après allerent tirer à l'arc, & le Roy d'Angleterre luy-même, qui est ung merveilleusement bon Archer, & fort, & le faisoit bon veoir. Après tous ces passe-temps faicts, se retirerent en ung pavillon le Roy de France & le Roy d'Angleterre, où ils beurent ensemble; cela

faict, le Roy d'Angleterre prist le Roy de France par le collet, & luy dict : *Mon frere, je veulx luiter avecq. vous*, & luy donna une attrape ou deux, & le Roy de France qui est un fort bon Luiteur, luy donna un tour , & le jetta par terre, & luy donna ung merveilleux sault; & vouloit encore le Roy d'Angleterre reluiter, mais tout cela feust rompu, & fallust aller souper, & ainsi tous les deux jours se venoient veoir l'ung l'aultre, osté ung jour pour eulx reposer, & quand les François estoient à Ghines, les Anglois venoient à Ardres, & venoient souvent les Seigneurs & Dames d'Angleterre coucher au logis des François, & les François faisoient le cas pareil, & tous les jours se faisoient force banquets & festins. Après cela se fist le grand festin, où tous les Estats des deux Princes vindrent loger dedans les lisses, où on avoit faict ung beau maisonnage tout de bois, & par ung matin feust chanté la Grande-Messe par le Cardinal d'Angleterre, dessus un eschaffault qu'on fist expressément; & feust faicte la Chapelle en une nuict, la plus belle que je veis oncques, pour l'avoir faicte en si peu de temps, & la mieulx fournie; car tous les Chantres du Roy de France, & du Roy d'Angleterre, y

eſtoient, & feuſt fort ſomptueuſement chanté; & après la Meſſe, donna ledict Cardinal à recevoir Dieu aux deux Roys, & là feuſt la paix reconfirmée & criée par les Héraults, & feuſt là faict le mariage de Monſieur le Dauphin de France à Madame la Princeſſe d'Angleterre, fille dudict Roy : après ce, fiſrent encore trois ou quatre jouxtes & banquets, & après prindrent congé de l'ung & l'aultre en la plus grande paix, entre les Princes & Princeſſes, qu'il eſtoit poſſible; & cela faict, s'en retourna le Roy d'Angleterre à Ghines, & le Roy de France en France, & ne feuſt pas ſans ſe donner gros préſens au partir les ungs aux aultres.

Comment le Roy Catholique vint des Eſpaignes deſcendre en Angleterre, & de-là en Flandres, pour aller prendre poſſeſſion de l'Empire, & comment il feuſt couronné à Aix.

Le Roy Catholique eſtant en Eſpaigne, après avoir ouï nouvelles de l'Empire, & comment il eſtoit eſleu, & le ſçavoit par le Comte Palatin, comme dict eſt par cy-devant, entendit la menée qui ſe faiſoit de la veue de ces deux Princes, & pourchaſſa tant qu'il peut pour la rompre, & envoya

Ambassadeurs vers le Roy d'Angleterre, pour rompre ledict voyage; & quand il vist qu'il ne se pouvoit rompre, se hasta en diligence, & vint arriver en Angleterre, là où le Roy d'Angleterre luy fist merveilleusement bonne chere (a), & bon recueil, & ne sceut rompre ledict voyage présent & absent; car le Roy d'Angleterre le voulust poursuivre, pour ce qu'il avoit promis, & en estoit la despense merveilleusement grande d'un costé & d'aultre, & les apprests trop avant, & prindrent journée l'Empereur & le Roy d'Angleterre, d'eulx trouver ensemble, après la veue du Roy de France, & se trouverent à Calais & à Graveline, & parlerent de leurs affaires, & feurent une fois audict Calais d'accord, & mal d'accord, & prest le Roy Catholique à monter à cheval pour s'en retourner : toutesfois ils s'accorderent ensem-

(a) Charles étoit abordé à Douvres le 26 Mai 1520, & en partit le 30, après avoir été visité par le Roi Henri VIII & par la Reine Catherine d'Arragon, sa femme, qui étoit tante de l'Empereur. Henri VIII alla le 10 de Juillet à Gravelines, pour y rendre visite à l'Empereur, & revint le même jour à Calais. Charles V & sa tante Marguerite d'Autriche, Gouvernante des Pays-Bas, vinrent le lendemain voir Henri à Calais, où ils restèrent trois jours. [Rapin Thoyras,] (N. D. L.)

ble, & partirent bien contens l'ung de l'aultre; & ce temps pendant y avoit tousjours Gentil-homme du Roy de France & de sa Chambre, comme Montmorency & aultres, qui alloient & venoient, & y avoit beaucoup de gens qui trouvoient bien difficile au Roy d'Angleterre de contenter ces deux personnages; & ce faict, les deux Princes se départirent d'ensemble, & retourna le Roy d'Angleterre en Angleterre, & le Roy de Castille en Flandres & en Brabant, faisant bonne chere, où luy feust faict merveilleusement bon recueil, & en feurent advertis les Electeurs d'Allemaigne, & se trouverent à Aix pour le couronner, comme est la coustume de faire, & estoient déliberés de luy faire plus d'honneur qu'ils ne fisrent oncques à ses prédécesseurs.

Ledict Sieur Roy Catholique fist un gros équipage pour aller à Aix, & y feurent appellés tous les Princes de ses Pays-Bas, & tout plain d'Espaignols qui estoient avecq. luy, & aultres Princes d'Allemaigne, & en cet équipage & belle compaignie, se partit pour aller à Aix, là où estoit attendu & desiré par tous les Electeurs & Princes d'Allemaigne, & estoit avecq. luy Madame de Savoye, sa tante, laquelle ne l'abandonna

point tout le voyage, avecq. fort belle compagnie de Dames, & feust faict du long du voyage merveilleusement bonne chere, par les pays où il alla, & l'attendoient la plusspart des Electeurs à Aix, & par un matin vint disner assez près de ladicte ville d'Aix, là où tous les Electeurs vindrent au-devant de luy en armes, & toute sa compagnie, & ceulx qui estoient avecq. luy : & ainsi fist son entrée en ladicte ville d'Aix (a), la plus belle qui feust jamais. Son entrée faicte en la ville, de-là à quelques jours feust couronné Empereur au plus gros triomphe que jamais Empereur le feust, n'est là besoing de vous en parler; car c'est une chose de grande cérémonie, & est contenu en la Bulle Caroline que l'Empereur Charles IV fist, où est contenu l'Ordonnance du couronnement des Empereurs, ses Successeurs. Et cela faict, Madame de Savoye retourna en Brabant, & l'Empereur print son chemin à Worms (b), pour aller veoir les Allemaignes.

(a) Charles arriva à Aix le 21 Octobre 1520, & fut couronné le lendemain 22. [Sleidan, Liv. II.]

(b) Charles avoit indiqué une Diète à Worms pour le sixième Janvier suivant. [Sleidan, Liv. II.]

Comment Messire Robert de la Marche, sieur de Sedan, pour quelque tort qu'il luy feust faict au service de l'Empereur, retourna au service du Roy de France, & du bon recueil que Madame la Régente luy fist.

Monsieur de Sedan estant au service de l'Empereur, & l'avoit accompaigné à Aix, pour ce qu'il tenoit la Duché de Bouillon, qui est une chose venue de son grand-pere, qu'il avoit eue d'un Prince de Liege, & y avoit une place dépendante de ladicte Duché, qui s'appelle Hierge, que Monsieur d'Aymerie avoit prise par force (64), & se plaignit ledict Sieur de Sedan à l'Empereur dudict Sieur d'Aymerie, & conta à l'Empereur la querelle qu'il avoit avecq. luy, & comme son bien il avoit reprins; mais il n'y avoit voullust entendre. L'Empereur luy promist de luy faire raison, & dura la chose bien longuement avant qu'elle vint à son effect, dequoi se courrouça ledict Sieur de Sedan merveilleusement, pensant qu'il estoit homme pour faire autant de service à l'Empereur que ledict Sieur d'Aymerie, & s'en vint à Sedan fort mal content dudict Empereur; & quand il feust à Sedan, manda audict Empereur que s'il ne luy plaisoit d'y faire la raison,

il abandonneroit ſon ſervice ; & luy feuſt faiđe reſponſe de l'Empereur, qui n'eſtoit pas de grande ſubſtance, par laquelle choſe abandonna le ſervice de l'Empereur, qui en euſt grand regret, & principalement Madame de Savoye.

Ce faiđ, l'Adventureux, qui eſtoit ſon fils, ne dormoit pas ; car il eſtoit tousjours demeuré au ſervice du Roy de France, & incontinent qu'il ſceuſt ces nouvelles, ſe retira vers luy à Sedan, là où il feuſt faiđ bonne chère, & portoit lediđ Adventureux tout plain de bonnes nouvelles que Madame la Régente faiſoit audiđ Sieur de Sedan, & eſtoit l'Adventureux totalement deshérité, car depuis que lediđ Seigneur de Sedan avoit eſté au ſervice de l'Empereur, l'Adventureux, ſon fils, n'avoit entré en place qui feuſt audiđ Sieur de Sedan ſon pere, pour ce qu'il y avoit dedans le Traité qu'il avoit faiđ avecq. l'Empereur, que jamais piece de ſes enfans n'amanderoit rien de luy, s'ils n'avoient faiđ ferment audiđ Empereur, & qu'ils n'entreroient dedans ſes maiſons. Le Roy de France & Madame ſa mere, ſçachant que le Sieur de Sedan eſtoit parti de l'Empereur mal content, manderent Madame de Sedan venir à Blois, où feuſt conclud ſon eſtat qui mon-

toit à dix mille francs tous les ans, dix mille efcus comptans, trois mille francs pour ladicte Dame de Sedan, & à chacun de fes enfans dix mille, & cinquante hommes d'armes, dont les vingt fe payèroient à fa volonté; & ladicte Dame de retour à Sedán, ledict Sieur partift pour aller à Remorantin, vers le Roy, là où luy feuft rendu fon Ordre, & luy fifrent le Roy & Madame fa mere bon recueil, & de-là revint ledict Sieur par Chafteau-Thiery, chez fon fils, & de-là retourna à Sedan; & feuft l'Empereur merveilleufement marry de ce que ledict Sieur avoit laiffé fon fervice.

Comment les guerres fe commencerent entre l'Empereur & le Roy de France du cofté de Champagne & des Ardennes.

Ledict fieur de Sedan eftant retourné au fervice du Roy de France, avoit merveilleufement grand regret dequoy l'Empereur ne luy avoit faict raifon de cette maifon de Hierge, que M. d'Aymerie tenoit, envoya devers luy affin d'en avoir raifon; fur quoy il euft affez mauvaife refponfe; le Meffagie retourné vers luy à Sedan, envoya deffier Madame de Savoye au nom de l'Empereur, auffi fift l'Adventureux fon fils, & envoya madicte Dame

de Savoye jusques à Worms, où estoit l'Empereur avecq. les Electeurs de l'Empire, & feust faict offre de par Madame de Savoye assez honneste audict Sieur de Sedan, qui estoit de s'accorder dudict différent, & d'en faire Juges les Estats du pays de Liege, & les en faire arbitres, & s'en remettre dessus le Roy d'Angleterre, ou sur le Roy de France, & y vint pour cette affaire un Hérault qui se nommoit Malnart, qui estoit à madicte Dame de Savoye; toutesfois rien ne s'en fist, & fisrent leurs apprests pour aller mettre le siege devant Vireton, & y mena ledict Adventureux son artillerie qui estoit fort belle, & assiégerent ledict Vireton, qui est une petite ville appartenante à l'Empereur, de la Duché de Luxembourg, & debvoient venir devant ladicte ville sept mille Suisses, que ledict Adventureux avoit envoyé querir par un Gentilhomme nommé Pierre Buisson: toutesfois par l'Ambassadeur de l'Empereur qui estoit en Cour avecq. le Roy de France, lequel s'appelloit Monsieur Dannet, Prevost d'Utrecht, feust rompue ladicte entreprise; ensorte que les Suisses ne vindrent point. Le siege estant devant ladicte ville de Vireton, la batterie feust commencée, & feust envoyé ung Gentilhomme de par le

Roy de France & de sa Chambre, nommé Lonnes, qui vint dire à Monsieur de Sedan & à l'Adventureux, qu'on se retirast, & qu'il y avoit depuis qu'on avoit eu de ses nouvelles, grosses pratiques entre l'Empereur & luy, & espéroient qu'ils viendroient en bonne fin, & envoya ledit Seigneur retarder lesdits Suisses, que l'Adventureux avoit faict venir à cette mesme occasion; & cela entendu par le Sieur de Sedan & l'Adventureux, leverent le siege de devant la ville, qui se défendoit bien & honnestement, nonobstant que de premiere arrivée ils feurent fort esbranlés, & pensoit-on bien qu'ils ne debvoient pas tant tenir, & toutesfois le siége n'y feust que de deux jours, & s'en retournerent avecq. leur armée, qui n'estoit que de quatre ou cinq mille hommes de pied, & quinze ou seize cent chevaux; mais ils avoient bonne artillerie; cela faict, ils s'en retournerent, & feust leur cas rompu pour l'heure.

Ce temps pendant l'Empereur ne dormoit pas, & envoya Monsieur de Nassau ès pays de Flandre, Brabant & Haynault, dresser une armée pour aller contre Messire Robert de la Marche & l'Adventureux son fils. Or comme ces choses se faisoient en Ardennes

entre l'Empereur & le Sieur de Sedan, le Roy de France depeſcha une armée, dont eſtoit Monſieur de Bonnivet Admiral Chef, & pour lors gouvernoit une partie du Royaume de France, pour envoyer en Guyenne(a), pour reconqueſter le Royaume de Navarre, & feuſt deſpeché Monſieur de Guiſe, jeune homme & gentil Prince, frere de Monſieur de Lorraine, pour eſtre Capitaine Général des Lanſquenets, & commencerent à marcher avecq. toute cette armée tout droict en Guyenne; & eſtoit ladite armée fort belle, & équippée d'artillerie, & la mieux qui feuſt de longtemps veue. Or je veulx laiſſer Monſieur l'Admiral en Guyenne, pour retourner aux guerres qui ſe fiſrent en Ardennes, & comment l'Empereur dreſſa ſon armée pour y envoyer, dont eſtoit Chef Général Monſieur de Naſſau.

Comment le Comte de Naſſau, Lieutenant-Géneral pour l'Empereur, vint en Ardennes contre Meſſire Robert de la Marche, & print le chaſteau de Loigne, & comment l'Adventureux déffit la garniſon.

En ce temps l'Empereur envoya Monſieur

(a) Bonivet n'arriva ſur les frontières de Navarre qu'à la fin de Septembre. (N. D. L.)

de

de Naſſau pour lever ſon armée, & aller contre Meſſire Robert de la Marche & l'Adventureux ſon fils, nonobſtant que tous leurs gens feuſſent retirés, & eſtoit allé l'Adventureux devers le Roy de France, pour regarder ce qu'il avoit à faire, & ce tems pendant Monſieur de Naſſau vint mettre ſon ſiége devant le chaſteau de Loignes, qui eſtoit au Sieur de Jamets, frere dudict Adventureux, & eſtoit place aſſez forte, mais elle eſtoit fort eſtroite, & le ſiége y feuſt mis avecq. aſſez petit nombre de gens, & bailla Monſieur de Liege à Monſieur de Naſſau & au Comte Felix toute ſon artillerie & de ſes gens, nonobſtant que ledict Sieur de Jamets fuſt ſon nepveu, & feuſt ladicte place fort battue, & s'il y euſt eu gens de guerre dedans, ils euſſent tenu plus longuement; mais ſans point de faulte, il n'y avoit point de gens de guerre dedans, & feuſt prinſe à moitié d'aſſault; pour ce que ceulx dedans ſe jettoient en bas par les murailles & par les feneſtres. Ladicte place prinſe, Monſieur de Naſſau faiſoit tousjours renforcer ſon armée, & renvoya ſon artillerie à Monſieur de Liege, & feuſt ladicte place raſée.

Comme cela ſe faiſoit, l'Adventureux revint de devers le Roy de France, & feuſt

adverti de la groſſe garniſon qui eſtoit à Yvoy, qui eſt une ville à trois lieues de Sedan, & à une lieue de Meſſencourt, & aſſembla la Gendarmerie & cinq cent hommes de pied ſeulement, & attendit un jour de feſte, pour ce que les gens boivent plus en ce pays ces jours-là, que les aultres jours, & ſur le midi alla mettre ſon embuſcade en un petit bois aſſez près de la ville, qui eſt ville jolie & forte, & toute ronde, & paſſe une riviere à ung des coſtés qui vient de Jamets, laquelle s'appelle Chier, & va tomber dedans la Meuſe, & n'y a qu'une lieue de-là juſques à Mouſon. Quand ledict Adventureux euſt mis ſon embuſche, il envoya eſcarmoucher devant ladicte ville, & eſtoit deux ou trois heures après midy, & eſtoit ladicte eſcarmouche de quelque petit nombre de gens de pied & de cheval; & incontinent que ceux de la ville, qui avoient bien beu, viſrent l'eſcarmouche, ſaillirent dehors, un quart de lieue de la ville, tousjours eſcarmouchant, tellement qu'ils vinrent auprès du petit bois, où eſtoit l'embuche, & incontinent que l'Adventureux viſt qu'il eſtoit temps, ſe vint jetter entre la ville & eulx, & les enferma, dont en reſchappa bien peu, & y en euſt bien de tué juſques à cinq à ſix cent

hommes, dont la plufpart eftoient Namurois,& eftoit ledict Adventureux monté fur un cheval Rouen Hedard, qui euft un coup depicque au travers du corps, dont il mourut; & eftoient venu ce jour-là à Sedan veoir ledict Adventureux deux honneftes Gentilshommes François, qui eftoient venus du camp d'Attigny, & en eftoit l'ung le fils de Monfieur de Lude, & l'aultre Monfieur d'Efpoy, lefquels firent merveilleufement bien leur debvoir.

Comment Monfieur de Sauffy, fils de Meffire Robert de la Marche, deffit un nombre de gens fur une montaigne, & comment l'Adventureux vint fe placer dedans Jamets.

Monfieur de Sauffy, fils de Meffire Robert de la Marche, print une Compagnie de gens d'armes, tant de la bende de Monfieur de Sedan fon pere, que de celle de l'Adventureux fon frere, & auffi de la Compagnie du Gouverneur de Mouzon, que menoit ung Gentilhomme nommé Germanville, & Sainčton qui eftoit fon Lieutenant & Enfeigne, & allerent faire une courfe en Ardennes, là où les gens d'armes gaignerent ung merveilleux gros butin; ceux de la terre d'Orchimont entendirent qu'ils eftoient aux champs; mais ils ne fçavoient quel nombre

ils estoient, toutesfois ils se vindrent jetter gros nombre de gens sur une montaigne qui estoit demi fortifiée, & estoient bien le nombre de sept à huict cent hommes, attendant sur cette montaigne, qui estoit le chemin par où ils se debvoient retirer avecq. leur butin, & ne pensoient point que la Gendermerie peust monter si hault sur cette montaigne; toutesfois pour faire court, les gens d'armes les vindrent charger tout au long de cette montaigne qui estoit chose bien malaisée, & les deffirent, & y en eust beaucoup de tués, & encore y en eust eu beaucoup plus s'ils ne se feussent sauvés dans les bois, & aussi s'en revindrent lesdits gens d'armes à Sedan avecq. leur butin, & beaucoup de prisonniers.

Ce faict, Monsieur de Nassau ayant entendu que la maison de Jamets estoit mal fournie de gens, voulust aller mettre le siege devant, de quoi feust adverti l'Adventureux, & s'alla une nuict, avecq. cinquante hommes d'armes, mettre dedans ladicte place, là où estoit le Sieur de Saussy, frere dudict Adventureux, avecq. quelques gens de pied, & faisant remparer la place le plus qu'il pôuvoit avec le Capitaine de Leans, qui estoit ung fort honneste homme Escossois, & vous asseure

qu'ils la réparerent merveilleusement bien, tellement que pour le jourd'hui est une des plus belles places & des meilleures qu'on ne trouve point. Cela venu à la connoissance de Monsieur de Nassau, que secours estoit venu à Jamets, feust d'advis de prendre autre chemin pour cette fois., & n'y alla point, & print aultre chemin.

Comment Monsieur de Lautrec avecq. les Venitiens, alla mettre le siége devant Veronne, & comment ladicte ville se rendist, & de ce qui y feust faict.

Le Roy voulant tenir foi aux Venitiens, comme il leur avoit promis, feust sollicité d'eulx de leur aider à prendre Veronne (65), en ensuivant le Traicté de paix qu'ils avoient ensemble, & ne restoit plus que le Roy n'eust satisfaict de ce qu'il leur avoit promis, que la ville de Veronne que l'Empereur tenoit entre ses mains, car tout le demeurant de leur pays estoit entre leurs mains; le Roy manda à Monsieur de Lautrec dresser son armée audict Veronne, & se debvoient trouver les Venitiens avecq. leur artillerie & leur armée devant ladicte ville de Veronne, laquelle chose ils feirent, & s'y trouverent tous ensemble, & estoit au commencement

de l'hyver, qui n'eſt point temps convenable pour aſſiéger place; or avoit-il dedans Veronne Lieutenant pour l'Empereur, le ſieur Marc-Antoine, frere de Proſper Colonne, dont ay ci-devant parlé, merveilleuſement gentil & honneſte homme, & fort gentil Capitaine, lequel depuis, pour quelque despit, abandonna l'Empereur, & vint au ſervice du Roy de France.

Or, pour revenir à noſtre propos, il avoit tout plain de gens de bien avecq. lui, Capitaines dedans la ville, comme le Capitaine Chuere, & autres Capitaines Eſpaignols, & pluſieurs autres gens de bien à pied & à cheval, qui ſe congnoiſſoient bien à tenir places; mais il y avoit dedans la ville de toutes Nations, qui eſt choſe, ſi ce n'eſt pas un Capitaine bien ſage, mal aiſée à entretenir.

Ladicte Ville de Veronne eſt bien grande, & mal aiſée à aſſieger pour la riviere qui y eſt; la batterie feuſt commencée du coſté de devers la plaine de Veronne, qui eſt la plus belle plaine que l'on ſçauroit veoir, & y eſtoit l'artillerie du Roy & des Venitiens, qui eſtoient bien ſix ou ſept vingt pieces d'artillerie en batterie, la plus belle que l'on euſt ſçeu faire; car elle avoit cent ou ſix

vingt pieds de long; mais le rempart que Prosper Colonne avoit faict faire devers la ville, estoit six fois plus fort que ladicte ville; & Marc-Antoine Colonne qui estoit le Chef, & tout plain de gens de bien qui estoient avecq. lui, le fortifierent si bien, qu'il n'y feust donné d'assault, & eust à la batterie une perte de gens de bien pour le feu qui se mist en l'artillerie & aux poudres, & y eust tout plain de gens bruslés; & de cas de fortune, Monsieur de Lautrec y estoit arrivé droict à cette heure, qui avoit tout plain d'Italiens avecq. lui qui avoient grandes barbes & grands cheveux; mais il ne leur cousta rien à faire leurs barbes, car la poudre en fist l'office; & bientôt après que ceulx de la ville se feurent bien deffendus, & que le siege y eust esté longtemps, & du long de l'hiver, vivres faillirent à ceux de la ville, & feurent contraincts en la fin d'appoincter, & s'en allerent leurs bagues sauves, & la ville se rendist entre les mains du Roy; il la rendit aux Venitiens, en suivant ce qu'il leur avoit promis; lesquels pour toute récompense, pour le premier affaire que le Roy eust en Italie, le laisserent & abandonnerent; la ville prinse, Mon-

sieur de Lautrec se retira en la Duché de Milan, & les Venitiens en leur pays.

Cy devise comment le Comte Felix vint assiéger Messencourt, & du camp des François qui estoit à Attigny.

Quand Monsieur de Nassau eust pris Loignes, il demeura ung temps pour le faire raser, & avoit ledict sieur de Nassau six ou sept mille Lansquenets, dont estoit le Chef le Comte Felix, & vint assiéger Messencourt avecq. lesdicts Lansquenets & ung nombre de gens de cheval, & tout plain de gens de pied; & estoit ledict Messencourt une petite place que l'Adventureux avoit fait faire depuis cinq ans, & n'y avoit encore que le donjon faict, & les fondemens de l'aultre grand compris, qui commençoient estre hors de terre: toutesfois ce qui estoit faict estoit bien joli & assez fortelet, & bien fourni d'artillerie plus qu'il n'en falloit à une place plus grande trois fois, & y en avoit osté toute la principale artillerie l'Adventureux, quand il feust devant Vireton, & avoit dedans ladicte place ung Gentilhomme nomme Guifard, homme de bien, & ung aultre nommé Saint Clair, tous deux hommes d'armes de

la Compagnie dudiċt Adventureux, qui fiſrent merveilleuſement bien leur debvoir, comme vous oyrés cy-après; lediċt Comte Felix marchoit tousjours avecq. les Allemans, & vint paſſer par une petite place qui ſe nomme Florenville, qui eſtoit à Monſieur de Sedan, & l'avoit baillé au Capitaine dudiċt Sedan, qui avoit nom Damien de Guarigue, & y avoit faiċt faire un petit lieu de plaiſance, pour ce qu'elle eſt ſur la riviere de Semois; incontinent que le Comte Felix feuſt devant avecq. ſes gens, ceulx dedans la rendirent, comme la raiſon le vouloit, car elle n'eſtoit pas tenable; & après avoir pillé ladiċte place de Florenville deux ou trois jours, & ſéjournerent audiċt Florenville deux ou trois jours, & puis vindrent mettre le ſiége audiċt Meſſencourt, où ils ſeurent bien reçeus; car comme je vous ai dit, elle eſtoit bien artillée, & leur porta ung gros dommaige: lediċt Comte Felix eſtant devant Meſſencourt, ſe commença à fortifier à l'entour & au village, pour ce que l'Adventureux & ſes freres le réveilloient ſouvent, & y feuſt faiċt tout plain de belles eſcarmouches, & avoient tous leurs gens de pied logés dedans le fort, & leurs gens de cheval à Yvoy,

qui alloient là loger du soir, & le jour ils revenoient.

Or en ce temps-là, le Roy avoit envoyé Monsieur d'Alençon, & le Maréchal de Chastillon pour le conduire, & fist amasser une grosse armée à Attigny, qui est un beau gros village à huict lieues de Sedan, sur la riviere d'Aisne, & y estoit Monsieur d'Orval, Gouverneur de Champagne. Monsieur de Sedan & l'Adventureux alloient souvent vers ledict d'Alençon, pour avoir plus de secours & de faveur; mais ils dissimuloient, pour ce qu'ils ne se vouloient point du tout déclarer, tellement que l'Adventureux (66) dit tout plain de paroles au Mareschal de Chastillon, & feurent près d'en avoir ung gros débat, & leur pouvoit bien bailler secours, & vous asseure que l'armée estoit belle; car il y avoit dix-huit mille Lansquenets, & six mille hommes de pied que menoit Monsieur de Saint Paul, qui se nommoient les six mille diables, & douze cent hommes d'armes tous logés par les villages à l'entour dudict Attigny, tirant vers Sedan; après que le sieur de Sedan & l'Advantureux eurent parlé à cesdicts Seigneurs, s'en retournerent à Sedan assez mal contens, & fisrent toute la faveur

qu'ils peurent audict Messencourt ; mais ils n'estoient point assez forts pour faire lever le siége, pour ce qu'ils ne s'estoient point fournis de gens, tousjours attendans l'aide du Roy ; & comme vous ay dict, se fist beaucoup de belles choses durant ledict siége, & fisrent ceulx dedans gros dommaige de coups d'artillerie à ceulx de dehors ; car de compte faict, il y eust quatre cent hommes de tués de coups d'artillerie.

Monsieur de Nassau voyant que le Comte Felix n'avoit point d'équipage d'artillerie, car il n'en avoit que dix ou douze pieces, dont n'en avoit que deux ou trois bonnes, & qu'il ne faisoit rien devant ladicte place, vint avecq. l'artillerie de l'Empereur, & celle de Monsieur de Liege, à l'aide dudict Comte Felix, assiéger de bien près, & faire battre de tous costés ; car l'artillerie estoit tout à l'entour, & estoit ledict sieur de Nassau audict siége : après avoir long-temps tenu, ceulx de la place se rendirent, comme la raison le vouloit, car ils avoient faict plus que leur devoir, car ils tinrent six sepmaines & trois jours, & feust trouvé la place bien fournie, tant d'artillerie que d'aultres choses, qui servirent bien à la batterie devant Mesieres ; & spécialement ung double canon que

l'Adventureux avoit faict faire dedans ledict Messencourt, & le nommerent les canoniers *Messencourt*, pour ce qu'il avoit esté pris dedans. Les Capitaines que je vous ay cydessus nommés, feurent prins, & le lendemain menés à Yvoy, & y eut quelques compaignons trouvés subjects de l'Empereur, que Monsieur de Nassau fist pendre, & fist boutter le feu dedans, & la raser à demy, & se retira à Yvoy.

Comment Monsieur de Nassau fist semblant d'aller assiéger Jamets, & fist là marcher son armée, & comment l'Aventureux se vint mettre dedans, & du ravitaillement qu'il y fist.

Messencourt pris, Monsieur de Nassau ne feust d'advis d'aller assiéger Sedan ny Bouillon, mais pensoit qu'il n'y eust ame dedans Jamets, comme il avoit autrefois bien pensé; & qu'à ce coup il estoit bien fourni d'artillerie; & de ce qu'il luy falloit; & pensoit que pour la prise de Messencourt, les gens feussent plus estonnés qu'ils n'estoient; il se partist d'Yvoy, & fist lever le siége de Messencourt, & fist marcher son armée par devant Mouson, sans rien demander aux François; mais y eust de leurs gens qui alloient boire à la

porte, & s'en allerent loger en une place qui est sur la riviere de Meuse, nommée Paully, qui est pays de Barrois, là où l'Adventureux avoit faict n'a pas long-tems ung camp, & y demeura ledict sieur de Nassau avecques son équipage, avant qu'il vint à Jamets, trois ou quatre jours; le sieur de Sedan & l'Aventureux voyant que le chemin qu'il prenoit c'estoit le chemin de Jamets, & qu'elle estoit mal fournie de gens, feust regardé entre eulx, que l'Adventureux iroit avecq. cinquante hommes d'armes se jetter dedans; laquelle chose feust faicte, & partist par un après souper, & s'en alla toute la nuict avecq. ladicte Gendarmerie, & passa près de là où estoit Monsieur de Nassau & son armée; luy estant arrivé à Jamets, prépara son cas, & ce qui estoit de besoing à ladicte place, comme celuy qui attendoit le siége d'heure en heure; & sans point de faulte il estoit bien apparent, car Monsieur de Nassau se vint loger en ung village qui se nomme Romainville, qui est sur la riviere dudict Jamets, & n'y a audict village jusques à Jamets, que la portée d'ung canon, par quoi il estoit bien aisé à veoir, & estoit l'apparence grande que ledict sieur de Nassau deust assiéger ladicte place.

Ce faict, les escarmouches saillirent d'ung

costé & d'aultre, & n'eust point envoyé l'Adventureux ses gens escarmoucher, veu que le siége estoit si près de luy, n'eust esté pour une finesse de guerre, qui estoit que pendant que l'escarmouche se faisoit, il fist brûler le village, qui estoit ung très-beau bourg, de peur qu'ils ne se vinssent loger dedans, & ne le pouvoient bonnement assiéger que du costé du bourg; le feu mis au village, les coureurs dudict Adventureux se retirerent, comme ils avoient d'ordonnance, & eulx dedans, incontinent fist remparer les portes, affin qu'il ne se fist plus de saillies que par lieux secrets, que peu de gens entendoient; or il y avoit une platteforme dedans Jamets, là où il y avoit une grande salle, & voulust l'Adventureux la faire descouvrir, & oster le bois, pour ce que dedans ladicte salle y avoit faict mettre bon nombre d'artillerie, car la sienne y estoit sans celle de son pere, & y avoit trente-six piéces d'artillerie, piéces de batterie, & huict cent harquebuttes à crocq, & y avoit trois ou quatre grosses piéces dessus ladicte platteforme, pour nuire aux approches que les ennemis feiroient.

Or il falloit monter en hault pour abbattre tout ce bois, & pour descouvrir cette

ſalle, & quand ſes gens eſtoient haults, les harquebuttiers du camp, qui eſtoient desja logés aux bords des foſſés de ladicte place, affoloient ſes gens qui abbattoient ledict logis, & a donc les fiſt retirer, & s'adviſa d'une fineſſe, car il y avoit dedans quarante ou cinquante priſonniers du party de l'Empereur, qu'il fiſt monter deſſus le corps de maiſon pour l'abbattre; & leur dict, « qu'incontinent qu'ils viendroient en hault, & que les aultres tireroient ſur eulx, qu'ils leur diroient qu'ils eſtoient des leurs, mais qu'ils eſtoient priſonniers »; ce qui feuſt faict, car tout ſubit qu'ils feurent deſſus, l'on commença à tirer après eulx, commencerent à crier qu'ils eſtoient priſonniers des leurs, & par ce moyen feuſt la platteforme achevée. Monſieur de Naſſau feuſt deux jours à viſiter la place nuict & jour, par canoniers & aultres, & y feurent faictes de belles eſcarmouches d'ung coſté & d'autre; toutesfois le ſecond jour il ſe partiſt avecq. ſon armée, & vint paſſer ſur les haults du village de Romainville, & print le chemin de Fleuranges, & renvoya quatre ou cinq cent chevaulx devant Yvoy, pour la garder & pour ſoutenir le faix de la guerre guerriable; & ſe mirent leſdicts chevaucheurs en

embuche dedans un petit bois, assez près dudict Jamets, pensant que ceulx de ladicte place deussent saillir après eulx à la queue pour les défaire, & après à ung long besoing gaigner la place ; mais l'Adventureux ne voullust souffrir qu'ame saillit pour ce jour ; & quand l'embusche vit cela, sur les deux heures après midy se descouvrit, & s'en allerent à leur chemin, là où il leur estoit ordonné, & Monsieur de Nassau alla le sien ; cela faict, ledict Adventureux retourna à Sedan & avoient le sieur de Sedan, & luy tant faict vers le Roy & le sieur d'Orval, Gouverneur de Champagne, qu'ils avoient douze cent chariots chargés de bled, vins & aultres munitions pour Sedan & Jamets, chascun six cent, lesquels feurent envoyés tous ensemble à Mouson sur Meuse, là où quand ils feurent prests, l'Adventureux s'y en alla avecq. la Gendarmerie, qui estoit la compagnie de Monsieur de Lorraine, la compagnie de Monsieur de Sedan, celle du Gouverneur d'Orleans & de Mouson, & la sienne. Ledict Advantureux arrivé à Mouson, en envoya plus de la moitié à Sedan, & la plus grande part, & envoya les aultres six cent chariots à Jamets, qui tenoient plus de trois lieues de long.

Or

Or n'avoit ledict Adventureux que les compagnies devant dictes, qui montoient environ trois cent homme d'armes, & quatre ou cinq cent hommes de pied, gens ramassés; & tout subit qu'il eust son cas prest dedans Mouson, le mesme jour quand chascun feust prest pour aller au lict pour coucher, & la ville fermée, fist sonner la trompette à cheval, & envoya cent hommes d'armes pour les amuser dedans le pays, laquelle chose ils fisrent, & lui se mist devant avecq. cinquante hommes d'armes, & cinquante qui demeurerent derriere; les gens de pied ès deux costés, pour ce qu'il y avoit plusieurs mauvais passages; & la Compagnie de Monsieur de Lorraine, qui revenoit, les rencontra par ung aultre chemin; & en estoit Chef le Bastard du Fay, Lieutenant de mondict sieur de Lorraine; & ainsi feurent lesdicts vivres mis dans lesdictes places de Sedan & Jamets : mais ce ne feust point sans plusieurs allarmes, spécialement quand les vivres arriverent à Jamets; & n'eust jamais pensé le sieur d'Orval & les aultres Capitaines qu'ils y eussent sçu entrer, car il falloit passer cinq heures en pays d'ennemi. Quand lesdicts vivres feurent dedans, ne feust rien faict; car le mesme jour falloit renvoyer les chariots qui les avoient amenés, & estoient cinq ou six cent;

& de cette heure là mesme, qui n'estoit que deux heures de jour, les fist passer près de Damvilliers, qui est à l'Empereur, & les y fist conduire, pour ce que les Bourguignons les attendoient sur ung aultre chemin; & par ainsy feurent ces deux places ravitaillées, qui feust ung grand bien pour la frontiere de France.

Comment au partir de Jamets Monsieur de Nassau alla assiéger Fleuranges, & comment les Lansquenets vendirent Monsieur de Jamets qui estoit dedans.

Ledict sieur de Nassau poursuivant son entreprise, marchoit tousjours avecq. son armée, tirant le chemin à Fleuranges, & demeura huict à dix jours à aller depuis Jamets jusques là, pour le grand charoy d'artillerie qu'il avoit, qu'il regardoit de diligenter. Or estoit dedans Fleuranges le sieur de Jamets, frere de l'Adventureux, & y avoit déja quatre ou cinq mois qu'il y estoit, & avoit avecq. luy six cent Lansquenets & quinze ou seize hommes d'armes, & quelques adventuriers rassemblés avecq. ceulx de la ville, & audict Fleuranges y a ville & chasteau, mais ils ne sont pas grands, & bons fossés, & bonnes douves à doubles fossés, & les avoit bien faict accoustrer ledict sieur de Jamets depuis

qu'il y estoit; la ville & le chasteau estoient merveilleusement bien artillés, autant que place que l'on ait long-temps veue, & avoient lesdicts Lansquenets desja quatre ou cinq mois de service, & tousjours bien payés, & avoient force vivres pour ung an dedans. Monsieur de Nassau, de prime arrivée, 'ne se jetta point dedans, & alla séjourner ung petit à une ville qui est à l'Empereur, à une lieue près de Fleuranges, nommée Thionville.

Or il s'estoit faict dedans, deux ou trois jours devant, quelques escarmouches, là où avoient esté aucuns Lansquenets de ladicte ville de Fleuranges, & estoient compaignons qui avoient credit avecq. la commune des Lansquenets, l'ung desquels Lansquenets prisonniers feust mandé par le sieur de Nassau pour faire pratique avecq. luy, pour le renvoyer dans la ville avecq. quelque argent qu'on luy avoit donné pour faire une menée secrette, pour faire mutiner les Lansquenets, en leur disant qu'ils seroient tous pendus pour ce qu'ils estoient du pays de l'Empereur. Monsieur de Nassau ayant response dudict Lansquenet, fist marcher son armée, & assiéger la ville. Les Lansquenets qui estoient dedans, commencerent d'avoir peur, avecq. la bonne volonté qu'ils avoient de ne rien

faire, car ils ne tirerent jamais quatre ou cinq coups d'artillerie, & vindrent au sieur de Jamets, en luy demandant querelle, d'eulx pouvoir honnestement partir, & luy dirent: « Monsieur, la coustume des Lansquenets » est, que quand ils sont assiégés dedans une » ville, on leur baille double paye pour ung » mois, » laquelle chose ledict sieur de Jamets leur fist incontinent bailler, nonobstant qu'ils feussent payés pour deux mois davantage qu'on ne leur devoit, dequoy feurent bien esbahis; car ils pensoient que ledict sieur de Jamets n'eust point d'argent, mais le sieur de Sedan & l'Adventureux luy en avoient envoyé, voyant l'affaire qui luy estoit à venir. Le lendemain dirent au sieur de Jamets lesdicts Lansquenets: « Monsieur, si vous ne » vous rendés, nous vous rendrons; » car toute la nuict ils n'avoient faict que mutiner avecq. ceulx de la ville, & estoit déja à l'une des portes le Comte Felix, qui attendoit qu'ils se rendissent avecq. tous les Lansquenets de son parti en bataille.

Cela faict, feust pris d'eulx le sieur de Jamets, & livré entre les mains du Comte de Nassau, & tous les Allemands qui estoient dedans Floranges, passerent tous dessouls une picque, en sortant de la porte, là où les Lansquenets

de l'Empereur les dépouillerent tous, en leur disant qu'ils estoient meschans, & qu'ils avoient faulcé leur serment, & qu'ils n'estoient pas dignes d'estre jamais soubs Enseignes ni avecq. gens de bien; & à cette heure là avoit le Roy de France dix-huit mille Lansquenets en son camp d'Attigny, là où une partie de ceulx-là se vindrent rendre; & incontinent que l'Adventureux le sceut, les en advertit, & tous ceulx qu'on peut attraper passerent les picques. Le sieur de Jamets feust mené à Thionville, auquel Monsieur de Nassau promist le traicter en homme de guerre, & le fist rançonner à dix mille escus de rançon & mener au chasteau de Namur en prison: de là mondict sieur de Nassau fist raser la ville; & ce faict, se retira vers les Ardennes, pour rafreschir son armée, & assembler encore plus de gens qu'il n'avoit.

Comment Bouillon feust surpris, & ceulx qui estoient dedans presque tous tués, & comment Monsieur de Nassau vint à Donzy mettre son camp, là où vint Monsieur Diestain & aultres gros Seigneurs, vers le sieur de Sedan, pour avoir tréves, laquelle, après avoir esté bien debattue, feust accordée pour six sepmaines, là où l'Adventureux ne voullust estre compris.

Deux mois après la prise de Fleuranges, Monsieur de Nassau estant au pays de Brabant, partist avecq. son armée qu'il avoit devant Fleuranges, & encore mieux fournie d'artillerie, s'en vint passer par les Ardennes, & assez près de Bouillon, qui estoit place bien forte assise sur ung roc quasi imprenable, lequel sieur de Nassau despescha sept ou huict gens de pied Namurois, & quelque gens de cheval, & les envoya veoir quelle mine tenoient ceulx de la place, & faire une escarmouche devant, car ils n'avoient point volonté de assiéger; ceulx de ladicte place qui estoient assez bon nombre pour la garder, avoient tout plein de leurs femmes au bourg & en la ville audict Bouillon, & estoient partis du chasteau dès le point du jour pour aller veoir leurs femmes, & pour aller à leurs affaires qu'ils

avoient en ladicte ville. De cas de fortune, tout ainsi que ceulx dedans descendoient pour aller en la ville, les gens de l'Empereur se jetterent pesle mesle avec eulx, & quand la garnison cuida rentrer au chasteau, ils entrerent dedans le premier fort avecq. eulx, & ne demeura qu'une petite rocquette, là où estoit le Capitaine. Quand Monsieur de Nassau sceut ces nouvelles, marcha avec le demeurant de l'artillerie, & la vint assiéger, & fist tirer quelques coups d'artillerie.

Ce voyant, ceulx dedans s'estonnerent de telle sorte qu'ils feurent tous pris, & le Capitaine qui se rendit à ung Gentilhomme, qui estoit de la maison de l'Empereur, nommé le beau Vaudray, qui luy promist de luy sauver la vie, & par son assurance s'en alla; & quand il feust vers Monsieur de Nassau il le fist pendre & estrangler, oultre la promesse que ledict beau Vaudray luy avoit faicte, de quoy ledict Gentilhomme feust fort marry; & les penderies que fist faire alors Monsieur de Nassau, ont cousté la vie à dix mille hommes, sans les pendus qu'on a rependus depuis. Le chasteau de Bouillon pris & pillé, le feu y feust mis & dedans la ville, & le fist le Comte Felix, de quoy feust bien marry le Comte de Nassau quand il le sceut, pour ce qu'il avoit

intention de mettre gens dedans, & de la garder; & de là vint mettre ſon camp à Donzy, qui eſt à trois lieuës de Sedan, tirant devers Yvoy & Meſſencourt, deſſus la riviere de Chier, qui paſſe audict Yvoy, & là ung peu plus bas vient tomber ladicte riviere de Chier en la riviere de Meuſe, & fiſt ledict ſieur de Naſſau faire ung pont deſſus ladicte riviere à l'entrée du village; & comme il eſtoit là, l'Adventureux eſtant à Rheims, lequel venoit en poſte, ouyt dire comment Monſieur de Naſſau alloit mettre le ſiége devant Sedan, pour laquelle choſe ſe haſta, & ſe vint mettre dedans ledict Sedan, & luy arrivé resjouit les Gentilshommes & les compaignons, & y feut faict tout plain de belles eſcarmouches, & fiſt en tout l'appareil, comme ſi l'on debvoit avoir le ſiége. Ce temps pendant Monſieur de Meſieres, nepveu de la Trimouille, & Capitaine de cinquante hommes d'armes, vint par le Roy vers le Sieur de Sedan & l'Adventureux, leur dire beaucoup de choſes de par le Roy, & luy deſpeſché, retourna vers le Roy en grande diligence, & en poſte.

Ce temps pendant, Monſieur Sikingen vint à l'eſcarmouche devant Sedan, là où l'Adventureux fiſt tirer une douzaine de coups de canon après, & porta dommaige à ſes gens,

mais pas grand ; le lendemain ledict sieur de Sikingen envoya une trompette vers le sieur de Sedan & l'Adventureux, laquelle luy dict de par Monsieur de Sikingen, qu'il pensoit estre des amis de la maison, & qu'on avoit tiré après luy ; surquoy luy fit responce le sieur de Sedan, & luy dict qu'il ne pensoit pas que ce feust luy, & que s'il l'eust pensé, il n'eust pas tiré, & le tenoit tant de ses bons amis, que quand il voudroit venir on le lairoit entrer, fort & foible, & qu'on luy fairoit bonne chere, & ainsi s'en retourna ladicte trompette vers Monsieur de Sikingen, qui estoit au camp vers Monsieur de Nassau, laquelle responce ouye par Mondict sieur de Sikingen, renvoya ladicte trompette vers Monsieur de Sedan luy prier qu'il peut parler à luy en la prairie qui est devant Sedan à seureté, & ameneroient autant de gens l'ung comme l'aultre.

Ladicte trompette venue à Sedan, luy fist responce le sieur de Sedan, que dans deux jours il y pouvoit parler, & qu'il amenast tant de gens qu'il voudroit, & qu'il se sentoit bien seur de luy, & luy fist un cartel de seureté sur cela, & le bailla à ladicte trompette qui le porta au sieur de Sikingen, lequel sieur après cette responce, renvoya la-

dicte trompette vers Monsieur de Sedan, & luy fist accorder ladicte response par Monsieur de Nassau & tous les aultres, envoya à cedict sieur son cartel de seureté à Sedan pour ceulx dudict Sedan; & pendant que toutes ses choses se démesloient, ne bougeoit Monsieur de Nassau de son camp de Donzy, & de là entour. Au jour nommé se trouva Monsieur de Sikingen au lieu ordonné pour faire le parlement & deviser, aussi fist le sieur de Sedan & l'Adventureux fort accompagnés d'honnestes Gentilshommes tous désarmés, & vint avecq. luy le Comte de Horne, Monsieur de Rœux, Grand-Maistre d'Hostel de l'Empereur, & cent hommes d'armes la lance sur la cuisse tous en bataille assez près d'illec, à un village qui s'appelle Balsain, & estoient tous les susd. Seigneurs tous désarmés, & tous les Gentilshommes qui y vindrent, & après avoir parlementé bien trois ou quatre heures ne feust encore rien conclud des Tréves que Monsieur de Sikingen demandoit, & feust remise la journée à trois jours de là au mesme lieu & à la mesme place; & ce faict, ledict sieur de Sedan fist apporter force vins & donna là à banquester aux Seigneurs & aux Gentilshommes, & estoit alors l'Adventureux monté sur ung cheval grand saulteur, qui fist mer-

veilles ; ce faict, chascun s'en retourna, & au jour nommé vindrent lesdicts Seigneurs tous en tel estat qu'ils avoient faict le jour devant, & là feurent conclues les Tréves pour six semaines entre l'Empereur & le sieur de Sedan, là où ne voullust point estre compris l'Adventureux (67) & propre jour estoit arrivé au matin le sieur de Mesieres, qui estoit venu le premier jour, lequel avoit apporté lettres de par le Roy au sieur de Sedan & à l'Adventureux, lequel vist toute la menée & la conclusion des Tréves; & estoit dedans le chasteau de Sedan comme on parlementoit.

Ledict parlement achevé, le sieur de Sedan mena tous les Seigneurs & Gentilshommes à la place, & leur fist merveilleusement bonne chere ; car ils estoient tous ses parens & amis, & avoient amené avecq. eux le Maistre de l'artillerie de l'Empereur, & deux ou trois canoniers, qui entrerent quant & quant eulx ; & quand le sieur de Sedan le sçeut, il leur dit en riant & se mocquant d'eulx : « Je » vous advise, Messieurs, que je ne vous » crains gueres, & veulx que vous voyés » toute la place, hault & bas, afin que si une » autrefois vous venés devant, que vous sçachiés par où il faut assaillir. » Ce faict, les Seigneurs se départirent & retournerent en

leur camp, & l'Adventureux & toute la Gendarmerie s'en alla en France, & le sieur de Sedan demeura en sa maison; & deux jours après feurent les tresves publiées pour six sepmaines.

Comment Monsieur de l'Escun, Mareschal de France, tint Parme contre toute l'armée du Pape & des Espaignols.

Tandis que toutes ces choses se faisoient en France par les frontieres, tant en Ardenne qu'en Guyenne, où estoit Monsieur l'Admiral de France, & Monsieur de Guise frere de Monsieur de Lorraine, Chef Général des Lansquenets, les Espaignols eurent en penser pour faire tirer le Roy & son armée, & la guerre hors leur pays, qui feust bien pensé à eulx, qu'ils fairoient une armée avecq. le Pape, & l'envoyeroient en Italie, laquelle feust bientost preste, & commença à marcher droict à Parme; & incontinent que Monsieur de Lautrec, qui estoit Lieutenant Général du Roy à Milan, sceut ces nouvelles, il despescha son frere qui estoit Mareschal de France, Monsieur de l'Escun qui avoit laissé le bonnet rond, & estoit Evesque de Tarbes au commencement; mais il se sentit trop gentil compaignon pour se mettre d'Eglise, aussi je vous

asseure qu'il estoit tel, & fist tant honneste-ment en toutes choses là où il eust affaire, qu'il feust avecq. l'ayde de ses bons amis & amies Mareschal de France; & pour ce que l'Italie estoit pour l'heure bien desgarnie de gens de guerre, & spécialement de gens de pied, feust forcé que fist soudainement un nombre de pietons, qui feurent environ six ou sept mille hommes, & les mena audict Parme avecq. quatre cent hommes d'armes & quelque artillerie; & subit qu'il y feust arrivé, les Espaignols le vindrent assiéger, & fisrent merveilleusement diligence à la batterie, qui estoit grande comme de cinquante ou soixante pieds de long, & la ville ne valoit rien, ny les fossés, ny les murailles, & n'estoit remparée.

Le premier jour ils donnerent ung assault, qui feust gros & rude; mais ils feurent repoussés bien rudement, & pour ce jour n'y eust aultre chose faicte. Les gens de pied Italiens que ledict sieur de l'Escun avoit amenés avecq. luy, se commencerent à mutiner, veu la foiblesse de la place, & qu'on les assailloit si rudement; mondict sieur de l'Escun estant adverty de cette mutinerie, feust bien esbahy & marry, & en toute diligence envoya par toute la ville sçavoir qui estoient les

mutins, & luy feuſt rapporté qu'ils eſtoient ſix ou ſept Capitaines Italiens qui avoient bien deux mille hommes ſoubs leurs charges, laquelle choſe entendue par luy, tout maintenant envoya querir leſd. Capitaines, & voyant qu'ils avoient le cœur failly, ne les voulluſt plus avoir en ſa compaignie, quelque faulte de gens qu'il euſt, & au plus gros affaire qu'il euſt, & les fiſt jetter hors la ville eulx & leurs gens, & leur diẞ qu'il ne vouloit point qu'ils feiſſent peur aux aultres, & ne luy demeura que quatre mille hommes dans la ville, qui eſt d'une merveilleuſe grandeur.

Les Eſpaignols ſçachant l'allée deſdiẞs gens de pied, voullurent efforcer la ville, & y fiſrent grand effort, & plus que jamais, par quoy ils doublerent leur batterie, & y feuſt donné l'aſſault fort & rude, tellement que ce jour en donnerent (68) cinq, & tousjours gens frais & gros; & quand ce vint au dernier aſſault, ils feurent ſi bien repouſſés, que les Gensdarmes, qui eſtoient à pied, & les piétons paſſerent la breſche, les foſſés, en les menant & les battant juſques oultre leſdiẞs foſſés, & y perdirent beaucoup de gens les Eſpaignols, & s'y eſchaufferent tellement, que lediẞ ſieur de l'Eſcun ne les ſçavoit faire retirer dedans la ville; toutesfois en la fin ſe

retirerent, en faisant bonne chere & bon guet. Les Espaignols voyant cette mine, visrent bien que ce n'estoit viande pour eulx, & eurent conseil dès le lendemain lever leur siége, & se retirerent un peu à l'escart, en voulant marcher vers Milan; & Monsieur le Mareschal de Foix se mist à la queue avecq. ce qu'il avoit de gens, & leur rompist vivres, & leur faisoit tout le mal qu'il pouvoit. Or je laisseray icy le Mareschal de Foix & ses gens pour retourner à nostre matiere, & aux choses qui se fisrent cependant sur les frontieres de France.

Fin des Mémoires de Fleuranges.

OBSERVATIONS
SUR LES MÉMOIRES
DU MARÉCHAL
DE FLEURANGES,
DIT
LE JEUNE AVENTUREUX.

(1) Ce Seigneur fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525. On l'envoya à l'Ecluse où il fut retenu pendant plusieurs années, & traité fort durement, à cause de la haine que portoit l'Empereur à Robert de la Marck, son pere, qui avoit osé lui déclarer la guerre à Worms, en pleine Diette, par le ministère d'un Héraut d'armes. (N. D. L.)

(2) Il s'appelloit René d'Anglure : voyez une des Notes qui sont au bas du texte des Mémoires de Bayard, Chap. LII.

(3) Anne d'Alençon ne fut mariée qu'au mois d'Août 1508, à Guillaume Paleologue, Marquis de Montferrat. Ainsi il faut supposer dans ce Chapitre, qu'il fut seulement question

tion de ce mariage qui ne fut conclu que plus de fix ans après. (N. D. L.).

Cette obfervation de l'Abbé Lambert eft confirmée par le témoignage des Hiftoriens, & principalement par Jean d'Auton (a) dont voici le récit.

« Cepandant furent plufieurs combats, » jouftes & tournoys. Là eftoit lors Anthoine » Marquis de Montferrat, jeune enfant qui » à toutes courfes avoit la lance baiffée, » dont maintes en meit par efclats, & tant » feit, que par fes premiers effais d'armes, » monftra que il tendoit à louable fin ».

Si le mariage du Marquis de Montferrat s'étoit fait dans cette circonftance, Jean d'Auton en auroit parlé.

(4) Jean d'Albret, fils d'Arnauld Amenieu Sire d'Orval, fortoit d'une branche cadette de la Maifon d'Albret. Simphorien Champier (b) a fait fon portrait dans la phrafe qui fuit. — *De ceftuy on peut dire qu'en petit corps gifoit grande vertu.*

(5) Quant aux exploits de Louis d'Ars,

(a) Hift. de Louis XII, année 1501, p. 323.

(b) Voyez fon Triomphe du Roi très - Chrétien, Louis douzième, &c.

voyez l'obſervation N°. 39 ſur les Mémoires de Bayard.

(6) L'Abbé Lambert, dans ſa Note ſur cet article, avoit commis la même faute que nous avons relevée dans l'obſervation N°. 37 des Mémoires de Bayard. Le combat, dont il s'agit ici, fut le dernier qui ſe livra entre *Barlete & Caraſtre.* Si l'Abbé Lambert avoit comparé le Supplément du Préſident Expilly avec l'Hiſtoire de Louis XII, par Jean d'Auton, il auroit vu que ce combat, dont les Mémoires de Fleuranges font mention, n'étoit point celui où Bayard ſe trouva, mais le ſecond dans lequel les François ſuccomberent par un effet de la ſupercherie qu'on employa contre eux. Au ſurplus, le récit de Jean d'Auton s'accorde avec celui de Fleuranges, ſi ce n'eſt pourtant que le premier porte le nombre des combattans de chaque nation à treize, & l'autre à vingt. D'Auton (a) nous a tranſmis les noms des treize Gentilshommes François : c'étoient Charles de la Motte, Marc du Freſne, Chaſtelart, Pierre de Chals, la Fontaine, Bartault, François Savoyſien, Jean d'Aſt, Richebourg, la Fraxe, Caſſet, le Landais, & Forſais.

(a) Hiſt. de Louis XII p. 158, année 1502.

(7) René de Cossé, premier Pannetier & grand Fauconnier de France, étoit Gouverneurs des pays d'Anjou & du Maine. Il épousa Charlotte Gouffier, fille du Seigneur de Boisy & de Philippe de Montmorency. Il en eut deux fils, l'aîné nommé Charles, premier Comte de Brissac, & le second nommé Artus, Seigneur de Gonnor & Comte de Secondigny. L'un & l'autre furent Maréchaux de France.

(8) Jacques de Vendosme, Vidame de Chartres, épousa Louise de Graville, fille de l'Amiral de Graville. Son fils & son petit-fils portèrent comme lui le titre de Vidames de Chartres. Après eux ce titre passa à Jean de Ferrieres, qui descendoit de Jacques de Vendosme par les femmes; & ce fut également par les femmes que Prejan de La Fin fils du Seigneur de Beauvoir-la-Nocle, devint Vidame de Chartres, comme on le verra dans la suite.

(9) Nous présumons qu'il s'est glissé ici plusieurs erreurs. Selon Champier, Jean d'Auton (a) & St. Gelais, les quatre cent Archers de la garde de Louis XII, n'étoient divisés

(a) Hist. de Louis XII, par d'Auton, p. 185 & 240; & S. Gelais, p. 446, &c.

qu'en deux (a) brigades, & non pas en quatre. Le Capitaine *Gabriel* (& c'étoit Gabriel de la Chaſtre, Seigneur de Nancey) en commandoit une. L'autre marchoit ſous les ordres de Jacques de Cruſſol, & non de *Bruſſol*, comme on le lit dans l'édition de l'Abbé Lambert.

(10) Cette guerre commença en 1503, à l'occaſion de la mort de Georges Duc de la Baſſe Baviere. Ce Prince avoit marié ſa fille Eliſabeth à Robert, ſecond fils de Philippe, Electeur Palatin. Il laiſſa par ſon teſtament tous ſes Etats à ſon gendre, au préjudice d'Albert de Baviere, ſurnommé *le Sage*, qui étoit le plus proche héritier dans la ligne maſculine. Albert s'oppoſa à l'exécution du teſtament que Robert vouloit faire valoir; & l'on prit les armes de part & d'autre en Juin 1504. Robert mourut au mois de Septembre de la même année, & laiſſa ſes prétentions à ſes fils mineurs. Leur grand-pere Philippe, Electeur Palatin, voulant les ſoutenir, fut mis au ban de l'Empire par l'Empereur Maximilien I, qui en même tems

(a) Peut-être le Maréchal de Fleuranges a-t-il voulu parler des Lieutenants ou Commandants en ſecond de ces deux Compagnies.

entra dans le Palatinat où il fit des conquêtes. Philippe se trouvant hors d'état de résister, fut obligé de demander la paix, qui lui fut accordée par un traité passé à Cologne en Juillet 1505. Par ce traité il fut stipulé que le pays de Neubourg seroit détaché de la succession du Duc Georges, pour être donné en appanage aux enfants de Robert; & qu'au surplus chacun demeureroit en possession de ce qui avoit été conquis pendant la guerre. Cette derniere clause fit perdre à l'Electeur Palatin une partie de ses Etats, Maximimilien s'étant emparé de plusieurs Fiefs; Ulric de Wirtemberg, Alexandre, Comte de Veldens, & Guillaume, Landgrave de Hesse, se saisirent aussi (a) de plusieurs villes & chasteaux appartenans à l'Electeur Palatin. (N. D. L.).

(11) Le récit de cet événement, dans les Mémoires de Fleuranges, est présenté d'une maniere trop succinte; il semble exiger des éclaircissemens. Le mariage projetté de la Princesse Claude, fille aînée de Louis XII, avec Charles d'Autriche (depuis Charles-Quint) déplaisoit à la France entiere. On craignoit avec raison qu'il n'en résultât par

(a) Voyez le P. La Guille, Hist. d'Alsace, Livre I, Part. II.

la ſuite un démembrement du Royaume. Louis XII n'ayant point d'enfant mâle, l'héritier préſomptif de la Couronne étoit le Duc de Valois fils de la Comteſſe d'Angoulême. La nation avoit les yeux ſur lui, & ſouhaitoit ardemment que la Princeſſe Claude n'eût point d'autre époux. Anne de Bretagne s'y étoit conſtamment oppoſée. La Comteſſe d'Angoulême encore jeune, belle & fiere avoit encouru ſon inimitié. La haine qu'elle portoit à la mere, s'étendoit ſur le fils. Louis XII voulant vaincre ſa réſiſtance, ſans employer l'autorité, recourut à un de ces coups d'Etat qui ſont le chef-d'œuvre de la politique. Toutes les grandes villes du Royaume demandèrent à la fois la convocation des Etats. Il eſt permis de préſumer que cette demande avoit été ſecrettement ſuggerée. Louis XII aſſembla les Etats à Tours le 10 Mai 1506. Jean Bricot Chanoine de N. D. à Paris fut l'Orateur qu'ils choiſirent.

Le 14 Mai Louis XII, environné de tout l'appareil de la Majeſté Roiale, y vint ſiéger. Jamais Monarque n'a joui d'un plus beau triomphe; & peut-être les Annales d'aucun peuple n'offrent-elles un événement de cette nature. Au lieu de *doléances*, au lieu de

griefs à redresser, l'Orateur des Etats, au nom de toute la France, remercie le Souverain de son administration tutélaire & bienfaisante. Il le nomme le *Pere de la Patrie*, le *Pere de son Peuple*. Un cri universel & des acclamations unanimes, consacrent à Louis ce titre qui seul fait l'éloge d'un Roi. Après cette sorte d'apothéose, l'Orateur supplie le Monarque de ne point marier la Princesse Claude à un étranger. Il montre le jeune Duc de Valois qui étoit présent. Il l'indique comme celui que la nation desire. Il se jette aux genoux de Louis : tous les Députés y tombent au même instant. Des larmes d'attendrissement & de plaisir coulent des yeux du Monarque. Son Chancelier (le vertueux Guy de Rochefort) accepte au nom de son Maître le Titre glorieux qu'on vient de lui déférer, & promet une prompte réponse. Louis invite à un conseil extraordinaire tout ce qu'il y a de plus grand & de plus éclairé en France. Six jours après il reparoît à l'Assemblée des Etats, & déclare que, conformément à leur vœu, le mariage de sa fille est arrêté avec le Duc de Valois. La princesse avoit quatre ans ; & le jeune Prince n'en avoit que douze.

Anne de Bretagne auroit rougi de s'op-

poser au desir de la nation; mais l'Histoire nous apprend que, tant qu'elle vécut, elle mit obstacle à la consommation de ce mariage. Louis XII au contraire manifestant sa joie, fit solemniser cette union par des fêtes publiques. Dans les joûtes & tournois, qui eurent lieu, plusieurs Seigneurs se signalèrent par leur adresse. On remarqua entre autres, Guyon d'Amboise, Seigneur de Ravel, François de Daillon, Seigneur de la Cropte, François de Maugiron, le Sieur de Gimel, Chevrieres, Rochebaron, le Sieur de Beaumont, le Sieur de la Fayette, Guy de Laval, le Duc de Bourbon, le Comte de Vendosme, le Prince de Thalmont, &c.

(12) Cette révolte, que formerent le Pape & l'Empereur; commenca par une sédition du peuple qui vouloit partager avec la Noblesse les charges de la République. Les rebelles, après avoir obligé les Nobles de sortir de la ville, élurent Doge un nommé *Paul Nuove*, Teinturier; ils abbatirent les armes de France, auxquelles ils substituè-celles de l'Empire, & crièrent de toutes parts *Liberté*, *Liberté*. (N. D. L.).

Jean d'Auton (a) nous a conservé sur

(a) Hist. de Louis XII, p. 47, année 1506.

l'origine de cette révolution plusieurs particularités intéressantes.

« Le peuple gras, tout ennoingt de ri-
» chesses, & boursoufflé d'orgueil, avec le
» populaire effrené, qui ne demande que
» muracion de Seigneurie, & cas de nou-
» velleté, voyant les Nobles vouloir Seigneu-
» rier & prendre auctorité sur eulx, dirent
» que telle injure ne souffriroient. Les No-
» bles de leur part disans que à eulx appar-
» tenoit honneur & préeminence sur mar-
» chands & méchaniques, tindrent ferme.
» Et tant que là où ils trouvoient ceulx du
» peuple mal apparentez, les soufflettoient
» à toutes mains, & outrageoient à leur
» pouvoir. Ceulx du peuple pareillement
» leurs faisoient de mesmes; mais aultres
» que les Nobles n'avoient loy de porter
» espées ou armes par la ville. Parquoy iceulx
» Nobles se trouvoient là plus de fois les
» plus forts; dont s'eschaufferent de plus.
» Et feirent iceulx Nobles forger espées &
» dagues où feirent engraver & mettre sur
» les manches & lumelles de leurs glaives
» en escript — *Castigue-Villain.* — Un du
» peuple nommé Manuel Cannalle rencontra
» par la ville un des Gentils-hommes de
» Genes nommé Martin Spinulla (a) auquel

(a) Spinola.

» il demanda quelque chose qu'il lui devoit,
» comme il disoit, lequel Gentil-homme en
» lieu d'aultre payement haulsa la main, &
» donna à celuy de Canalle telle souffle sur
» la joue, que le sang luy en vinst au nez
» & à la bouche, puis passa oultre sans
» dire mot. Celuy qui avoit eu la buffe,
» estoit mal accompagné & sans baston, dont
» ne se peut revencher. Si s'en va en disant
» entre les dents... *Vous m'avés presté vostre*
» *mitaine, Gentil-homme de Bran, que de fieb-*
» *vre quartaine soyez-vous espousé, & moy,*
» *si à quelque heure ne vous la rends;* toutes-
» fois pour l'heure n'en fut aultre chose ».

Après plusieurs autres faits de ce genre que rapporte Jean d'Auton, il ajoute:

« Là feut un nommé Guillon de ceulx du
» peuple, lequel marchanda à quelqu'un,
» qui là estoit, des potirons, que les aul-
» cuns appellent champignons, & iceulx
» voulut emporter; ce que vouloit aussy le
» Vicomte Doria Gentil-homme, & meit
» la main au pannier où estoient lesdits po-
» tirons. Celuy Guillon qui encores ne les
» avoit payés, les voulut emporter, disant
» que premier les avoit marchandés, & qu'il
» les auroit; & voyant cela ledit Gentil-
» homme donne un grand coup de poing

» au travers du visage dudit Guillon en di-
» sant — *Emporte cela villain, & j'emporterai les potirons.* Et de faict tira une » dague qu'il avoit, & voulut frapper ledit » Guillon, qui tantost quitta le gaige, & » comme oultraigé d'avoir esté battu, tout » plein d'ire & de courroux, commence à » crier — *Pople, Pople* — sur les Gentils-» hommes ; dont tout à coup se meut le » peuple ... si qu'en moings d'une heure » plus de dix mille villains furent armez par » les ruës, &c. ».

La révolte n'alla qu'en croissant ; & voilà comment un plat de potirons, que deux hommes se disputoient, fit répandre bien du sang. Les plus grands événements ont été souvent amenés par d'aussi foibles causes.

(13) *Monseigneur le Gruyer*, qui s'appelloit Bossey, étoit, selon Champier (a), Gouverneur de Côme sur le Lac, & de la Vatteline en Lombardie ; il commandoit 45 hommes d'armes Bourguignons & 90 Archers.

(14) Les détails de cet événement ne s'accordent pas avec ceux qu'on a lu dans les Mémoires de Bayard. Le *Loyal Serviteur*

(a) Triomphe du Roi Louis douzième, p. 345, à la suite de S. Gelais.

donne à son Maître la gloire entière de cette journée. Fleuranges se contente de l'y faire participer. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Bayard s'y distingua par sa bravoure : tous les Historiens du tems en conviennent.

(15) Le Roi entra en armes ayant la cuirasse sur le dos, l'épée nue à la main, tout le peuple criant miséricorde, les femmes & les enfans vêtus de blanc se jettant à ses pieds. Leur rebellion fut expiée par le sang de Demetrius Justinien & de Paul de Nuove ; la miséricorde du Roi pardonna à tous les autres, & leur fit connoître la vérité de la devise qu'il avoit portée le jour de son entrée sur sa côte d'armes. C'étoit un Roy des Abeilles environné de son essaim, avec ces (a) belles paroles : *Non utitur aculeo* (b) *Rex cui paremus*. On changea les anciennes marques des monnoyes de la République ; le Roi voulut que les nouvelles fussent frappées à son coin, & que les armes de France fussent jointes à celles de la République. Il prit le titre de *Januæ* (c) *Do-*

(a) Voyez Mezeray, Hist. du règne de Louis XII.

(b) Le Roi à qui nous obéissons ne se sert point de son aiguillon.

(c) Lisez le Glossaire de Du Cange, au mot *Januini* ; Tome III, p. 1287.

minus, de Seigneur de Gênes; comme cela ſe voit par les monnoyes de ce tems-là. (N. D. L.)

Paul de Nuove s'étoit réfugié dans l'Iſle de Corſe. On envoya à ſa pourſuite Prégent de Bidoulx avec les galères qu'il commandoit. Prégent ſe ſervit du miniſtère d'un Patron de barque Génoiſe pour ſe ſaiſir de ce malheureux viellard. Le Patron Génois eut recours à la trahiſon. Le récit qu'en fait Jean d'Auton (a) mérite d'être conſigné ici.....

« Le Patron trouva maniere de mener » ledit Paul de Nove, par maniere de paſſe- » tems ſur la rive de la marine, où avoit » pluſieurs barques, naulx & galleres de » Gennes, & d'ailleurs, & entre autres eſ- » toient celles de Prégent déguiſées, où ledit » Prégent eſtoit, lequel ſitoſt qu'il le veid » & ſes gens en ſi beau gibier, meit hors » quelque nombre de ſes gens, armez ſoubs » leurs mantes, & leur monſtra ledit Paul » de Nove, diſant que ſoubdainement le » preinſſent, & menaſſent à bord, où ſeroit » preſt de le croquer, & mettre en ſa gal- » lere. Ce qui feut faict, car tout en l'heure » les gens dudit Prégent ſortirent, comme » me pour vouloir aller querir eauës doul-

(a) Hiſt. de Louis XII, p. 250, année 1507.

» ces, ou autres provisions, pour mettre en
» leurs vaisseaulx. Et peu après approcherent
» tellement, qu'ils luy meirent la main sur
» le collet, & à coup le guiderent devers
» Prégent, qui le feit mettre en sa gallere,
» & feit bailler l'argent audict Patron, qui
» l'avoit faict prendre.

« Le Duc de Gennes, pauvre viellard,
» tout esbahy, commença à plorer, & dire,
» Helas! Or veois-je bien que je suis mort
» & que pour la prise de mon corps, ma
» teste payera la rançon, combien que je ne
» l'aye desservy; car ce que j'ay faict, n'ha
» été de mon mouvement, mais pour com-
» plaire au vouloir du peuple, & obvier à
» sa fureur, car si je l'eusse refusé, aussi bien
» m'eussent-ils occis. Or bien face de moi
» le Roy ce qu'il luy plaira. En faisant ces
» plaincts & regrets, feut mené à Gennes,
» & là faict son procez. Tellement qu'il feut
» dict & sententié, qu'il debvoit encourir
» peine capitale, comme commisseur de
» crime de Leze Majesté, combien qu'il ne
» se trouvoit point qu'il eust pourchassé le
» tiltre & honneur Ducal, mais que par
» le motif du peuple, il eust esté eslu Duc
» de Gennes. Afin que avec l'autre forfaict
» qu'il avoit perpetré, d'avoir entretenu le

» peuple en ſédition & rebellion contre le » Roy, il feut exemple à tous autres futurs. » Après la ſentence par la juſtice donnée, » le cinquieſme jour du mois de Juin, de- » dans la place du Palais de Gennes feut » deſcapité, & partie de ſes biens confiſ- » quez, & partie laiſſé à ſa femme, laquelle » ne fut jamais conſentante, ne contente, » qu'il acceptaſt ledict Office, mais luy avoit » tousjours deſloüé, & deffendu à ſon pou- » voir. Parquoy le Roy voulut que ſa maiſon » & la pluſpart de ſes biens luy demeuraſ- » ſent. Laquelle execution donna craincte à » tous les Gennevois (a), & merveilles à » pluſieurs autres ».

(16) L'Hiſtoire de l'entrevue des deux Rois racontée par Jean d'Auton, témoin oculaire, renferme des détails qu'a omis le Maréchal de Fleuranges. « Cependant (dit » Jean d'Auton (b) le Roy d'Arragon fit » mettre de fil ſes galeres, & la ſienne en » laquelle il eſtoit, laquelle eſtoit toute cou- » verte & parée de draps de la couleur » & livrée du Roy, c'eſt à ſçavoir de » jaune & rouge; & tous les Matelots & » Rameurs avec capettes de meſme. Ses

(a) Genois.

(b) Hiſt. de Louis XII, p. 294, année 1507.

» autres galleres & fustes estoient richement
» accoustrées & parées de mesme. Quoy
» plus? le Roy d'Arragon feist adresser sa
» gallere droict au pont, où le Roy estoit,
» lequel lorsqu'il veid approcher la gallere
» du Roy d'Arragon, comme d'un demy
» ject de pierre prés, descendit de sa mule,
» & s'en alla sur le pont où jà abordoit la
» gallere... Ce faict le Roy entra dans sa-
» dicte galere avec luy deux de ses gens seu-
» lement, c'est à sçavoir Messire Charles
» d'Amboise son Lieutenant de-là les monts
» & Grand-Maistre de France, & Messire
» Galeas de Saint Severin Grand-Escuyer ».
« Le Roy d'Arragon fut auprès du bord
» de l'escale, lequel tout en l'heure que le
» Roy feust entré, meit le bonnet au poing,
» & le genouil en terre, & le Roy aprés,
» en eulx embrassant assez longuement. Ce
» faict, le Roy feit bailler les clefs de la
» ville au Roy d'Arragon, lequel les re-
» ceut amiablement, & puis les feit retour-
» ner en la main du Roy, lequel dit au
» Roy d'Arragon — *Allez-vous en devant,*
» *je m'en vais amener la Royne;* laquelle fut
» là presentée au Roy par le Cardinal d'Am-
» boise; & icelle le genouil en terre feit
» la réverence au Roy, laquelle aussi il
baisa

» baisa, & la preint par la main, pour la
» emmener. Cepandant le Roy d'Arragon
» & le Cardinal d'Amboise vis-à-vis de luy
» cheminerent le pont. Le Roy d'Arragon
» descendit le pont, où là attouchant luy
» fut présentée la mule, que le Roy luy
» avoit ordonné, sur laquelle il monta, &
» attendit là à venir le Roy, qui amena la
» Royne sa niepce jusques sur le pont. Puis
» se meit devant, & dit de loing au Roy
» d'Arragon, qui l'attendoit, *marchez, marchez, je meneray la Royne aprés.* Ce que
» ne voulut le Roy d'Arragon, mais le bon-
» net au poing disoit qu'il n'iroit point. Et
» tandis le Roy monta sur sa mule, & feist
» monter derriere luy la Royne, puis dit au
» Roy d'Arragon... *Allez, allez devant;*
» *car la coustume de France n'est pas que*
» *les femmes tiennent le rang de leurs maris* ».

Dans cette entrevue les Seigneurs François se piquerent d'imiter la courtoisie franche & loyale de leur Roi. Le Grand-Maître Chaumont d'Amboise invita le fameux Consalve à un banquet où rien ne fut épargné.

D'Auton remarque « qu'à ce banquet es-
» toient Gentils-hommes atiltrez, pour ca-
» queter à plaisir & dire choses nouvelles

» & plaisantes; desquels estoient Messire Mery
» de Rochechouart; Seigneur de Mortemar,
» qui disoit merveilles, Messire Germain de
» Bonneval, Gouverneur de Limosin, le
» Seigneur de Genlis, &c. ».

Les deux Monarques de leur côté firent le plus brillant accueil aux meilleurs Généraux dont chacun d'eux étoit accompagné. Ferdinand combla d'Aubigny de caresses, & Louis XII se conduisit de la même manière avec Consalve.

(17) Il est clair qu'il y a une lacune dans cet endroit. On doit au moins le conjecturer par les expressions de Fleuranges, & par la rapidité avec laquelle il passe à la bataille d'Aïgnadel. En effet Louis XII fit son entrée à Gênes le 28 Avril 1507. Son entrevue avec le Roy d'Arragon eut lieu au mois de Juin de la même année; & la bataille d'Aignadel fut livrée le 14 Mai 1509.

(18) Ce Capitaine de la Porte, Seigneur d'Estanson fut depuis fait prisonnier à Trevise, comme on l'a vu dans les Mémoires de Bayard, Chap. 29. Champier (a) en ra-

a) Triomphe du Roi Louis douzième, &c.

contant son désastre, l'appelle le Chevalier (a) Blanc *dit la Bastie*. Il commandoit cinq cent hommes de pied.

(19) Nous présumons que ce *Scarpion* est le *Pigo*, ou *Piclo*, espèce de carpe fort commune dans plusieurs lacs de l'Italie. Ce poisson est, dit-on, très-bon à manger.

(20) Il a déjà été question de ce fait dans nos observations sur les Mémoires de Bayard. Tous les Historiens sont d'accord sur la dureté avec laquelle Louis XII se comporta en cette occasion; mais aucun d'eux n'en a developpé le vrai motif. Guichardin dit *que Louis voulut par cet exemple de cruauté intimider la garnison de Cremone*. Mais Louis XII ne fut jamais cruel. D'autres ont prétendu qu'il agit ainsi par représailles des cruautés que les Vénitiens avoient exercées envers quelques Officiers François, en reprenant Trévise. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que Louis, naturellement bon & humain, eut des puissantes raisons pour se lier par le serment que lui fait prononçer le Maréchal de Fleuranges, & pour

(a) Champier l'a confondu mal à propos avec Antoine d'Arces. (Voyez l'Observation, numéro 43, sur les Mémoires de Bayard.)

l'accomplir malgré les remontrances qu'on lui fit.

(21) On a cru généralement que Maximilien, étant aſſez mal accompagné, eut honte de ſe trouver au rendez-vous indiqué. D'autres ont ſuppoſé qu'un eſprit de défiance l'en empêcha.

(22) Si cet acte de barbarie eſt le même que celui dont on a lu les détails dans les Mémoires de Bayard, vers la fin du Chapitre XL, il eſt vraiſemblable que l'Abbé Lambert, en plaçant cet événement ſous l'année 1509, s'eſt trompé. Le maſſacre de la caverne de *Longara* doit (& c'eſt l'avis du *Loyal Serviteur*) ſe rapporter à l'année ſuivante. Au moins trouve-t-on à cette date une expédition de ce genre dans Guichardin.

(23) Voyez le Chapitre XXXVIII des Mémoires de Bayard.

(24) Ces ſoupçons ſur l'empoiſonnement du Maréchal de Chaumont ne nous ſemblent point fondés. Pourquoi ne pas attribuer tout ſimplement ſa mort à l'accident qu'il éprouva, & dont les Mémoires de Fleuranges donnent le détail ? Nous remar-

querons auſſi que d'après le témoignage des Hiſtoriens, & notamment de Guichardin (a), Chaumont mourut en 1511, & non en 1510, comme l'Abbé Lambert l'a indiqué en marge, dans ſon édition des Mémoires de Fleuranges.

(25) La fougue & l'impétuoſité de ſon tempérament l'emporterent, dans cette occaſion, ſur toutes ſortes de raiſons. Il ne conſidéra point qu'il étoit indigne du Chef de l'Egliſe, de paroître dans une armée contre des Chrétiens. Il étoit (a) continuellement à cheval, parcourant ſans ceſſe tout le camp, pour faire placer avantageuſement les batteries. Il ſe logea dans une petite Egliſe, & ne fut content, ni de ce qu'on avoit fait, ni de ce qu'on faiſoit alors. Se répandant en invectives contre tous les Chefs, il rempliſſoit lui-même les fonctions du Général, exhortant les uns, & menaçant les autres. Il alla même juſqu'à promettre aux ſoldats que, s'ils preſſoient le ſiége avec ardeur, il ne feroit aucun quartier à la Ville, & leur en abandonneroit le pillage. (N. D. L.)

(26) Guichardin, Auteur contemporain, & qui entre dans un détail très-circonſtancié du ſiége & de la priſe de la Mirandole, dit

(a) Guichardin, Tome II, p. 150.

(b) Tome II, p. 140.

que la Comteſſe eut la liberté de ſortir de la place avec tous ſes biens, & que la Ville paya une certaine ſomme, pour ſe racheter du pillage. (N. D. L.)

Il eſt bon de prévenir le Lecteur que d'après le récit du Maréchal de Fleuranges, on croiroit que Chaumont étoit mort avant le ſiége de la Mirandole : mais ici l'ordre des faits eſt dérangé. Chaumont termina ſa carriere quelque temps après la priſe de la Mirandole par le Pape. Il ſe conduiſit même aſſez mal dans cette circonſtance. Les uns ont prétendu qu'un motif de haine contre Trivulce l'empêcha de ſecourir cette ville; d'autres ont dit qu'il ſacrifia tout pour revenir promptement aux pieds d'une maîtreſſe qu'il avoit à Milan.

(27) Ce frere *Liennard* ſe nommoit *Leonard Prato d'Aleſſi*. Napolitain d'origine, & Chevalier de l'Ordre de St. Jean de Jéruſalem, il commandoit une compagnie de chevaux-légers au ſervice des Vénitiens. Il paſſoit pour avoir des connoiſſances ſur la Tactique.

(28) Cette victoire, obtenue ſans combat, valut aux François quinze pieces de canon,

& plusieurs autres petites qui appartenoient partie au Pape, & partie aux Vénitiens. Ils prirent aussi l'étendart du Duc d'Urbin, & plusieurs autres drapeaux. (N. D. L.)

Le Pape fut tellement déconcerté de cette défaite, qu'il demanda la paix. Ce n'étoit pas qu'il la desirât. Il cherchoit à gagner du temps. Son opiniâtreté & sa haine contre Louis XII étoient si excessives, que quelque temps auparavant il dit à l'Evêque de Gurck, qui le pressoit de faire sa paix avec le Monarque François, *je ne m'accomoderai jamais avec lui, dût-il m'en coûter la Thiare & la vie.*

(29) Lautrec étoit secondé par Chatillon, & par Antoine de la Fayette, petit fils de ce Gilbert de Motier, Seigneur de la Fayette, qui avoit été Maréchal de France sous les régnes de Charles VI, & de Charles VII.

(30) Ce *Jean Paul Ballon* est *Baglione*, qui commandoit une armée Venitienne. Il n'étoit point dans la ville de Bresse, comme le dit le Maréchal de Fleuranges. Il vouloit y entrer, & Gaston le battit en chemin. André Gritti défendoit Bresse; & il s'en falloit bien qu'il eût quarante mille hommes avec lui, puisqu'il demandoit du secours.

(31) Selon nos Hiſtoriens, le Capitaine l'Herigoye commandoit dans le château de Breſſe, & non pas Henry Gonnet, qui, à la tête des advanturiers de l'armée de Gaſton, ſe ſignala à la priſe de la ville de Breſſe.

(32) Suivant les relations Françoiſes, il y périt plus de vingt mille hommes de l'armée ennemie. Mais Guichardin, & les autres Ecrivains Italiens évaluent le nombre des morts à huit mille. La ville fut pendant ſept jours livrée au pillage, & le ſoldat y commit des déſordres affreux. Le Duc de Nemours ſauva pourtant la pudeur des Religieuſes & des femmes qui s'étoient retirées dans les Couvents.

Ce fut à la priſe de Breſſe que Bayard fut ſi dangereuſement bleſſé, qu'on le crut mort. *Enfants, vengeons lè bon Chevalier*, crioit le Duc de Nemours, en animant ſes troupes au combat. Ces paroles leur inſpirèrent une eſpece de fureur à laquelle rien ne put réſiſter.

(33) *Gaſton ne portant point de harnoys pour l'amour de ſa Mye*, nous préſente le réſultat d'un vœu particulier qu'il avoit fait

en l'honneur de la Dame qu'il aimoit. Ces ſortes de vœux étoient conformes à l'eſprit de la Chevalerie. On vit des Chevaliers aller la tête nue au combat, d'autres n'avoir qu'une portion de leur armure; on en vit quelques-uns (a) porter une chaîne de fer autour du bras, ou de la jambe. Gaſton agiſſoit d'après les mêmes principes, lorſqu'il diſoit à ſon armée, qu'*elle verroit ce qu'il feroit pour l'amour de ſa Mye ce jour-là.* Le deſir de plaire à ſa Dame, & de ſe montrer digne d'elle, excitoit naturellement un Chevalier à ſe ſignaler par les exploits les plus héroï-

(a) Dans le quinzième ſiècle, on vit en Picardie un Chevalier Arragonnois paré d'un tronçon de grève à la jambe, c'eſt-à-dire, d'une partie de la chauſſure de fer que portoient ceux qui étoient armés de toutes pièces. Il combattoit avec cet accoutrement, pour ſatisfaire au vœu fait en l'honneur de ſa *Damoiſelle.* A la même époque à peu près, un autre Chevalier avoit juré de n'avoir pour habit qu'une chemiſe, & pour caſque que la cornete de ſa Dame, juſqu'à ce qu'il eût abbatu dix Chevaliers, & qu'il les eût conduits à ſes pieds; & il accomplit ſon ſerment. Quand les têtes s'exaltent, l'enthouſiaſme devient un délire : on peut en lire les preuves dans l'Hiſtoire de ces *Amants du Poitou*, rapportée par M. de la Curne de Sainte Palaye. (Voyez le Tome 35 des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, p. 382, édit. in-12.)

ques. Ce ton de galanterie qui régnoit dans les Tournois, influoit également dans les batailles. En prouvant la supériorité de sa valeur, un Chevalier croyoit prouver l'excellence & la beauté de la Dame qu'il servoit. On supposoit que la plus belle ne pouvoit aimer que le plus brave des Chevaliers. Ainsi Gaston annonçant à son armée qu'il alloit combattre *pour sa Mye*, vouloit que les sentiments dont il étoit animé, passassent dans l'ame de chacun de ses soldats.

(34) La comparaison de cette relation de la journée de Ravenne, avec celle des Mémoires de Bayard, est piquante par l'accord qui régne entre elles. Cependant il y a dans celle de Fleuranges une erreur sur Viverots. Viverots y paroît être le fils de Lautrec, tandis que le Seigneur d'Alegre étoit son pere. Viverots ne fut point tué à cette attaque inconsidérée, où Gaston perdit la vie. Il périt lorsque la réserve donna. D'Alégre ayant vu son fils tomber à ses pieds, se précipita au milieu des bataillons ennemis, où il fut mis en piéces.

(35) Jamais aucun événement n'a produit à l'instant un contraste aussi frappant.

Les vainqueurs au bruit des trompettes & des clairons, se rassembloient de toutes parts sur le champ de bataille. Chacun cherchoit des yeux Gaston, pour jouir de son triomphe, & l'en féliciter. Une voix s'écrie : *Gaston est mort !...* La nouvelle passe de rang en rang. Un silence profond succéde aux acclamations de la victoire ; & ce silence n'est interrompu que par des pleurs & des sanglots.

Louis XII en apprennant la mort de ce Héros, répondit à ceux qui le complimentoient sur la victoire de Ravenne, *Souhaitons-en de pareilles à nos ennemis.*

(36) On disoit anciennement faire ses Pâques, lorsqu'on communioit le jour de quelque fête solennelle. (N. D. L.)

(37) Ce mot *Drossart* est l'équivalent de ce que nous appellons en France Prévôt des Maréchaux. Lisez Du Cange au mot *Drossardus*, tome 2, p. 1654.

(38) Le malheureux Monarque essuya souvent les reproches les plus amers de la part de la Reine, son épouse. Cette Princesse, douée d'un esprit mâle, lui répéta plus d'une fois — *Si nous fussions nés, vous Catherine,*

& moi Don Juan, nous ſerions encore Rois de Navarre.

(39) Nous avons déjà remarqué dans nos Obſervations ſur les Mémoires de la Trémoille, qu'on n'eut pas beſoin de preſſer ce Général pour accepter le commandement. Fleuranges déclare expreſſement qu'il le ſollicita; & tous les Hiſtoriens ſont d'accord avec lui.

(40) Ce fut une faute eſſentielle que, malgré l'entêtement du Maréchal Trivulce, Louis de la Trémoille, & les autres Officiers n'auroient pas dû commettre.

(41) La conformité du récit de Fleuranges avec les Mémoires de la Tremoille, mérite d'être obſervée. Pluſieurs de nos Hiſtoriens n'y ont pas fait aſſez d'attention; & ce fut-là une des cauſes de la défaite des François à *Novarre.*

(42) On verra dans Martin du Bellay les détails de cet événement, avec quelques circonſtances qui l'embelliſſent. Il nous ſemble plus naturel de s'en rapporter au récit du Maréchal de Fleuranges.

(43) Ce Prince avoit promis aux Suiſſes,

aussi bien qu'au Roy d'Angleterre, de marcher en personne à cette expédition, mais soit légereté de sa part, soit méfiance sur le compte des Suisses, il ne voulut pas accomplir sa promesse. (N. D. L.)

(44) Martin du Bellay dit que cette armée étoit de sept ou huit mille chevaux seulement, & de quarante-cinq mille hommes de pied, tant Anglois, Allemans, que Hennuyers; *car de Flamans, & autres sujets du Prince d'Espagne, Charles d'Autriche n'y en avoit aucun, parce que ledict Prince & ses pays estoient en amitié avec le Roy, à cause que le Roy Dom Philippe, son pere, en sa mort, voyant qu'il laissoit son fils Charles, âgé seulement de onze ans, & que le Roy devant qu'il fût en âge (vu la légereté des Flamans) se pourroit investir des Pays-Bas. Pour obvier ce, il ordonna par testament le Roy Louis XII son curateur; & le Roy, pour le consentement de pays, y ordonna le sieur de Chievres de la Maison de Croy.* Il est aisé de lever la contradiction qui paroît ici entre Fleuranges & du Bellay; en supposant que Monsieur de Chievres permit que l'Empereur Maximilien fît de secrettes levées de Flamans, à condition qu'ils combattroient

ſous les enſeignes Impériales, & que celles du Prince Charles d'Autriche ne paroîtroient point. (N. D. L.)

Nota. Lorſqu'on publiera les Mémoires de du Bellay, on parlera de ce prétendu teſtament de Philippe, où Louis XII fut, dit-on, nommé Curateur de Charles-Quint.

(45) Cette déroute, appellée la bataille de Guinegaſte, ou la journée des Eperons, arriva le 16 Aouſt. On en verra le détail dans les Mémoires de du Bellay.

(46) C'eſt la bataille de Flodden dont il s'agit ici. Elle ſe donna le 9 Septembre, entre les Anglois, commandés par Thomas Howard, Comte de Surrey, & les Ecoſſois commandés par leur Roy Jacques IV. Comme ce Prince ne parut plus après la bataille, on ſuppoſa qu'il y avoit été tué, & les Anglois crurent avoir trouvé ſon corps percé de deux coups. Les Ecoſſois prétendirent que c'étoit celui d'un nommé Elphiſton, qui avoit porté des armes ſemblables à celles du Roy. Ils firent courir beaucoup de bruit ſur ſa diſparition, dont aucun ne ſe trouva fondé ; ſa veuve Marguerite (a), ſœur de Henry VIII,

(a) Voyez Rapin, Hiſt. d'Angleterre, & les Remarques de Tyndal, &c.

écrivit même en Cour de Rome, en 1522, qu'elle avoit appris que Jacques IV avoit survécu trois ans à la bataille de Flodden; mais comme alors elle sollicitoit la dissolution d'un second mariage, contracté le 16 Aoust 1514, avec le Comte Duglas, cette circonstance pouvoit bien n'être qu'un moyen pour parvenir à son but. (N. D. L.)

(47) Le Duc de Suffolck avoit osé avouer son amour à la sœur de son Souverain. Henry VIII ne s'en offensa pas, & Marie sourit à la déclaration de l'audacieux favori. Louis XII ayant épousé cette Princesse, ignoroit l'anecdote, & n'eut aucun soupçon : mais l'œil vigilant de la mere de François I, pénétra le mystere; sous prétexte de l'étiquette, & en faisant croire à la jeune Reine qu'elle auroit peur, si elle couchoit seule, on eut soin que la Duchesse de Valois & la Baronne d'Aumont ne la perdissent pas de vue.

(48) Un contemporain (a) de Louis XII nous a conservé deux faits qui prouvent combien ce Roi étoit aimé : voici ce qu'il raconte à ce sujet.

(a) Hist. de Louis XII, par S. Gelais, p. 225, 226 & 227.

« Et je ne veulx oublier de mettre l'amour
» & dileƈtion dont il eſt aimé de toutes gens,
» & principalement du peuple. Afin que tous
» les autres Princes & Seigneurs prennent
» exemple en lui à bien vivre, & ſaigement
» gouverner leurs ſubjets, tant qu'ils en
» ayent les cœurs, ainſi que a eu le Roy par
» ſon ſens, police, & bon gouvernement.
» C'eſt la vérité que par tous les lieux où le-
» diƈt Seigneur paſſoit, les gens, & hommes,
» & femmes s'aſſembloient de toutes parts,
» & couroient après luy trois ou quatre lieues.
» Et quand ils pouvoient atteindre à toucher
» à ſa mule, ou à ſa robe, ou à quelque
» choſe du ſien, ils baiſoient leurs mains,
» & s'en frottoient le viſage d'auſſi grande
» devotion qu'ils euſſent faiƈt d'aucun reli-
» quaire. Et je ſçay qu'il y avoit un Gentil-
» homme en la compaignée qui trouva un
» laboureur viel, & ancien, qui couroit tant
» comme il pouvoit; lediƈt Gentilhomme luy
» demanda où il alloit, luy diſant qu'il ſe
» gaſtoit de s'eſchauffer ſi fort. Et le bon
» homme luy reſpondit qu'il s'advançoit pour
» voir le Roy, lequel il avoit pourtant veu
» en paſſant, mais qu'ils le veoient ſi volon-
» tiers pour les biens qui eſtoient en luy,
» qu'il ne s'en pouvoit ſaouler, car ce dit

ce

» ce bon homme là, voire auſſi ſagement que
» euſt ſceu faire un Avocat en parlement,
» il eſt ſi ſaige, il maintient juſtice, & nous
» faict vivre en paix, & a oſté la pillerie des
» gens-d'armes, & gouverne mieulx que ja-
» mais Roy ne feit. Je prie à Dieu, ſiſt-il,
» qu'il luy donne bonne vie, & longue. Et
» j'ay voulu mettre ſon dire par eſcrit, pour
» ce que ce feuſt bien parlé pour un homme
» des champs. Et fault entendre qu'il diſoit
» cela tant pour luy que pour tous les au-
» tres. Et en un autre lieu nommé Bar ſur
» Seine où ils ont eſté autrefois les plus forts
» Bourguignons que on ſceuſt trouver, ainſi
» que le Roy alloit veoir le chaſteau après
» ſouper, le Gentilhomme deſſusdict, ouyt
» comme un de ceulx du pays demandoit à
» un autre s'il avoit point veu ledict Seigneur,
» & il reſpondit que non : *Tu es donc*, ce
» luy dit il, *bien malheureux, & ſera enco-*
» *res plus ſi tu ne le vois avant qu'il s'en*
» *aille*. Et par cela peut on conſiderer que
» c'eſt grand heur à noſtre Prince, que par ſes
» bienfaicts il a acquis les cœurs de ceulx qui
» autrefois ont été tant ennemis de ſes pre-
» deceſſeurs. Car par toute la Bourgongne,
» & à Dijon & ailleurs, on le faiſoit de même

» & se reputoient ceulx là heureux qui le pou-
» voient veoir.

(49) Henri VIII, considérant qu'il falloit approuver ce mariage, ou perdre son favori, eust la foiblesse d'y donner son approbation. L'heureux Duc de Suffolck retourna en Angleterre avec la jeune Reine devenue son épouse. Il lui resta un douaire de soixante mille livres par an qu'on lui paya exactement, tant qu'il n'y eut point de guerre entre l'Angleterre & la France. Marie mourut à l'âge de trente sept ans : & étoit si belle que François I. fut un moment épris de ses charmes : mais on lui fit entrevoir les conséquences qui pouvoient résulter de cet amour, & François cessa de s'en occuper.

(50) Du Bellay dit que ce fut Madame Renée, fille du feu Roy Louis, & sœur de la Reine, qui fut promise au Prince Charles d'Autriche, & que pour la conclusion de cet accord, fut envoyé Monseigneur le Duc de Vendosme, Ambassadeur, devant ledit Prince Charles d'Autriche, accompagné de Messire Estienne Poncher, Evesque de Paris, du Seigneur de Genlis, & du Seigneur d'Eschenais. La narration de du Bellay paroît préférable,

puisqu'il suivit Monsieur de Vendôme dans cette Ambassade. (N. D. L.)

(51) Il étoit petit fils de cet infortuné d'Imbercourt, à qui les Gantois trancherent la tête : on doit se rappeller que Louis XI avoit été la cause da sa mort. Le petit-fils fut un des meilleurs serviteurs de Louis XII. Il s'étoit habitué à braver les intempéries des saisons ; & sur-tout l'excessive chaleur, de maniere qu'il marchoit en tout temps, & c'est ce qu'on appelloit marcher par la fraîcheur de *M. d'Imbercourt* : on retrouvera ces détails dans les Mémoires de Brantome.

(52) Nous reviendrons sur la journée de Marignan dans les Mémoires de du Bellay.

(53) Pour expliquer cet endroit qui est obscur ; il faut sçavoir que le Duc de Savoye avoit menagé un traité entre le Roy & les Suisses, par lequel on étoit convenu (a) que

(a) Nous devons prévenir le Lecteur que toutes ces conventions, telles que les énonce formellement l'Abbé Lambert, ne se trouvent pas aussi clairement expliquées dans les Historiens du tems. Comme cet Editeur, au lieu de recourir aux sources, copioit souvent le premier Ouvrage moderne qui tomboit sous sa main, il ne faut pas s'en rapporter aveuglément à ses assertions,

le Roy leur payeroit les ſommes qu'ils prétendoient leur être dues, & que de leur coſté ils lui remettroient le Duché de Milan, à la charge d'une penſion de 60000 ducats, qui ſeroit aſſuré à Maximilien Sforce. Pour l'exécution de ces conventions, le Seigneur de Lautrec, & le Baſtard de Savoye eurent ordre de conduire, avec quatre cens hommes d'armes, juſques à Buffaloro, les ſommes convenues qui devoient être délivrées aux Suiſſes; le Cardinal de Sion rompit cet accord, comme on a vu ci-deſſus : il engagea la plus grande partie des Suiſſes à marcher pour ſurprendre Lautrec & l'argent qu'il remportoit. Lautrec informé à tems que les Suiſſes prétendoient violer le traité, fit repaſſer l'argent à Galeras où il ſe retira; les Suiſſes ayant manqué une partie de leur entrepriſe, pourſuivoient l'autre & vinrent attaquer l'armée Françoiſe à Marignan. (N. D. L.)

(54) Nous préſumons que ce mot ſignifie *Maiſtre*, & vient du Grec. Liſez le Gloſſaire de du Cange, au mot *Chyer*, Tome 2. p. 602.

(55) Il fut convenu entre eux que le Roi nommeroit déſormais aux bénéfices, dont la Collation regardoit les Communautés & les

Chapitres avant ce traité ; c'eſt ce qu'on appelle (a) le Concordat, par lequel la Pragmatique Sanction fut abolie ; de ſon coté le Roi permit au Pape de ſe faire payer les annates ſur le pied du revenu réel des bénéfices, & non ſuivant l'ancienne taxe qui étoit fort modique.

Guichardin Liv. XII. (N. D. L.)

(56) Artus Gouffier, Seigneur de Boiſſy, avoit été Gouverneur de François I ; ce Prince à ſon avénement à la Couronne lui donna la charge de Grand Maiſtre, dont Jacques de Chabannes, Seigneur de la Palice, ſe démit moyennant le bâton de Maréchal de France ; il mourut à Montpellier en 1519. (N. D. L.)

(57) Du Bellay prétend qu'il ne reſta que deux ou trois cens Suiſſes avec Albert de la Pierre : mais le nombre ſpécifié dans les Mémoires de Fleuranges, paroît plus probable.

(58) Il s'agit ici de Frédéric II de Gonzague, qui venoit de ſuccéder à ſon Pere en 1519, & qui renvoya en 1521 le collier de Saint Michel à François I, afin d'accep-

(a) C'eſt dans l'Hiſt. de François I, par M. Gaillard, Tome V, qu'il faut lire tout ce qui concerne l'établiſſement du Concordat.

ter le Généralat des troupes de l'Eglise, que Léon X lui offroit, Peut être le Pape flatta-t-il Frédéric de lui faire épouser quelqu'une de ses niéces ; mais ce ne fut qu'un projet sans exécution, Il contracta une alliance plus utile, puisqu'il se maria par la suite à Marguerite Paléologue, fille de Guillaume VI, Marquis de Montferrat, & Dame d'Alençon; par cette alliance il unit le Montferrat à ses Etats de Mantoue; Frédéric fut décoré en 1536 du titre de Duc, par l'Empereur Charles V, & mourut le 28 Juin 1540, âgé de 40 ans. (N. D. L.).

(59) C'étoit la punition qu'on infligeoit aux Chevaliers qui, après avoir accepté un défi, ne se trouvoient pas au lieu indiqué. Le Baron d'Antin étoit d'ailleurs contrevenu aux ordonnances du Royaume, & il fut justement puni par la confiscation de ses biens. On ne pouvoit faire ni *emprises*, ni *combats à outrance* sans la permission du Prince ou Seigneur à la Cour duquel on vivoit. On en voit une preuve dans l'Histoire de Jean de Saintré qui, de concert avec ses associés, ayant pris les livrées de sa Dame, demanda au Roi pour lui & pour eux la permission de soutenir leur *emprise* « Mes amis, leur

» répondit le Monarque, vous faictes comme » celui *qui espouse sa cousine, puis en de-» mande dispense.*

(60) François de Sikingen étoit fils de Suivik, Seigneur de Sikingen, auquel l'Empereur Maximilien fit couper la tête, pour le punir des vexations & des désordres qu'il avoit commis dans l'Empire, & sur le territoire de plusieurs villes libres d'Allemagne. François de Sikingen, marchant sur les traces de son pere, se rendit puissant dans l'Oustruck; mais enfin ayant déclaré la guerre à Richard Grinffenclaw, Archevêque & Electeur de Treves, il fut assiégé dans son Château de Landstoul, & mourut le 7 Mai 1523, d'une blessure qu'il avoit reçue pendant le siége; encore fut il obligé de se rendre la veille de sa mort. [Hist. de Lorraine, par Dom Calmet] (N. D. L.)

(61) Il s'appelloit Jérome *Aleandre ;* il parvint au Cardinalat sous Paul III. Voyez le Dictionnaire de Bayle au mot *Aleandre* (a).

(62) Ce Traité pour le Mariage du Dauphin François, avec Marie fille aînée du

(a) Et non pas Alexandre, comme le dit l'Abbé Lambert.

Roy d'Angleterre, fut conclu à Londres, le 4 Octobre 1518, & ratifié le 9 Novembre de la même année. *Voyez le Recueil des Traités entre les Rois de France & d'Angleterre, par du Tillet.* (N. D. L.).

(63) Les Angelots étoient une monnoye d'or d'Angleterre à laquelle Fleuranges fait allusion. L'Angelot valoit quinze sols. *Lisez du Cange*, au mot *Angelotti*, *Tome I*, *p.* 436.

(64) Le Seigneur d'Aymeries disputoit aux enfans du Prince de Chimay, la propriété de cette ville. Les Pairs du Duché de Bouillon avoient jugé en faveur de la maison de Chimay ; le Seigneur d'Aymeries ayant prêté de l'argent à Charles-Quint, que celui-ci ne pouvoit lui rendre, demanda pour indémnité, que le Conseil de l'Empereur revit le procès. Sa demande fut agréée, & on lui adjugea gain de cause. Robert de la Marck, jaloux des droits de sa Principauté de Bouillon, qu'il prétendoit indépendante de l'Empire, & d'ailleurs tuteur des jeunes Princes de Chimay, fut très-mécontent de la conduite de l'Empereur. La Cour de France en profita, & la Duchesse d'An-

goulême, qui l'avoit brouillé avec le Roi son fils, négocia elle même leur racommodement.

(65) Le Pere Daniel qui cite Guichardin, Auteur comtemporain, dit que les troupes confédérées de France & de Venise firent sur Veronne une tentative qui ne réussit pas, parceque le Comte de Roquendolf secourut la place, & que Lautrec agissoit très-mollement, suivant les ordres secrets de sa Cour, qui attendoit le succès d'un Traité entamé avec Charles, nouveau Roy d'Espagne; c'est du Traité de Noyon dont il s'agit. L'Empereur y accéda par un autre Traité qui se fit à Bruxelles en Décembre 1516, en conséquence duquel, Veronne fut consignée de la part de l'Empereur le 15 Janvier 1517, par l'Evêque de Trente, entre les mains du Maréchal de Lautrec, & ce Seigneur la remit aux Vénitiens, moyennant une grosse somme d'argent qu'eux & le Roi payerent à l'Empereur. (N. D. L.).

(66) L'Adventureux avoit eu précédemment des démêlés avec le Maréchal de Chatillon : aussi le Maréchal le desservoit-il, autant qu'il le pouvoit, dans l'esprit du Roi. Si la chose eût dépendu de lui, il auroit contribué de bon cœur à la destruction de la

Maison de la Marck ; nous avons des preuves (a) imprimées de la haîne qu'il lui portoit, dans une de ses lettres à François I, & dans deux autres adressées au Trésorier Robertet, Sieur d'Aluye.

« Sire, *écrivoit au Roi le Maréchal*, de
» la compagnie de M. de Florenges, je leur
» avois ordonné eulx assemblés à Arsis sur
» Aulbe. Mais il n'y a remede de les assem-
» bler; car il a donné congé à la plupart. Il
» y en a quelques uns messés parmi nous qui
» font très mauvais office; & pouvez estre
» seheur (b), Sire, que si je leur puis faire
» mettre la main sur le colet, que je les fe-
» ray mettre si hault, qu'on les cognoistra
» bien par dessus les autres, afin que Mes-
» sieur de la Marche mettent cette plainte
» là avecque les autres. Prens sur ma foy,
» Sire, que je voudrois estre plus foible de
» cent hommes d'armes (& si en ay bien af-
» faire) & qu'il n'y eust piéce de la race ni
» de leurs serviteurs jusques à cent lieues d'ici
» que vostre affaire ne fust passée.

« Je feray, *mandoit le Maréchal de Chastil-*

(a) Ces Lettres sont imprimées dans les Preuves de l'Hist. de la Maison de Coligny, par du Bouchet, p. 327, 333 & 335.

(b) Sûr.

» *lon à Robertet*, ce que je pouray pour le
» fervice du Maiftre, & prieray noftre Sei-
» gneur qu'il me garde d'avoir affaire à telles
» gens, . & feray très aife que ceulx qui
» voyent les chofes de fi loing, facent quel-
» ques beaux miracles qui fera la fin.

« L'on m'a dit que Madame de Sedan &
» Monfieur de Florenges font là qui fe plai-
» gnent le plus fort du monde de moi. Je vou-
» drois bien avoir auffi peu d'ocafions de me
» plaindre d'eulx; car je vous promets, ma
» foy, que je voudrois qu'ils euffent beau-
» coup plus de bien qu'ils n'ont, & qu'ils
» fuffent plus loing d'ici & tous leurs fervi-
» teurs; car il font très mauvais offices. &c.

(67) Cette tréve, dans laquelle le Maréchal de Fleuranges ne voulut point être compris, fut l'ouvrage de Sikingen. Le pere du jeune Adventureux qui fe facrifioit en ce moment pour la France, fans qu'on daignât le fecourir, fe vit contraint de folliciter cette tréve. Il étoit trop foible pour lutter feul contre les forces de l'Empereur. Mais il fera toujours glorieux pour la Maifon de la Marck qu'un de fes ancêtres ait ofé le tenter.

(68) Guichardin (a) dans le récit, qu'il fait

(a) Guichardin, Tome II, p. 544.

de ce siege, ne parle point de ces différens assauts. Selon lui, il n'y en eut qu'un seul; & même *il ne méritoit pas ce nom.* Mais les autres Historiens, & principalement du Bellay, comme nous le verrons, démentent Guichardin. En général cet Ecrivain déprise, autant qu'il peut, tout ce qui tend à la gloire des François, & il releve avec emphase les moindres avantages remportés par ses compatriotes.

Fin des Observations des Mémoires.

TABLE
DES SOMMAIRES
CONTENUS DANS LES MÉMOIRES
DE FLEURANGES.

Comment

Aa 2

Fin de la Table des Sommaires.

MÉMOIRES,

OU

JOURNAL

DE LOUISE DE SAVOYE,

DUCHESSE D'ANGOULESME,

D'ANJOU ET DE VALOIS,

Mere du Grand Roi FRANÇOIS *I*,

XVIe SIÈCLE.

NOTICE

NOTICE
DES ÉDITEURS
SUR LA PERSONNE
ET
LES MÉMOIRES,
OU
JOURNAL
DE
LOUISE DE SAVOYE,
Duchesse d'Angoulême.

Louise de Savoye, mère de François I, nâquit le 14 Février 1476, au château de Pont-Dains, en Breſſe. Elle épouſa Charles d'Orléans, Comte d'Angoulême. On lui donna trente-cinq mille livres de dot; & ſon douaire, qui montoit à trois mille livres par an, fut aſſigné ſur les terres de Cognac & de Romorentin. Ces détails, qui paroiſſent minutieux, tenant aux mœurs & aux uſages du tems, doivent intéreſſer. Nous ajouterons

que les Admirateurs (a) de cette Princesse ont remarqué que le mois de Février fut heureux pour elle. Ce fut, ont-ils dit, dans ce mois qu'elle nâquit, qu'elle fut mariée, & qu'elle gagna son trop célèbre procès contre le Connétable de Bourbon.

On sçait combien Louise de Savoye influa sur la plupart des grands évènemens du règne de son fils. Elle eut des partisans & des ennemis. Les premiers ont flatté son portrait; les autres ont cherché à en ternir les couleurs. Si l'on s'en rapporte à ceux-ci, on trouve dans Louise de Savoye une femme ambitieuse, avare, vindicative & galante. L'histoire lui reproche ses querelles avec Anne de Bretagne, épouse de Louis XII, sa haine contre Lautrec, qu'elle fit échouer dans toutes ses entreprises, le procès qu'elle intenta au Connétable de Bourbon, les quinze cens mille écus en or qu'à sa mort on trouva dans ses coffres, au moment où l'État étoit obéré; enfin le supplice de l'infortuné Semblançay. *Il est certain*, a remarqué un moderne (b), en parlant de ce dernier évène-

(a) Voyez l'Histoire de Savoye, par Guichenon, Tome I, p. *605* & *606*; les Dames illustres d'Hilarion Coste, & le Théatre. *Delle Donne Letterate.*

(b) Hist. de François I, par M. Gaillard, Tome IV, p. 515.

ment, *qu'on reconnoit à toutes les circonstances de ce jugement, la vengeance implacable d'une femme irritée, plus que la juste punition d'un Ministre infidèle.*

Les Mémoires, que nous publierons dans le cours de cette année, fourniront au Lecteur les lumieres nécessaires pour asseoir un jugement équitable sur cette Princesse. En rapprochant les uns des autres, on connoîtra si elle a été jugée impartialement au tribunal de l'histoire. Notre travail se réduit à préparer au Lecteur les moyens de prononcer en connoissance de cause. Ainsi nous lui indiquerons tout ce qui peut servir à examiner si le reproche de galanterie, qu'on a fait à Louise de Savoye, n'a pas au moins été exagéré par la haine. Nous ne disons point qu'elle n'ait pas aimé le Connétable, & qu'elle n'ait pas voulu lui plaire. Malgré la disproportion d'âge (Bourbon avoit alors trente deux ans, & elle en comptoit environ quarante) il n'est point extraordinaire qu'une femme, qui fut long-tems belle, ait encore cru l'être. Il faut un grand effort de raison, pour ne plus se bercer d'une illusion que l'amour propre alimente & chérit. C'est la derniere prétention à laquelle renonce une femme.

Si nous interrogeons les Historiens du tems, ils nous apprennent que Louise de Savoye fut un modele de l'union conjugale. Son époux, le Comte d'Angoulême, tombe malade, & meurt à Chasteauneuf. « Sa ma-
» ladie, raconte St. Gelais (a), témoin ocu-
» laire, luy dura un mois tout entier, du-
» rant lequel ma dicte Dame ne bougea ja-
» mais de sa chambre, & ne descouchoit
» point d'avec luy, tant malade fust-il, &
» le plus souvent vestue en le servant de jour
» &. de nuict, aussi doucement & humaine-
» ment qu'eust sceu faire la plus pauvre fem-
» me du pays pour son mary ; elle ne dor-
» moit ne jour ne nuict; & pour abréger,
» quand la maladie de mondict Seigneur
» s'aggrava du tout, il fallut que on emme-
» nast ma dicte Dame hors de sa chambre,
» & estoit nécessité d'ainsi le faire; autre-
» ment pour vray elle n'en feust point fail-
» lie en vie, & desja sembloit plus morte
» que vive..... Et si elle avoit des regrets
» beaucoup, ce n'estoit merveilles ; car
» elle avoit perdu aussi bonne partie que
» jamais femme perdist, & qui autant l'ay-
» moit; & je le sçay comme celuy qui les
» a veu assez souvent en leur privé. Ils ne

(a) Hist. de Louis XII, p. 99.

» sçavoient quelle chere se faire l'un à l'au-
» tre, & n'eurent oncques ensemble un seul
» courroux, ny parole rigoureuse ».

Louise de Savoye, avec de l'esprit & de la beauté, reste veuve à dix-huit ans. Elle se dévoue à l'éducation de son fils, & à celle de sa fille, qu'épousa le Duc d'Alençon. Ce fils, qu'elle idolâtre, monte sur le trône. C'est lorsqu'elle paroît à la Cour du jeune Monarque ; c'est lorsqu'une carriere immense s'ouvre à son ambition, qu'on l'accuse d'une galanterie indigne d'elle & de son rang. Voilà de ces particularités importantes que la plupart de nos Historiens ont négligé d'approfondir. Avant de juger si Louise de Savoye fut telle que ses ennemis l'ont peinte, cet examen nous semble indispensable.

Nous remarquerons encore que, pour apprécier justement cette Princesse, il faut examiner sa conduite après la bataille de Pavie. La consternation étoit générale. Des mécontens de toute espece élevoient impunément la voix. Louise de Savoye ne désespére point du salut public. Elle saisit d'une main ferme les rênes du Gouvernement. Ses opérations dirigées par un esprit mâle & éclairé, ne

s'accordent guères avec un caractère livré uniquement à la galanterie.

Les Mémoires en forme de Journal, que cette Princeſſe nous a laiſſés, contiennent peu de faits. Ils ſeroient bien plus curieux, ſi elle eût voulu recueillir tout ce qu'elle avoit vu & entendu. Peut-être n'avons-nous qu'un extrait de ces Mémoires. Tout ce qu'on en ſçait, c'eſt que Guichenon (a) eſt le premier qui les ait fait imprimer. De nos jours l'Abbé Lambert les a publiés à la ſuite de ſon édition des deux du Bellay. Nous y avons joint quelques Obſervations, & quelques Notes, pour en faciliter l'intelligence.

(a) Guichenon, dans les Preuves de ſon *Hiſtoire Généalogique de la Royale Maiſon de Savoye*, Tome III, p. 457, déclare que ce Journal eſt tiré de l'original qui étoit entre les mains de M. Hardy, Conſeiller au Châtelet de Paris; & qu'il lui a été communiqué par le Père Hilarion Coſte, Minime du Couvent de la Place Royale. Guichenon imprima ce Journal tel qu'on le lui donna, c'eſt-à-dire, ſans y rétablir l'ordre chronologique. L'Abbé Lambert, en le publiant de nouveau, a rémédié ce défaut.

Fin de la Notice des Éditeurs.

MÉMOIRES,

OU

JOURNAL

DE LOUISE DE SAVOYE,

DUCHESSE D'ANGOULESME,

D'ANJOU ET DE VALOIS,

Mere du Grand Roi FRANÇOIS I.

XVIe. SIÈCLE.

C'est Madame qui reduit à Memoire plusieurs choses, mesmement le danger qui advint au Roy son fils, l'an MCCCCCI. auprès de la maison de Sauvage, en la Vareyne d'Amboise.

MAXIMILIAN, Roi des Romains, entra en ce monde le 22 Mars à 4 heures 4 minutes après midi 1459.

Louis XII, Roi de France, fut né à Blois l'an 1462, le 27 Juin, à cinq heures huit minutes avant midi.

Anne, Reine de France & Duchesse de Bretagne, fut née à Nantes l'an 1476, le

26 de Janvier, à cinq heures trente minutes au matin.

Je ne dois parler de moi-mesme, mais je m'en rapporte à ce qu'en a escript François du Moulinet, Abbé de Saint Maximan, toutesfois je feus née au Pont d'Ain l'an 1476, l'onziéme jour de Septembre, à cinq heures 24 minutes après midi.

Le Seigneur d'Alençon, sortit du cloistre maternel pour commencer mortelle vie l'an 1489, le 2 jour de Septembre, à 7 heures 29 minutes avant midi.

Ma fille Margueritte fut née l'an 1492, l'unziéme jour d'Avril, à deux heures au matin, c'est-à-dire le 10 jour, à quatorze heures 10 minutes, en comptant à la maniere des Astronomes.

François, par la grace de Dieu, Roi de France, & mon Cesar Pacifique, print la premiere expérience de lumiere mondaine à Congnac, environ 10 heures après midi 1494, le douziéme jour de Septembre.

Le premier jour de Janvier, de l'an 1496 je perdis mon (1) mari.

Ma fille Claude, conjoincte à mon fils par mariage, fut née en ma maison, à Romorantin, le 13 d'Octobre à 8 heures 54 minutes après midi, 1499.

Le jour de la Converſion de Saint Paul, 25 de Janvier 1501, environ deux heures après midi, mon Roi, mon Seigneur, mon Céſar & mon Fils auprès d'Amboiſe, fut emporté au travers des champs par une Hacquenée que lui avoit donné le Maréchal de Gyé, & fut le danger ſi grand, que ceux qui eſtoient préſens l'eſtimerent irréparable. Toutesfois Dieu, protecteur des femmes Veuſves, & deffenſeur des Orphelins, prévoyant les choſes futures, ne me voulut abandonner, congnoiſſant que ſi cas fortuit m'euſt ſi ſoudainement privé de mon amour, j'euſſe été trop infortunée.

Le 24 d'Octobre 1502, le petit Chien Hapeguai, qui eſtoit de bon-amour & loyal à ſon maiſtre, mourut à Blevé.

L'an 1507, le 22 May, au pleſſis à Tours, deux heures après midi, fut confirmé le mariage par parolle de préſent, entre mon fils & Madame Claude, à préſent Reine de France.

Le 3 d'Aouſt 1508, du temps du Roy Louis XII, mon fils partit d'Amboiſe pour être homme de Cour, & me laiſſa toute ſeule.

Le jour de la Transfiguration, 6 d'Aouſt 1508, à un Dimanche entre 7 & 8 heures

après souper, en un jardin à Fontevaux, mon fils eut sur le front un coup de pierre fort dangereux.

Le jeudy 7 d'Aoust 1508, la Reyne Anne fut en grand danger à Montsoreau, environ 7 heures du soir; car les planches du Pont fondirent soubs les chevaux de sa litiere.

Le lundy, dernier jour d'Aoust 1508, la plus jeune fille d'Alençon fut épousée avec le Marquis de Monferrat, à Saint Sauveur à Bloys.

Le jeudi, 14 Decembre 1508, à minuit ou environ, mon fils fut griesvement malade; mais il fut tantost guery, & lendemain vint nouvelle que le Duc de Lorraine estoit mort.

Le lundy, 14 d'Avril 1509, furent défaits les Venitiens par le Roy Louis XII à Aignadel, & fut donnée la bataille avant midy.

Les fiançailles de Monsieur d'Alençon & de ma fille Margueritte furent faictes ès mains du Cardinal de Nantes, à Blois, le jour de Saint Denys, le 9 d'Octobre, à 6 heures 15 minutes après midy, 1509.

Le 1 de Février 1510, mon fils fit son entrée à la Rochelle environ 5 heures après midy.

Le 25 de May 1510, environ midi, à Lyon aux Celestius, mourut Monsieur le Légat George d'Amboise.

Madame Renée, sœur de Madame Claude, fut née à Blois le 29 d'Octobre à 9 heures avant midi, 1510.

Le 22 jour de Juin 1511, mon fils fut pris d'une fiévre tierce, & le 27 il arriva à Romans au Dauphiné, & là eut le quart accès de ladicte fiévre tierce, qui le print le 28 jour, environ unze heures incontinent après disné.

Le 5 jour de Juillet 1511; mon fils pensant estre guery de fiebvre tierce, partit de Romans à 3 heures avant midy, & chemina jusques à Valence.

Le 24 de Juillet 1511, à 12 heures 38 minutes, mon fils eut le 5 accès de fiebvre recidive, car à Valence il recheut en la fiebvre tierce, de laquelle il croyoit estre guery quand il partit de Romans.

Le 19 de Février 1512, Monsieur de Nemours, frere de la Reine d'Arragon, & nepveu du Roy Louis XII. se adventura d'assaillir les Vénitiens qui avoient fait revolter Bresse, & les défit, & fut la ville prise d'assault.

Le jour de Pasques 11 d'Avril 1512, Mon-

sieur de Nemours, Gaston de Foix, défit l'armée du Roy d'Arragon, & celle de Jules, Pape second, devant Ravenne ; mais il y mourut, & plusieurs gens de bien avec luy, qui fut très-grand dommage.

Le jour de Saint Georges 23 d'Avril 1512, le Hérault d'Angleterre vint vers le Roi Louis XII à Blois, lui dire de par le Roi son maistre, que s'il n'entretenoit les Pactions faictes au Traité de Cambrai, sondit maistre estoit deliberé de secourir le Pape Jules, & le Roi d'Arragon, son Beaupere.

L'unziéme jour de Juin 1512, vinrent nouvelles au Roy Louis XII, que les Anglois estoient descendus en Bretagne, & à Fontarabie.

Le 16 jour de Juin 1512, le Roy Louis XII, fut adverti que Milan s'estoit revolté.

Le 7 jour de Septembre 1512, mon fils passa à Amboise pour aller en Guyenne contre les Espagnols, & estoit Lieutenant Général du Roy Louis XII, ainsi comme maintenant en sa dignité Royale il est Dictateur perpetuel, & trois jours avant il avoit eu mal en la part de secrete nature.

Le 16 jour de Juillet 1513, mon fils comme subjet du Roy Louis XII, partit de

Paris, pour aller en Picardie contre les Anglois.

Le 23 d'Aoust 1513, à Congnac, je feus advertie de la prise de Monsieur de Longueville, & d'autres Capitaines à la journée des Esperons.

Le 29 d'Aoust 1513, à Congnac je feus les nouvelles de la ville de Terouanne que nos gens avoient rendue par faute de vivres, & en estoient sortis leurs baguages-sauves.

Le 3 de Septembre, qui fut un sambedy de nuit, 1513, je feus griefvement malade de collique à Congnac, & par ce, fut rompu mon voyage; car je devois aller à Barbesieux tenir l'enfant de la Rochefouquault.

Le 29 Septembre, à Congnac 1513, me feurent apportées nouvelles, comme Tournay estoit rendu au Roi d'Angleterre, & que le Roy d'Ecosse estoit mort.

Le 14 d'Octobre 1513, en venant de Vespres de Saint Leger de Congnac, je entrai en mon Parc, & près du dedalus, la poste m'apporta nouvelles fort bonnes du camp de mon fils, Lieutenant du Roy Louis XII en la guerre de Picardie, sçavoir est, que le Roi des Romains s'en estoit allé de Tour-

nai, & que le Roy d'Angleterre s'affoibliſſoit de jour en jour.

Le 30 jour de Decembre 1513, en venant de diſner de Boutiers, près de Congnac, je fus, bien marrie, car Monſieur d'Alençon cheut de cheval & ſe rompiſt le bras, & le lendemain mon fils arriva en poſte.

Anne, Reine de France, alla de vie à treſpas, (le 9 Janvier) 1514, me laiſſa l'adminiſtration de ſes biens, de ſa fortune & de ſes filles; meſmement de Madame Claude, Reine de France, & femme de mon fils, laquelle j'ai honnorablement & amiablement conduite, chacun le ſçait (2), vérité le cognoiſt, expérience le demonſtre, auſſi fait publique renommée.

Le lundy 9 Janvier 1514, la Reyne Anne treſpaſſa à Blois, & le mardy après diſner à Congnac, mon fils & moi en feuſmes advertis entre 5 & 6 heures avant midy.

Le mercredy 11 Janvier 1514, je partis de Congnac pour aller à Angouleſme, & aller coucher à Jarnac, & mon fils demonſtrant l'amour qu'il avoiſt à moy voulut aller à pied, & me tint bonne compagnie.

Le mercredy 14 de Janvier 1514, mon fils à trois heures après midi, fit ſon entrée

à Congnac ; je demeuré au Chasteau avec Monsieur d'Alençon, qui avoit le bras rompu, ma fille Margueritte & ma sœur de Taillebourg (3), à présent Duchesse de Vallois, descendirent en la Ville pour veoir l'entrée.

Le 18 jour de May, à Saint Germain en Laye, l'an 1514, furent les nopces de mon fils.

Le 8 de Juillet 1514, je cuiday demeurer à Blois pour jamais ; car le plancher de ma chambre tomba, & eusse esté en extrême danger, n'eust esté ma petite Bigote, & le Seigneur Desbrules, lesquels premierement s'en apperceurent, je crois qu'il falloit que toute cette maison fut reclinée sur moy, & que par permission divine, j'en eusse la charge.

Ce jour 16 Juillet 1514, en Engoumois, en Anjou, je feus griefvement malade, & contrainte de descendre de ma litiere pour me chauffer en une petite maison, sur le grand chemin en allant de Nanteuil à Charroux, en la terre de Monsieur de Paulegon.

Le jeudy 10 d'Aoust, 1514, furent faictes par Procureur les fiançailles du Roy Louis XII, & de la sœur du Roy d'Angleterre.

Le 28 d'Aoust 1514, je commencé à pre-

dire par céleste prévision, que mon fils seroit une fois en grand affaire contre les Suisses ; car ainsi que j'étois après souper en mon bois à Romorantin, entre 7 & 8 heures, une terrible impression céleste ayant figure de Comete, s'apparut en ciel vers Occident, & je feus la premiere de ma compagnie qui m'en apperceut ; mais ce ne fut sans avoir grand peur ; car je mescriai si hault que ma voix se pouvoit entendre, & ne disois autre chose sinon : *Suisses : les Suisses, les Suisses*. A donc estoient avec moy mes femmes, & d'hommes n'y avoit que Regnault de Reffuge & le pauvre malheureux Rochefort sur son mulet gris, car aller à pied ne lui estoit possible.

Le 22 Septembre 1514, le Roy Louis XII, fort antique & debile, sortit de Paris, pour aller au-devant de sa jeune femme, la Reine Marie,

Le 9 d'Octobre 1514, furent les amoureuses nopces de Louis XII, Roi de France, & de Marie d'Angleterre, & furent espousés à 10 heures du matin, & le soir coucherent ensemble.

Le 3 jour de Novembre 1514, avant unze heures avant midi, j'arrivé à Paris ; & celui mesme jour sans me reposer, je feus conseillée

ſeillée d'aller ſaluer la Reine Marie à ſaint Denys, & ſortis de la ville de Paris à trois heures après midy, avec grand nombre de Gentilshommes.

Le 5 jour de Novembre 1514, la Reine Marie fut couronnée à Saint Denys, entre dix & unze heures avant midi, & le 6 jour environ quatre heures après midi, elle fit ſon entrée à Paris.

Le 29 de Novembre 1514, mon fils courant en lice aux Tournelles, fut bleſſé entre les deux premieres joinctes du petit doigt, environ 4 heures après midy.

Le premier jour de Janvier 1515, mon fils fut Roi de France.

Le premier jour de Janvier 1515, environ onze heures de nuict, à Paris aux Tournelles, treſpaſſa le Roi Louis XII, & le 3 qui fut mercredi, je partis de Romorantin pour aller audict lieu.

Le 12 de Janvier 1515, fut enterré le Roi Louis XII, à S. Denys.

Le jour de la Converſion de ſaint Paul 1515, mon fils fut oint & ſacré en l'Egliſe de Rheims. Pour ce, ſuis-je bien tenue & obligée à la Divine Miſericorde, par laquelle j'ay eſté amplement recompenſée de toutes les adverſités & inconveniens qui m'eſtoient

advenues en mes premiers ans, & en la fleur de ma jeuneſſe : humilité ma tenu compagnie, & patience ne m'a jamais abandonnée.

Le 15 de Fevrier 1515, entre deux heures après midi, mon fils fit ſon entrée à Paris.

Le ſamedy dernier jour de Mars 1515, le Duc de Suffolk homme (a), de baſſe condition, lequel Henri VIII de ce nom avoit envoyé Ambaſſadeur devers le Roi, eſpouſa Marie, ſœur dudit Henri, & veuſve de Louis XII.

Le lundy 16 jour d'Avril 1515, Marie d'Angleterre, veuſve de Louis XII, partit de Paris avec le Duc de Suffolk ſon mari pour retourner en Angleterre.

Le 5 Jour de Juin 1515, mon fils venant de Chaumont à Amboiſe, ſe mit une eſpine en la jambe, dont il eut moult de douleur, & moi auſſi, car vrai amour me contraignoit de ſouffrir ſemblable peine.

Le 26 jour de Juin 1515, le Duc de Lorraine, au Chaſteau d'Amboiſe, fut marié avec Mademoiſelle de Bourbon, à unze heures avant midi en pleine Lune.

Le 20 jour de Juin 1515, je reçeu mon fils à mon Chaſteau de Romorantin & toute ſa compagnie.

(a) Charles Brandon.

Le 4 de Juillet 1515, mon fils allant contre les Suiſſes, partit de Romorantin à 7 heures avant midi.

Le lundi 30 de Juillet 1515, mon fils partit de Lyon pour aller contre les Suiſſes, & autres occupateurs de la Duché de Milan.

Madame Louyſe, fille aiſnée de mon fils, fut née à Amboiſe 1515, le 19 jour d'Aouſt, à 10 heures 47 minutes après midi.

En Septembre 1515, Proſper Colonne fut défait à Franqueville en Piémont, par le Genéral de la Palice, Hymbercourt & pluſieurs autres.

Le 13 de Septembre qui fut jeudi 1515, mon fils vaincquit & deffit les Suiſſes auprès de Milan, & commença le combat à 5 heures après midi, & dura toute la nuict, & le lendemain juſques à unze heures avant midi; & ce jour propre je partis d'Amboiſe pour aller à pié à Noſtre-Dame de Fontaines, lui recommander ce que j'aime plus que moi-meſme; c'eſt mon fils glorieux & triomphant Céſar, ſubjugateur des Helvetiens.

Item, ce jour meſme 13 Septembre 1515, entre 7 & 8 heures au ſoir, fut veu en pluſieurs lieux en Flandres, un flambeau de feu de la longueur d'une lance, & ſembloit qu'il

deuſt tomber ſur les maiſons, mais il eſtoit ſi clair que cent torches n'euſſent rendu ſi grande lumiere.

Le Dimanche 14 Octobre 1515, Maximilian fils de feu Louys Sforce, eſtant aſſiegé au Chaſtel de Milan par les François, ſe rendit à mon fils par compoſition.

Le 27 Novembre 1515, je donné à Rochefort deux cens eſcus ſoleil, qui furent bien employés, car il a bon vouloir de ſervir, j'en ſuis bien aſſeurée.

Le jour S. André, dernier Novembre de l'an 1515, mon fils eſtant à Blois, porta l'ordre de Bourgogne.

Le mardi 11 de Decembre 1515, mon fils arriva à Boulogne la Graſſe.

Le Jeudi 13 de Decembre 1515, le Pape Leon célébra la Meſſe en préſence de mon fils, & le vendredi ſuivant fut tenu Conſiſtoire, & l'alliance confirmée, laquelle depuis a été affermée & florentinée par ledit Leon, gentil Lieutenant & Apoſtre de Jeſus-Chriſt.

Le 14 Decembre 1515, mon fils fit le ferment de paix avec le Roi d'Angleterre.

L'an 1515, 1516, 1517, 1518, 1519, 1520, 1521, 1522, ſans y pouvoir donner proviſion, mon fils & moi feuſmes continuellement deſrobés par les gens de Finances.

Le 13 de Janvier 1516, mon fils resvenant de la bataille des Suisses me rencontra auprès de Sisteron en Provence, sur le bord de la Durance, environ six heures au soir, & Dieu sçait si moi pauvre mere feus bien - aise de voir mon fils sain & entier, après tant de violences qu'il avoit souffertes & soutenues pour servir la chose publique.

Ce 3 Fevrier 1516, mon fils estant à Tarascon, ouit les nouvelles de la mort de Ferdinand Roi d'Espagne.

Le 4 de Fevrier, à six heures après midi 1516, mon fils fit son entrée à Avignon, & le 11 à Montlymard, & le 14 à Valence.

Le Jeudi 8 de May 1516, mon fils & moy, environ une heure après midy, montasmes à la Roche de la Balme au Dauphiné, à deux lieues de Cremieux.

Le 28 de May 1516, environ 5 heures après midi, mon fils partit de Lyon pour aller à pié au saint Suaire à Chambery.

Le 7 jour de Juin 1516, ma fille Claude, a la Tour-Dupin en Dauphiné, commença à sentir en son ventre le premier mouvement de ma fille Charlotte.

Charlotte, fille de mon fils, fut née à Amboise le 23 d'Octobre à 6 heures 44 minutes avant midy, 1516.

Le 17 Janvier 1517, le Roi mon fils, la Reine, ma fille Margueritte, Saint Mesmin & moi arrivasmes à Saint Mesmin près Orleans, & le lendemain le Roy fit son entrée en ladicte ville.

Le 23 Septembre 1517, le Sénéchal Galiot print à femme l'Esnée, fille (4) de la Cueille à Orbech en Normandie, à 3 lieues de Lisieux.

Le premier d'Octobre 1517, mon fils fit son entrée à Argenton, & fut honnestement reçeu, & bien traicté par ma fille Margueritte.

Le 24 Novembre 1517, le Roi mon fils partit d'Amboise pour aller à pié à S. Martin de Tours.

La nativité de François, fils de mon fils, Dauphin de Viennois, fut à Amboise le second Dimanche de Caresme, à 5 heures 18 minutes après midi, le dernier jour de Fevrier 1518.

Henri, second fils de mon fils, fut le jour de la mi-Caresme nay à S. Germain en Laye, à 7 heures 6 minutes avant midi, l'an 1519, & selon la coustume de France, l'an 1518, le dernier jour de Mars, ayant, à cause dudict jour, quelque similitude avec François son frere, qui fut né le dernier jour de Fevrier.

Le 25 d'Octobre 1518, Monsieur le Dauphin, environ midi, partit d'Amboise, & alla coucher à Chaumont, le lendemain arriva à Blois à deux heures après midi.

En Novembre 1518, le Moine Rouge, Anthoine Boys (5), parent de nostre Reverendissime Chancelier, & des inextricables sacrificateurs des Finances, alla de repos en travaille hors de ce monde, & lors fut faict une fricassée d'Abbayes, selon la folle ambition de plusieurs Papes.

Le Dimanche 19 Fevrier de l'an 1519, mon fils, mes filles & moi, entrasmes dans Congnac; & le jour de mardi-gras, qui fut le 21 de Fevrier, je feis un festin grand & magnifique à l'honneur & louange dudict lieu de Congnac, auquel mon fils sortant de moi, avoit pris sa très-heureuse naissance.

L'an 1519, le 5 Juillet, Frere François de Paule, des Freres Mendians Evangelistes, fut par moi canonisé, à tout le moins j'en ai payé la taxe.

En Juillet 1519, Charles V de ce nom, fils de Philippe, Archiduc d'Autriche, fut, après que l'Empire eut par l'espace de cinq mois esté vacant, éleu Roi des Romains en la ville de Francfort. Pleut à Dieu que l'empire eut plus longtems vacqué, ou bien que

pour jamais on l'eut laiſſé entre les mains de Jeſus-Chriſt, auquel il appartient & non à aultre.

Le 23 Septembre 1519, mon fils qui eſtoit allé à la Chapelle Vendomoiſe près de Blois, ſe frappa d'une branche d'arbre dedans les yeux, dont je feus fort ennuyée.

L'an 1519, le 8 Octobre à 11 heures avant midy, mon fils, à ma requeſte, donna à Rochefort l'office de grand Auſmonier, ce fut à Chambort, à trois lieues de Bloys.

Le 16 d'Octobre 1519, Rochefort, Grand Auſmonier, baptiſa Margueritte Turc en la Chapelle d'Amboiſe; ma fille fut Commere, & mon frere le Baſtard de Savoye, & le Seigneur de Montmorency, furent Comperes.

Le 10 de Decembre 1517, mon fils & moi partiſmes de Blois pour aller à Congnac.

Le 5 de Janvier 1520, mon fils fit ſon entrée à Poictiers.

Le Jeudi 8 de Mars 1520, un Eſpagnol qui un peu auparavant avoit eſté pris à Saint Jean d'Angely, fut décapité à Xaintes, atteint & convaincu de pluſieurs (6) caſlilaviſées aſſez impertinentes au profit de la Republique.

Le Vendredi 9 de Mars 1520, en la ville d'Angouleſme, je feis faire ue ſervice ſolem-

nel pour mon mary, Monſeigneur Charles, pere du Roy mon fils.

Le 9 de May 1520, environ dix heures du matin, mon fils continuant ce don qu'il avoit deux fois fait à Rochefort (a) de l'Eveſché de Condom, la premiere fois à la requeſte de Saint Marſauld, & le ſecond à la requeſte de Rochepot, en la Chapelle de la Baſtille, dit de rechef audit Rochefort, qu'il ſeroit Eveſque de Condom, & que ce matin il avoit fait refus de ladite dignité Epiſcopale à quelqu'un qui lui avoit demandée.

Le 22 de May 1520, à Montreuil, le Sécrétaire la Cheſnaye, ſans propos & ſans raiſon, eut la main coupée par un Lanſquenet, auquel jamais n'avoit fait déplaiſir; pour ce eut ledit Lanſquenet le poing tranché & la teſte coupée, puis fut pendu honteuſement; lors eſtoit mon fils à cinq lieuës dudit Montreuil, à l'Abbaye de Feremouſtier, & quaſi à ſemblable heure, le feu ſe prit au logis de mon fils d'Alençon, & le bruſla avec cinq maiſons voiſines, dont pluſieurs gens de bien eurent peur, craignant quelque entrepriſe auroit eſté faicte contre mondit fils, qui pour lors eſtoit à la chaſſe.

(a) François de Rochefort avoit été Précepteur de François I; & c'eſt à peu près tout ce que l'on en ſçait.

Le dernier jour de May 1520, mon fils arriva à Ardres, qui s'appelle en Latin *Ardea*, & ledit jour le Roi d'Angleterre, second de sa race, arriva à Calez, qui s'appelle en Latin *Caletum*, ou *Portus itius*, selon Cesar au Ve. Livre de ses Commentaires.

Le Mardi 5 de Juin 1520, arriva le Roi d'Angleterre à Guynes, & la Reine ma fille & moi arrivasmes à Ardres, & ledit jour le Rouge, parent de Tripet, Archer de la garde de mon fils, vint audit lieu pour me veoir, & convenir avec moi de plusieurs choses.

Le 7 de Juin 1520, qui fut le jour de la Feste Dieu, environ six, sept & huit heures après midi, mon fils & le Roi d'Angleterre se virent en la tante dudit Roi d'Angleterre près Guynes.

Le 9 jour de Juin 1520, mon fils & le Roi d'Angleterre se trouverent en campagne, chacun cinquante hommes, & prinrent leur vin ensemble, environ cinq heures & demie après midi.

Le 17 Juin 1520, se print le feu au logis de Monsieur d'Orval à Ardres, environ dix heures & demie de nuit, qui fut chose assez facheuse, car nous étions en lieu suspect & inique.

Le 23 de Juin 1520, le Legat d'Angle-

terre chanta la Messe en plain camp devant les deux Roys; toute la Chapelle fut faicte & tendue par les Anglois, reservé le pavillon de la Chapelle de mon fils qui fut tendu en l'Oratoire; mon fils s'agenouilla à dextre, & print la Paix & l'Evangile le premier, & les servit le petit Cardinal de Vendosme.

Le 24 de Juin 1520, les deux Rois se départirent & dirent adieu l'un à l'autre.

Le 25 de Juin 1520, mon fils partant d'Ardres alla coucher à Terouanne 7 lieues, & le 26 à Denrien, le 27 disner à Boulogne & coucher à Estaples, le 28 à Farmoustier, de Farmoustier à Abbeville, à Flifcourt, à Doue, car Amiens est entre deux. Item, à Abbeville, ma fille, la Reine & moy, nous misмes en batteau sur la riviere de Somme.

En Aoust 1520, le jour Saint Laurent à 10 heures après midy, à Saint Germain en Laye, sortit du ventre de la Reine ma fille, Magdelaine troisieme fille du Roy mon fils.

Le 6 jour de Janvier 1521, feste des Rois, environ quatre heures après midy, mon (7) fils fut frappé d'une mauvaise buche sur le plus hault de ses biens, dont je feus bien désolée, car s'il en fut mort, j'étois femme perdue : innocente fut la main qui le frappa,

mais par indiſcretion, elle fut en peril avec tous les autres membres.

Le jour de la Converſion de S. Paul de l'an 1521, mon fils fut en grand danger de mourir.

Le 16 Avril 1521, ſi nous comptons ſelon la couſtume Romaine, mon fils fit ſon entrée à Dijon.

Le 22 d'Avril 1521, mon fils fit ſon entrée à Troye, & là me trouva avec mes filles, la Reine & la Ducheſſe d'Alençon.

Le 5 Juillet 1521, mon fils eſtant à Ardilly, à deux lieues de Beaune, & à cinq lieues de Dijon, & à deux lieues de Seure, au ſoir vint nouvelle de Guyenne comment le Seigneur Deſparault (a) avoit eſté pris, & le Seigneur de Tournon, & que les affaires ſe portoient mal par faute d'ordre & diligente conduite. Pour ce faut noter qu'en fait de guerre, longues Patenoſtres & Oraiſons murmuratives ne ſont bonnes; car c'eſt une marchandiſe peſante qui ne ſert de guerres ſinon à gens qui ne ſçavent que faire. De Sainte Colombe je n'en dis mot, car ce volume eſt trop petit pour comprendre ſi faſcheuſe chronique.

(a) L'Eſparre, frère de Lautrec. On verra dans les Mémoires du Bellay ſa défaite, qui fut le fruit des conſeils de Sainte-Colombe.

Le 17 Juillet 1521, à Dijon, des Suisses douze Cantons feirent leur proposition & oraison devant mon fils, en fort grande resverence, soy declarant vouloir estre à jamais confédérés & alliés de la Maison de France.

Le 15 d'Octobre 1521, environ 5 heures du soir, fut mis le siege devant Bapaulme par les Adventuriers François, & lors estoit mon fils à quatre lieues de Saint Quentin, à une Abbaye de Premonstré nommé le Mont Saint Martin, & le lendemain fut pris & pillé ledict Bapaulme, aussi fut Mets-sans-Cousture.

Le 23 Octobre 1521, entre Saint Hilaire & Valencienne près d'une Abbaye de femmes, mon fils marcha en bataille contre ses ennemis, & les mit en fuite, & en fut tué plusieurs de coup d'artillerie; ce fut environ 3 & 4 heures après midi.

Le 24 Octobre 1521, Bouchain, petite ville, se rendit à la volonté de mon fils, & environ 4 heures après midi il eut un gros à l'armée.

Le 25 Octobre 1521, à Escandoy à deux lieues de Valenciennes, vint nouvelles à mon fils que Fontarabie estoit pris par Monsieur l'Admiral.

Le 26 Octobre 1521, à un village à deux lieues de Valencienne, arriverent les Ambaſſadeurs d'Angleterre. Item, au ſoir dix heures, le feu bruſla le logis de mon frere le Baſtard de Savoye, & cinq ou ſix autres, & deux heures avant Soleil levant, le jour ſuivant on cria alarme.

Le premier jour de Novembre 1521, mon fils fit la feſte de Touſſaints, à Saudemont en Artois, village de Madame de Vendoſme, à cinq lieues d'Arras.

Le 6 de Novembre de l'an 1521, Heſdin, belle & bonne ville fut priſe d'aſſault.

Mercredi 22 Janvier 1522, jour de Saint Vincent, à Saint Germain en Laye, à 9 heures 40 minutes au matin fut né Charles III, fils de mon fils

Le 29 jour de May 1522, environ deux heures après midi, à Lyon en la maiſon de l'Archeveſque, le Herault d'Angleterre défia mon fils, & en après que en tremblant de peur, il eut déclaré que ſon maiſtre eſtoit noſtre ennemi mortel : mon fils lui reſpondit froidement, & ſi à point, que tous les préſens eſtoient joyeux, & néanmoins ébahis de ſa clere éloquence.

Le 26 Septembre 1522, à Saint Germain en Laye; Pierre Piefort, fils de Jean Pie-

fort, Contreroleur du Grenier à Sel de Châteaudun, parent de plusieurs gros personnages de la Cour, fut bruslé tout vif, après que dans le Donjon du Chasteau de Saint Germain il eut eu la main coupée, pour ce que impiteusement il avoit pris le *Corpus Domini*, & la Custode qui estoit en la Chapelle dudit Chasteau; & le dernier jour du mois, mon fils vint à pied, la teste nue, une torche au poing depuis Nanterre jusques au lieu pour accompagner la Sainte Hostie, & la faire remettre en son premier lieu, car ledit Piefort l'avoit laissée en la petite Chapelle de Sainte Genevieve, près dudit lieu de Nanterre; le Cardinal de Vendosme la rapporta, & lors faisoit beau voir mon fils porter honnenr & reverence au Saint-Sacrement, que chacun en le regardant se prenoit à pleurer de pitié & de joye.

Le 15 Octobre 1522, à Saint Germain en Laye, je feus fort malade de goutte, & mon fils me veilla toute la nuict.

Le 17 d'Octobre 1522, au Mont Saint Martin, environ 9 heures du matin, mon fils marchant en ordre de bataille, fut requis par son maistre d'Ecole de lui donner l'Evesché de Condom, ce que de très-bon cœur il lui octroya, ayant souvenance que devant

qu'il fut Roi à Amboise en ma presence, il lui avoit promis.

L'an 1522, en Decembre, mon fils & moi, par la grace du Saint-Esprit commençasmes à cognoistre les Hypocrites, blancs, noirs, gris, enfumés & de toutes couleurs, desquels Dieu par sa clémence & bonté infinie nous veuille préserver & deffendre; car si Jesus-Christ n'est menteur, il n'est point de plus dangereuse génération en toute nature humaine.

Anne Reine de France, à Blois le jour de Saincte Agnès, 21 de Janvier eut un (a) fils; mais il ne pouvoit retarder l'exaltation de mon Cesar, car il avoit faute de vie, en ce temps j'étois à Amboise dans ma chambre, & le pauvre Monsieur qui a servi mon fils & moi en très-humble & loyale perseverance, m'en apporta les premieres nouvelles.

Le 13 de Mars, mon (b) fils estant à Congnac, feit Monseigneur le Comte de St. Pol, & le Seigneur de L'Escun, Chevaliers de l'Ordre.

(a) L'année est incertaine; elle n'est point marquée dans le Père Anselme, qui dit seulement qu'Anne eut deux fils morts au berceau.

(b) L'année où cette promotion eut lieu, n'est point désignée.

Fin des Mémoires, ou Journal de Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulême.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS
DES ÉDITEURS
SUR LES MÉMOIRES,
OU
JOURNAL
DE LOUISE DE SAVOYE.

(1) Ce Prince fut généralement regretté; & si le portrait, qu'en a fait St. Gelais, n'est point flatté, il le méritoit. — « Ceux, dit » cet Historien (a), qui ont veu la pourtraic» ture au vif du Roy Charles-le-Quint, qui » fut nommé le Saige, disent que il luy » pourtrayoit de corps & de visage; mais » s'il luy ressembloit de figure, encores fai» soit-il plus de sens. Et s'il eust eu de bien » grandes choses à conduire, on eust congneu » par expérience son sçavoir. Il ne nasquit » oncques homme à qui il feit desplaisyr, » ni dommaige, mais secours & courtoisie » à tous ceulx qui en avoient besoin; & y » paruft l'amour que ses serviteurs, subjets » & voisins luy portoient ».

(a) Hist. de Louis XII, p. 100.

(2) Les Hiſtoriens du tems ne s'accordent pas avec le Journal de Louiſe de Savoye, ſur cet article : Si on les en croit, ſon caractère altier mit ſouvent à de rudes épreuves l'ame douce & bonne de la Reine Claude.

(3) Il y a ici pluſieurs erreurs que l'Abbé Lambert n'a point relevées. On préſumeroit d'après les expreſſions du Journal, que Louiſe de Savoye avoit une ſœur qu'on nommoit la Dame de Taillebourg, & qui, à cette époque, étoit Ducheſſe de Valois. Mais il eſt conſtaté (a) que Louiſe de Savoye, fille du Duc Philippe, n'eut qu'une ſœur conſanguine, appellée *Phileberte*, qui épouſa Julien de Médicis. En 1515, François I voulant s'attacher ce Seigneur, lui donna le Duché de Nemours. Comme il mourut peu de tems après, ſa veuve jouit de ce Duché, ainſi que des Seigneuries de Bruyeres en Poitou, & de celles de Tours & de Flés en Saintonge, provenant du chef de ſa mere (Claudine de Broſſe de Bretagne.)

S'il s'agit de la jeune Ducheſſe de Valois, ſon mariage, à l'époque en queſtion, n'étoit pas encore conſommé. La conſommation

(a) Liſez Guichenon, Hiſtoire Généalogique de la Royale Maiſon de Savoye, Tome I in-fol, p. 607.

n'eut lieu que le 18 May; & le Journal de Louife de Savoye l'attefte. Anne de Bretagne, mere de la Ducheffe de Valois, venoit de mourir le 9 Janvier 1514; doit-on fuppofer que cinq jours après cet évènement, la jeune Princeffe, fans que fes nôces euffent été folemnifées, fe foit ainfi rendue à Cognac ?

(4) Jacques de Genouillac, Seigneur d'Acier, Sénéchal d'Armagnac & de Quercy, Maître de l'artillerie, &c., veuf de Catherine d'Archiac, fille du Baron de Lonzac, époufa en fecondes nôces Françoife de la Queille, fille de François, Seigneur de la Queille, & de Marguerite de Caftelnau.

(5) Antoine Bohier, frere de Thomas Bohier, Baron de St. Ciergue, Général ou Intendant des Finances, parvint à la dignité de Cardinal, par les intrigues (a) de Duprat, & par le crédit de Louife de Savoye. Sa nomination faite au préjudice d'Everard de la Marck, Evêque de Liége, engagea ce dernier à fe jetter dans le parti de Charles-Quint.

(a) On en voit les détails dans les Mémoires de Fleuranges, & dans ceux de du Bellay.

(6) Nous ignorons quel eſt ce fait particulier, rapporté dans le Journal de Louiſe de Savoye. Nous avons conſulté vainement les Mémoires, les Hiſtoriens du tems, & même nos Hiſtoires générales : nos recherches ont été infructueuſes.

(7) Cet évènement ſe paſſa à Romorentin, où la Cour étoit allée faire ce qu'on nommoit *la fête des Rois*. Le Comte de Saint Pol fut Roi de la fêve. François I[er]. lui porta un défi; & l'on combattit à coups d'œufs, de pommes, & de pelotes de neige. Un des combattans lança un tiſon, qui tomba ſur la tête du Roi, & le bleſſa dangereuſement. On verra dans les Mémoires de du Bellay les détails de cette plaiſanterie, qui faillit à devenir tragique.

Nous obſerverons ſeulement qu'il fut heureux pour celui qui avoit commis l'étourderie, que l'accident n'eût pas été plus grave; car, par le peu de mots que dit Louiſe de Savoye, il eſt permis de conjecturer qu'elle n'auroit pas été indulgente comme ſon fils.

Fin des Obſervations ſur les Mém. de Louiſe de Savoye, & du ſeizième Volume.



